This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Se vend
chez LEPOITTEVIN DELACROIX,
Imprimeur-Libraire, marché aux
Souliers, n.° 502,
à Anvers.

DC
130
.V7
A3

VIE
DU
MARÉCHAL
DUC
DE VILLARS.

Villars, Claude Louis Hector, duc de

VIE
DU MARÉCHAL DUC DE VILLARS,

De l'Académie Françoise, Membre du Conseil de Régence, Président du Conseil de Guerre, Ministre d'État, Maréchal-Général des Camps & Armées, &c. &c. &c.

ÉCRITE PAR LUI-MÊME;

Et donnée au Public par M. ANQUETIL, *Prieur de Château-Renard, & Correspondant de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, avec son Portrait & des Plans de bataille.*

TOME TROISIEME.

A PARIS,
Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de LA REINE, de MADAME, & de Madame Comtesse d'ARTOIS, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.

M. DCC. LXXXIV.
Avec Approbation, & Privilége du Roi.

VIE
DU
MARÉCHAL
DUC
DE VILLARS,

ECRITE PAR LUI-MÊME.

L'ANNÉE 1722 commença par de nouvelles précautions pour donner plus d'ordre aux réglemens que l'on faiſoit pour les finances : mais il arrivoit ſouvent que l'on manquoit à ſuivre les projets. On réſolut une Commiſſion pour rechercher les comptables : on nomma même ceux qui devoient la compoſer, & puis on en demeura là. Cependant la miſere & le déſeſpoir augmentoient chaque jour dans une infinité de familles ruinées.

1722. *Mauvais ſuccès d'un armement pour la mer du Sud.*

1724. On apprit alors une très-fâcheuse nouvelle pour la Compagnie des Indes. On avoit fait partir une escadre considérable, chargée de quantité de marchandises pour la mer du Sud. La dépense de cette escadre & des marchandises alloit à plusieurs millions, & l'on comptoit qu'il pourroit en revenir plus de quarante de profit à la Compagnie. Le premier vaisseau qui entra dans le port de la Conception, fut arrêté par le Gouverneur Espagnol; tout ce qui y étoit fut mis aux fers, & trois François furent pendus. Le Vice-Roi de Lima envoya des ordres par-tout, pour faire armer toutes les côtes & arrêter tous les bâtimens de cette escadre. Il n'en fallut pas davantage pour ôter toutes ces espérances de ces dividendes que l'on croyoit devoir être considérables, & auxquels presque tout le monde étoit intéressé; car on avoit flatté de cette ressource les malheureux François, qui comptoient y réaliser leurs actions.

Echange des Princesses. On fut informé de l'échange des Princesses, par un nommé *Conches*, envoyé par le Prince de *Rohan*, qui apprit que le Marquis de *Ste. Croix*,

Grand d'Eſpagne, envoyé pour cet échange par le Roi ſon maître, comme le Prince de *Rohan* par le Roi, étoit arrivé avec un ſeul carroſſe attelé de ſix mules avec des traits de corde, pendant que le Prince de *Rohan* avoit étalé une ſuite & un équipage magnifique. La Reine d'Eſpagne, qui demeuroit à Bayonne, fit de beaux préſens à Mademoiſelle de Montpenſier, à l'Infante & aux Dames qui ſuivoient ces Princeſſes. Le Roi d'Eſpagne en fit auſſi de conſidérables à Madame de *Ventadour*, à Madame de *Soubiſe*, & au Prince de *Rohan*. 1722.

M. Fagon nommé au Conſeil des Finances.

On tenoit des Conſeils de Finance chez l'Archevêque de Cambrai, compoſés ſeulement du Contrôleur-Général, de *Fagon*, & d'un des *Paris*. Celui qu'on appelle *Duverney*, y alloit, lorſque l'aîné étoit arrêté par ſes incommodités : ces Conſeils ſe tenoient auſſi quelquefois chez le Régent. Alors M. le Duc y aſſiſtoit, le Régent & l'Archevêque de Cambrai le ménageant beaucoup. On donna à *Fagon* une commiſſion de Conſeiller au Conſeil Royal des Finances. Pendant le regne du feu Roi, il y en avoit eu

deux pris ordinairement parmi cinq
1722. ou six Conseillers d'Etat des plus anciens : mais l'ancienneté seule ne donne pas cette place, M. de *Marillac*, Doyen des Conseillers d'Etat, ne l'ayant jamais eue. On ne prenoit pas non plus des moins anciens, tel que l'étoit *Fagon* : M. *Amelot*, homme de mérite, & qui avoit passé sa vie entiere dans les ambassades, avoit parole du feu Roi pour la premiere de ces places qui vaqueroit ; mais les engagemens du feu Roi furent peu considérés. *Fagon* étoit homme d'esprit, & la *Houssaye*, Contrôleur-Général, pouvoit le regarder comme son successeur apparent, ce qui doit être toujours estimé comme très-dangereux pour tout Ministre en place. Aussi la *Houssaye* n'étoit-il pas favorable à *Fagon* : depuis long-temps le premier ne paroissoit occupé que de conserver sa place, & n'avoit pas soutenu l'idée que l'on avoit conçue de ses talens, & sur-tout de sa fermeté.

Le Cardinal de Rohan bien reçu à la Cour.

Le Cardinal de *Rohan* arriva de Rome, malade de la goutte, le 28 Janvier. Le Régent alla le voir le jour d'après. Le Cardinal *Dubois* y

étoit allé à ſon arrivée, & avoit envoyé le Marquis de *Belle-Iſle* au devant de lui à Fontainebleau. On n'oublioit rien de la part du Régent & de ſon Miniſtre le Cardinal *Dubois*, pour marquer au Cardinal de *Rohan* la reconnoiſſance que l'on avoit des ſervices rendus à ſon confrere à Romé, pour lui faire donner le chapeau, & l'on étoit perſuadé que l'Abbé *Dubois* l'avoit aſſuré de le faire premier Miniſtre. C'eût été lui donner la place qu'il occupoit lui-même réellement ſans en avoir le titre. Ce qui ſe répandoit le plus, c'eſt que le Cardinal de *Rohan* auroit ce qu'on appelle la Feuille des Bénéfices. 1721.

J'avois toujours été fort ami du Cardinal de *Rohan*; je le priai de venir ſouper avec moi le 2 Février, & nous eûmes enſemble une très-longue converſation. Le Cardinal ne s'ouvrit pas ſur ce qui ſe paſſoit intérieurement entre lui & le Cardinal *Dubois*; mais il convint de la parfaite union qui étoit entre eux, & il paroiſſoit tellement approuver toute la conduite & les vûes de celui-ci, qu'il étoit aiſé de juger qu'il ſe lioit d'intérêts avec

lui, & qu'il entreroit dans toutes les
1722. mesures pour fortifier l'autorité du Régent pendant & après la minorité.

La premiere marque de reconnoissance que lui donna le Cardinal *Dubois*, & qui étoit un peu intéressée, fut de le faire entrer au Conseil de Régence, ce qui arriva le Dimanche 8 Février, & ce qui devenoit une planche pour le Cardinal *Dubois*.

Peu de jours auparavant, j'avois fait une chute sur le genou que j'avois eu cassé, & qui ne plioit pas, ce qui rendoit toute espece de chute très-dangereuse pour moi. Je gardai le lit & la chambre pendant trois semaines, & long-temps depuis je ne pus marcher qu'appuyé sur deux personnes.

Etant un peu remis, j'allai voir le Régent, auprès duquel je trouvai le Cardinal *Dubois*, qui parut ignorer ma chute. Il me dit : » *M. le Ma-*
» *réchal, conservez bien ce genou,*
» *auquel il ne peut arriver d'acci-*
» *dent, que ce ne soit un malheur*
» *pour l'Etat.* Je lui répondis : *Ce*
» *compliment de la part de celui qui*
» *gouverne l'Etat, est bien flatteur*
» *pour celui qui n'y fait pas plus*

» *de figure que moi* «. Le Cardinal répliqua que j'en ferois toujours une auſſi conſidérable que je le voudrois. J'ai déjà obſervé que je n'allois pas chez le Cardinal *Dubois*. Après ce court entretien, je me retirai, & allai prendre ma place au Conſeil, avant que le Roi entrât, n'y pouvant aller qu'appuyé. 1722.

J'avois vu entrer chez le Roi le Cardinal de *Rohan*, qui ne pouvoit marcher que ſur une petite chaiſe qu'il faiſoit rouler; d'un autre côté, on y portoit ſur une chaiſe le Maréchal de *Villeroi*, attaqué de la goutte; & moi qui n'étois pas mieux ſur mes jambes, je dis au Régent, en entrant dans le petit cabinet du Roi: » *Voilà* » *trois boiteux dans le Conſeil* «. *Arrivée au Conſeil.*

Après avoir pris ma place, je vis entrer le Cardinal de *Rohan*: d'abord je crus que c'étoit ſeulement pour traverſer le cabinet du Conſeil; mais dans le moment le Roi étant en ſa place, le Régent marqua au Cardinal celle qu'il devoit prendre.

Le Duc de *Noailles* & le Duc de *S. Agnan*, plus anciens Pairs que moi, ne parlant point, je me levai, & adreſſant la parole au Roi, je dis: *Débat à ce ſujet.*

1722. » *Sire, il me ſemble que M. le Car-*
» *dinal de Rohan prend place dans*
» *votre Conſeil. Je prendrai la liberté*
» *de repréſenter, que MM. les Prin-*
» *ces du Sang y peuvent ſeuls pré-*
» *céder les Pairs de France* «. Le Régent prit la parole, & me répondant, dit : » *M. le Chancelier, qui*
» *précede les Pairs, ne s'y oppoſera*
» *pas. Cela ne conclut point*, répli-
» quai-je, *puiſque nous avons bien*
» *des exemples où les Pairs ont pré-*
» *cédé le Chancelier. M. le Cardinal*
» *de Rohan ſait que je ſuis fort ſon*
» *ſerviteur & depuis long-temps ;*
» *mais je dois ſoutenir les préroga-*
» *tives de ma dignité* «. M. le Chancelier arriva dans ce temps-là, & dit qu'il n'avoit appris que par l'Huiſſier, en entrant, que M. le Cardinal de Rohan prenoit place au Conſeil. » *Cette*
» *fois ſera ſans conſéquence*, dit le
» Régent. *Vous pouvez, Meſſieurs,*
» *chercher dans vos mémoires ce qui*
» *peut vous être favorable* «. Le Régent avoit compté que perſonne ne s'oppoſeroit ; & cela ſeroit arrivé, ſi je n'avois pas pris la parole.

Le Conſeil levé, le Régent s'appro-

cha du Chancelier, du Duc de *Saint-Agnan*, de moi, & dit : » *Cherchez*, 1722.
» *Meſſieurs, ce qui peut favoriſer vos* » *prétentions. Votre Alteſſe Royale*, » répondis-je, *ſait ce que le feu Ma-* » *réchal de Villeroi dit ſur les Car-* » *dinaux au feu Roi, qui lui de-* » *mandoit quel rang ils prétendoient.* » *Sire*, dit ce Maréchal, *je n'en ai* » *jamais vu que deux qui étoient nos* » *Maîtres : vous voulez donc, Monſei-* » *gneur*, continuai-je, *que nous regar-* » *dions ceux-ci comme nos Maîtres* «.

Le Régent ſe retira, & l'on convint de ſe trouver chez le Chancelier le Mercredi 11 Février, pour délibérer ſur cette matiere. Les Ducs de *Gramont*, de *S. Agnan*, d'*Antin* & moi, nous eûmes une aſſez longue conférence avec le Chancelier. On examina les regiſtres, le cérémonial, divers Mémoires du Cardinal de Richelieu, du Garde des Sceaux de Marillac, les regiſtres des Lits de Juſtice, du ſacre des Rois, & autres pieces qui pouvoient donner la plus exacte connoiſſance de tout ce qui s'étoit paſſé à l'égard des Cardinaux. Ces dignités, que les Rois procurent à leurs

1722. favoris, ont de grandes prérogatives tant que ceux qui les poſſedent ſont en faveur ; mais ils ne ſont pas ſi conſidérés quand les faveurs finiſſent. Le feu Roi Louis XIV ne voulut jamais admettre aucun Cardinal dans ſes Conſeils, & le Régent avoit déclaré, au commencement de la minorité, qu'il n'en ſouffriroit point. Le Cardinal de *Noailles*, Préſident de celui de Conſcience, & pouvant par cette raiſon prendre place au Conſeil de Régence, n'y ſongea point ; & cependant le Régent ; ſans avoir donné connoiſſance de ſon deſſein, y fit prendre place au Cardinal de *Rohan*. Il n'étoit plus queſtion de le déplacer. Il falloit chercher un moyen de ſauver l'honneur dû aux Pairs de France ; & l'on n'en trouva pas de plus convenable que de ſuivre ce qui avoit été pratiqué par Louis XIII, en plaçant le Cardinal de la *Rochefoucault* au Conſeil au deſſus du Duc de *Leſdiguieres*, Connétable de France, auquel il fut donné un écrit ſigné par deux Secrétaires d'Etat, portant que le Roi avoit accordé aux très-preſſantes inſtances de la Reine ſa mere, que le Cardinal de la *Rochefoucault*

précéderoit le Connétable de *Lesdiguieres* au Conseil, & que cet exemple ne seroit pas suivi. 1722.

Le Chancelier & les cinq Pairs que nous avons nommés ci-dessus allerent chez le Régent, & lui proposerent cet expédient, en ajoutant que, comme l'on prévoyoit que le Cardinal de *Rohan* ne seroit pas le seul, on n'exigeoit pas la clause mise dans le brevet du Connétable. Le Régent trouva notre demande juste, & promit le même brevet. Les Cardinaux n'approuverent pas ce moyen de conciliation, parce qu'ils trouverent dans des Mémoires de M. de *Brienne*, Secrétaire d'Etat, que ce brevet n'avoit pas eu lieu. Le Régent eut diverses conversations sur cela avec le Chancelier, tantôt résolu de tenir parole aux Pairs, & quelquefois retenu par les difficultés du Cardinal *Dubois*. Enfin on convint de se trouver, le 21 Février, chez le Régent, c'est-à-dire, le Chancelier & les cinq mêmes Pairs qui y avoient été quelques jours auparavant, le Maréchal de *Villeroi* n'ayant pu s'y trouver, retenu par la goutte. Le Cardinal de *Rohan* étoit chez le Régent,

& le Cardinal *Dubois* y entra, le
1722. Régent déjà averti que le Chancelier & les Pairs demandoient à lui parler. Le Cardinal Dubois demeura cependant chez Son Alteſſe Royale plus d'une heure après le Cardinal de *Rohan*. Celui-ci, en ſortant, fit un compliment aux Pairs ſur la diſpute. Enfin le Cardinal *Dubois* ſortit après avoir bien déterminé le Régent à ne pas répondre favorablement.

Le Chancelier porta la parole, & ſupplia le Régent de vouloir bien accorder le brevet qu'il avoit promis. Il expliqua toutes les fortes raiſons que l'on avoit de le prétendre, & combattit les raiſons qu'apportoient les Cardinaux pour la faire refuſer. Le Régent ſe défendant de ces inſtances, nous dit : » *Apportez le brevet en* » *original* «. Je répondis que Son Alteſſe Royale pouvoit ſavoir que le Teſtament de Louis XIII en original avoit été trouvé chez les Epiciers, & le Traité d'Oſnabruck chez les Beurrieres ; & que par conſéquent, un brevet moins important ſe trouveroit difficilement : mais qu'il étoit plus naturel que MM. les Cardinaux rappor-

taſſent en original les ordres qui, ſelon eux, avoient détruit le brevet en queſtion. Le Régent dit : » *Il s'agiſſoit* » *d'ailleurs d'un Connétable Pair de* » *France.* Sur cela je pris la parole, & » je dis : *Puiſque Votre Alteſſe* » *Royale paroît perſuadée que la di-* » *gnité de Connétable a été conſidé-* » *rée dans ce que Louis XIII fit* » *pour le Connétable de Leſdiguie-* » *res, j'aurai l'honneur de lui dire* » *que j'ai pris la liberté de faire con-* » *noître au feu Roi, qu'aucun Connés-* » *table de France, aucun Général* » *d'armée, à chercher même dans* » *les ſiecles les plus reculés, n'avoit* » *commandé des armées ſi nombreuſes* » *que moi, durant tant d'années,* » *dans des conjonctures plus diffi-* » *ciles ; & que j'ai eu le bonheur de* » *finir la guerre la plus dangereuſe* » *qu'ait eue la France, en faiſant &* » *ſignant deux traités de paix qui* » *établiſſent le Roi d'Eſpagne ſur* » *ſon trône, & qui vous donnent af-* » *ſurément à vous, Monſeigneur,* » *l'heureuſe préſomption de la cou-* » *ronne de France. De tels ſervices* » *ſont ſûrement au deſſus de la di-*

1722.

» *gnité de Connétable. D'ailleurs,*
1711. » *Monſeigneur, je ſupplie Votre*
» *Alteſſe Royale de vouloir bien ſon-*
» *ger que, dans l'exemple dont il*
» *s'agit, c'eſt un Roi qui déclare*
» *dans ſon brevet, que c'eſt aux preſ-*
» *ſantes inſtances de la Reine ſa*
» *mere, qu'il accorde l'entrée & la*
» *préſéance au Conſeil au Cardinal de*
» *la Rochefoucault ſeul. Nous croyons*
» *bien que Votre Alteſſe Royale ne*
» *s'en tiendra pas à M. le Cardinal*
» *de Rohan, & auſſi l'on n'en exige*
» *point cette clauſe. Ce n'eſt pas une*
» *Reine qui vous prie de mettre ces*
» *Meſſieurs dans le Conſeil, après*
» *avoir été ſoixante-deux ans ſans*
» *y en admettre. Les Pairs de France*
» *vous demandent le plus léger dé-*
» *dommagement que l'on puiſſe ima-*
» *giner. Les refuſer, c'eſt les traiter*
» *bien durement, après les preuves*
» *de zele & de ſoumiſſion qu'ils vous*
» *ont données «.* Toutes ces repréſen-
tations furent inutiles, & le Régent, perſiſtant à ne rien accorder, dit qu'il verroit encore ce qu'il pourroit faire.

Le ſoir, en ſoupant, je reçus une

lettre du Chancelier, qui me prioit de me trouver chez lui le jour d'après à dix heures du matin. Je m'y rendis, & y trouvai les mêmes Pairs. Le Chancelier désiroit assez que nous retournassions tous ensemble chez le Régent. Plusieurs s'opposerent à cet avis, & le Duc de *S. Agnan* s'offrit d'y retourner seul avec le Chancelier. Le Régent leur montra un ordre du Roi, qui enjoignoit aux Pairs de France du Conseil de Régence, de s'y trouver & d'y prendre place après les Cardinaux, disant que c'étoit tout ce qu'il pouvoit faire, & que si les Pairs ne s'en accommodoient pas, ils n'avoient qu'à le jeter au feu. On le pria de le brûler lui-même, & tous les Pairs de France prirent la résolution de ne pas aller au Conseil. Les Maréchaux de *Tallard* & d'*Etrées* en userent de même, aussi bien que les Maréchaux d'*Huxelles*, de *Besons* & de *Montesquiou*, qui n'étoient pas Ducs. Le Régent fut très-piqué de cette résolution, & ce fut la premiere fois, depuis la Régence, que l'on montra quelque union & un peu de fermeté. Le Maréchal de *Villeroi*, 1712.

attendu qu'il ne devoit pas s'éloigner
1722. de la perſonne du Roi, demanda au Régent à être derriere la chaiſe du Roi & hors de place, ce qui lui fut accordé. Cependant le Régent, auquel le Chancelier n'étoit pas agréable, lui ôta les Sceaux; il les donna à M. d'*Armenonville*, & le Chancelier eut ordre de partir ſur le champ pour Freſne, ſa maiſon de campagne. C'étoit un homme reſpectable, de beaucoup d'eſprit, d'une probité reconnue, & des plus dignes de ſa place. Le nouveau Garde des Sceaux n'avoit pas tout-à-fait la même réputation.

Il ſe répandit alors dans le public que je ſerois éloigné, avec pluſieurs autres Pairs, par des Lettres de cachet; je ne le crus pas, & n'imaginai point que n'ayant fait aucune faute, on pût me traiter d'une maniere ſi peu convenable aux ſervices que j'avois rendus à l'Etat.

Arrivée de l'Infante. Le 2 Mars, l'Infante fit ſon entrée; la veille, le Régent alla la voir à Chartres, & le jour de ſon entrée, le Roi l'alla voir au Bourg-la-Reine dans la maiſon d'un Marchand. C'étoit un dégoût pour le Duc & la Ducheſſe du

Maine, Seigneur de ce village, de ne pas le recevoir dans leur château de Sceaux. Mais on ne leur épargnoit pas les dégoûts : & celui-là étoit un des moindres de ceux qu'ils avoient reçus depuis plusieurs années. Le Roi revint attendre l'Infante dans l'appartement qu'on lui avoit préparé au Louvre, & l'alla recevoir à la descente du carrosse. 1721

Je montai à cheval, & comme il s'étoit répandu dans le public quelque bruit de Lettre de cachet pour m'exiler, je reçus, en traversant les rues, beaucoup de marques d'amitié, & du peuple, & des troupes qui étoient en haie depuis l'extrémité du fauxbourg jusqu'au Louvre. Les jours qui suivirent l'entrée, furent des fêtes solennelles : il y eut dans la salle des machines des Tuileries, un bal magnifique par la richesse des habits & par la beauté du spectacle. Quelques jours après, il y eut un feu d'artifice & une illumination d'une grande magnificence dans le parterre des Tuileries.

Le 10 Mars, on fut à l'Hôtel-de-ville, où il y eut encore un très-beau feu d'artifice, & qui fut rempli d'in-

cidens. Il donna matiere à querelle
1722. entre Meſdames de *S**** & de *P****, auſſi diſtinguées l'une & l'autre par leur naiſſance & celle de leurs maris, que par leur beauté, par leurs galanteries, & par leur intrépidité en toute aventure. Les Ducheſſes de *Briſſac* & d'*Olonne*, dont la naiſſance ne répondoit pas à celle de leurs maris, ſe mirent au deſſus des deux premieres, ſans leur faire aucun compliment; & ces deux Dames ne s'abſtinrent que des coups de main en préſence du Roi. Elles apoſtropherent les deux Ducheſſes, leurs maris & le Maréchal de *Villeroi*, parent de la premiere. Celui-ci fit retirer le Roi de ſi bonne heure, que le Prévôt des Marchands, les Echevins & la Ville perdirent une partie de leur étalage.

Il y eut un bal au Palais Royal, &, le 14, un feu d'artifice magnifique dans la place de ce Palais. Le Duc d'Oſſone, Ambaſſadeur d'Eſpagne, termina toutes ces fêtes par un grand repas, un feu d'artifice ſur la riviere, & une illumination la plus magnifique que l'on eût encore vue.

Le Duc d'*Orléans*, après un ſou-

per chez le Marquis de *Broglio*, l'un de ſes favoris, où étoient auſſi Madame de *S**** & *Emélie* fille d'Opéra, fut attaqué d'un rhume très-violent, que l'on crut même dangereux pendant quelques jours : j'allai le voir, & le trouvai mieux qu'on ne diſoit : je pris congé de lui, pour aller paſſer trois ſemaines dans mon château. 1721.

L'Abbé *Fleuri*, Confeſſeur du Roi, s'étoit démis de cette place à cauſe de ſes infirmités & de ſon grand âge. Le Régent y deſtina un Jéſuite. On le propoſa au Cardinal de *Noailles*, qui déclara qu'il ne lui donneroit point ſes pouvoirs, & conſeilla de ne prendre aucun Religieux. L'Evêque de Fréjus fut d'avis d'éviter ſur-tout les Communautés ennemies, qui ſont les Jéſuites & les Peres de l'Oratoire, & propoſa M. *Paulet*, Curé de Paris, & en réputation de grande probité. Mais le Cardinal *Dubois* étoit, à ce qu'on prétendit, engagé au Pere d'*Aubenton*, Confeſſeur du Roi d'Eſpagne ; & le dernier Mars, le Pere *Gaillard*, Jéſuite, mena le Pere de *Linieres*, nommé Confeſſeur, au Cardinal de *Noailles*, incommodé à Conflans, *Le Cardinal de Noailles refuſe des pouvoirs au Confeſſeur du Roi.*

pour lui demander les pouvoirs. Le
1722. Cardinal les refuſa : ainſi il fut réſolu que l'un des Aumôniers du Roi ou l'un de ſes Chapelains le confeſſeroit pour les premieres Pâques, & qu'on chercheroit le moyen d'établir le nouveau Confeſſeur, ſoit par l'autorité du Pape, ſoit en faiſant ſortir le Roi pour quelques jours du dioceſe de Paris.

Le Roi quitte Paris. J'allai coucher, le premier Avril, chez le Premier Préſident, & le jour d'après à Villars, où beaucoup de gens vinrent me voir. J'appris par tout ce qui arrivoit de Paris, que, le 7 Avril, le Régent avoit déclaré que, le 20 Mai, le Roi iroit habiter Verſailles, & qu'il changeroit généralement toutes les diſpoſitions des logemens, faites par le feu Roi. Ce Prince, un an avant ſa mort, m'avoit donné le logement entier de M. le Duc de *Berry*, grace très-diſtinguée, & honneur que le Roi n'avoit encore fait à perſonne. J'écrivis donc au Régent, pour le ſupplier, mais avec la modeſtie convenable, qu'il lui plût me conſerver une grace ſi diſtinguée.

L'affliction fut grande dans tout

Paris, ſur l'éloignement du Roi. Premiérement, l'intérêt de tout ce qui habite cette grande ville étoit fort oppoſé au départ de la Cour. Le principal bien du Parlement, de tous les Gens de robe, & en général, des familles les plus aiſées, conſiſtoit en maiſons. Tout ce qui avoit reçu des rembourſemens, en avoit mis une grande partie à bâtir. Par l'abſence du Roi, ce reſte de bien tomboit de plus de la moitié. En ſecond lieu, les revenus mêmes du Roi diminuoient pour les entrées, de plus de deux millions, & tout ce qu'il y avoit de bons François voyoit avec peine ce changement d'habitation, tant par amour pour leur Roi, que par leur intérêt particulier. Effectivement, ceux qui devoient ſuivre le Roi étoient obligés à des dépenſes conſidérables. Il n'y avoit plus de maiſons dans la ville de Verſailles, ni d'appartemens dans le château, où il y eût aucune ſorte de meubles. Tout le monde étoit établi à Paris, & croyoit l'être pour longtemps : le Régent lui-même, par ſon goût pour Paris, ſembloit ne devoir pas ſonger à le quitter. Tout le portoit 1722.

à y rester ; son amour pour ses tableaux, qui faisoient une occupation
1722. assez vive pour lui, sa loge à l'Opéra, où il ne manquoit pas un seul jour de se trouver, ses commodités pour tous les plaisirs, qui ne pouvoient être les mêmes hors du Palais Royal. Mais on crut que le Cardinal *Dubois* l'avoit déterminé, par des raisons de politique, à quitter Paris. Il fut résolu que le Roi en partiroit le 22 Mai, pour aller habiter Versailles ; dont les appartemens, même ceux du Roi, étoient en quelque désordre par l'éloignement où la Cour en étoit depuis sept ans.

Le Régent fut long-temps à se déterminer sur les logemens ; enfin il les déclara, les porta au Roi, & désira que Sa Majesté en signât l'état. Par ce nouvel ordre, mon logement m'étoit ôté, ainsi qu'à tous les autres Maréchaux de France, excepté au Maréchal de *Tallard*, qui, par son alliance avec la Maison de *Rohan*, eut le crédit de conserver le sien.

Le Public fut étonné, & murmura de me voir privé d'un logement que le feu Roi m'avoit donné par distinction, & obligé d'aller loger au caba-

ret. Je ne m'en plaignis pas cependant, & ne voulus point en parler au Régent, puiſque je n'avois rien fait qui pût lui déplaire; & le Roi m'ayant ordonné de le venir voir ſouvent, je me contentai de lui répondre que rien ne m'empêcheroit d'avoir l'honneur de lui faire ma cour. 1722.

Tous les logemens furent donnés aux Dames de Madame la Ducheſſe d'Orléans, aux Officiers du ſervice du Roi, à ceux du Duc Régent, & les Secrétaires d'Etat rentrerent dans ceux qui avoient été occupés par leurs prédéceſſeurs. Le Cardinal *Dubois* prit ceux qu'avoient eus les Miniſtres de la guerre, & tout ce qui tenoit aux *Rohan* fut bien traité, ſur-tout leur famille.

M. Dodun, Contrôleur-Général.

Depuis long-temps M. de la *Houſſaye*, Contrôleur-Général des Finances, étoit reſſerré dans ſes fonctions. Le *Couturier*, Commis du Régent, faiſoit la plus importante, qui étoit la diſtribution générale de tous les fonds, que ce Prince s'étoit attribuée dans les premiers jours de la régence. Les *Paris*, par le *viſa* & par l'examen de la recette de tous les revenus du

Roi, décidoient de pluſieurs queſ-
1722. tions. *Fagon*, homme d'eſprit, avoit grande part aux réſolutions. La *Houſſaye* s'étoit contenté, depuis pluſieurs mois, de toucher trente mille écus par an des appointemens de ſon emploi, ſans ſe mêler beaucoup de ſa charge, & ne l'avoit pas ſoutenue avec la même dignité que dans les premieres ſemaines. Enfin, quelques indiſpoſitions, pluſieurs dégoûts & une eſpece d'attaque d'apoplexie le déterminerent à demander la permiſſion de ſe retirer. *Fagon*, auquel ſon emploi fut offert, le refuſa, & il fut donné à *Dodun*, Préſident aux Requêtes du Palais, enſuite Intendant des Finances; charges ôtées & rétablies deux ou trois fois depuis la régence. *Fagon* voulut bien en accepter une ſous *Dodun* : il étoit eſtimé homme très-capable, & le refus du Contrôle général, emploi autrefois ſi conſidérable, lui fit honneur. Il déclara qu'il ſerviroit de tout ſon cœur, pourvu qu'il ne fût pas chargé de l'adminiſtration.

Impôts mis par Arrêts du Conſeil, & défenſes au

La Cour avoit rétabli, par un Arrêt du Conſeil, une infinité de nouveaux droits très-onéreux. Les anciennes Ordonnance.

donnances & les Loix du Royaume défendoient qu'aucune impoſition fût faite ſur les peuples autrement que par les Edits enregiſtrés au Parlement. Ainſi les droits & impoſitions qu'établiſſoit cet Arrêt du Conſeil ſur une infinité de choſes, étoient fort à charge, & pluſieurs Parlemens s'y oppoſoient. Celui de Bretagne défendit d'en faire la levée, par un Arrêt qu'il rendit, & qui fut caſſé par un ordre de la Cour. Le Parlement de Paris aſſembla les Chambres, pour délibérer ſur une matiere ſi importante. La premiere réſolution fut de nommer des Commiſſaires afin de l'examiner, & le 7 Mai les Chambres furent aſſemblées. Après d'aſſez longs débats, elles opinerent à des remontrances au Roi. Les Préſidens de *Novion*, d'*Aligre*, de *Lamoignon* & *Portail* n'étoient pas pour les remontrances; mais les jeunes Préſidens, comme *Amelot*, *Pelletier*, de *Maiſons* & *Maupeou*, releverent & ſoutinrent cette opinion. Le Préſident *Chauvelin* fut de l'avis des premiers. Les ſieurs Abbés *Mengui* & *Pucelle*, tous deux gens de beaucoup d'eſprit, firent les plus longs diſcours; le pre-

1722. *Parlement de faire des remontrances.*

mier contre les remontrances ; le se-
1722. cond, pour. Les sentimens & le dis-
cours de celui-ci lui firent honneur ;
aussi l'emporta-t-il de près de trente
voix ; & le Parlement, dans cette oc-
casion, prit le parti le plus honnête,
qui étoit celui des remontrances.

Le Régent, informé des sentimens du Parlement, se concerta avec le Cardinal *Dubois*, le Garde des Sceaux, les Secrétaires d'Etat, le Contrôleur-Général, & il fut résolu d'envoyer une Lettre de cachet au Parlement, pour lui défendre de délibérer sur cette matiere & de faire des remontrances. Le Marquis de la *Vrilliere* porta la Lettre de cachet, & la rendit au Premier Président dans le temps que l'on travailloit aux remontrances. Ceux qui étoient assemblés pour cela, se séparerent, & l'on fut huit jours sans entendre parler de rien.

Préparatifs pour le Sacre. Pendant cet intervalle, le Régent déclara ceux qui devoient représenter au Sacre. Le Maréchal de *Villeroi*, comme Doyen des Maréchaux de France, devoit tenir la place du Connétable, moi celle de Grand-Maître, parce que M. le Duc, revêtu de cette

charge, devoit repréſenter le Duc d'Aquitaine, & le Duc de Bouillon le Grand Chambellan, dont il avoit la charge. Les honneurs furent donnés au Maréchal d'*Etrées* pour la Couronne, au Maréchal d'*Huxelles* pour le Sceptre, au Maréchal de *Teſſé* pour la main de Juſtice. Quatre Cordons bleus furent nommés pour les offrandes, & ce furent les Maréchaux de *Tallard*, de *Beſons*, *Matignon* & *Medavy*. Les quatre Barons pour la Sainte-Ampoule, furent les Marquis d'*Alegre*, d'*Eſtain*, de *Beauveau* & de *Prie*. 1722.

Le 16 Mai, au lieu de s'en tenir à l'Arrêt du Conſeil qui avoit fait les impoſitions, le Régent jugea à propos de ſuivre la regle ordinaire; il envoya une Déclaration au Parlement, ſur laquelle toutes les Chambres aſſemblées opinerent aux remontrances d'une voix preſque unanime, à la réſerve de quatorze, & le jour leur fut donné au 28 Mai. *Les remontrances n'ont aucun effet.*

Le frere du Cardinal *Dubois* vint de la part du Régent dire au Maréchal de *Villeroi*, que l'on vouloit que perſonne ne fût préſent lorſque les

remontrances se feroient ; ce qui étoit
1714. très-opposé à l'usage, qui est de les recevoir publiquement. Si-tôt que le Premier Président eut commencé à les lire, le Régent dit deux fois au Roi à l'oreille ; » *dites : C'est assez* «. Le Roi, ou n'entendit pas, ou ne voulut pas faire taire le Premier Président ; & sur cela le Régent, prenant la parole, dit au Premier Président : » *Vous avez de la peine à lire ;* » *donnez les remontrances* «. Le Garde des Sceaux les prit, & l'on donna jour au Parlement pour en venir recevoir la réponse, qui fut ; *Le Roi veut être obéi ;* & peu de jours après, la Déclaration fut enregistrée en ces termes : » *Que le Roi seroit en tout temps &* » *en toute occasion supplié de faire* » *cesser lesdites impositions, & qu'il* » *n'en seroit mis aucune qui pût al-* » *térer les priviléges des Bourgeois* » *de Paris* «.

Peu de jours après, le Régent m'apprit des nouvelles qu'il avoit reçues de Marseille, où il avoit reparu quelques étincelles de la contagion, ce qui obligea une seconde fois à resserrer cette malheureuse ville & son territoire. On

y renvoya le Bailli de *Langeron* pour y commander, & on lui donna une Patente de Lieutenant-Général. 1722.

Je me rendis dans mon château de Villars, où j'eus toujours très-grande compagnie. Je comptois y faire un plus long séjour, lorsque j'appris par un courrier de la Marquise de *Château-Renault*, que le Duc de *Noailles* son frere étoit exilé dans ses terres, à plus de cent cinquante lieues de Paris. Cette nouvelle me fit partir de Villars pour venir offrir mes services à ce Duc, & voir ce que l'on pourroit faire pour obtenir un exil moins dur que celui qui lui étoit prescrit. L'ordre lui avoit été porté par un Gentilhomme ordinaire du Roi, qui ne lui laissa pas vingt-quatre heures pour se préparer à partir, & qui l'accompagna jusqu'à dix lieues de Paris. Le Marquis de *Canillac* eut ordre en même temps de s'éloigner à cinquante lieues de Paris. *Exils.*

Ces deux hommes avoient toujours été les favoris du Régent. M. de *Canillac* avoit travaillé avec le feu Président de *Maisons*, à ménager pour ce Prince l'esprit du Parlement; & M. de

1722. *Noailles*, de concert avec le Chancelier d'*Agueſſeau*, avoit réglé, après la mort du Préſident de *Maiſons*, arrivée huit jours avant celle du Roi, tout ce qui regardoit les changemens & la nouvelle diſpoſition des Conſeils; & perſonne aſſurément, excepté le Duc de *Saint-Simon*, n'étoit entré plus intimément dans la confidence du Duc d'Orléans, long-temps même avant la Régence.

Lorſque ce Prince vint rendre compte au Roi de l'exil du Duc de *Noailles*, il lui dit que ce Duc entroit dans des cabales contraires à ſon autorité, & qu'il fortifioit le Cardinal de *Noailles*, ſon oncle, dans le refus qu'il faiſoit des pouvoirs néceſſaires au Confeſſeur que Sa Majeſté s'étoit choiſi. En effet, on fut obligé, pour lui en obtenir, d'avoir recours à l'Evêque de Chartres. Comme il étoit très-dévoué aux Jéſuites, il ne ſe fit pas ſolliciter pour accorder ce qu'on lui demandoit pour le Pere de *Linieres*; & en conſéquence, le Roi ſe confeſſa & communia à Saint-Cyr qui eſt de l'Evêché de Chartres.

A cette occaſion, les Moliniſtes &

les Janſéniſtes, dont l'averſion mutuelle étoit au plus haut point depuis long-temps & diviſoit l'Egliſe de France, prirent parti. Les derniers ſoutenoient la confeſſion nulle, & par conſéquent ſacrilége, auſſi bien que la communion, ſi le Confeſſeur n'avoit pas les pouvoirs de l'Evêque Diocéſain ; & les Moliniſtes étoient formellement oppoſés à cette opinion. 1722.

J'arrivai à Paris, & je trouvai que toute la famille du Duc de *Noailles*, la plus nombreuſe du Royaume, puiſque, par le mariage de ſes ſœurs, il étoit beau-frere des Ducs de *Grammont*, du Maréchal d'*Etrées*, du Duc d'*Antin*, des Marquis de la *Valliere* & de *Château-Renault*, couſin-germain du Duc de *Chaulnes* & de *Beringhen*; je trouvai, dis-je, que le Cardinal de *Noailles* & tous ceux de cette Maiſon étoient convenus de ne point agir. Je les preſſai de le faire ; je m'offris même à porter la parole pour demander un ſéjour moins affreux que le château de *Penieres*, que le Duc de Noailles avoit trouvé tombé, & dans lequel il ne pouvoit avoir pain, vin, ni viande, qu'en les

faisant apporter d'Aurillac, petite ville
1722. à cinq grandes lieues de ce château ruiné. Mais la fausse prudence, sagesse ou timidité, portées au plus haut point dans ces derniers temps, déterminerent au parti du silence.

Dans ce temps-là, il arriva une chose au Parlement, qui fit beaucoup d'honneur au Premier Président, que l'on croyoit abattu plus par les infirmités que par l'âge. Un nommé *Rancereau*, Conseiller au Parlement de Bretagne, fut obligé de quitter Rennes, pour avoir été convaincu d'avoir révélé les délibérations de la Compagnie, & d'en avoir mandé les détails au Garde des Sceaux d'Argenson: mais au même temps, on le récompensa d'une charge de Maître des Requêtes. Il voulut être reçu au Parlement; & après avoir été refusé, il obtint enfin du Régent un ordre précis, sur lequel le Premier Président le reçut, en lui expliquant à lui-même très-naturellement & fort haut les raisons que la Cour avoit eues de le refuser.

Egards marqués au Maréchal par le Je parus à Versailles. Le Roi me reçut avec beaucoup de marques d'a-

mitié. Toute la Maiſon du Roi, les Gardes du Corps, les Huiſſiers, & tous les domeſtiques du Roi me donnerent toutes ſortes de démonſtrations de la joie qu'ils avoient de me voir. Je n'y couchai qu'une nuit, & je réſolus un voyage en Normandie, bien déterminé à ne pas donner la plus légere jalouſie à ceux qui ne me vouloient pas à la Cour. 1722. *Roi & d'autres.*

J'en partis le 10 Juillet, après avoir joué le matin au quadrille avec le Roi, & allai viſiter en Normandie une de mes terres, que l'on appelle Galleville. Je vis, en paſſant, la maiſon de l'Abbé *Bignon* à Meulan, Roſni & Gaillon. Le Duc de *Luxembourg*, Gouverneur de Normandie, m'attendoit à Rouen. Pendant les quatre jours que j'y reſtai, je reçus de tout ce qu'il y a de gens plus conſidérables dans le Parlement, & en général de tout le peuple les marques les plus vives de conſidération qu'ils purent imaginer, & par des harangues, & par des fêtes continuelles. Je revins de ma terre par la Mailleraye, belle maiſon du Duc d'*Harcourt*, & je vis à mon retour le Chancelier de Pont-Chartrain dans

son château, où je le trouvai dans une
1722. santé parfaite, quoiqu'il eût plus de quatre-vingts ans. Arrivé à Verſailles le 27 Juillet, le Roi me marqua plus de bonté encore : il dit tout haut à ſon ſouper, qu'il avoit compté le jour de mon départ, & marqua en effet le jour & le quantieme du mois que j'étois parti. A ſon petit coucher, on parla de l'arrivée de la flotte Turque devant Malte, & le Roi parla avec une connoiſſance très-exacte des dernieres guerres des Turcs en Hongrie, du ſiége de Corfou, de celui de Belle-grade, & de toutes les fautes qu'ils avoient faites dans ces dernieres campagnes.

Je jouai avec le Roi les deux jours que je paſſai à Verſailles; &, quelque bons traitemens que je reçuſſe de Sa Majeſté, je continuai dans la réſolution où j'étois, de n'aller lui faire ma cour que tous les quinze jours.

Chagrins du Maréchal de Villeroi. Il arriva alors une aventure très-fâcheuſe dans la famille du Maréchal de *Villeroi*. Il ſe crut obligé d'éloigner la Ducheſſe de *Retz*, ſa petite-fille, pour une conduite trop libre; & le Marquis d'*Alincourt*, ſon petit-fils,

pour des aventures de jeuneſſe qui avoient fait beaucoup de bruit. On envoya le Marquis de *Rambures*, Colonel de Navarre, à la Baſtille; & le Marquis d'*Alincourt* à Joigni. 1722.

Le Maréchal de *Villeroi* eut dans cette occaſion un malheur très-ordinaire à la Cour, qui veut toujours déſapprouver : c'eſt d'être accuſé d'avoir voulu empêcher une juſte punition, parce qu'elle regardoit ſon petit-fils; & blâmé enſuite de ne s'être pas oppoſé à l'éclat. Mais ſon plus grand malheur fut une converſation trop vive qu'il eut avec le Cardinal *Dubois*, & que la diſgrace ſuivit bientôt. Ils étoient convenus d'une conférence enſemble en préſence du Cardinal de *Biſſy*, pour ſe réunir, & pour faire ceſſer l'éloignement qui paroiſſoit entre eux. Cet entretien eut un ſuccès tout contraire, & ils ſe ſéparèrent plus mal que jamais. Le Maréchal de *Villeroi* m'en parla très-ſuccinctement à mon retour de Normandie, pendant que nous ſuivions le Roi à ſa promenade, dans une roulette pouſſée par les Porteurs du Roi, dans laquelle nous étions ſeuls.

1722. Ceux qui vouloient me nuire, publierent que j'avois animé le Maréchal de *Villeroi*, en quoi ils connoiſſoient bien mal ma façon de penſer, qui avoit toujours été de ne rien oublier pour engager le Maréchal de *Villeroi* à éviter le malheur d'être éloigné de la perſonne du Roi. Cette diſgrace lui arriva le Lundi 10 Août. On commanda dès la veille quarante Mouſquetaires: *Artagnan*, leur Capitaine-Lieutenant, eut ordre de ſe trouver chez le Régent après le lever du Roi. Le Régent dit à Sa Majeſté qu'il la vouloit entretenir, & paſſa dans ſon cabinet. Le Maréchal de *Villeroi* ſuivit: il prétendoit que ſa charge de Gouverneur du Roi l'obligeoit à ne le laiſſer jamais ſeul avec perſonne. Cette ſcene fut contée diverſement.

Le Régent dit qu'il avoit prié le Maréchal de s'éloigner, & que l'ayant refuſé, il avoit dit que le reſpect l'empêchoit de s'expliquer ſur cela en préſence du Roi. Le Maréchal de *Villeroi* dit que le Régent avoit parlé au Roi ſur l'état des Finances, & qu'il l'avoit aſſuré qu'à ſa majorité elles ſeroient rétablies; que lui Maréchal étoit

entré dans la converſation, en louant le Régent de ſon travail & de ſes ſoins. 1722.

Quoi qu'il en ſoit, le Maréchal s'étant rendu chez le Régent ſur les trois heures après midi, ſans s'appercevoir de douze Bas-Officiers des Mouſquetaires qui étoient dans la ſalle des Gardes du Corps du Roi, & qui le ſuivirent dans le temps qu'il deſcendoit, il entra dans l'appartement du Régent. Les portes furent fermées dans l'inſtant, & la *Farre*, Capitaine des Gardes du Régent, l'arrêta. Le Maréchal demanda à parler au Régent; ce qui lui fut refuſé. Sur cela il dit tout haut, que le Roi ne ſavoit rien de ce qui ſe paſſoit, & demanda s'il ne lui ſeroit pas permis de le voir. On le fit entrer dans la chaiſe de M. le *Blanc*, Miniſtre de la guerre, ſortir par le jardin, & deſcendre par le degré de l'Orangerie. *Artagnan* & deux Officiers des Mouſquetaires ſe mirent dans un carroſſe du Régent avec le Maréchal, & trouverent au haut de l'avenue de Verſailles les quarante Mouſquetaires qui le conduiſirent à Villeroi, où beaucoup de gens allerent le voir.

1721. J'allai à Verſailles le jour d'après que le Maréchal de *Villeroi* eut été arrêté, & prenant congé du Roi pour aller paſſer ſix ſemaines dans mon château. Le Roi, qui me marquoit beaucoup d'amitié, me dit de demeurer à Verſailles. Mais il ne convenoit pas que je fiſſe ma cour réguliérement; & au haſard de déplaire à Sa Majeſté, je la ſuppliai de trouver bon que je m'en allaſſe à Paris.

L'Evêque de Fréjus quitte la Cour & y revient.

Quatre jours après, l'Evêque de Fréjus quitta la Cour à trois heures après minuit: il ne prit congé du Roi ni du Régent, en cachant avec le plus grand ſoin ſon départ & ſa retraite. Le Régent déſapprouva fort cette conduite, & en parut agité. On envoya le *Pelletier Desforts* chez M. de *Baſville*, où l'on crut que l'Evêque de Fréjus s'étoit retiré, & l'on fit partir pluſieurs perſonnes pour le chercher & le faire revenir. *Desforts* le trouva à Courſon: il vint auſſi-tôt en avertir le Régent. Le Roi écrivit de ſa main à l'Evêque, pour l'obliger à retourner auprès de ſa perſonne, & il y revint le troiſieme jour. Son départ & ſon retour furent blâmés par tous ceux qui

ne ſavoient pas qu'il avoit déclaré que, quoiqu'il ne fût pas bien avec le Maréchal de *Villeroi*, il prendroit cependant le parti de ſe retirer, ſi on éloignoit du Roi ce Maréchal. Dès que l'événement fut arrivé, il ſe crut obligé à tenir ſon engagement, à faire voir par ſa retraite qu'il n'avoit aucune part aux réſolutions priſes contre le Maréchal, & qu'il n'en avoit pas même eu de connoiſſance. Le Courtiſan, qui veut toujours donner de finiſtres interprétations, n'en demeura pas perſuadé : mais l'Evêque, rappelé par le Roi & par le Régent, ne pouvoit ſe diſpenſer de ſuivre ſon premier devoir, qui l'attachoit à la perſonne du Roi. 1722.

Le Cardinal Dubois fait premier Miniſtre.

Le 22 Août, le Cardinal *Dubois* fut déclaré premier Miniſtre : il en prêta le ſerment au Roi le même jour. Le Maréchal de *Villeroi* ne m'avoit parlé que confuſément de la converſation qu'il avoit eue avec le Cardinal *Dubois*, en préſence du Cardinal de *Biſſy*. Mais étant allé à Villeroi, le Maréchal s'en ouvrit davantage à moi, ſans néanmoins m'en rendre un compte exact. J'eus lieu de croire que le deſ-

1722. ſein qu'avoit formé le Cardinal *Dubois*, de devenir premier Miniſtre, avoit été le ſujet de la converſation. Le Maréchal me dit même : » *On* » *vouloit m'obliger de propoſer au* » *Roi, & le nouveau Miniſtre, & l'or-* » *dre du Conſeil ; je répondis que je* » *conſentirois à être de ce Conſeil* » *avec un brevet de non préjudice ;* » *mais que pour un premier Miniſ-* » *tre, je ne le croyois pas convena-* » *ble, & que je ne le propoſerois* » *pas* «. Il étoit donc certain que l'emploi de premier Miniſtre avoit été propoſé. Mes amis me manderent à ma campagne, qu'il étoit ſurprenant que je ne vinſſe pas faire mon compliment au premier Miniſtre. On avoit même répandu que je ne le verrois ni ne lui écrirois ; mais je n'aurois pas été raiſonnable, n'ayant aucun ſujet particulier de me plaindre du Cardinal *Dubois*, de ne pas aller lui rendre, en qualité de premier Miniſtre déclaré, ce que tout le monde lui devoit, ſur-tout les Princes du Sang ayant été les premiers à lui rendre ce devoir.

J'allai donc à Verſailles, & com-

mençai par la visite du Cardinal, qui avoit un rhumatisme très-violent. On le frottoit dans le temps que j'arrivai, ce qui l'empêcha de me recevoir sur le champ. J'allai chez l'Evêque de Fréjus, où l'on vint m'avertir que le Cardinal *Dubois* m'attendoit. J'en reçus toutes les honnêtetés possibles, & le nouveau Ministre me dit qu'il auroit l'honneur de m'aller remercier. Je lui répondis que de toutes les prérogatives de sa place, celle qu'il ignoroit peut-être le plus, étoit de ne rendre aucune visite, & qu'ainsi j'espérois bien qu'il ne songeroit pas à me faire cet honneur. Le Cardinal me dit que quand il n'en devroit pas à d'autres, ce ne seroit pas une raison pour l'en dispenser à mon égard. 1722.

Bonne réception qu'il fait au Maréchal.

La visite se passa avec une grande politesse de part & d'autre. Le Cardinal me dit que le Régent le pressoit depuis plus d'un an de consentir qu'il fût déclaré Premier Ministre, mais qu'il s'en étoit toujours défendu. Il m'exhorta de demeurer à Versailles; je m'en excusai, & retournai dans mon château. Le Roi me fit jouer à l'ombre avec lui toutes les fois qu'il y eut

jeu, & m'ordonna de venir voir le
1722. siége d'un petit fort que l'on avoit élevé au haut de l'avenue qui va à Meudon. Je ne me preſſai point de revenir; mais le Roi ordonna pluſieurs fois au Marquis de *Villars*, mon fils, de m'y engager. Enfin, je me rendis à Verſailles le 27 Septembre. Le Roi me parla ſouvent de ſon fort, & me mena à toutes les attaques; & comme Sa Majeſté jouoit deux repriſes de berlan par jour, Elle m'en mettoit toujours.

Le Cardinal, premier Miniſtre, me pria à dîner, & me combla de tant d'honnêtetés, que le bruit ſe répandit parmi les Courtiſans, qu'on vouloit me donner une part conſidérable dans le Gouvernement. Mais comme j'étois bien réſolu de n'y pas entrer, quand même on m'en preſſeroit, je retournai à Paris pour ne me rendre à la Cour qu'après le Sacre, & ſeulement pour m'y montrer une fois tous les quinze jours; ma ſeule inquiétude étoit que le jeune Roi, qui me marquoit de grandes bontés, ne prît mal mon éloignement de la Cour: mais c'eſt ſur quoi je ne pouvois lui expli-

quer mes raiſons. Ainſi il n'y avoit d'autre parti à prendre pour moi, que de m'expoſer à l'impreſſion que cela pouvoit faire dans l'eſprit d'un jeune Prince, qui ſeroit peut-être piqué de voir négliger en apparence les bontés qu'il vouloit bien faire paroître. 1722.

Pendant les premiers jours d'Octobre, on publia pluſieurs Arrêts de Finance, tous fort à la charge du Peuple. On fit enregiſtrer par la Chambre des Vacations, une Déclaration qui fixoit les impoſitions du contrôle des Actes des Notaires; & il ſe préſenta des partiſans qui en offrirent juſqu'à onze millions par an; augmentation de revenus pour le Roi bien ſurprenante, outre tout ce qu'on tiroit d'ailleurs du Royaume. Il y eut encore dans le même temps deux Arrêts pour examiner les taxes de la Chambre de Juſtice, & pour les domaines. *Edits burſaux.*

Le Cardinal de *Biſſy*, qui étoit fort avant dans la confiance du Cardinal *Dubois*, vint me voir le 10 Octobre. Il m'aſſura fort de l'eſtime du premier Miniſtre, & du déſir très-ſincere qu'il avoit de me donner une *Avances que lui fait le premier Miniſtre.*

part considérable dans l'administration
1722. des affaires ; il ajouta, que le Cardinal *Dubois* vouloit le bien de l'Etat, & que la plus grande marque qu'il en pouvoit donner, & la plus glorieuse pour lui, étoit de partager le maniement des affaires avec moi. Je répondis avec les sentimens convenables à ceux que me déclaroit le premier Ministre. » *S'il veut employer à faire* » *le bien le pouvoir qu'il en a, il* » *aura pour lui tous les honnêtes* » *gens du Royaume ; il ne faut que* » *la volonté & le pouvoir ; je crois* » *l'une dans le cœur de M. le Car-* » *dinal : mais cette premiere qua-* » *lité, toute grande qu'elle est, de-* » *vient inutile, si la seconde lui man-* » *que. Je vois le Peuple*, ajoutai-je, » *chargé depuis deux mois de nou-* » *veaux impôts & très-onéreux. Tels* » *sont le rétablissement des charges,* » *& le tarif des Actes des Notaires.* » *Je me serois opposé à toutes les* » *impositions, si j'eusse été dans le* » *Conseil ; il est inutile de m'y met-* » *tre, puisque je ne consentirai ja-* » *mais d'y entrer aux dépens de ma* » *gloire, qui ne me permettra jamais*

» *de consentir aux vexations & aux* » *dissipations. Je vous prie donc de* » *bien remercier M. le Cardinal Du-* » *bois, & de le prier d'attendre, pour* » *me donner ces grandes marques de* » *confiance, que je sois assuré d'être* » *en état de joindre le pouvoir à la* » *bonne volonté* «. 1722.

Quelques jours après, étant au Palais Royal, le Cardinal *Dubois* me tint des discours à peu près pareils à ceux que m'avoit tenus le Cardinal de *Bissy*. Il me dit même qu'il y avoit eu des gens très-mal intentionnés contre moi, & qui vouloient le faire parler; mais qu'on lui auroit plutôt coupé la langue, que de lui faire proférer une parole opposée à la haute estime qu'il avoit pour mon mérite, & à la confiance que l'on devoit prendre en ma probité.

Le Roi partit de Versailles le 16 Octobre; je le trouvai, comme il entroit aux Tuileries entouré d'une grande foule. Il me dit: » *M. le Ma-* » *réchal, j'ai un présent pour vous* » *dans ma poche, qui est mon por-* » *trait* «; & dès qu'il fut entré dans son cabinet, il me donna une de ces *Sacre du Roi*

petites pierres de compoſition qu'il
1722. faiſoit & où étoit ſon portrait.

Je partis le 17 de Paris, & dînai le 18 à Villers-Cotterets avec le Cardinal *Dubois*, qui me renouvela pluſieurs aſſurances d'eſtime & d'amitié, me priant de venir voir la fête que Son Alteſſe Royale préparoit pour le Roi; & qu'il me donneroit plûtôt ſon appartement, ſi je n'étois pas bien logé. Je répondis à toutes ces honnêtetés comme on le doit à un Premier Miniſtre, dont la ſageſſe veut qu'on recherche les bonnes graces, ſans d'ailleurs entrer dans aucun engagement.

Tout étoit préparé pour le Sacre à Reims avec la plus grande magnificence, & le Cardinal, premier Miniſtre, n'avoit rien oublié pour la ſolennité de cette cérémonie, la plus auguſte de l'Univers. Elle ſe fit le 25 Octobre; j'y repréſentai le Connétable, dont les fonctions ſont les plus belles & les plus nobles, & j'eus la ſatisfaction d'entendre qu'une grande partie de la Cour, toutes les Troupes & le Peuple me ſouhaitoient la réalité de la place que je rempliſſois ce jour-là.

De ſon côté, le jeune Roi me marquoit toujours beaucoup de bonté; & comme, le jour du Sacre, il étoit queſtion, à ſon petit coucher, des cérémonies de la journée, je lui dis, en peu de paroles, ce que j'avois fait connoître au feu Roi ſur les juſtes raiſons que j'avois eues de prétendre à l'épée de Connétable. Il m'écouta avec beaucoup d'attention; & quand il fut dans ſon lit, il me dit: Bon ſoir, M. le Connétable. Le Cardinal *Dubois* me pria deux fois à manger chez lui, & me raconta qu'il avoit dit au Roi que l'épée de Connétable ne pouvoit être en de meilleures mains que les miennes. Je le remerciai de ſa politeſſe, ne me flattant pas qu'elle pût dans le moment préſent avoir d'autres ſuites. 1722.

La Ducheſſe de *Lorraine* s'étoit rendue à Reims avec trois Princes & deux Princeſſes très-bien faites & de figure aimable. Le Prince de Portugal y étoit, de même que pluſieurs Princes & Seigneurs de l'Empire qui vinrent dîner chez moi.

Le 26, le Roi alla à cheval à Saint-Remi; les Maréchaux de France, auſſi à cheval, marchoient immédiatement

devant le Roi. Le 27, il fit Chevaliers de l'Ordre M. le Duc de *Chartres* & M. le Comte de *Charolois*. Les Chevaliers ſe trouverent à cette cérémonie en habits de l'Ordre; mais le nombre en étoit médiocre, on n'en compta que dix. Le Roi alla voir les troupes le 28, & le 29 il toucha près de deux mille cinq cents malades des écrouelles. Le 30, il alla coucher à Fîmes, & le 31 à Soiſſons: il y reſta le jour de la Touſſaints, & ſe rendit le 2 Novembre à Villers-Cotterets.

1721.

Fête de Villers-Cotterets.

Son Alteſſe Royale m'ayant prié de voir les fêtes qui étoient préparées, je m'y rendis le même jour que le Roi, & trouvai qu'on m'avoit deſtiné un logement de trois chambres pour moi ſeul ſous l'appartement du Roi, pendant que les principaux étoient logés deux à deux. Le Cardinal, premier Miniſtre, me renouvela dans cette occaſion beaucoup de marques d'eſtime & de confiance. La fête fut d'une magnificence ſans égale; mais en la louant, je ne pus m'empêcher de dire à Son Alteſſe Royale & au premier Miniſtre, que c'étoit dépenſer prodigieuſement, pour donner une très-

très-mauvaise leçon au jeune Roi, auquel on devoit craindre d'inspirer le goût du luxe, en l'excitant par des exemples. 1722.

Et de Chantilly.

J'avois déjà prié M. le Duc de m'excuser si je n'allois pas à Chantilly; mais ce Prince m'en pressa si fortement, que je ne pus le refuser. Il changea même les logemens, pour m'en donner un des plus beaux & des plus près de l'appartement du Roi. Les magnificences à Chantilly furent excessives : je me dispenserai d'en faire ici le détail, parce qu'on les trouvera bien décrites ailleurs; je me contenterai de dire qu'il n'y en a jamais eu de si somptueuses. La veille du départ de Chantilly, pendant que je jouois dans la chambre de la Duchesse avec le Duc d'*Antin*, *Imbert*, premier Valet de chambre de Son Altesse Royale, vint me demander, de la part du Cardinal *Dubois*, où il pourroit m'entretenir. Nous eûmes une assez longue conversation ensemble, dans laquelle le Ministre me donna de nouvelles assurances de l'envie qu'il avoit d'établir une solide intelligence avec moi.

Le Roi partit de Chantilly le 9, &

séjourna le 10 à Paris ; le soir il joua
1723. un piquet avec moi jusqu'à son coucher. La même chose arriva le jour d'après, & en jouant, le Roi me pressa d'aller à Versailles ; mais je suppliai Sa Majesté de vouloir bien m'en dispenser. Le jour suivant, le Roi reçut des harangues de toutes les Cours Souveraines, de l'Université & de l'Académie Françoise, dont je me trouvai être le Chancelier ce mois-là. Cette circonstance me donna occasion de dire au Roi ; » *Me voilà donc, en quinze* » *jours, Connétable de France & Chancelier de l'Académie. Il est* » *fâcheux que la derniere charge soit* » *la plus solide* «.

Le Roi partit le 10 pour Versailles, où je n'allois que tous les quinze jours, n'y ayant point de logement. Le Cardinal *Dubois* voulut m'entretenir, tant sur des matieres qui regardoient la guerre, que sur quelques négociations, me marquant toujours un grand désir d'être en parfaite intelligence avec moi. Le premier Ministre ordonna à tous les Secrétaires d'Etat de venir lui rendre compte de leurs départemens, & leur marqua les jours

& les heures auxquels il leur donneroit audience, auſſi bien qu'au Contrôleur-Général. Il fut reçu à l'Académie, & harangué par le ſieur de Fontenelle. 1722.

Madame, mere du Régent, mourut le 8 Décembre avec beaucoup de fermeté. Cette Princeſſe avoit de très-bonnes & de très-grandes qualités : elle étoit attentive à marquer une flatteuſe diſtinction aux perſonnes qu'elle eſtimoit en mériter par leur naiſſance, par les dignités, ou par le mérite perſonnel ; & cette diſtinction, toujours reſpectable, l'étoit encore plus dans des temps où tout étoit confondu.

Réglement du Maréchal ſur les querelles & le jeu.

En qualité de Doyen du tribunal des Maréchaux de France, j'employai la plus grande ſévérité à punir les querelles. Je fis condamner à quinze ans de priſon un Gentilhomme de Montreuil qui avoit donné des coups de bâton à un autre ; & parce que les jeux de Paris donnoient occaſion à une infinité de querelles, je demandai & j'obtins du Régent qu'ils ſeroient défendus même dans les Maiſons Royales à Paris, où il y en avoit trois qui

rendoient plus de cinquante mille écus
1724. par an. Un pareil Réglement m'attira l'indignation de ceux qui avoient ces jeux ; mais le bien public étoit avant tout dans mon cœur. Les défenſes furent faites le 30 Décembre.

1723. *Diſpute de cérémonial.* Il arriva alors entre Mademoiſelle de *Charolois* & la Ducheſſe d'*Humieres* une très-vive diſpute à l'enterrement de Madame à Saint-Denis. Cette Princeſſe, pour ſe venger, s'attaqua au corps des Ducs : elle réveilla la vivacité de Madame la Ducheſſe ſa mere, & celle de M. le Duc ſon frere, qui mena M. le Duc de *Chartres* & M. le Prince de *Conti* chez M. le Régent, pour parler tous enſemble contre les Ducs, & pour engager le Roi à quelque réſolution fâcheuſe. La Nobleſſe d'ailleurs, irritée ſans aucune raiſon & contre ſes propres intérêts, vouloit profiter de cette occaſion pour faire perdre aux Ducs quelques-unes de leurs prérogatives. Accompagné de M. le Maréchal de *Berwick*, je parlai à M. le Duc d'Orléans, & lui dis que tous les Ducs étoient bien réſolus à marquer toujours un très-grand reſpect à MM. les Prin-

ces du Sang; mais que, s'ils attaquoient quelques-unes de leurs prérogatives, dont Son Alteſſe Royale étoit mieux informée que perſonne, c'étoit aller contre ſon intérêt à elle-même; que, par exemple, les Ducs n'avoient qu'un tabouret chez Elle, & que, ſi les Princes du Sang ne donnoient plus le fauteuil, ils s'égaloient par-là aux fils de France. 1723.

Son Alteſſe Royale entendit fort bien ces raiſons; & comme Elle étoit d'ailleurs informée des uſages, Elle dit qu'Elle n'y changeroit rien; mais que, ſi la Ducheſſe d'*Humieres* avoit manqué à Mademoiſelle de Charolois, il étoit très-juſte qu'elle lui en fît des excuſes. Je répondis que j'y conſentois, rien n'étant plus raiſonnable. Ainſi les excuſes furent faites, & l'on n'innova rien contre les Pairs.

Maniere d'inſtruire le Roi.

Le Cardinal *Dubois*, au retour du Sacre, avoit pris l'habitude d'entrer avec le Régent à la fin de l'étude que le Roi faiſoit le matin, & en préſence de M. le Duc, du Duc de *Charoſt*, & de l'Evêque de *Fréjus*, il apportoit un Mémoire, dont la lecture n'étoit que d'un peu plus d'un quart-

d'heure. Ces Mémoires contenoient
1723. de courtes instructions, pour commencer à informer le Roi de plusieurs détails sur la guerre, sur les négociations & sur les finances. Dès le commencement de l'année, le Régent, après l'étude du soir, entroit seul. Tout se retiroit, & il rendoit un autre compte au Roi sans témoins.

Considérations que lui marque le premier Ministre.

Comme le temps de la majorité approchoit, les intrigues furent vives. Retenu par un rhume, j'évitai d'aller à la Cour, ne voulant pas qu'on pût me croire aucune intention sur les changemens qui pouvoient arriver à la majorité. Cependant le plaisir que je pouvois faire aux Provençaux qui s'étoient distingués en servant utilement leur pays pendant la peste, me porta à me rendre à Versailles pour une conférence qui devoit se tenir au sujet des graces que le Roi vouloit leur faire. J'y allai donc le 36 Janvier, & j'eus le même jour une très-longue conversation avec le premier Ministre, qui me confioit plusieurs résolutions prises tant pour les affaires étrangeres, que pour celles qui regardoient l'intérieur du Royaume. Il fut

queſtion, dans cette converſation, des graces qu'on pouvoit faire aux Provençaux, de celles que demandoient les Courtiſans, & du choix tant des Maréchaux de France que des Chevaliers de l'Ordre, & des Ducs que l'on devoit faire. 1723.

Je dis ma penſée au Miniſtre ſur toutes ces diverſes prétentions, & le Cardinal me répondit : » *Je me trouve* » *très-heureux de penſer comme vous ;* » *& ſi cela étoit autrement, la pre-* » *miere choſe que je ferois, ſeroit d'al-* » *ler m'enfermer une heure pour exa-* » *miner le tort que je pourrois avoir* » *de me trouver des ſentimens oppo-* » *ſés aux vôtres* «. Enfin, dans cette converſation comme dans pluſieurs autres, le premier Miniſtre n'oublia rien pour me donner les témoignages d'une grande confiance & de la plus ſinguliere conſidération.

La continuation de mon rhume & le temps fâcheux m'obligerent à ne coucher qu'une nuit à Verſailles ; je ne me trouvai point à la proceſſion des Chevaliers de l'Ordre, qui ſe fait le jour de la Chandeleur. Le Roi me parla avec beaucoup de bonté, & me

dit que j'avois été bien long-temps
1723. sans venir à Verſailles.

Petite maladie du Roi qui alarme.

Le 7 Février, ce Prince eut une grande foibleſſe à la fin de la Meſſe, & même il perdit connoiſſance pendant une minute. L'Evêque de Fréjus lui ayant donné de l'eau des Carmes, il revint de ſa foibleſſe, dont la cauſe étoit d'avoir trop mangé. Toutes les raiſons vouloient qu'on lui donnât un lavement : il ne le voulut pas prendre. Sa ſanté parut bonne, & quoiqu'il fît un froid très-violent, il voulut s'aller promener ſur les toits du château. La nuit du Lundi, il eut la fievre, qui ſe fortifia le ſoir, de maniere que l'on envoya pluſieurs courriers à M. le Duc d'Orléans qui étoit venu paſſer les jours gras à Paris. Il étoit au bal quand les courriers arriverent ; M. le *Blanc* l'en fit ſortir ſur les ſix heures du matin, & deux heures après, Son Alteſſe Royale partit pour Verſailles.

Le Roi eut la fievre tout le Mardi. On le ſaigna ; un lavement qu'il prit fit un grand effet. La nuit du Mardi au Mercredi ſe paſſa très-bien, & une légere purgation qu'il prit, acheva de le guérir ; en ſorte que je le trouvai

le Mercredi des Cendres en très-parfaite ſanté & très-gai dans ſon lit. La nuit du Mercredi au Jeudi fut encore meilleure, & le matin le Roi s'amuſoit dans ſon lit à vendre une petite boutique de bijoux, & me fit acheter aſſez cher quelques bagatelles; il me donna ſur le marché un petit berceau pour ma belle-fille qui étoit prête à accoucher. 1723.

Cette petite indiſpoſition du Roi, qui arriva après un aſſez long évanouiſſement, donna de très-vives inquiétudes : elle venoit d'indigeſtion. Cependant le voyage que le Roi devoit faire à Paris, fut différé du Lundi au Samedi 20. Le Roi joua au piquet avec moi le Jeudi, & me donna rendez-vous le Samedi à cinq heures du ſoir, à ſon arrivée à Paris, pour continuer ſa partie; & tout le temps que la Cour fut à Paris, le Roi joua deux ou trois fois par jour au piquet ou au trictrac avec moi.

Le Roi déclaré majeur.

Le Lundi 22, le Roi alla tenir ſon Lit de Juſtice au Parlement, les ſéances à l'ordinaire. Les Cardinaux ne s'y trouverent pas. Les trois nouveaux Ducs, qui étoient MM. les Ducs de

Biron, *Levi* & la *Valliere*, prêterent
1723. leur ſerment en préſence du Roi. Sa Majeſté fit un diſcours de très-peu de paroles, pour marquer que, ſuivant la loi de l'Etat, Elle venoit déclarer qu'Elle vouloit déſormais en prendre le gouvernement. M. le Duc d'Orléans fit au Roi un diſcours très-beau, à la fin duquel il lui baiſa la main avec une très-profonde révérence. MM. les Princes du Sang & les Pairs ſaluerent de leur place. Après cela, le Roi lut un petit diſcours, par lequel il déclaroit M. le Duc d'Orléans Préſident de ſes Conſeils, & confirmoit le Cardinal *Dubois* en ſa place de Premier Miniſtre.

Le Garde des Sceaux fit un très-long diſcours & aſſez mauvais, voulant imputer au caractere des François le peu de ſuccès du ſyſtême de *Law*. Le Premier Préſident en lut un, dans lequel on trouva de la dignité; l'Avocat-Général *Blanc-Menil* parla auſſi aſſez long-temps. Ce jour même, le Premier Préſident donna un grand repas, où je fus invité avec la Maréchale mon épouſe.

Forme don- Cependant on donna une forme au

Gouvernement. Le Conseil d'Etat fut établi sous le Roi, composé de MM. le Duc d'*Orléans*, le Duc de *Chartres*, le Cardinal *Dubois*, premier Ministre, de l'Evêque de *Fréjus*, Précepteur du Roi. Les Conseils de Finance furent réglés, & le sieur *Desforts* eut une place de Conseiller au Conseil Royal, pareille à celle de M. *Fagon*. Les Conseils des Dépêches furent composés de Secrétaires d'Etat; le Prince de *Conti* fut admis à ce Conseil & à celui des Finances. Il fut établi que le Roi signeroit toutes les Ordonnances de Finance; mais M. le Duc d'Orléans porteroit ces Ordonnances à signer, lorsqu'il étoit seul avec Sa Majesté; & à certaines heures, le Duc d'Orléans & le Cardinal, premier Ministre, rendoient compte au Roi seul de ce qu'ils vouloient, en sorte qu'ils demeuroient seuls les maîtres des plus essentielles décisions. 1723. *née au Gouvernement.*

Il s'éleva alors une affaire très-importante. Depuis quelques mois, le désordre dans les finances de la guerre avoit obligé le Régent & le Cardinal *Dubois* à ordonner aux freres *Paris* de travailler à éclaircir des comptes *Commission pour examiner les finances de la guerre. Le Maréchal est mis à la tête.*

sur cette matiere, qui étoient très-em-
1713. barrassés. Les Tréſoriers-Généraux de l'extraordinaire des guerres, nommés *Sauroy* & de la *Jonchere*, eurent ordre de leur remettre leurs regiſtres paraphés. On donna ordre aux Tréſoriers particuliers des Provinces, d'envoyer leurs regiſtres paraphés de même; & ces premieres connoiſſances donnerent lieu de croire un très-grand déſordre dans cette adminiſtration, l'une des plus importantes dans les affaires d'Etat.

M. le *Blanc*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, forma une demande de quarante-trois millions d'une part, & de trois millions de l'autre, pour payer les dettes de la guerre. Ces ſommes parurent ſi exorbitantes, outre les fonds prodigieux que la guerre avoit touchés tous les ans, que M. le Duc d'Orléans & le Cardinal, premier Miniſtre, furent obligés de donner une premiere attention à des abus ſi prodigieux. Cependant M. le Duc d'Orléans avoit peine à faire pouſſer une affaire qui pouvoit devenir dangereuſe au Miniſtre de la guerre, qu'il vouloit conſerver; il réſolut donc de la faire traiter devant lui, & pour cela il fit trouver dans ſon ca-

binet les deux Tréſoriers-Généraux, le ſieur *Couturier*, le Miniſtre de la guerre, le Maréchal de *Berwick* entiérement dévoué à celui-ci, & *Paris Duvernai* ſeul, qui, quoiqu'étonné de trouver, pour ainſi dire, une armée en bataille devant lui, répondit avec fermeté : mais ſes adverſaires ſe trouvant plus forts par le nombre, & prenant la parole à tout moment, *Duvernai* vit bien que la partie n'étoit pas bonne pour lui. Le Duc d'Orléans inclinant pour le parti le plus nombreux, ſe déclara en faveur du Miniſtre & de ſes adhérens ; il dit tout haut, le jour d'après, qu'il avoit voulu examiner l'affaire par lui-même, & qu'elle étoit peu importante. Le Miniſtre de la guerre & les Tréſoriers chanterent victoire, & les *Paris* furent traités de calomniateurs. Cette injure inſupportable à des gens de bien, les porta à préſenter une Requête pour demander des Commiſſaires. Le Duc d'Orléans mieux informé, & le Cardinal *Dubois* inſtruit à fond, crurent devoir écouter encore les *Paris*. Il fut délibéré au Conſeil du Roi, ſi on leur donneroit des Commiſſaires. Il n'étoit pas poſſi- 1723.

ble d'en refuſer à des gens qui avoient
1723. examiné les comptes par ordre du Miniſtre, & qui prétendoient faire voir clairement que le Roi étoit trompé de plus de vingt millions dans l'adminiſtration des deniers de la guerre. Il fut donc décidé que l'on compoſeroit une Commiſſion de gens de guerre & de robe, à la tête de laquelle on voulut me mettre. Je m'en défendis opiniâtrément, & j'envoyai deux courriers au Cardinal, premier Miniſtre, pour me diſpenſer d'accepter cette place. Les ordres du Roi furent abſolus, & le ſieur de *Baſville*, Conſeiller d'Etat, homme d'un mérite diſtingué, vint chez moi me repréſenter qu'une perſonne de mon caractere ne pouvoit s'en diſpenſer. D'un autre côté, le Cardinal me repréſenta vivement, que quand il étoit queſtion d'une des plus importantes Commiſſions de l'Etat, à la tête de laquelle on vouloit un homme dont la probité connue & reſpectée pût impoſer au Public, je ne devois pas m'y refuſer; en ſorte que, preſſé par ces raiſons, je conſentis à ce qu'on me demandoit.

Il y eut après cela de grandes contestations entre les Lieutenans-Généraux & les Conseillers d'Etat. Les Trésoriers-Généraux & le Ministre de la guerre à leur tête récuserent M. de *Ravignan*, Lieutenant-Général, & MM. (*a*) & d'*Aube*. Le dernier refusa d'être de la Commission, puisqu'il étoit récusé. Les Conseillers d'Etat, qui étoient MM. *Desforts* & *Machaut*, refuserent de marcher après les Lieutenans-Généraux, & ne voulurent pas même entrer dans l'expédient trouvé par Son Altesse Royale pour confondre les rangs ; ainsi ils se retirerent. 1723.

Dans ce même temps, la Princesse de *Condé* mourut subitement, & laissa plus de douze millions. Le Comte de *Charolois* avoit fort espéré d'avoir la meilleure part à cette succession, & n'oublia rien pour engager sa grand'-mere à faire quelque disposition. Mais sa foiblesse naturelle, augmentée par sa maladie, la rendit insensible à tout. On apprit, le 20 Mars, la naissance d'un petit-fils du Roi de Sardaigne, &, peu

(*a*) Ce nom est en blanc dans le Manuscrit.

de jours après, la mort de la Princeſſe
1721. de Piémont, ce qui cauſa dans le même temps une grande joie & une grande douleur à la Cour de Savoie.

Sur la fin du même mois, j'aſſemblai chez moi les Commiſſaires qui devoient décider l'affaire des Tréſoriers-Généraux, & le ſieur d'*Ombreval*, Procureur-Général de la Commiſſion, leur fit ſignifier l'Arrêt par un Greffier.

Les Conſeillers d'Etat s'étant retirés, comme je l'ai dit, pour n'être pas précédés par les Lieutenans-Généraux, il reſtoit très-peu de Juges; je mandai au Cardinal *Dubois*, qu'il ne convenoit pas que le Public pût penſer qu'une affaire de l'importance dont il s'agiſſoit, fût décidée par deux ou trois hommes de guerre ignorans en calculs de finance, à la tête deſquels on me mettroit avec juſtice, & par deux ou trois Maîtres des Requêtes que ce même Public voudroit croire inclinés au parti victorieux. Je demandai donc que le nombre des Commiſſaires fût augmenté de cinq ou ſix Juges des plus éclairés, pris parmi les gens de guerre & dans le Conſeil

d'Etat, ce qui fut accordé. On nomma le Comte de *Buſſy* & le Marquis de *Beauveau*, Lieutenans-Généraux & Directeurs-Généraux, avec trois autres Maîtres des Requêtes. Ainſi il y eut douze Juges, outre le ſieur d'*Ombreval*, Procureur-Général de la Commiſſion, & Maître des Requêtes. 1713.

La premiere ſéance fut tenue le 6 Avril. Je dis aux Tréſoriers en pleine aſſemblée, qu'ils avoient un intérêt eſſentiel qu'il n'y eût aucun retardement de leur part ſur la déciſion d'une affaire où leur réputation étoit commiſe. Premiérement, parce qu'un comptable doit toujours être prêt à rendre compte; en ſecond lieu, parce qu'il y avoit près d'un an qu'ils étoient avertis; & enfin, parce qu'ils avoient tellement publié que leur conduite étoit exempte de tout reproche, qu'il devoit leur être bien facile de le faire connoître à leurs Juges & au Public.

Cependant ils commencerent par prendre des Avocats du Conſeil, les plus habiles en procédures, & les plus propres à former les obſtacles qui pouvoient faire tirer les affaires en longueur. Pour aller en avant, on de-

manda un nouvel Arrêt, qui donnoit
1723. aux Juges le moyen d'accélérer en leur donnant tout pouvoir. La seconde séance se tint le 20 Avril, & la troisieme fut indiquée au 10 Mai.

Réglement pour les Princes légitimés. Dans cet intervalle, l'affaire des Princes légitimés fut décidée; & par une Déclaration du Roi enregistrée au Parlement, il fut dit que les Princes légitimés ne traverseroient plus le parquet au Parlement; qu'à la Cour ils auroient les honneurs des Princes du Sang pour le service, & les Gardes du Corps prenant les armes; que les Ambassadeurs ne les visiteroient plus; que les enfans de M. du *Maine* auroient le rang que le feu Roi avoit donné à M. de *Vendôme*; que ses petits-fils seroient à leur rang de Pair, conformément à l'érection de leur Pairie. La Duchesse d'Orléans fut très-affligée de voir ainsi déchoir ses freres & ses neveux. Mais il faut avouer que la tendresse du feu Roi pour ses enfans l'avoit porté à leur accorder des graces si excessives, qu'il étoit difficile qu'elles pussent se soutenir.

Droits du Grand-Ecuyer, fixés. Après la mort du feu Roi, il y avoit eu un Arrêt du Conseil de Ré-

gence, pour régler les diverſes prétentions du Grand-Ecuyer de France & du premier Ecuyer, auquel on conſerva l'indépendance : mais à la mort du Marquis de *Beringhen*, qui arriva alors, le Comte d'*Armagnac*, Grand-Ecuyer, ſe ſervit du crédit du Duc de *Noailles*, après le mariage du Prince Charles avec la fille aînée de ce Duc, pour obtenir un Arrêt qui rétablît les anciens droits du Grand-Ecuyer de France, dont l'autorité étoit égale ſur les deux premiers Ecuyers de la grande & de la petite Ecurie ; mais il fut convenu que ce dernier Arrêt ne ſeroit pas connu. Le Prince *Charles* en obtint la confirmation en 1721, aux conditions pareillement de ne le faire connoître qu'après la mort du Marquis de *Beringhen*, premier Ecuyer. Elle arriva le premier Mai, & tout auſſitôt le Prince *Charles* donna les ordres à la petite Ecurie. Les Officiers refuſerent de les recevoir, & furent maltraités par le Prince *Charles*. La famille de *Beringhen*, peu conſidérable par elle-même, mais ſoutenue par beaucoup d'alliances, réſiſta à cet Arrêt, & demanda des Commiſſaires au 1723.

Régent ; uſage que ce Prince établit
1723. depuis la majorité, pour être moins chargé de déciſions.

Friponneries dans les liquidations.

Il s'éleva dans le même temps une accuſation contre les principaux Commis qui avoient travaillé aux liquidations ; & l'on découvrit qu'il avoit été volé près de trois mille actions. Le deſſein de perdre les *Paris* donna grande force à cette accuſation, quoiqu'ils euſſent averti de ce déſordre plus de deux mois auparavant : mais comme les Commiſſaires pouvoient avoir quelque part aux malverſations, après avoir ſatisfait à leur devoir, ils ſe tenoient en repos. Le Cardinal *Dubois*, averti des friponneries, gronda les *Paris*, qui répondirent qu'ils pouſſeroient l'affaire quand ils en auroient l'ordre ; & le dernier Avril, on mit à la Baſtille ſix des principaux Commis. Les Commiſſaires qui étoient ſoupçonnés, étoient cinq Maîtres des Requêtes, dont deux étoient l'Abbé *Clément* & *Thalouet*. Les trois autres, ou moins coupables, ou protégés, ne furent ni convaincus ni punis.

La ſource de la friponnerie vint de ce que pluſieurs particuliers, ſe plai-

gnant avec raiſon de ce qu'on leur faiſoit perdre aux liquidations, demanderent juſtice au Régent. Ce Prince accorda des ſupplémens, que les Commiſſaires ordonnoient ſur les ordres de la Cour, que l'on tenoit ſecrets; & l'on prétendit que ces Commiſſaires, après avoir rempli les ordres du Régent, en paſſerent pour eux-mêmes, & que les Commis qui exécutoient leurs ordres ſur les graces accordées par le Régent, voyant que les Commiſſaires ſe traitoient favorablement, crurent ſe devoir à eux-mêmes une pareille indulgence. 1723.

Le Cardinal *Dubois* m'en parla; je le louai ſur ſa régularité, & je lui dis: » *Lorſque les Maîtres veulent rendre* » *juſtice, il faut qu'elle éclate: ſi* » *au lieu de donner ces ſupplémens,* » *on avoit fait une liſte des gens trop* » *durement traités, ſi cette liſte eût* » *été arrêtée au Conſeil, & rendue* » *publique, on n'auroit pas ſongé aux* » *malverſations; mais ces graces ſe-* » *cretes ſont devenues la ſource &* » *l'occaſion des friponneries*«.

Le 10 Mai, M. d'*Argenſon*, Lieutenant-Général de Police, arrêta à *Quelques-uns des auteurs arrêtés.*

deux heures après minuit, *Thalouet*,
1723. Maître des Requêtes, & le fit mener à la Baſtille. C'étoit un homme fort à la mode, jouant gros jeu & très-heureuſement, faiſant la plus grande chere & la plus délicate; lié de commerce, même intime, avec des gens de la premiere conſidération. Il étoit chez moi quatre heures avant que d'être arrêté. Je lui parlai ſur les mauvais bruits qui le regardoient: il me répondit avec la plus grande tranquillité. Ce qui détermina ſon empriſonnement, c'eſt qu'il dit publiquement qu'il n'avoit rien fait que par ordre. Comme il étoit fort ami du Contrôleur-Général, celui-ci ſe trouvant ſoupçonné, dit au Régent, que les ordres dont *Thalouet* parloit, ne pouvoient partir que de Son Alteſſe Royale, du Cardinal *Dubois*, ou de lui; que Son Alteſſe Royale & le Cardinal diſoient n'en avoir donné aucun; par conſéquent que c'étoit lui ſeul, Contrôleur-Général, ſur qui pouvoient rouler les ſoupçons, & qu'il demandoit que *Thalouet* fût arrêté ſur le champ. Il eſt certain que ſi *Thalouet* s'étoit ſauvé, le Contrôleur-Général auroit

été soupçonné. Celui-ci me rendit compte de toute sa conduite ; je ne pus que l'approuver, quoique je m'intéressasse à *Thalouet*, que j'avois cru jusqu'alors incapable de bassesse. 1723.

On nomma quinze Commissaires, savoir, quatre Conseillers d'Etat & onze Maîtres des Requêtes. Il y eut, de la part des Maîtres des Requêtes arrêtés, quelques représentations assez foibles sur leur privilége de n'être jugés que les Chambres assemblées.

Le 17 Mai, le Roi me donna le logement que quittoit M. de *Charolois*, & le même que le feu Roi m'avoit donné, qui avoit été occupé par Monseigneur le Dauphin. Cette grace eut l'air de faveur de la part du Régent, qui, depuis quelques mois, me marquoit des sentimens de grande confiance, & quelque regret de n'avoir pas suivi les bons conseils que je lui avois donnés dans tous les temps.

Le 27 Mai, à une heure après minuit, le sieur de la *Jonchère* fut arrêté par Lettre de cachet, & mené à la Bastille. Le sieur de *Vattau*, Maître des Requêtes, & Rapporteur de la Commission à la tête de laquelle j'étois,

fit mettre le ſcellé dans le moment
1723. ſur les papiers du ſieur de la *Jonchere*; & *Dupleſſis*, frere du ſieur de *Montargis*, fut chargé de l'extraordinaire des guerres.

Le 28, Son Alteſſe Royale me dit qu'il n'avoit eu aucune part à l'empriſonnement de la *Jonchere*, mais que de très-juſtes craintes qu'il ne ſortît du Royaume, avoient porté le Miniſtre à le faire arrêter; & il eſt certain que l'on voyoit déjà aſſez de déſordres dans ſa régie, pour donner lieu à cette précaution. Le Cardinal en ſigna les ordres avec un ſi grand ſecret, que M. le *Blanc*, Miniſtre de la guerre, n'en fut pas averti, ce qui lui fut une extrême mortification.

Les premiers jours de Juin, M. d'*Argenſon* interrogea la *Jonchere* à la Baſtille, & les interrogatoires furent l'un de douze, & l'autre de quatorze heures de ſuite. La *Jonchere* ſe troubla, ſe coupa, & nomma enfin les plus coupables de ceux qui avoient part à ſes malverſations; mais il déclara que, s'ils étoient nommés dans ſon interrogatoire, il ne le ſigneroit pas.

Le Régent, informé des nouvelles découvertes,

découvertes ; & le premier Miniſtre trouvant de nouvelles preuves, ils crurent devoir donner un nouvel Arrêt pour autoriſer la Commiſſion, & lui ordonner de juger en dernier reſſort. 1723.

Le Maréchal ſe retire de la Commiſſion.

On a déjà remarqué qu'elle m'avoit fait tant de peine, que, pour me défendre de l'accepter, j'avois fait trois repréſentations différentes : mais comme je la voyois devenir encore plus fâcheuſe, j'écrivis d'abord au premier Miniſtre, pour le prier d'en changer l'ordre. Le Régent perſiſtant à déſirer que j'en fuſſe le Chef, j'allai trouver le Cardinal *Dubois* à Meudon ; je lui dis : » *Puiſque, par les divers* » *interrogatoires de M. d'Argenſon* » *à la Jonchere, il eſt convenu de ce* » *qu'il y a de plus important, le* » *délit étant connu, il n'eſt plus* » *queſtion pour moi que d'autoriſer* » *de mon nom une procédure crimi-* » *nelle, ce qui ne convient pas à ma* » *dignité. Je ſais bien que tout homme* » *d'honneur & tout bon citoyen doit* » *regarder comme un premier devoir* » *de faire découvrir, arrêter, & pu-* » *nir des déſordres qui vont à la* » *ruine de l'Etat ; mais ces éclair-*

» *ciſſemens une fois aſſurés, je croi-*
1723. » *rois auſſi que le Courtiſan paſſe-*
» *roit bientôt de la ſatisfaction de*
» *voir le délit éclairci, à celle d'im-*
» *prouver, s'il étoit poſſible, la con-*
» *duite de l'homme de bien, dont la*
» *réputation, quoique bien établie,*
» *ne doit jamais s'expoſer à la ma-*
» *lignité du Public; & qu'enfin tout*
» *homme d'honneur doit être attentif*
» *à éviter non ſeulement ce qui eſt*
» *mal, mais encore tout ce qui peut*
» *être eſtimé tel, même ſans aucun*
» *fondement* «. Après avoir expoſé toutes ces raiſons, je me retirai de la Commiſſion, malgré de très-fortes repréſentations du Miniſtre, qui craignoit qu'une affaire ſi importante, & qui intéreſſoit des perſonnes puiſſantes à la Cour, ne fût pas auſſi fidélement conduite dans un autre tribunal. Les trois Lieutenans Généraux ſe retirerent auſſi, & l'on mit à leur place trois Conſeillers d'Etat, qui étoient *Châteauneuf*, de *Harlay* & d'*Herbigny*.

On apprit, le 7 Mai, la mort de l'aîné des enfans du Duc de *Lorraine*, qui étoit grand & fort bien fait. Il partoit pour la Cour de l'Empereur, dont on

croyoit qu'il épouſeroit la fille aînée, & par conſéquent la préſomptive héritiere de tous les biens de la Maiſon d'Autriche. 1723.

La *Jonchere* preſſé, & déſeſpérant de ſa grace s'il n'avouoit tout, découvrit encore pluſieurs myſteres d'iniquité, & ſes diverſes malverſations furent éclaircies au point que le Duc d'Orléans, malgré un aſſez grand attachement pour le *Blanc*, Secrétaire d'Etat & Miniſtre de la guerre, lui fit donner ordre, le premier Juin, de s'éloigner de Paris: il alla à Don, Terre du Marquis de *Treſnel* ſon gendre. *Breteuil*, Maître des Requêtes & Intendant du Limoſin, eut le même jour la place de Secrétaire d'Etat par commiſſion, comme le *Blanc* l'avoit exercée. *Procès fait aux coupables.*

J'avois propoſé pour la place de Secrétaire d'Etat de la guerre d'*Angervilliers*, Conſeiller d'Etat & Intendant d'Alſace. Il avoit ſervi d'Intendant dans les armées que j'avois commandées, & il étoit eſtimé le plus propre à cet emploi. Le premier Miniſtre donna pour raiſon de ſon excluſion, ſes trop étroites liaiſons avec le

Maréchal de *Villeroy*, le Duc de
1723. *Noailles* & le Maréchal d'*Uxelles*; suite des mauvais offices qu'on lui avoit rendus sans fondement.

Le Cardinal *Dubois* m'expliqua toute sa conduite avec le *Blanc* depuis plusieurs années, & se plaignit de n'avoir pas trouvé en lui la reconnoissance & l'ouverture de cœur à laquelle il étoit obligé dans les derniers temps. Il ajouta qu'il l'avoit averti, il y avoit plus de quinze mois, des désordres de l'Extraordinaire des guerres.

Le Duc de *Chartres* refusa pour lors de travailler sur l'Infanterie avec le nouveau Secrétaire d'Etat, & Son Alteſſe Royale l'ayant approuvé, le Duc de Chartres dit à plusieurs Colonels d'Infanterie, de n'adresser plus aucun Mémoire au Secrétaire d'Etat, & manda aux Commis de la guerre de venir recevoir ses ordres. M. le *Duc* & le Cardinal *Dubois* représenterent à M. le Duc d'Orléans que c'étoit dégrader le Secrétaire d'Etat, qui avoit le département de la guerre, & il fut décidé que le Duc de *Chartres* travailleroit avec lui.

Le Maréchal est fait Le 10 Juillet, l'Ambaſſadeur d'Eſ-

pagne vint me trouver, & m'apporta une lettre très-agréable du Roi d'Espagne, par laquelle Sa Majesté Catholique me mandoit, que n'ayant jamais perdu le souvenir des services signalés & distingués que j'avois rendus aux deux Couronnes, il me faisoit Grand d'Espagne de la premiere classe, pour moi & pour toute ma Maison. J'allai le jour d'après à Meudon, pour avoir l'honneur de rendre compte au Roi & à Son Alteſſe Royale, d'une grace qui m'étoit d'autant plus sensible, qu'elle me donnoit lieu de faire deux branches dans ma Maison avec des dignités. 1713. *Grand d'Espagne.*

Le 15 Juillet, les Commissaires s'assemblerent le matin à huit heures, pour l'affaire de *Thalouet*, & des Commis du *Visa*. L'Abbé *Clément*, Conseiller au Grand-Conseil, fut mis à la Bastille par ordre du Roi, & décrété le même jour de prise de corps par les Commissaires, pour le même sujet qui faisoit le procès de *Thalouet* & des Commis de la Banque. Les Commissaires s'assemblerent le même jour depuis midi jusqu'à cinq heures & demie du soir, pour l'affaire de la *Le procès continue.*

Jonchere. Le Marquis de *Belle-Isle*
1723. & le Chevalier ſon frere furent décrétés d'ajournement perſonnel, & d'abord il y eut ſept voix qui allerent à décréter auſſi M. le *Blanc*; on prétendit même que ſans l'adreſſe de *Château-neuf*, Conſeiller d'Etat & Chef de la Commiſſion, il auroit été décrété d'ajournement perſonnel.

Le Marquis de *Belle-Iſle* fut interrogé trois fois, & Son Alteſſe Royale fit des réprimandes à MM. de *Château-neuf* & d'*Herbigny*, ſur la partialité qu'ils avoient fait paroître dans la premiere aſſemblée en faveur de M. le *Blanc* & de M. de *Belle-Iſle*. On propoſa en même temps d'augmenter de cinq le nombre des Commiſſaires, parce que deux s'étoient retirés; mais l'indiſpoſition du Cardinal, premier Miniſtre, mit quelque lenteur dans la Commiſſion, & les ſollicitations pour *Belle-Iſle* étoient très-preſſantes.

Mort du Cardinal Dubois. Le mal du Cardinal augmenta, & l'on fut obligé de le faire porter à Verſailles le 9 Août. L'opération à laquelle il avoit réſiſté très-long-temps, & que les Médecins & les Chirurgiens ne crurent pas pouvoir être différée ſans un péril

manifeste, fut faite le même jour par la *Peronnie*. Une demi-heure après, il y eut un tonnerre violent, ce qui rend toute plaie très-dangereuse. L'abattement dans lequel étoit le Cardinal, n'avoit pas besoin de cet accident. Il s'étoit confessé en arrivant de Meudon, & le 10 il mourut sur les cinq heures du soir, sans avoir fait aucune disposition des biens qu'il pouvoit laisser, ni pour sa famille, ni pour ses domestiques. 1723.

Le Duc d'Orléans se fait Premier Ministre.

Etant allé au petit coucher du Roi à Meudon, le Duc d'Orléans vint le soir chez le Roi, contre son ordinaire : il me tira à part, & m'apprit la résolution où il étoit de se faire Premier Ministre avec une Patente du Roi, & que M. de *Morville* étoit destiné aux Affaires étrangeres. Il entra dans le détail de certaines négociations, dont il savoit que le Cardinal *Dubois* avoit conféré avec moi. Le 11, le Duc d'Orléans prêta le serment de Principal Ministre, M. de *Morville* pour les Affaires étrangeres, & M. de *Maurepas* pour la Marine, jeune homme de vingt ans, mais de beaucoup d'esprit.

1723. *La conduite du Cardinal Dubois.*

Le Cardinal *Dubois* avoit fait une fortune ſurprenante en très-peu de temps, & conſervoit un grand aſcendant ſur l'eſprit de ſon Maître, dont il avoit été Sous-Précepteur. On lui trouvoit beaucoup d'eſprit, mais il avoit mauvaiſe réputation pour les mœurs. Son Maître avoit été le premier à en parler aſſez mal; mais ſi-tôt que ce Cardinal n'eut plus d'autre intérêt que celui de l'Etat, il y parut entiérement dévoué, cherchant l'amitié & l'approbation des honnêtes gens, & voulant, diſoit-il, punir les fripons. Enfin ſa mort fut regardée comme une perte dans la conjoncture préſente.

Le Cardinal m'avoit fait beaucoup d'avances, & recevoit avec grande confiance les conſeils que je lui donnois, tant ſur les affaires étrangeres, que pour l'état de la guerre, qui étoit dans la plus grande confuſion. Il s'étoit donné un Brevet de retenue de cinq cent mille francs ſur la charge de Secrétaire d'Etat, qui n'étoit que commiſſion, & une de trois cent mille livres ſur celle de Surintendant des Poſtes. *Breteuil* paya le Brevet de cinq cent mille livres pour la charge

de Secrétaire d'Etat, & Son Alteſſe Royale conſerva les Poſtes. Ces deux ſommes firent un capital à M. *Dubois*, frere du Cardinal, honnête homme, & qui ayant fait autrefois la profeſſion de Médecin, étoit toujours demeuré dans un état de modeſtie conforme à ſa naiſſance. 1723.

Le Roi revint, le 13, à Verſailles, & je m'y établis dans l'appartement du Duc de Berry, que le Roi m'avoit rendu.

Le Duc d'Orléans peu touché de ſa mort.

Le Duc d'Orléans parut bientôt conſolé de la mort du Cardinal. Il fit revenir *Nocé*, que le Cardinal avoit fait exiler, & employa les premiers jours à voir tous les papiers que les Commis du Cardinal lui apporterent; la lecture de pluſieurs put ne lui être pas agréable. La plupart furent brûlés, & il conſerva preſque tous ſes Commis. Ce Prince eut dans le même temps une aſſez longue converſation ſur les affaires étrangeres avec moi, & me pria de lui donner mes conſeils ſur les matieres importantes. J'uſai modeſtement de la liberté qu'il me donnoit, & je réſolus d'attendre qu'il me conſultât.

1723. Le 24 Août, M. de *Mêmes*, Premier Préſident du Parlement de Paris, mourut d'une attaque d'apoplexie; il en avoit eu une quelques années auparavant, de laquelle il ſe ſentoit toujours, & qui lui avoit fait perdre une liberté d'eſprit qui lui étoit naturelle. Cependant il fut regretté, par la crainte du ſucceſſeur ſur lequel M. le Duc d'Orléans parut incertain quelques jours. Il devoit l'être en effet par la difficulté de faire un bon choix, puiſqu'il falloit un homme qui fût en même temps dépendant de la Cour, & qui pût auſſi être le maître de ſa Compagnie, ce qui exigeoit des qualités fort oppoſées.

Les coupables en finance condamnés ont leur grace.

Le 28 Août, *Thalouet*, Maître des Requêtes, & *Clément*, Conſeiller au Grand-Conſeil, furent condamnés à avoir la tête tranchée, & les Commis à être pendus, pour avoir volé au Roi & au Public près de neuf mille actions dans leurs fonctions de Commiſſaires, pour liquider pluſieurs effets en papier; prévarication qui les rendoit d'autant plus coupables, qu'ils avoient employé à voler le Roi & le Public, l'autorité & la confiance que Sa Majeſté leur avoit données.

Thalouet & *Clément* eurent grace de la vie, & leur peine fut commuée en une prison perpétuelle, avec confiscation de tous leurs biens. Les Commis eurent pareillement grace de la vie, & furent condamnés à un bannissement perpétuel. 1725.

Fagon, Conseiller d'Etat, homme d'esprit, & (*a*) qui étoit à la tête de la Compagnie des Indes, voulurent absolument s'en retirer, aussi bien que deux Capitaines de vaisseaux, nommés *Duguai-Trouin* & *Faget*, tous deux très-habiles gens de mer, & fort estimés. Ils quitterent, parce qu'on répandoit que cette Compagnie étoit contraire au bien de l'Etat, & qu'elle détruisoit tout autre commerce.

Le Maréchal perd sa sœur.

Le 20 Septembre, ma famille fit une perte qui me fut très-sensible; ce fut celle de ma sœur, Abbesse de Chelles: elle avoit cédé son abbaye à Madame d'Orléans, fille de M. le Duc d'Orléans, & s'étoit retirée dans un couvent à Paris, principalement pour être plus à portée de me voir, l'a-

(*a*) La suite est en blanc dans le Manuscrit.

mitié ayant toujours été très-vive entre
1723. nous deux. Elle étoit d'un mérite distingué ; & extrêmement touché de sa mort, je m'éloignai de la Cour pour trois semaines.

Projet de faire demeurer le Roi à Paris. Le jour de mon départ, M. le Duc & l'Evêque de Fréjus me confierent le dessein qu'ils avoient de porter le Roi à passer quatre ou cinq mois de l'année à Paris, & me dirent que M. le Duc d'Orléans le souhaitoit aussi. Je les fortifiai autant qu'il me fut possible, dans la résolution de faire connoître au Roi, qu'il ne devoit pas être le seul Monarque de l'Univers qui n'habitât jamais une capitale qui lui avoit donné de si grandes marques d'attachement & de passion. M. le Duc d'Orléans n'avoit pas proposé le retour à Paris de maniere à ôter l'incertitude, & de son côté le Roi ne paroissoit pas le désirer ; ainsi il se répandit que le Roi demeureroit à Versailles. Le Cardinal de *Noailles*, qui vint alors passer quelques jours dans mon château, m'exhorta fort à faire reprendre le dessein de revenir à Paris, & même à en parler au Roi.

Accident. On apprit, le 6 Octobre, une nou-

velle bien cruelle pour la Maiſon de *Bouillon*. Elle avoit conclu avec la 172
Princeſſe *Sobieski* un mariage auſſi glorieux qu'avantageux par les alliances avec l'Empereur, le Roi d'Eſpagne, le Roi Jacques d'Angleterre, les Ducs de Modene & de Parme. Le mariage ſe conſomma à Strasbourg: le lendemain, le Prince de *Turenne* tomba malade, & mourut de la petite vérole en trois jours : jeune homme rempli de bonnes qualités.

Le même jour, le Comte Maffey, Ambaſſadeur extraordinaire de Sardaigne, vint me voir, & m'apprit une aventure terrible arrivée près de Madrid. La Princeſſe de la Mirandolle étant à un quart de lieue de la ville, dans une maiſon où elle avoit invité une nombreuſe compagnie, compoſée des principaux Miniſtres étrangers & des plus conſidérables de la Cour; ſur les neuf heures, un orage ſurvint avec une pluie violente, qui, dans un moment, tomba avec une ſi furieuſe abondance, que, lorſqu'on y penſoit le moins, la muraille de la cour fut emportée par un torrent, la cour inondée, les fenêtres enfoncées par la violence de l'eau; & la Princeſſe de la

Mirandolle, ſa belle-fille, le Prince
1723. Pio, & Fabricio Colonna, noyés dans l'appartement bas, où ils étoient. Le Prince de Cellamare paſſa dans la cour, & ſe tint à l'impériale d'un carroſſe, & l'Ambaſſadeur de Veniſe ſe ſauva de la même maniere. On dit que, ſoixante ans auparavant, la même maiſon avoit été renverſée par un orage pareil.

Exilés rappelés. Je revins le 13 Octobre à Paris; je trouvai que le Marquis de *Canillac*, exilé d'abord à Blois, enſuite dans le voiſinage de Paris, avoit eu permiſſion d'y revenir. Sa ſanté étoit très-affoiblie, & ſon retour avoit été accordé ſur ce que peu de jours auparavant il s'étoit trouvé très-mal. Il vit Son Alteſſe Royale par une porte de derriere, demeura deux heures en converſation avec Elle, & fut rétabli dans ſes bonnes graces.

Le 16, Elle déclara la diſtribution des bénéfices, la plus grande qui eût jamais été, puiſque le Roi donnoit douze Archevêchés ou Evêchés, & un nombre prodigieux d'Abbayes, dont les plus fortes furent chargées de penſions pour des gens de Cour ou de guerre. Le 18, Son Alteſſe Royale ſe

rendit aux sollicitations du Cardinal de *Noailles*, du Duc de *Gramont* & de moi, & le Roi rappela de son exil le Duc de *Noailles*, qui avoit été dix-huit mois éloigné de la Cour. 1723.

Le 24, le Baron de Penteriéder, un des Ambassadeurs de l'Empereur au Congrès de Cambrai, revint à Paris. A son arrivée, on publia qu'il apportoit les investitures de quelques États d'Italie, que demandoit l'Espagne, & dont le refus étoit la cause apparente de la longueur de ce Congrès; mais l'on jugea qu'elles n'étoient pas entiérement conformes aux engagemens, puisqu'elles étoient suivies d'un Ministre habile, qui, selon les apparences, avoit des ordres de ne rien accorder, & de ne pas rompre.

La petite vérole, qui, durant tout cet été, avoit fait beaucoup de ravages, emporta en huit jours la Duchesse d'*Aumont* & le Duc d'*Aumont* son fils, qui peu de mois auparavant avoit perdu sa femme & son pere. Il laissoit de grands établissemens. La charge de premier Gentilhomme de la Chambre fut donnée à l'aîné de ses deux fils, & le gouvernement du

Boulonnois, très-considérable, au Duc
1723. d'*Humieres*; grace qui surprit d'autant plus la Cour, que jamais il n'avoit rendu aucun service.

Le 11 Novembre, le Duc de *Noailles* arriva à Paris, & vit Son Alteſſe Royale. Il en fut reçu avec les manieres gracieuſes naturelles à ce Prince, & fut préſenté au Roi le 14, ſans qu'il fût parlé des raiſons qui l'avoient éloigné. Le Duc de *Noailles* avoit eſpéré qu'il feroit la révérence au Roi en particulier, & que M. d'Orléans voudroit bien dire qu'il n'y avoit eu, dans cette affaire, que des ſoupçons du Cardinal *Dubois*, mal fondés. Son Alteſſe Royale avoit comme promis au Duc de *Noailles* qu'il porteroit cette parole; mais tout cela fut oublié.

Le 16, les Comédies commencerent à la Cour: le Roi n'en vouloit pas; mais pour procurer ce divertiſſement à la Cour, j'avois propoſé un moyen, qui étoit de pratiquer une grande loge pour le Roi, dans laquelle il pourroit entrer & ſortir ſans déranger le ſpectacle, s'il en étoit ennuyé. Cela fut exécuté, &, par le ſecours de cette

invention, un divertiſſement très-néceſſaire à la Cour y fut rétabli. 1723.

Le même jour, le Baron de Penteriéder, Ambaſſadeur de l'Empereur, prit congé, après être convenu de tout pour les inveſtitures des Etats d'Italie deſtinés à l'Infant Dom Carlos, fils de la Reine d'Eſpagne régnante. Les difficultés de ces inveſtitures avoient ſuſpendu toute négociation à Cambrai; mais il fut convenu que les conférences s'ouvriroient inceſſamment, & qu'on feroit l'ouverture du Congrès, où preſque tous les Ambaſſadeurs de l'Europe étoient inutilement depuis trois ans.

Peu de jours après, on apprit la mort du Grand-Duc, arrivée le 2 Novembre. Le Prince *Gaſton*, ſon fils unique, lui ſuccéda ſans aucune difficulté. L'Electeur de Cologne mourut à peu près dans ce même temps. Son neveu, fils de l'Electeur de Baviere, déjà Evêque de Munſter, lui ſuccéda à l'Electorat de Cologne, dont il étoit élu Coadjuteur; mais il fut queſtion d'une élection à l'Evêché de Liége. Les grands bénéfices d'Allemagne commençoient à tomber à des Princes.

1723. L'Empereur, par la protection qu'il leur accordoit, les fit entrer dans preſque tous les Chapittres qui s'en étoient défendus juſque-là ; même dans les Evêchés de Wiſtbourg & de Bamberg, qui ſont d'un revenu très-conſidérable. On fouettoit l'Elu dans le Chapitre ; mais cette petite indignité, qui naturellement devoit éloigner les Princes, ne les rebuta pas ; & l'on vit, ſur la fin du dernier ſiecle, les Electorats de Maïence, de Treves, & preſque tous les autres grands bénéfices de l'Empire, qui juſqu'alors étoient poſſédés par des Comtes ou Barons de l'Empire, tombés à des Princes.

La Compagnie des Indes protégée par Madame la Ducheſſe.

Les cabales pour la Compagnie des Indes, en France, étoient vives, & ſoutenues par Madame la *Ducheſſe*, Princeſſe hardie & de beaucoup d'eſprit. On avoit déjà obtenu la ferme du tabac pour cette Compagnie, & on lui accorda le privilége excluſif du café ; ce qui ruinoit non ſeulement la ville de Marſeille, mais ce qui donnoit lieu de craindre encore que la franchiſe du port ôtée ne ramenât la peſte, comme elle l'avoit cauſée quatre ans auparavant. J'en repréſentai les

périls avec tant de force, que j'arrêtai la résolution prise, d'ôter à la ville de Marseille la liberté de vendre du café. 1721.
Cette Compagnie, soutenue, dis-je, par une forte cabale, vouloit rétablir le papier dans le Royaume, & faire déplacer le Contrôleur-Général, qui s'opposoit à ce pernicieux dessein. Informé de toutes ces pratiques secretes, j'en parlai à Son Altesse Royale; je fis agir l'Evêque de Fréjus, & soutins le Contrôleur-Général. M. le *Duc*, en cela opposé aux desseins de sa mere, se conduisit comme il convenoit au bien de l'Etat. Cependant le dessein où l'on étoit de rétablir le papier, suspendit la diminution des especes, diminution si nécessaire, que la cherté de tout étoit excessive, & que les troupes mêmes ne pouvoient plus subsister avec leur solde, quoiqu'augmentée; en sorte que, depuis deux ans, le soldat ne mangeoit pas de viande, & ne pouvoit s'acheter de chaussures, ni être habillé qu'au bout de quatre ans, ce qui causoit une grande désertion.

Comme j'avois toujours représenté au Régent ce que je croyois être du

bien de l'Etat, je lui parlai sur le pa-
1723. pier, & sur l'absolue nécessité de diminuer incessamment les especes.

Le bruit se répandit alors que le Duc d'Orléans vouloit faire des Ducs, & donner cet honneur au Marquis de la *Vrilliere*, afin que son fils épousât une fille bâtarde du Roi d'Angleterre. Sur cela je dis au Duc d'Orléans : » *Vos bons serviteurs ne peuvent s'em-* » *pêcher de vous représenter que vo-* » *tre gloire est intéressée à ne pas* » *laisser dire que le Roi d'Angle-* » *terre, n'osant pas donner sa bâtarde* » *à un Milord, dont il y en a plus* » *de deux cents, vous oblige, pour* » *la marier, à faire un Duc en* » *France* «. Le Régent m'avoua qu'on lui en avoit parlé, & que je lui faisois un plaisir très-sensible de lui faire voir & sentir les conséquences qu'auroit cette démarche.

Mort du Régent. Le 2 Décembre, étant à souper chez la Princesse de *Conti* à Paris, je reçus un courrier de Versailles, par lequel j'appris que le Duc d'Orléans étoit tombé en apoplexie, & mort une demi-heure après. Ce Prince étoit avec Madame de *Falaris*, une de ses maî-

treſſes : il lui dit qu'il ſe trouvoit fort aſſoupi, mais qu'il ne vouloit pas s'endormir, parce qu'il devoit monter chez le Roi. Un quart-d'heure après, cette Dame le voyant fort aſſoupi, lui demanda s'il dormoit. Il s'aſſied dans un fauteuil : dans l'inſtant même ſa tête tomba ſur ſon eſtomac, & lui à terre. On ſe hâta de chercher un Chirurgien; mais à peine avoit-il quelques reſtes de vie, & en effet il mourut peu d'heures après. 1723.

M. le Duc ſe fait Premier Miniſtre.

M. le *Duc*, averti du premier moment où il ſe trouva mal, monta chez le Roi, & le ſupplia de l'honorer de la place de Premier Miniſtre; ce qui fut accordé ſur le champ. Auſſi-tôt M. le Duc envoya chercher le Marquis de la *Vrilliere*, Secrétaire d'Etat, & lui fit recevoir l'ordre du Roi d'en expédier les Patentes dans le moment. M. de la *Vrilliere* demanda le retardement de l'expédition juſqu'au lever du Roi; mais M. le Duc ayant déſiré qu'elle ſe fît promptement, une heure après elle fut faite, & le ſerment prêté; en ſorte que l'on apprit preſque en même temps, M. d'*Or-*

léans mort, & M. le *Duc* Premier
1723. Miniſtre.

Il veut faire entrer le Maréchal au Conſeil.

Après avoir reçu la nouvelle de l'accident arrivé à M. le Duc d'*Orléans*, je partis pour Verſailles, où j'arrivai une heure après minuit : j'allai d'abord chez M. le *Duc*, qui m'apprit de quelle maniere il s'étoit fait déclarer Premier Miniſtre ; il me dit enſuite :

Difficulté de l'Evêque de Fréjus.

» *Je ne mériterois pas votre eſtime,*
» *ſi, vous ayant aſſuré depuis trois*
» *ans que je vous déſirois dans le*
» *Conſeil du Roi, vous n'y entriez*
» *pas dans le moment que je le puis*
» *propoſer à Sa Majeſté. Ce ſera*
» *dès demain. Je crois par-là faire*
» *un grand plaiſir à M. de Fréjus.*
» *Demandez-lui à quelle heure il*
» *veut que tous trois nous conférions*
» *ſur cela* «. J'en parlai le matin à l'Evêque, qui parut approuver le projet, & me dit qu'il verroit M. le *Duc* chez le Roi. Dès que M. le Duc apperçut l'Evêque, il le tira dans une fenêtre, & lui apprit ſon deſſein ſur moi. Mais ce Prince fut très-étonné, lorſque l'Evêque lui dit qu'il ne me céderoit pas le pas ; que, comme Evê-

que, il le prétendoit sur les Pairs de France. Cette prétention, déjà folle en elle-même, surprit d'autant plus M. le Duc, qu'il croyoit que l'amitié qui régnoit depuis cinquante ans entre M. de Fréjus & moi, devoit le guérir d'une prétention si mal-fondée, puisque d'ailleurs les Archevêques n'ont de place au Conseil d'Etat, que du jour de leur réception, & qu'ils passent après tous les gens de robe, dans le temps que, non seulement les Pairs, mais même les Ducs à brevet & les Maréchaux de France, précedent tous les Conseillers d'Etat de robe à leur premiere entrée dans le Conseil. 1723.

Elles sont levées.

La conversation de M. le *Duc* & de l'Evêque de *Fréjus* étant finie, je demandai à l'Evêque s'il étoit convenu avec M. le Duc de l'heure à laquelle on feroit la proposition au Roi. » *Il y a une difficulté*, me répondit » l'Evêque ; *c'est que je ne vous cé-* » *derai pas, & que je prétends passer* » *devant vous* «. Je me contins sur une proposition si extraordinaire, & le plus grand empire sur moi-même me fut nécessaire pour ne pas éclater. Je lui dis seulement : » *Le Public*

1723. » *ſera ſurpris que vous voulie[z] em-*
» *pêcher le Maréchal de Villars,*
» *votre plus ancien ami, d'entrer au*
» *Conſeil, fondé ſur une prétention*
» *auſſi frivole que la vôtre. Vous y*
» *ſongerez*, ajoutai-je, *& j'irai tou-*
» *jours dîner avec vous* «. Je vis M. le Duc le moment d'après, auquel je dis : » *Il faut être ſage, & ne pas*
» *ſe brouiller avec l'Evêque ; je vais*
» *dîner avec lui* «. L'Evêque de *Fréjus* fit ſes réflexions, & connut le très-grand tort qu'il alloit ſe faire, ſi la réſiſtance éclatoit : & dès le ſoir il dit à M. le *Duc*, qu'il ſacrifieroit ſa prétention au bien de l'Etat & à l'amitié, ſentimens généreux en apparence, mais dont le peu de ſolidité ne ſera que trop connue dans la ſuite.

Jalouſie de quelques Princes.

Fermeté du Duc.

Sur les neuf heures du ſoir, M. le *Duc* envoya un Gentilhomme me dire qu'il me prioit de venir chez le Roi dans le moment. Dès que le Roi m'apperçut, il vint à moi d'un air riant, & l'Evêque de *Fréjus* voulut réparer ce qui s'étoit paſſé le matin, par un éloge qu'il fit de moi au Roi ſur mes ſervices dans la guerre & dans la paix. M. le *Duc* me dit que Sa Majeſté me

me mettoit dans ſes Conſeils. Celui d'Etat demeura compoſé uniquement du Roi, de M. le *Duc*, de moi, & de M. l'Evêque de *Fréjus*. Quant aux autres Conſeils, il n'y fut fait aucun changement. Mais Madame d'*Orléans*, déjà animée par l'éloignement de ſes freres, qui étoient ennemis de M. le *Duc*, le Prince de *Conti* & pluſieurs des principaux de la Cour, piqués de n'avoir aucune part au Gouvernement, tinrent pluſieurs aſſemblées ſecretes. 1723.

M. de Chartres, devenu Duc d'Orléans, Colonel-Général de l'Infanterie, renouvela ſa prétention de rendre compte au Roi directement du détail de l'Infanterie. M. le *Duc* demeura ferme à n'y pas conſentir, & offrit comme tempérament, que M. le Duc d'Orléans, pour ne pas venir chez lui, envoyât ſes mémoires, qu'il les examineroit, & enſuite les porteroit au Roi. Cet expédient ne contenta pas M. le Duc d'Orléans. Il ſe défendit juſqu'au 10 Décembre, qu'il déclara qu'il ne ſe mêleroit plus des détails de l'Infanterie; enfin il fut réduit à faire ſa charge, comme le

1723. Comte d'*Evreux* faiſoit celle de Colonel de la Cavalerie. On me preſſa fort de porter M. le *Duc* à céder; repréſentant que M. le Duc d'*Orléans* étoit héritier préſomptif de la Couronne, & qu'il méritoit par-là des ménagemens. Je parlai donc, & dis à M. le Duc : » *Dans preſque toutes* » *les matieres importantes, il y a* » *deux partis à ſuivre : dans celle* » *dont il s'agit, pluſieurs penſeroient* » *que les premiers jours d'une nou-* » *velle adminiſtration demandent* » *beaucoup de ſageſſe & de modéra-* » *tion ; l'autorité s'établit peu à peu,* » *il faut couler, ménager les eſprits,* » *& ſur-tout quand il eſt queſtion de* » *l'héritier préſomptif de la Cou-* » *ronne & de tous les Princes atta-* » *chés à ſes intérêts. On juge de* » *celui qui prend le timon de l'Etat,* » *par les premiers pas ; ſi l'on y re-* » *marque de la foibleſſe, le Courti-* » *ſan & l'Etranger en augurent mal ;* » *s'il eſt trop ferme, on ſe prévient* » *contre ſon adminiſtration ; en pareil* » *cas, c'eſt au Miniſtre à ſe conſulter* » *lui-même, & à ſuivre ſon génie* «. M. le Duc n'héſita pas, & prit le parti de la fermeté.

Le 8, il avoit paru trois Arrêts très-favorables au Public. Le premier éloignoit, ou, pour mieux dire, supprimoit l'Edit du joyeux avénement : cet Edit avoit alarmé tous les divers Ordres du Royaume, parce qu'en l'exécutant il n'y avoit perſonne à qui l'on ne pût demander une partie conſidérable de ſon bien, ou du moins le revenu d'une année. 1723. *Edits favorables au Public.*

Le ſecond Arrêt réduiſoit, ou modéroit conſidérablement le tarif des Actes de Notaires.

Le troiſieme diminuoit les droits ſur les entrées du foin, de l'avoine & des grains, dont la cherté étoit exceſſive. Ces trois Arrêts furent très-agréables au Public, & marquerent dans le premier Miniſtre une vive attention à ſoulager & à calmer toutes les craintes qui l'agitoient ſi juſtement depuis pluſieurs années.

Le même jour, le Roi nomma le Préſident de *Novion* Premier Préſident, & ſa charge de Préſident à Mortier fut remiſe, comme en dépôt, à M. de *Blanc-Menil*, Avocat-Général, & la charge d'Avocat-Général de celui-ci donnée au ſieur *Talon*, petit

fils de *Talon* qui avoit exercé la même charge avec grande réputation.

1723.

Cérémonial établi entre les Princes du Sang & les Ducs.

Il y eut, le jour d'après, un nouveau cérémonial réglé entre les Princes du Sang & les Ducs, pour les obſeques de M. le Duc d'*Orléans*. Suivant l'uſage, MM. les Princes du Sang étoient chacun accompagnés d'un Duc qui marchoit à côté d'eux : il avoit un carreau égal au leur & ſur la même ligne, quand on ſe mettoit à genou. Le Roi ordonna que le Duc ne marcheroit pas directement à côté du Prince du Sang, que le carreau du Prince du Sang ſeroit de velours, que celui du Duc ſeroit de drap, & qu'enfin il y auroit une différence marquée, à laquelle les Ducs ne purent s'oppoſer, attendant des temps plus favorables pour ſoutenir la poſſeſſion établie.

Et entre les Ducs & les Maiſons de Rohan & de Bouillon.

Cependant je fus prié par mes confreres de porter leurs juſtes plaintes ſur une innovation qui regardoit ceux des Maiſons de *Rohan* & de *Bouillon*. Quand on alla donner de l'eau benite au Dauphin, à la Dauphine, à leur malheureux fils aîné, le feu Roi ordonna que les Ducs iroient en corps ; que, ſi les Princes de la Maiſon de

Lorraine s'y trouvoient, les uns & les autres se retireroient ; que, si ceux des Maisons de *Rohan* & de *Bouillon*, auxquels le Roi a accordé les honneurs de Princes, s'y trouvoient, ils ne pourroient aller avec les Ducs que suivant l'ordre de leur Duché. Tout cela étoit écrit sur les registres du sieur le *D****, Grand-Maître des cérémonies, qui étoit fort contraire aux Ducs, & qui vouloit leur nuire autant qu'il lui étoit possible. Il montra son registre, rayé, à ce qu'il disoit, par ordre du feu Roi, ce qui paroissoit une fausseté & une tromperie manifeste. Premiérement on ne vit ce registre rayé, que neuf ans après la mort du feu Roi ; il avoit ordonné lui-même ce qui s'étoit passé aux obsequés du Dauphin & de la Dauphine, & certainement il ne s'en étoit pas repenti, puisqu'à la promotion de l'Ordre en 1687, ceux de la Maison de *Rohan* & de *Bouillon* n'avoient pas été admis à l'Ordre du Saint-Esprit. Le sieur le *D****, très-embarrassé des bruits qui se répandoient dans le Public, voulut engager le Prince de *Rohan* à le soutenir, ce qui ne le justifia pas. 1725.

1723. Le 24, l'Evêque de *Fréjus* alla déclarer à Madame d'*Orléans* la réſolution que le Roi avoit priſe ſur la Maiſon de ce Prince. On la fit plus conſidérable, de beaucoup, que n'avoit été ſous Henri IV celle du Prince de *Condé*, qui ſe trouvoit pour lors héritier préſomptif de la Couronne. Il fut donc réglé que le Duc d'Orléans auroit un premier Gentilhomme de la Chambre, un premier Ecuyer, & un premier Maître-d'Hôtel. Ces places furent remplies par le Chevalier de *Conflans* pour la premiere, par *Clermont* pour premier Ecuyer, & d'*Epinay* fut fait Capitaine des Gardes du Prince, conſidéré ſeulement en qualité de Gouverneur de Province : on lui laiſſa un régiment d'Infanterie, un de Cavalerie & un de Dragons. Les compagnies de Gendarmerie demeurerent au Roi.

Maiſon du Duc d'Orléans réglée.

Le Maréchal entre dans tous les Conſeils, excepté celui de Conſcience.

Dans les derniers jours de l'année, Sa Majeſté m'ordonna d'entrer dans tous les Conſeils, auſſi bien que dans celui d'Etat. Je pris ſéance au Conſeil des Finances & à celui des Dépêches. Je ſuppliai Sa Majeſté de me diſpenſer d'aſſiſter à celui de Conſcience, parce que je ne me croyois pas aſſez

verſé dans les matieres qu'on y traitoit, ſur-tout dans celle qui étoit le plus ſouvent agitée, & qui regardoit la *Conſtitution*. Cette querelle avoit cauſé une grande diviſion dans l'Egliſe, les Moliniſtes & les Janſéniſtes portant ſouvent les choſes à l'extrémité. Le feu Roi, dont les intentions étoient entiérement conformes à ce qu'exige la Religion, ſans abandonner les libertés de l'Egliſe Gallicane, vouloit que l'on fût ſoumis au Pape. Après ſa mort, le Duc d'*Orléans* releva le parti Janſéniſte, preſque abattu, en mettant le Cardinal de *Noailles* à la tête du Conſeil de Conſcience. 1723.

L'Abbé *Dubois*, qui vouloit être Cardinal, prit le parti de la *Conſtitution*, & fut ſoutenu par l'Evêque de *Fréjus*, qui eut auſſi la nomination du Roi au chapeau; en ſorte que ce Conſeil de Conſcience, ſous le Cardinal de *Noailles*, compoſé d'ennemis de la Conſtitution, fut entiérement changé, & compoſé des Cardinaux de *Rohan*, de *Biſſy*, de *Gevres* & *Dubois*, des Evêques de *Fréjus* & de *Nantes*; celui-ci nommé peu après à l'Archevêché de Rouen.

NOTE

Pour l'intelligence du Journal de Villars.

QUAND le Maréchal de Villars entra au Conseil, les intérêts politiques avoient bien changé depuis la mort de Louis XIV. L'Espagne, si abattue par la guerre de la Succession, venoit tout à coup de se relever sous Alberoni & de déployer des forces qui étonnerent l'Europe. L'Empereur & l'Angleterre en furent alarmés. Le Duc d'Orléans, Régent de France, qui avoit un intérêt personnel à borner la puissance de l'Espagne, ne vit pas ses efforts sans inquiétude. On inspira des soupçons à la Hollande; on gagna le Duc de Savoie par des promesses. Et les espérances & les craintes réunies enfanterent le traité de *Londres*, qui fut signé le 2 Août 1718, & qu'on nomma le traité de la *quadruple alliance*, parce qu'on avoit dessein d'engager l'Espagne à y accéder, ou de la forcer, si elle n'y consentoit pas.

Les principaux articles étoient, que

l'Empereur renonceroit à ſes prétentions à la couronne d'Eſpagne, & reconnoîtroit Philippe V pour légitime Roi des Eſpagnes & des Indes : que, de ſon côté, le Roi Catholique renonceroit, en faveur de l'Empereur, aux Etats démembrés de la Monarchie Eſpagnole, tant dans l'Italie que dans les Pays-Bas : que la Sicile & la Sardaigne ſeroit cédée à l'Empereur, qui gratifieroit de celle-ci le Duc de Savoie : que ſi les Ducs de Toſcane & de Parme venoient à mourir ſans poſtérité maſculine, le fils aîné du Roi d'Eſpagne & de la Reine ſa ſeconde femme, &, à ſon défaut, les autres enfans mâles de cette Princeſſe & leurs ſucceſſeurs mâles, hériteroient de ces Duchés : que dès à préſent le Roi d'Eſpagne pouvoit entretenir à ſes ordres, dans ces Duchés, ſix mille hommes non Eſpagnols ; pour ſûreté de l'héritage : & enfin, un article ſecret, que Philippe V confirmeroit ſa renonciation à la couronne de France.

L'Eſpagne ne voulut point accepter ces conditions. L'Angleterre & la France lui déclarerent la guerre, qui dura à peu près un an. Elle fut terminée par la diſgrace d'Alberoni & l'acceſſion de l'Eſpagne à la quadruple alliance, au commencement de

1720 ; & on indiqua un Congrés à Cambrai, pour terminer quelques légeres conteſtations qui tenoient aux principales.

Mais pendant que les affaires s'y traitoient fort lentement, les Cours de Vienne & de Madrid s'accommoderent ſecrétement, & firent à *Vienne*, le 30 Avril 1725, un traité d'alliance & un traité de commerce, dont elles cacherent les conditions à la Cour de Verſailles. Celle-ci inquiete forma entre elle, la Grande-Bretagne & la Pruſſe, une confédération qui fut ſignée le 3 Septembre ſuivant au château d'*Herrenhauſen*, près d'Hanover ; & on tâcha d'y engager les Etats-Généraux par des offres d'avantages conſidérables pour leur commerce des Indes Orientales.

Ce commerce, qu'ils avoient envahi ſur les Flamands, ſujets de l'Eſpagne, étoit devenu une des principales ſources des richeſſes des Hollandois ; mais les premiers poſſeſſeurs ne l'avoient jamais vu ſans regret entre les mains des derniers. Les Flamands, qui en étoient exclus par le traité de Munſter & celui de la Baviere, ſe hafarderent néanmoins à le faire par intervalles, ſur des permiſſions tacites de leur Souverain ; & enfin, l'Empereur,

malgré ſes engagemens, avoit permis par des Lettres-Patentes du 19 Décembre 1722, qu'il s'établît à Oſtende une Compagnie pour le commerce des Indes Orientales. Les Hollandois ſe plaignirent, & ce fut le délai apporté par l'Empereur à les ſatisfaire, & l'inutilité de leurs réclamations, qui les déterminerent à accéder au traité d'*Herrenhauſen* ou d'*Hanover*, en 1720.

L'Europe ſe tint, à la fin de l'année précédente & au commencement de celle-ci, dans un état de guerre: elle éclata même entre les alliés de *Vienne* & d'*Hanover*. Les mers ſe couvrirent de corſaires; on intercepta des flottes; le commerce fut vexé & interrompu, & la nuit du 22 au 23 Février, la tranchée fut ouverte devant Gibraltar: mais comme malgré ces mouvemens hoſtiles, on négocioit toujours, dès le 31 Mai, les Miniſtres de l'Empereur, de France, d'Eſpagne & de Hollande ſignerent les préliminaires de paix, & convinrent que pour la conſommer on aſſembleroit un Congrès à Soiſſons.

Le fruit des conférences qui s'y tinrent, fut de reconnoître que les traités d'*Herrenhauſen* & de *Vienne* portoient des con-

ditions incompatibles ; & il s'en fit un autre entre la France, l'Angleterre, l'Eſpagne & les Etats-Généraux, qui fut ſigné à *Séville* le 9 Novembre 1729. L'Eſpagne y gagna de convertir en troupes Eſpagnoles les troupes neutres qu'elle devoit mettre dans les Duchés de Toſcane & de Ferrare ; & l'Angleterre, le rétabliſſement de ſon commerce dans les Etats d'Eſpagne, affranchi de toute eſpece d'entraves.

L'Empereur n'approuva pas l'introduction des troupes Eſpagnoles en Italie, & envoya quatre-vingt mille hommes pour s'y oppoſer. L'Angleterre s'intéreſſa pour l'Eſpagne, & engagea l'Empereur à la contenter ; ce fut la matiere d'un traité ſigné à *Vienne* entre l'Empereur & l'Angleterre le 16 Mars 1731. L'Eſpagne ſatisfaite ſe joignit à ces deux Puiſſances, par un autre traité conclu auſſi à *Vienne* le 22 Juillet, & le Duc de Parme étant mort, Dom Carlos prit paiſiblement poſſeſſion de ces Etats le 14 Septembre.

Dans ces derniers traités, il ne fut pas queſtion de la France. Son Miniſtere, ſans vûes & ſans énergie, reſtoit indifférent aux mouvemens des autres Cours, pendant que celles de *Vienne* & de *Londres* travailloient à lui ôter ſes Alliés & ſon

crédit : l'Angleterre, pour étendre librement & excluſivement ſon commerce dans les quatre parties du Monde ; l'Empereur, pour ne pas trouver d'obſtacles à l'ordre de ſucceſſion qu'il vouloit établir dans ſa famille, en faveur de la ligne maſculine, au préjudice des autres Princes de ſa Maiſon. Les plus léſés par cet ordre de ſucceſſion, étoient les Electeurs Palatin & de Baviere, Alliés de la France, & qui ne pouvoient ſoutenir leurs droits que par elle. L'Empereur le ſavoit : il ſonda la Cour de Verſailles, qui ſe déclara ferme à ſoutenir ſes deux Alliés ; mais ſans travailler elle-même à ſe faire ſoutenir par d'autres : de ſorte que la Cour de Vienne, voyant la Cour de Verſailles comme iſolée avec ces deux Princes, réſolut de paſſer outre ; & malgré les foibles négociations de la France, il fit garantir ſa pragmatique par la Diete de l'Empire le 11 Janvier 1732. L'Angleterre lui avoit déjà promis, au traité de Vienne de l'année précédente, d'entrer dans ſes vûes. La Hollande s'y engagea le 20 Février, & le Danemarck & la Ruſſie par un traité ſigné à Copenhague le 17 Mai 1732.

Il ne reſta plus à la France que l'Eſpagne, qu'elle eut encore bien de la peine à

attirer à elle ; & l'Empereur, appuyé de la puiſſante confédération qu'il avoit formée, ſûr de l'inaction des Rois de Pruſſe & de Suede, qu'il flattoit & inſinuoit, n'héſita plus à choquer la France, quand après la mort du Roi Auguſte, arrivée le premier Février 1733, elle voulut remettre le Roi Staniſlas ſur le trône de Pologne. Cet événement détermina la guerre, qui commença au milieu de cette année.

Tel eſt le fond du Journal de Villars. On y voit la marche des négociations, leur adreſſe à cacher le côté foible, à montrer les avantages, à amoindrir les inconvéniens, les motifs des offres & des refus, la cauſe de la lenteur ou de la promptitude des déciſions ; enfin l'eſprit, pour ainſi dire, des différens traités, dont la lettre ne préſente ſouvent qu'un réſultat peu ſatisfaiſant.

Quelques perſonnes auroient peut-être déſiré qu'on eût déchargé de dates le corps du Journal, qu'on eût donné une ſuite plus méthodique aux matieres, & à l'enſemble une forme hiſtorique ſans doute plus agréable. Pour les dates, on en a rejeté le plus qu'il a été poſſible ſur les marges. Quant à la forme, les perſonnes

délicates ſur la bonne foi, ſentiront combien mérite plus de créance un ouvrage dans lequel la vérité ſe trouve conſignée jour par jour, & preſque heure par heure. Souvent par la comparaiſon d'une date avec une autre, par l'expédition ou le retard d'un courrier, Villars devinoit les diſpoſitions des Cours étrangeres; & cette connoiſſance lui faiſoit prendre un parti ferme & juſte. Ainſi, pour ſavoir s'il ne s'eſt pas trompé, pour apprendre à ne ſe pas tromper ſoi-même, il eſt bon d'avoir ſous les yeux les circonſtances minutieuſes qui l'aidoient à ſe décider dans des affaires très-importantes. L'homme d'Etat, celui qui s'étudie à pénétrer le ſecret des cabinets, ſentira l'importance de cette obſervation. Il n'eſt pas même juſques aux répétitions qui excitent l'impatience chez le Lecteur, qui ne m'aient paru devoir être conſervées, parce qu'elles peignent mieux que les plus belles phraſes, l'impatience qu'éprouvoit l'Auteur, & qu'elles rendent plus piquant le dénouement qu'elles ont fait déſirer.

C'eſt ainſi que j'ai vu le Journal de Villars, & pourquoi je me ſuis déterminé à le donner tel à peu près qu'il a été écrit : j'ai eu ſeulement grande atten-

tion, quand les faits ſont déshonorans; de taire le nom; perſuadé qu'il y auroit de la cruauté à dévouer à l'ignominie des familles qui ont depuis amplement réparé les torts de leurs ancêtres. On verra d'ailleurs, comme on a déjà vu, que je me ſuis plu à conſerver précieuſement les éloges que Villars donnoit ſi volontiers au mérite.

JOURNAL
DE
VILLARS (a).

LE premier jour de l'an 1724, M. le *Duc* a fait agréer au Roi le changement de divers logemens dans le château de Verſailles. Le Régent les avoit fait occuper par ſes affidés. Ils ont été rendus à pluſieurs Seigneurs, comme les Ducs de *Sully*, de la *Feuillade*, de la *Rocheguyon*,

1724.

Logemens de Verſailles. 1 *Janvier.*

(a) On a héſité ſi on conſerveroit à ce *Journal* ſa forme naturelle, ou ſi on lui donneroit celle de *Mémoires*, comme plus agréable; mais on s'eſt décidé à garder la premiere, comme plus authentique. D'ailleurs, en liſant & reliſant, on a cru voir qu'il ne ſeroit ni ſec ni monotone. On s'eſt ſeulement permis, afin de ſe rapprocher du ſtyle des *Mémoires* le plus qu'il ſe pourroit, de rejeter beaucoup de *dates* du texte ſur les marges.

Nota. Que les chiffres de la marge indiquent ordinairement plutôt la date du Conſeil, que celle des événemens.

de la *Vallière*; & ôtés à la *Sare*, *Si-*
1724. *miane*, *Clermont*, d'*Etampes*, *Chi-*
rac, *Belle-Isle*, qui naturellement ne devoient pas être préférés à ceux qui les avoient occupés auparavant.

M. le Duc d'*Orléans* n'a pas répondu à l'honnêteté que M. le *Duc* a eue pour lui. Il lui avoit envoyé *Blouin*, pour savoir ce qu'il désiroit sur les logemens. Sa réponse fut qu'il y feroit réflexion; puis, sans rien dire, il a été demander directement au Roi ceux qui lui convenoient. Le Roi en a parlé à M. le *Duc*, qui, sans marquer de ressentiment, a ordonné les appartemens comme le Duc d'Orléans les désiroit. Lui-même a pris celui du Régent, & a donné le sien au Prince de *Dombes* & Comte d'*Eu*.

L'Infante a été attaquée de la rougeole dans les premiers jours du mois. La Cour s'est transportée à Trianon, d'où on a pris la résolution d'aller habiter Marly; mais la quantité de réparations nécessaires dans un lieu où on n'a pas été depuis dix ans, a forcé, trois semaines après, de retourner à Versailles.

L'échange de Belle-Isle (*a*) a été rapporté au Conseil, & fort nettement exposé par le Contrôleur-Général. Cet échange avoit d'abord révolté la Chambre des Comptes, par l'énorme léſion que le Roi y ſouffroit. Elle avoit donné deux Arrêts contre, qui furent caſſés par deux Arrêts du Conſeil. Le puiſſant crédit du Marquis de *Belle-Iſle* le portoit à tout entreprendre, & lui faiſoit trouver tout facile. Nous ferons le portrait de ce jeune homme dans la ſuite (*b*). Mais pour ſuivre ce qui regarde la terre de Belle-Iſle, le Préſident de *Nicolaï*, homme d'une vertu ſé-

1724. *Echange de Belle-Iſle diſcuté.* 11 *Janvier.*

(*a*) M. le Maréchal de Belle-Iſle a laiſſé au Roi, en mourant, le Comté de Giſors, & ſon ſuperbe hôtel de Paris ; de ſorte que, s'il a été favoriſé dans l'échange, il a amplement dédommagé la Couronne. D'ailleurs, il faut remarquer que Belle-Iſle étoit une Souveraineté : ce qui met un grand poids dans la balance en faveur du Marquis de Belle-Iſle ; à quoi ſans doute on a eu égard dans les évaluations, qui, dans ce cas, n'ont pas dû être faites préciſément de revenu à revenu, comme il ſemble que le prétendoit le Maréchal de Villars.

(*b*) Ce portrait annoncé ne ſe trouve ni dans le Journal, ni dans les Mémoires.

vere, qui étoit à la tête de la Chambre des Comptes, fit repréſenter par le
1714. Procureur-Général, l'impoſſibilité qu'il y avoit, pour la Chambre, de conſentir à l'échange, ſans manquer à ſon devoir; & elle avoit décidé qu'il falloit réſilier le contrat. Tout ceci rapporté au Conſeil, on a ſtatué que la Chambre ſeroit autoriſée à vérifier de nouveau les évaluations de la terre de Belle-Iſle & des domaines que le Roi cédoit, auſſi bien que les améliorations & détériorations faites par le Marquis de *Belle-Iſle* pendant le temps qu'il a joui des terres du Roi. Il a été auſſi réglé, qu'en attendant, ledit ſieur de *Belle-Iſle* aura trente-quatre mille livres de rente, prix du dernier bail de la terre de Belle-Iſle, ſi mieux il n'aime jouir de la terre par proviſion, en cas qu'il croie que ces trente-quatre mille livres ſont au deſſous du revenu, qu'il fait effectivement monter à quinze mille francs de plus. En diſant mon avis au Conſeil, j'ai ſupplié le Roi d'ordonner une économie univerſelle, abſolument néceſſaire, & lui ai repréſenté que, nonobſtant ſes revenus immenſes, les peu-

ples étoient trop chargés : » *Et dans* » *quel temps?* lui ai-je dit; *lorſque* » *l'on jouit d'une paix qui dure de-* » *puis dix ans, & qui auroit dû pro-* » *curer du ſoulagement* «. 1724.

Abdication du Roi d'Eſpagne. 10 Janvier.

Un courrier envoyé par *Coulanges*, chargé des affaires du Roi en Eſpagne, a apporté une lettre de Philippe V au Roi, qui lui apprend la réſolution de ce Monarque, de remettre ſa couronne au Prince des Aſturies : réſolution priſe, diſoit-il, de concert avec ſa femme. J'ai été très-fâché de cette nouvelle : car, bien que depuis l'éloignement du Cardinal Alberoni la monarchie d'Eſpagne ſoit très-mal gouvernée, il eſt bien différent de la voir entre les mains d'un Roi âgé, dont l'autorité eſt tout établie, ou entre celles d'un enfant abandonné à la conduite des Grands; c'eſt-à-dire, à un déſordre pareil à celui qui régnoit ſous le dernier Roi d'Eſpagne.

On ſavoit les inveſtitures arrivées à Cambrai; mais qu'elles n'étoient pas encore remiſes aux Ambaſſadeurs d'Eſpagne. On a dépêché un courrier à ceux du Roi, avec ordre de ne rien oublier, pour tirer les inveſtitures des

mains des Impériaux, avant que la
1724. nouvelle de l'abdication leur ſoit parvenue : ce qui a été exécuté heureuſement (*a*) «.

Deux jours après, on a été informé du détail de cette abdication : Que le Roi d'Eſpagne a formé une *Junte*, pour gouverner ſous l'autorité du jeune Roi, compoſée des Préſidens de Caſtille, Archevêque de Tolede, Grand-Inquiſiteur, Marquis de Valero,

(*a*) Les Puiſſances intéreſſées au traité de la *quadruple alliance*, étoient convenues d'aſſembler un Congrès à Cambrai, pour régler les droits débattus entre elles. Les Plénipotentiaires d'Eſpagne s'y rendirent les premiers le 17 Février 1721 ; ceux de l'Empereur au mois de Février 1722, & ſucceſſivement ceux de France, d'Angleterre, de Hollande, de Portugal, de Sardaigne, de Toſcane & de Parme. Le long délai de l'ouverture de cette aſſemblée fut cauſé par des difficultés au ſujet des *inveſtitures* des Etats de Toſcane, Parme & Plaiſance, que l'Empereur s'étoit engagé à donner par préliminaire à l'Infant *Dom Carlos*, fils aîné de la Reine d'Eſpagne, ſeconde épouſe de Philippe V. Ces inveſtitures ayant été délivrées le 24 Janvier, le Congrès fut ouvert le 26 par MM. de *Rotembourg* & de *Saint-Conteſt*, Ambaſſadeurs de France. *Journal de Verdun, année 1724, mois de Mars, pag.* 227.

Comte de S. Eſtivan, Marquis de Leyde, & Guerreyra, ci-devant Chancelier de Milan; que Philippe V ſe réſerve deux cent mille piſtoles par an, pour lui & pour la Reine, & trois cent mille une fois payées, pour achever les bâtimens de S. Ildefonſe, qui eſt le lieu de ſa retraite. On ſavoit déjà que le Marquis de Grimaldo devoit demeurer auprès de lui. On ſavoit auſſi les motifs de ſon abdication, qui étoit le déſir de ne plus ſonger qu'à ſon ſalut. 1724.

Lieutenant de Police. 27 Janvier.

La charge de Lieutenant-Général de Police a été donnée à M. d'*Ombreval*. M. d'*Argenſon*, qui l'exerçoit, tenoit par deux charges à M. le Duc d'*Orléans*, & il convient que le Lieutenant de Police ſoit abſolument au premier Miniſtre. M. le *Duc* lui ayant envoyé demander ſa démiſſion, au lieu de la remettre, il a été la porter à M. le Duc d'*Orléans*. M. le *Duc*, qui étoit bien diſpoſé pour M. d'*Argenſon*, a été piqué de ce procédé. On a cru quelque temps qu'il n'auroit pas l'*expectative* de Conſeiller d'Etat, que M. le Duc d'*Orléans* demandoit pour lui. Ces ſortes de graces avoient

été prodiguées pendant la régence ;
1724. & M. le Duc avoit déclaré qu'il ne ſuivroit pas cet exemple. Cependant, quoique peu ſatisfait de la conduite de M. d'*Argenſon*, il a ſacrifié ſon reſſentiment au déſir de bien vivre avec M. le Duc d'*Orléans* ; & M. le Duc d'Orléans, touché de ces égards, s'eſt raccommodé avec lui.

Promotion. La réconciliation a été ſcellée par de nouveaux égards de M. le *Duc*, qui a nommé Chevaliers de l'Ordre preſque tous ceux que M. le Duc d'*Orléans* a demandés. La promotion a été de cinquante-huit. Comme j'entrois chez le Roi, après trois ſemaines d'abſence occaſionnée par un gros rhume qui m'a fait manquer pluſieurs Conſeils, M. le Duc m'a tiré dans l'embraſure d'une fenêtre, & m'a dit : » *Je vous donne bien des confreres.* » *Je le ſais*, ai-je répondu : *peut-* » *être en faites-vous trop. On retient* » *plus les hommes par l'eſpérance,* » *que par la reconnoiſſance. Ce ſont* » *d'autres confreres*, m'a-t-il dit, *des* » *Maréchaux de France.* Le Duc de » *Noailles* étoit aſſez près ; j'ai dit » à M. le *Duc* : *Celui-là en eſt-il ?*

» Il

» Il a répondu *non* : *Il en ſeroit*, » ai-je ajouté, *ſi vous m'aviez fait* » *l'honneur de m'en parler* «. Cette promotion eſt de ſept : le Comte de *Broglio*, qui depuis plus de quarante ans eſt hors de ſervice ; le Comte du *Bourg* ; le Marquis de *Medavy*, le Duc de *Roquelaure*, le Marquis d'*Alegre*, le Duc de la *Feuillade* & le Duc de *Grammont*. Elle n'a pas été généralement applaudie. Ceux qui la vouloient, avoient apparemment exigé que M. le *Duc* ne s'en ouvriroit pas à moi. 1724.

Avis de Philippe V à ſon fils. 6 Février.

On a lu dans le Conſeil la lettre que Philippe V a écrite à ſon fils en abdiquant la couronne. Elle eſt remplie de piété & de réflexions ſur le mépris des grandeurs & la néceſſité de ſonger à ſon ſalut, avec des inſtructions ſur les ſoins qui doivent principalement occuper un ſaint Roi. Le pere y preſcrit par mode à ſon fils, ſes aïeux Saint Louis & Saint Ferdinand, & ne dit que peu de choſe ſur la politique. Il paroît que ce Roi, uniquement occupé de ſon ſalut, & las des fatigues du Gouvernement, l'a abandonné de bonne foi ; mais je crois que

là Reine ſa femme y renonce avec
1724. plus de peine, ainſi que Grimaldo, qui depuis quelques années étoit Sous-Miniſtre auprès de ſon Maître.

Changemens dans le Miniſtere d'Eſpagne. 18 Mars.

Le Maréchal de *Teſſé*, en partant, a reçu ordre d'aller droit à Saint-Ildefonſe, & y a été très-bien reçu. Il a, ſelon ſes inſtructions, fort exhorté le Roi à conſerver un grand empire ſur ſon fils, & que la Reine a bien appuyé. Grimaldo a dit au Maréchal de *Teſſé*: » *Le Roi Philippe n'eſt pas* » *mort, ni nous non plus*«. La femme de Grimaldo eſt encore plus vivante, & a la réputation d'aimer les préſens.

Cependant il eſt aiſé de conjecturer que l'autorité de la vieille Cour ne ſera pas longue, & l'on a reçu, dès le 18 Mars, des lettres qui marquent déjà un grand changement. Le Roi Philippe, ou plutôt Grimaldo, avoit nommé quatre Secrétaires d'Etat, qui devoient expédier ſous le jeune Roi, & vraiſemblablement rendre compte au Roi ſon pere, & en recevoir les ordres ſur les matieres importantes. Les ſept Miniſtres qui compoſent la Junte ont changé cette diſpoſition, & ſtatué que chacun d'eux aura un département,

dont il référera à l'assemblée. Le Maréchal de *Tessé* est tombé dans celui du Président de Castille. Sur cette nouvelle, j'ai dit au Conseil : » *Adieu la* » *Cour de S. Ildefonse. Elle sera* » *bienheureuse, si son dîner & son* » *souper sont bien assurés* «. 1724.

La suite de l'affaire du Marquis de *Belle-Isle* dont j'ai parlé, devint plus sérieuse qu'on n'avoit cru. Le Chevalier de *Belle-Isle*, son frere, a voulu faire tenir un billet à la *Jonchere*, prisonnier à la Bastille. On s'est servi pour cela de *Pompadour*, lequel y ayant été renfermé pendant quinze mois, y a fait des connoissances. Il a voulu tenter le Lieutenant de Roi, qui a averti le Gouverneur, & celui-ci M. le *Duc*. Aussi-tôt le Prince a donné ordre au Marquis de *Pompadour* de venir lui parler. *Pompadour* est convenu de tout; & a dit qu'il l'a fait à la sollicitation de M. d'*Herbigny*. Celui-ci, interrogé par le Lieutenant de Police, a nié; mais le Chevalier de *Belle-Isle* en a assez avoué, pour être envoyé à la Bastille avec son frere, qui y avoit été renfermé dès le premier Mars. Le sieur le *Blanc*, qui *Emprisonnement.*

n'étoit qu'exilé, y fut auſſi conduit
1724. avec les ſieurs de *Conches* & *Sechelles*. M. le *Duc* a pris ces réſolutions ſans m'en parler; & je me confirme dans ce que j'ai déjà remarqué, que quand certaines gens veulent lui inſpirer certaines réſolutions, ils exigent qu'on me les tienne ſecretes.

Trois jours auparavant, cinq ou ſix hommes guettant autour de la maiſon de *Duvernay*, qui avoit donné l'éveil ſur le mauvais état de la caiſſe de la guerre, crurent d'abord l'avoir vu rentrer dans ſon carroſſe, & crurent enſuite le voir reſſortir à pied ſur les neuf heures du ſoir, ſelon la coutume qu'il avoit d'aller tous les jours à cette heure dans une maiſon à quatre portes de la ſienne. Ils ſe jeterent ſur un grand homme de la taille de *Duvernay*, qui s'eſt trouvé un Capitaine de Cavalerie de ſes parens, le percerent de huit coups de poignard, & le laiſſerent pour mort. Cet attentat a réveillé l'attention ſur pluſieurs autres qui avoient été négligés, & on a arrêté le nommé *Montauban* & pluſieurs autres connus pour des eſpions, dont M. le *Blanc* avoit répandu un

grand nombre à la ville & à la Cour. Ces empriſonnemens font un grand bruit; mais on ignore encore quel tribunal ſera chargé d'en prendre connoiſſance. 1724.

M. *Bignon*, Intendant de Paris, étant mort, j'ai demandé cette place pour M. d'Angervillers, Intendant d'Alſace, & j'ai propoſé pour cette dernière Intendance, une des plus importantes du Royaume, M. de *Harlay*. Tout a été gracieuſement accordé par M. le *Duc*; & M. d'*Angervillers* appelé à la Cour, eſt venu tout droit deſcendre chez moi. *D'Angervillers & de Harlay.*

Le mariage de M. le Duc d'Orléans avec la fille du Prince Louis de Bade a été déclaré. Le Roi & M. le *Duc* n'ont eu aucune connoiſſance des meſures priſes pour traiter ce mariage, qu'au moment où tout a été à peu près convenu. On avoit même parlé d'un autre avec une des ſœurs de M. le *Duc*; mais les conditions que demandoit la Maiſon d'Orléans étoient telles, qu'on n'auroit pu en admettre la dixième partie. *Mariage du Duc d'Orléans.*

Les ſoupçons augmentent tous les jours au ſujet de M. le *Blanc*; on a fait arrêter le *Vaſſeur*, qui a été un *Empriſonnemens.* 20 *Mars.*

1724. de ſes premiers Commis, du *Chevron*, Capitaine des Gardes de la Connétablie, & un de ſes Lieutenans, nommé la *Barre*. Un Secrétaire du Maréchal de *Beſons* a été renfermé auſſi au Châtelet, ſur la dénonciation d'un priſonnier, que ce Secrétaire avoit voulu lui faire écrire une lettre au Maréchal de *Beſons*, par laquelle ce priſonnier l'avertiſſoit qu'on l'engageoit à dépoſer contre M. le *Blanc*.

Les quatre freres Paris. *Duvernay* ayant été nommé Syndic de la Compagnie des Indes aſſez contre ſa volonté, mais tout à fait contre celle de ſes freres, ils ont déclaré qu'ils ne vouloient plus travailler, & ſe ſont ſéparés de lui. Cette diviſion des quatre freres qui ont divers talens, les deux aînés ſur-tout très-capables de finance, m'a fait beaucoup de peine. J'ai envoyé chercher l'aîné *Paris* & *Duvernay*, & j'ai eu avec eux dans mon cabinet une conférence de trois heures, en préſence de MM. de la *Feuillade* & *Contades*. J'ai mené enſuite *Paris* l'aîné chez M. le Duc, & exhorté de nouveau les trois freres à reprendre le travail. Ils y ont enfin conſenti, mais toujours fort irrités

contre *Duvernay*, qui cependant n'avoit pu réſiſter aux ordres réitérés de M. le *Duc*, motivés par des raiſons très-honorables pour lui. » *Car*, diſoit le Prince, *puiſqu'on dit qu'il* » *faut ſoutenir la Compagnie des* » *Indes pour le bien de l'Etat, ſou-* » *tenons-la. Mais je veux que ce ſoit* » *avec l'ordre convenable, & empê-* » *cher les déprédations. Or il faut* » *pour cela que j'aye à la tête un* » *homme de confiance & de probité* » *qui m'en rende compte* «. 1714.

Les Commiſſaires ont enfin jugé à la Chambre de l'Arſenal le procès de la *Jonchere*. Il a été blâmé ; punition qui rend un homme incapable d'exercer jamais aucune charge, & condamné à une reſtitution. Le Marquis de *Belle-Iſle* a été déclaré caution de la *Jonchere* pour ſix cent mille livres, & à payer cette ſomme au Roi, ſi les biens de la *Jonchere* ne ſont pas ſuffiſans pour payer ce qu'il doit au Tréſor royal, & on dit qu'il s'en faut pluſieurs millions qu'ils ne le ſoient. Ce qui a paru de plus clair contre la *Jonchere*, c'eſt qu'il a introduit dans ſa caiſſe de l'Extraordinaire des guerres des billets de ban- *La Jonchere.* 10 *Avril.*

que à la place des comptans qu'il re-
1714. cevoit; qu'il a rendu ce même ſervice à M. de *B****, qu'il a déchargé de ſes billets, dont il a rejeté les non-valeurs ſur le Roi.

M. le Blanc. Un nommé *Mengne*, Chef des eſpions de M. le *Blanc*, a été arrêté à Marſeille ſur le point de s'embarquer. M. le *Blanc* n'eſt pas excuſable ſur le commerce qu'il a eu avec ces miſérables capables de tous crimes. Ce *Mengne*, lorſque j'étois Préſident de la Guerre, & M. le *Blanc* Membre de ce Conſeil, fut condamné à être dégradé des armes par la main du Bourreau, pour s'être dit fauſſement Chevalier de Saint Louis, & en avoir porté la croix; homme d'ailleurs reconnu pour fripon, & à demi convaincu d'aſſaſſinats. L'Arrêt du Conſeil de Guerre ayant été exécuté à Calais, à la tête du Régiment Royal, M. le Blanc, devenu Miniſtre de la Guerre, le reçoit néanmoins chez lui; lui donne une croix de Saint Louis, le fait Lieutenant-Colonel, & voulut même le renvoyer au régiment; mais tous les Officiers ont déclaré qu'ils le mettroient en pieces. Encore un coup, M. le *Blanc* n'eſt

pas excuſable de recevoir de pareilles gens. Ce *Mengne* même a quatre mille livres de penſion. Ainſi non ſeulement les ſoupçons augmentent, mais encore il ſe forme pluſieurs corps de délit ſur des crimes qu'on avoit négligés. 1724.

J'ai été d'avis, dans le Conſeil, de remettre l'examen de cette affaire, & le jugement au Parlement; il eſt de la gloire du Gouvernement, & ſur-tout de celui qui tient le timon, de renvoyer les accuſés à leurs Juges naturels. Les opinions ont été partagées. M. le Duc ne tenoit à cet égard qu'à une eſpece de point d'honneur aſſez raiſonnable. » *Je* » *ſais*, me dit-il, *qu'il eſt de ma* » *gloire de ne pas choiſir moi-même* » *les Juges de ceux qu'on croit que* » *je n'aime pas; mais ma gloire eſt* » *auſſi intéreſſée à faire connoître que* » *j'ai eu raiſon quand je les ai fait* » *arrêter; & pour cela, il faut que* » *les informations ſoient continuées* » *par le ſieur Arnaud de Boueſſe,* » *qui les a commencées* ».

Il a été queſtion de faire agréer ce plan de procédures au Parlement. J'en ai parlé au Préſident *Portail* & au Procureur-Général. Leurs raiſons pour

laiſſer commencer & continuer l'af-
1724. faire par le Parlement, ſont ſi bonnes, que M. le Duc s'y eſt rendu d'autant plus volontiers, qu'on lui a fait ſentir que les apparences de crime ſont ſi fortes, qu'on ne pourra jamais le blâmer d'avoir agi dès le commencement avec vigueur, pour éclaircir cette grande affaire. Il a donc été donné, le 4 Avril, des Lettres patentes, qui ont été portées au Parlement, & enregiſtrées le même jour.

Avis au Roi. Le Roi ſe fortifioit beaucoup par un grand exercice, & il eſt certain que d'une ſanté qui paroiſſoit fort délicate d'abord, il s'en étoit fait une des plus robuſtes. Mais ſes chaſſes & le chemin qu'il falloit faire pour les chercher fort loin, devenant une fatigue exceſſive pour lui & pour ſa ſuite, ce qui d'ailleurs entraîne une grande dépenſe, j'ai donc pris la liberté de lui propoſer de partager ſes amuſemens. « *Je* » *ſouhaite*, lui ai-je dit, *de voir Votre* » *Majeſté goûter dans l'hiver ceux* » *de Paris ; mais ſur-tout de vous* » *voir habiter au milieu des Peuples* » *qui vous ont donné tant de mar-* » *ques d'amour* ». Je lui ai parlé auſſi

des malheurs ordinaires aux Rois, d'être toujours environnés de flatteurs & d'adorateurs, qui tous cachent les vérités importantes, pour peu qu'elles ne soient pas agréables à entendre. J'ai ajouté : » *Le seul moyen, Sire, de* » *reconnoître les amitiés véritables,* » *c'est de voir si, au péril de vous dé-* » *plaire, on vous dit des vérités* » *utiles, quoique moins flatteuses* «. Le Roi m'a écouté avec un air de satisfaction; mais les occasions de lui parler sont rares. 1724.

Mariage du Duc d'Orléans.

Les articles du contrat du mariage du Duc d'*Orléans* avec une Princesse de Bade sont arrivés, après plusieurs difficultés de la Princesse de Bade mere, qui obligeoit sa fille à renoncer à tous les biens allodiaux qu'elle-même a apportés dans la Maison de Bade. M. le Duc d'Orléans a voulu faire mettre dans le contrat, que sa femme auroit trente mille francs par an, pour ses habits & menus plaisirs : condition inusitée dans ces sortes d'alliance. 11 Mai.

Maréchal de Villeroi.

Le Maréchal de Villeroi, qui étoit retenu à Lyon par une Lettre de cachet, a eu permission de revenir. Je lui 6 Juin.

avois toujours conſeillé de ne pas faire
1714. de condition, parce qu'il me paroiſſoit que le principal étoit de faire ceſſer ſon exil & de revoir le Roi, bien perſuadé que ſi on avoit quelque choſe de plus à lui accorder, ce ſeroit plutôt en préſence.

Cérémonial. La cérémonie de la réception des Chevaliers de l'Ordre s'eſt faite la veille de la Pentecôte, & fut très-magnifique. Les Ambaſſadeurs ne s'y ſont pas trouvés, parce qu'ils ont prétendu être ſalués, ce qui n'eſt pas de l'ancien uſage.

Conclave. *7 Juin.* Le Cardinal de *Rohan* a écrit que, le 29 Mai, le Cardinal des Urſins a été élu par la cabale des *Zelantis*. C'eſt un homme d'une piété & d'une ſainteté reconnues, élevé dans l'Ordre des Dominicains, dont il a toujours ſuivi la règle, & dans laquelle il veut perſiſter. Il eſt âgé de ſoixante-ſeize ans. Les cabales ont été très-vives dans les premiers jours. Les Albani, auxquels le long regne de leur oncle avoit donné un très-grand nombre de créatures, eſpéroient de faire Olivieri Pape; mais la médiocrité du ſujet révolta même le Peuple Romain, & le ſcandale fut

grand. Vers le milieu du Conclave, le Cardinal de Cienknegos s'étant réuni avec le Cardinal de *Rohan*, on avoit compté l'exaltation du Cardinal Pioſſa certaine. Le Cardinal de Rohan l'annonça même au Roi ; mais les Albani, qui n'avoient pas eu aſſez de force pour élever Olivieri, s'en trouverent aſſez pour empêcher Pioſſa d'être élu. Ils ſe joignirent aux *Zelantis*, & en un moment Urſini fut proclamé : il réſiſta, il pleura ; mais enfin il fut mis ſur l'autel, alla à pied à S. Pierre, & donna des marques de piété fort convenables & ſouvent ſuivies de peu d'effet. 1724.

Il a déclaré ſes Miniſtres. Paulucci eſt Secrétaire d'Etat, Corradini Dataire, & Olivieri demeure Secrétaire des Brefs. 16 Juin.

Le Congrès de Cambrai n'avance point. Les Miniſtres Impériaux ſe conduiſent en tout avec une hauteur inſupportable. Penterriéder, dans un repas, a parlé avec inſolence au Comte de S. Severin, Envoyé du Duc de Parme, ſur l'eſpérance qu'il a de la protection des Couronnes & des Médiateurs ; en ſorte qu'il a été réſolu au Conſeil *Congrès de Cambrai.*

1724. du Roi, d'en porter des plaintes à l'Empereur.

Fêtes de Chantilly. 30 Juin.

Le voyage de Chantilly, dont on inſpiroit depuis long-temps l'envie au Roi, a été déclaré pour le 30 Juin. Comme on ne trouve plus que très-peu de cerfs aux environs de Verſailles, & que les forêts de Chantilly en ſont remplies, il a été arrêté qu'on y reſtera un mois, que ce qui ne ſera pas nommé du voyage n'aura pas la liberté d'y venir, comme aux voyages de Marly, du temps du feu Roi. Il y a en tout dix-ſept Dames & près de quarante hommes. Le Garde des Sceaux n'en eſt point, & on a déclaré qu'il n'y aura de Conſeil que celui d'État. Je pars demain, premier Juillet, pour m'y rendre.

Chantilly eſt le plus beau lieu du monde. M. le *Duc* y a fait une dépenſe prodigieuſe, ayant toujours cinq ou ſix tables de dix-huit couverts, & toutes très-délicates. Les Gardes du Corps, les Pages, tous les Officiers du Roi, les Gardes Françoiſes & Suiſſes, les principaux domeſtiques de ceux qui étoient du voyage, ont été nourris aux dépens de M. le *Duc*.

Le jeune Duc de la *Trimouille* n'en a pas été. Il étoit premier Gentilhomme de la Chambre, jeune homme fort poli, de beaucoup d'esprit, d'une figure très-agréable, & ayant deux ans plus que le Roi. Comme il y avoit apparence de quelques familiarités que sa charge favorisoit, le Prince de *Talmon*, son grand-oncle & son tuteur, avoit demandé à M. le *Duc* permission de le retirer. Cela pouvoit être raisonnable; mais il falloit prendre pour prétexte son mariage avec Mademoiselle de Bouillon, qui fut déclaré trois jours après qu'on lui eut fait quitter la Cour, sans en donner d'autre raison que de le remettre à l'Académie; mauvais prétexte qui confirmoit les soupçons. 1724.

Chute du Roi. 6 Juillet.

Le Roi chasse tous les jours à Chantilly. Son cheval est tombé, sans qu'il se soit fait aucun mal. C'est un avertissement pour prévenir des chutes plus dangereuses. Il n'est question que de chasse, de jeu & de bonne chere, peu ou point de galanterie, le Roi ne tournant point encore ses beaux & jeunes regards sur aucun objet. Les Dames sont toujours prêtes, & l'on

ne peut pas dire, *le Roi ne l'eſt pas*; puiſqu'il eſt plus fort & plus avancé à quatorze ans & demi, que tout autre jeune homme à dix-huit.

1724.

Conſeil de ſe marier. 12 Juillet.

Le courrier *Barriere*, arrivé de Madrid en cinq jours & demi, a rapporté que le Roi Louis, mal ſatisfait de la conduite de la Reine ſa femme, l'a renvoyée du Palais de Retiro, où il habite, dans celui de Madrid, avec défenſe de voir perſonne. On ſait, depuis pluſieurs mois, qu'il n'a pas conſommé ſon mariage. Cette nouvelle m'a donné occaſion de parler très-fortement à Sa Majeſté pendant le Conſeil, ſur l'extrême importance aux Rois de s'aſſurer une poſtérité dont dépendent ſouvent la tranquillité de leurs Etats, la conſervation de leur Royaume & de leur propre perſonne. » *Cette derniere raiſon*, ai-je ajouté, » *a obligé le Roi d'Angleterre à* » *Rome de ſe marier, pour arrêter* » *les conſpirations ſur ſa vie; & vous* » *devez, Sire, d'autant plus y ſonger, que Dieu donne à vos Peuples* » *la conſolation de vous voir ſi fort à* » *quatorze ans & demi, qu'il ne tient* » *qu'à vous de nous donner bientôt un* » *Dauphin*.

Le voyage de Chantilly a fini par la perte cruelle du Duc de Melun, tué par un cerf à une chaſſe du Roi : homme de trente ans, rempli de bonnes qualités. Ce malheur a tellement agité la Cour, qu'on a fait prendre au Roi la réſolution de partir dans l'inſtant. Pour cela il falloit donner des chevaux de poſte aux Gardes du Corps, & tout étoit dans un très-grand déſordre. J'ai repréſenté à M. le *Duc*, que les mouvemens des grandes Cours ne devoient pas avoir cet air de précipitation ; que le feu Roi n'avoit pas quitté Marly pour la mort du Dauphin, ni pour celle du Duc de Berry, & qu'il étoit plus convenable de ne rien changer dans l'ordre du ſéjour & du départ du Roi : ce qui a été exécuté. 1724.

Il y a eu un Conſeil de Finance à Chantilly, dans lequel on a décidé des choſes très-importantes, entre autres, qu'on ne ſouffriroit plus de pauvres mendians & vagabonds dans le Royaume ; ils ont été diſtingués en valides & invalides. On a pris des meſures pour trouver des fonds extraordinaires deſtinés à nourrir ceux *Réglemens.*

qui ne peuvent pas travailler, & pour
1724. forcer les autres à n'être pas inutiles à l'Etat.

On a supprimé les charges de Gouverneurs & les Etats-Majors des petites villes, & les charges municipales, & on a fixé au denier cinquante le revenu de la finance en rentes perpétuelles. On a aussi réformé cent charges de Secrétaires du Roi, & celles des petites Chancelleries dans le Royaume. Le motif de la suppression est que ces charges anobliſſant, rejettent le fardeau des impoſitions ſur le Peuple, qui en eſt déjà trop chargé.

Affaire de Belle-Iſle. Il a été dit enfin, qu'en attendant que l'affaire de *Belle-Iſle* ſoit décidée, ce qui ne ſe pourra pas légitimement pendant ſa priſon, on lui laiſſera trente-trois mille livres de rente en domaines, ſomme bien au deſſus de la valeur de ſa terre; & l'on a fait voir que par l'échange, il lui a été donné dans les plus nobles terres de la Couronne quatre-vingt-quatre mille livres de rente.

Telles ont été les principales matieres décidées dans le Conſeil de Finance, pour lequel le Garde des Sceaux,

MM. *Desforts* & *Fagon* ont eu ordre de se rendre à Chantilly. M. le Prince de Conti y est venu de sa terre de l'Isle-Adam. 1714.

Pendant le séjour de Chantilly, plusieurs personnes, que l'on ne croyoit pas devoir être admises à la table du Roi, ont eu l'honneur d'y manger avec lui. Le Contrôleur-Général qui s'en trouvoit exclus, est venu me trouver, & m'a dit, que s'il étoit seul du voyage privé de cet honneur, il étoit déterminé à se retirer. On avoit donné à M. le Duc beaucoup de raisons contre lui; entre autres, que pour le fait en question, il y avoit des exemples favorables aux Secrétaires d'Etat, & aucunes pour le Contrôleur-Général, dont l'emploi n'étoit qu'une commission & point une charge. J'ai dit à M. le *Duc* : » *Le Contrôleur-Général vous convient-il dans son emploi ? Et certainement il le fait bien. Il faut donc le conserver, & vous n'avez que trop de raisons pour lui procurer l'honneur qu'il désire* «. Je lui ai cité que Madame de *Colbert* avoit été dans le carrosse de la Reine, honneur plus distingué *Contrôleur-Général.*

1724. que celui de manger avec le Roi ; que Madame *Desmarets* avoit été dans le carrosse de la Dauphine. Enfin, j'ai ajouté que la fonction de Contrôleur-Général, qu'on vouloit rabaisser en ne la traitant que de commission, est cependant la plus belle & la plus importante que le Roi puisse donner. M. le *Duc* s'est rendu, & M. *Dodun* a mangé avec le Roi le dernier jour.

Espagne. En arrivant à Versailles, on a appris que la jeune Reine d'Espagne s'est réconciliée avec son mari ; ce qui a fait trouver encore plus hors de propos l'éclat précédent.

Le Turc, le Czar & le Sophi. Un courrier dépêché de Constantinople par M.r de *Bonnac*, notre Ambassadeur, nous a appris qu'il a fait signer & ratifier la paix entre la Porte, le Czar & le Sophi ; que toutes ces Puissances ont demandé la médiation du Roi, & veulent encore qu'un Commissaire de sa part regle les limites des trois Empires. Le sieur *Dorion*, qui a été employé pour ce traité auprès du Czar, a été nommé par Sa Majesté pour cet emploi. Rien ne peut être plus glorieux pour notre jeune Roi,

ni plus honorable pour ſon Conſeil.

On a dépêché un courrier au Cardinal de *Polignac*, pour le charger des affaires du Roi à Rome. Le nouveau Pape lui ayant marqué de l'amitié, & l'étant même allé voir dans une légere indiſpoſition, cette bonne volonté du Souverain Pontife a déterminé à lui rendre la confiance de la Cour, dont il avoit été privé par les affaires où il étoit entré au ſujet du Duc & de la Ducheſſe du *Maine*. 1724. *Rome.* 27 *Juillet.*

On a ſu, le 5 Septembre, que le Roi d'Eſpagne avoit la petite vérole. Les premieres inquiétudes ont été médiocres; mais le 7, un courrier parti le 30 Août, a appris que ce Prince étoit à la derniere extrémité; & l'on a dépêché au Maréchal de *Teſſé*, pour engager Philippe V à reprendre la couronne, avec un peu plus de fermeté qu'il n'en avoit montré, & ſurtout à ne ſe point rendre eſclave d'un Confeſſeur, que l'on croyoit vouloir abſolument détruire l'autorité royale, en rendant les Grands auſſi indépendans qu'ils l'avoient été ſous Charles II. *Mort du jeune Roi d'Eſpagne.* 5 & 7 *Septembre.*

Le 10 Septembre s'eſt paſſé ſans aucune nouvelle de la mort ou de la 10 *Septembre.*

vie. Il y a apparence qu'on a arrêté les
1724. courriers. On ſait ſeulement que le Maréchal de *Teſſé* n'a pas perdu un moment pour ſe rendre à Saint-Ildefonſe auprès de Philippe V, & on eſpere beaucoup de ſes efforts.

Congrès. Au reſte, les affaires de Cambrai n'avancent pas : tout au contraire, on a lieu de croire la diſſolution du Congrès très-prochaine. Les Ambaſſadeurs de l'Empereur parlent de leur départ, & continuent dans les termes de hauteur fort ordinaires à la Cour de Vienne. Les Médiateurs ont répondu avec la dignité convenable ; mais tout tend à la diviſion.

Philippe V reprend la couronne. Enfin on a ſu, le 14, par un courrier du Maréchal de *Teſſé*, que le
14 Septembre. Roi Philippe eſt revenu à Madrid ſur la mort du Roi Louis. D'abord il a paru réſolu à reprendre la couronne ; mais il a déclaré qu'il vouloit en être ſollicité par les déſirs de ſes principaux ſujets. On lui faiſoit eſpérer une demande du Conſeil de Caſtille ; mais ſon Confeſſeur, nommé Bermudes, Jéſuite gagné par le Préſident de Caſtille à la tête de la Junte, lui a dit que, pour le repos de ſa conſcience,

il falloit assembler des Docteurs. Si le Conseil de Castille avoit été bien intentionné, il pouvoit en deux heures donner au Roi la supplique, par laquelle il l'auroit prié de reprendre la couronne ; mais la Junte, qui vouloit demeurer à la tête du Gouvernement sous un Roi mineur, délibéra quatre jours sur cette supplique, & ne la donna que conformément à la décision des Docteurs, qu'on avoit assemblés dans la maison des Jésuites. Elle portoit, qu'en conscience le Roi Philippe ne pouvoit reprendre la couronne. La décision de ces malheureux Docteurs a eu un tel pouvoir sur le Roi, qu'il a déclaré au Maréchal de *Tessé* qu'il retournoit à Saint-Ildefonse. Vainement on lui a représenté l'intérêt de ses enfans. Il s'est contenté de répondre que Dieu en prendroit soin. 1724.

La Reine, désespérée d'une pareille résolution, ne s'est pourtant pas rendue ; elle a mis tout en œuvre pour la faire changer ; elle a dit à Bermudes, en présence du Roi, qu'il étoit un traître, un Judas ; que, si elle étoit en péril de mort, elle aimeroit mieux

1724. mourir ſans Sacremens, que de les recevoir par le miniſtere d'un auſſi méchant homme.

Le Roi étoit ſeul avec la Reine & la Senora *Louiſia* ſa Nourrice. Cette femme hardie a dit au Roi, qu'il étoit honteux de ſe laiſſer gouverner par un fripon, & d'abandonner ſon fils à une minorité, dont la Junte profiteroit pour anéantir totalement l'autorité royale. Cette Nourrice parloit avec tant de violence, que la Reine s'appercevant que le Roi pâliſſoit, lui dit: » *Nourrice, taiſez-vous, vous ferez* » *mourir le Roi de chagrin.* La courageuſe Nourrice a répondu: » *Qu'il* » *meure. Ce n'eſt qu'un homme de* » *perdu: au lieu que s'il abandonne* » *le Gouvernement, ſes peuples, ſes* » *enfans, ſon Royaume ſont perdus.*

Le Roi, ſi combattu dans ſa famille, a été encore attaqué, & à pluſieurs repriſes, par le Maréchal de *Teſſé*. Mais le Nonce du Pape, nommé Aldobrandin, homme de beaucoup de mérite, l'a enfin converti ſur les frivoles ſcrupules que lui inſpiroit ſon Confeſſeur; & il a déclaré, le 5 Septembre, qu'il reprenoit la couronne en

en propriété, & qu'il passera l'hiver à Madrid. Il a voulu conserver Gri*** quoique convaincu par l'aveu même qu'il en a fait au Roi, qu'il a reçu de l'argent de l'Angleterre. La foiblesse du bon Roi est très-dangereuse ; mais l'administration de la Junte pendant une minorité auroit perdu la monarchie. Ainsi l'on a appris avec joie à la Cour de France, qu'on a empêché ce malheur. 1724.

Dans l'opinion que le Roi ne vouloit pas reprendre la couronne, je lui avois écrit une lettre, & une autre à la Reine d'Espagne, très-forte. M. le *Duc* a trouvé convenable qu'elles fussent envoyées, quoiqu'on eût appris auparavant la résolution du Roi conforme à mes conseils : mais on a jugé convenable de faire connoître à Leurs Majestés Catholiques ce que pensoit un bon François dans une pareille conjoncture. La jeune Reine a eu la petite vérole, & cette maladie, qu'elle a prise auprès de son mari, a fait tomber tout-à-fait les mauvais discours qu'on tenoit auparavant.

On a reçu des nouvelles des Plénipotentiaires de Cambrai, qui se pré- *Congrès. 8 Octobre.*

parent à ſe ſéparer ſans avoir rien
1724. terminé. Le bruit ſe répand en même temps que l'Empereur augmente conſidérablement ſes troupes. On a ordonné aux Plénipotentiaires de France de ſe conduire de maniere que la faute de la rupture ne puiſſe être attribuée qu'à l'Empereur.

Novion & Portail. Le Préſident de *Novion* ayant exercé à peine pendant huit jours la grande & importante charge de Premier Préſident, le fardeau lui en a peſé trop fort, & il s'eſt démis. Il a été queſtion de lui choiſir un ſucceſſeur. Cette place pouvoit naturellement regarder *Lamoignon*, qui étoit le premier après *Novion*, d'une condition diſtinguée, petit-fils du premier Préſident, & d'ailleurs fort capable. Si donc ſa famille s'étoit réunie pour lui, il auroit certainement obtenu cet emploi diſtingué : mais elle s'eſt diviſée. *Baſville*, Conſeiller d'Etat, homme de mérite, ami intime de l'Evêque de *Fréjus*, ainſi que ſon fils *Courion*, auſſi Conſeiller d'Etat, & *Desforts* ſon gendre, ont entrepris d'élever *Blancmenil*, cadet de *Lamoignon*, & qui venoit d'obtenir la charge de Préſi-

dent à Mortier du Premier Préſident de *Novion*. Il ne ſe pouvoit guere faire de brigue pour le cadet, dernier des Préſidens à Mortier, ſans nuire à l'aîné, le plus ancien des Préſidens à Mortier. 1724.

Le Préſident *Portail*, homme qui avoit bien ſervi dans la place d'Avocat-Général, voyant cette conduite mal-adroite des *Lamoignon*, étoit venu me trouver lorſque la Cour partoit pour Fontainebleau. Il m'a repréſenté que les *Lamoignon* s'excluant en quelque maniere eux-mêmes par leurs cabales, il ſe préſentoit. M. le *Duc* s'eſt déterminé pour lui, & il a été déclaré Premier Préſident dans les premiers jours d'Octobre.

Mariage du Roi. 22 Octobre.

Une affaire très-importante ſe traitoit depuis pluſieurs mois entre M. le *Duc*, moi & *Paris Duvernay*, homme de beaucoup d'eſprit, en qui il avoit une grande confiance. Il étoit queſtion du mariage du Roi avec toute autre que l'Infante, qui étoit trop jeune. Nous nous en ouvrîmes à l'Evêque de *Fréjus*, qui a paru ne vouloir pas s'en mêler. Nous avons traité à fond cette affaire entre nous le 22 Octobre, &

nous ſommes convenus de tenir un dernier Conſeil pour prendre une réſolution déciſive. Il a eu lieu en Novembre; & M. le *Duc* y a appelé l'Evêque de *Fréjus*, M. de *Morville* & le Comte de la *Mark*, parce qu'il a été chargé de prendre des connoiſſances ſur les Princeſſes étrangeres que ce choix peut regarder. 1724.

Gardes du Roi, Gendarmes, Chevau-Legers & Mouſquetaires.

J'ai oublié de parler d'un procès entre les Gardes du Corps, Gendarmes de la Garde, Chevau-Legers, & les deux Compagnies des Mouſquetaires, jugé au Conſeil du Roi dans le mois de Juillet. Les Capitaines des Gardes du Corps ne vouloient pas que les quatre Compagnies fuſſent de la Garde du Roi dans les voyages, ni les Lieutenans; que dans les voyages, les Capitaines-Lieutenans de ces Compagnies puſſent occuper la portiere du Roi, lorſque leurs Compagnies étoient devant le carroſſe du corps de Sa Majeſté. L'aigreur étoit au plus haut point entre les Chefs, & les Mémoires de part & d'autre infinis. L'affaire a été décidée avec une parfaite équité. On a réglé que les Lieutenans des Gardes du Corps ſeroient à la hauteur des

roues de derriere du carroſſe, & les Officiers des Compagnies rouges à la hauteur de celles de devant. Il n'y avoit de diſpute que pour les voyages; car en toute autre occaſion les Gardes du Corps étoient preſque ſeuls chargés de la garde du Roi. Les parties ont été contentes, excepté le Duc de *Noailles*, qui avoit compoſé tous les Mémoires contre les Compagnies rouges, & qui vouloit abſolument qu'elles ne fuſſent pas de la garde du Roi. Comme je n'étois pas de ſon avis, il y eut à cette occaſion quelque froid entre nous, mais qui ne dura pas. 1724.

Roi d'Eſpagne & ſon Confeſſeur. 19 Novembre.

Nous avons appris au Conſeil de grands changemens arrivés dans le Miniſtere de Madrid. Le Roi d'Eſpagne a éloigné le Préſident de Caſtille, & mis à ſa place l'Evêque de Siguença. Celle de Préſident des finances a été ôtée à Monténégro, qui a été mis en priſon, pour rendre compte de ſa mauvaiſe adminiſtration; ſa charge donnée au Marquis del Campo Florido; & Orondain, chargé des états des finances, conſerve ſa place de Secrétaire d'Etat.

1724. Le Roi d'Eſpagne a dit au Pere Bermudès, ſon Confeſſeur, qu'il le trompoit, & le Pere prenant le Crucifix pour jurer : » *Je reſpecte trop* » *l'image de Jéſus-Chriſt*, lui a dit » le Roi, *pour vous permettre de ju-* » *rer* «. Le Maréchal de *Teſſé* mande que le Pere Roneas, Jéſuite, a volé plus de neuf cent mille livres, & dans toutes ſes lettres il attaque ſans ménagement le Confeſſeur du Roi & les Jéſuites. Il penſoit que le Roi d'Eſpagne, après avoir ainſi maltraité ſon Confeſſeur, en prendroit un autre; la Reine même y travailloit de tout ſon pouvoir : mais le foible du Prince l'a emporté ſur ſa raiſon, & le Pere Bermudès demeure en place. Il ne paroît pas cependant qu'il y conſerve un grand crédit; mais on a tout à craindre de la foibleſſe du Roi d'Eſpagne, qui garde toujours G***, après qu'il a été avéré que ce même G*** a tiré de l'argent des Anglois, auxquels il eſt tout dévoué.

1725. *Procès & jugement.* L'année 1725 a commencé par le procès de M. le *Blanc*. Les concluſions du Procureur-Général dans les dernieres ſéances du Parlement,

avoient été à le décréter de priſe de corps. Cette affaire languit par l'indiſpoſition du Premier Préſident de *Novion*, qui voulant ſe démettre de ſa charge, n'aſſembla point les Chambres : elle fut remiſe aux premiers jours de Janvier. 1725.

Les Chambres ont été aſſemblées le 8. M. le Duc d'*Orléans*, qui favoriſoit l'accuſé, a voulu aſſiſter à tout le procès, & être des Juges. MM. les Ducs de la *Feuillade*, de *Richelieu* & de *Brancas*, attachés à M. le Duc, ont cru lui faire plaiſir d'aſſiſter au procès, & ſont allés aux premieres ſéances; mais le Public ayant paru improuver leur conduite, ils ont ceſſé de s'y trouver après neuf ſéances, dont une entiere a été employée à aller aux opinions; l'Arrêt a déclaré M. le *Blanc* déchargé de l'accuſation criminelle. L'Abbé *Mengui* a parlé longtemps, & fait ſon éloge. Les deux Rapporteurs, *Palu* & *Delpeche*, lui ont été entiérement favorables; le ſecond s'eſt fort récrié contre le grand nombre de Lettres de cachet. M. *Cochin de S. Vallier* s'eſt étendu en louanges : enfin le Parlement entier a traité 8 *Janvier.*

1725. de bagatelles les accuſations de leze-Majeſté au ſecond chef, intentées contre lui.

Equité du Parlement. Il a oublié que le Blanc avoit été le plus intime confident du feu Duc d'*Orléans*, qui avoit aſſez maltraité cette Compagnie ; que c'étoit même lui qui avoit fait toutes les Lettres de cachet, pour l'envoyer à Blois, quoique ce fût à M. de *Maurepas*, Secrétaire d'Etat, ayant la ville de Paris dans ſon département, à les expédier : que c'étoit M. le *Blanc* qui entretenoit ce grand nombre d'eſpions, contre leſquels on avoit paru ſi animé. Enfin, dans cette occaſion, le Parlement a montré combien il penſe différemment ſur un Miniſtre en place & ſur un Miniſtre diſgracié, & le peu de penchant qu'il a pour tout ce qui s'appelle Premier Miniſtre.

M. le Blanc eſt retenu en priſon. Le Maréchal de *Beſons* a écrit à M. le Duc, pour lui demander la liberté de M. le Blanc. Sa réponſe a été, qu'il n'eſt plus retenu pour les affaires traitées au Parlement, mais pour d'autres raiſons, dont le Maréchal de Beſons ſera informé dans ſix ſemaines. Ces raiſons ſont l'extrême dépréda-

tion des finances de la guerre, arrivée peut-être plus par la négligence de ce Miniſtre, que pour en avoir profité. Il importe beaucoup à M. le Duc de faire voir au Public & à la Cour qu'il ne l'a pas fait arrêter légérement; c'eſt pourquoi il a été réſolu de porter l'affaire à un Conſeil extraordinairement aſſemblé devant le Roi; & pour préparer les matieres, on a nommé un bureau, à la tête duquel a été mis M. d'*Angervillers*, Conſeiller d'Etat. 1725.

Mort du Maréchal de la Feuillade.

Comme M. le Duc d'Orléans avoit été au Parlement pour favoriſer M. le *Blanc*, ce fut une eſpece de triomphe pour lui que l'Arrêt qui déchargeoit celui-ci de crime. Le Maréchal de la *Feuillade*, au contraire, a été très-mortifié des ſentimens du Public & même du Parlement, ſur ce que lui & les Ducs de *Richelieu* & de *Brancas* s'étoient trouvés aux ſéances. Des chanſons très-offenſantes, qui ont paru, l'ont fort piqué. Il m'en a parlé: » *Si vous m'aviez conſulté*, lui ai-je, » dit, *vous ne vous ſeriez pas mis en* » *ce cas* «. Il a pris la choſe à cœur. Le chagrin, joint à une autre indiſpoſition, lui a cauſé une fievre violente,

qui l'a emporté en trois jours. Je l'ai
1725. vu pendant sa maladie, & le regrette sincérement. Sa mort est une perte ; car c'étoit un homme d'honneur, d'une valeur distinguée, beaucoup d'esprit, mais plus orné & brillant que solide.

Maladie du Roi. 18 Février. Le 18 Février, le Roi s'est éveillé avec la fievre, & a entendu la messe dans son lit. On l'a saigné sur les quatre heures du soir. L'assoupissement est resté très-grand, malgré les remedes, & peu diminué par une saignée du pied sur les onze heures du soir. Quoique le mal n'ait pas été violent, une santé aussi précieuse attaquée a donné une attention bien vive à toute la Cour. Les gens attachés à M. le Duc d'*Orléans* se sont assemblés la nuit chez Madame sa mere. M. le *Duc* m'a envoyé chercher à minuit, ainsi que M. de *Morville*, Secrétaire d'Etat, & nous sommes demeurés une heure ensemble, à faire des conjectures que la meilleure santé du Roi a rendues inutiles. C'étoit une indigestion, dont les deux saignées & les remedes l'ont dégagé ; de sorte qu'on a été sûr, vers les neuf heures du matin, que cette petite maladie

n'auroit pas de ſuites fâcheuſes.

Elle a réveillé les craintes du Public, & fait enviſager avec de plus ſérieuſes attentions la crainte de voir périr le Roi ſans poſtérité, ſi on lui fait attendre que l'Infante ſoit nubile. Les réſolutions étoient déjà priſes pour le marier à une autre, & on a vu qu'il avoit été tenu une conférence à Fontainebleau, pour déterminer cette réſolution & la propoſer au Roi. Il y conſentit; mais il ne ſe détermina ſur la Princeſſe qu'après ſon retour à Verſailles. On vouloit encore des délais, que j'ai combattus fermement; & il a été arrêté, le 24 Février, qu'on dépêcheroit des courriers au Cours intéreſſées à cette réſolution & à ſes ſuites. Ils ſont partis le premier Mars pour Rome, Madrid, Londres & Turin, & on a obſervé un très-grand ſecret. 1725. *On ſonge à ſon mariage. 24 Février.*

Le Duc de Bouillon a déclaré ſon mariage au Roi, avec la fille aînée de M. de la Guiche. Ce ſera ſa quatrième femme, ſans compter un mariage réglé avec la Princeſſe Sobiesky, qui mourut partant pour Paris. *Le Duc de Bouillon.*

Le 10 Mars, les Ambaſſadeurs d'Eſpagne, qui avoient quelques ſoup- *Renvoi de l'Infante. 10 Mars.*

çons & qui en conſéquence ſollici-
1725. toient M. le Duc de fixer le jour des fiançailles de l'Infante, ſe ſont mis à le preſſer davantage. On leur a répondu, ſans trop s'expliquer, que le Roi avoit écrit au Roi d'Eſpagne. Cette réponſe a augmenté leurs défiances : ils en ont parlé à Madame de Ventadour, dont les larmes ont marqué la frayeur qu'elle a de voir renvoyer l'Infante. Ils m'ont parlé auſſi, & je leur ai répondu que c'eſt s'alarmer trop tôt, puiſque le Roi ni M. le *Duc* ne ſe ſont pas encore expliqués : » *A moins*, leur ai-je dit, » *que vos craintes ne viennent des cla-* » *meurs de tout un Royaume, qui* » *ne pouvant eſpérer de tranquillité* » *que par la poſtérité du Roi, voit* » *avec horreur ſes eſpérances recu-* » *lées de huit ans, par la jeuneſſe de* » *l'Infante, pendant que le Roi,* » *par la force de ſon tempérament,* » *pourroit avoir des enfans depuis plus* » *d'un an* «. M. le *Duc* leur a tenu les mêmes propos, & preſque dans les mêmes termes. Comme c'eſt une choſe réſolue, on n'a pas cru convenable que le Roi ſe trouve à Verſailles quand

cette Princeſſe partira, & il s'eſt rendu à Marly le 15. 1725.

Mal annoncé en Eſpagne.

Les courriers dépêchés à Rome & à Madrid, ſont revenus. Celui de Rome a apporté une lettre du Pape, qui approuve entiérement le parti que le Roi prend. Celui de Madrid a appris la colere exceſſive du Roi d'Eſpagne, & plus encore de la Reine, qui a porté le Roi ſon mari à rendre, ſans les ouvrir, les lettres du Roi & de M. le *Duc*. J'avois repréſenté très-fortement qu'il falloit charger M. de *Teſſé* d'apprendre cette nouvelle au Roi d'Eſpagne, & de le toucher par la conſcience & la crainte de voir le Roi ſon neveu, fort & vigoureux, ſe jeter dans la débauche; mais on n'a pas voulu donner à l'Ambaſſadeur cette déſagréable commiſſion. On l'a donnée à l'Abbé de *Livry*, qui n'étoit pas connu du Roi ni de la Reine d'Eſpagne, & qui leur a annoncé cette nouvelle en pleurant.

18 Mars.

M. le Duc m'a envoyé chercher le 18 au matin, & a fait lire devant moi & M. de *Fréjus* par M. de *Morville*, les dépêches de Rome, de Madrid & d'Angleterre. M. de *Fréjus*

étoit d'avis que l'on écrivît au Roi
1725. d'Eſpagne pour l'adoucir, & comme ſi l'on vouloit encore attendre de ſes nouvelles avant que de faire partir l'Infante. Je m'y ſuis oppoſé, & j'ai dit : » *Si le Roi d'Eſpagne peut eſ-*
» *pérer que la colere qu'il fait voir*
» *ſera capable de ſuſpendre notre*
» *réſolution, on doit s'attendre que*
» *ſa premiere lettre ſera une décla-*
» *ration de guerre, ſi on renvoie l'In-*
» *fante. Ainſi, il faut marquer par*
» *une ſeconde lettre une très-vive*
» *douleur des ſentimens du Roi d'Eſ-*
» *pagne, mais une réſolution déter-*
» *minée à marier le Roi à une autre*
» *inceſſamment* «.

Un des Ambaſſadeurs d'Eſpagne eſt venu à Marly, & a parlé ſeulement au Comte de *Morville*. Le lendemain, le même eſt venu me voir, & eſt reſté deux heures enfermé avec moi : la converſation a été vive ; mais j'avois de ſi bonnes raiſons à lui donner ſur la néceſſité indiſpenſable de marier le Roi, qu'elles pouvoient être difficilement combattues. L'Ambaſſadeur m'a dit qu'il avoit ordre de ſe retirer, qu'il alloit demander à prendre

congé du Roi, & qu'il reviendroit dîner avec moi : ce qu'il a fait, & il a pris congé du Roi le soir même. 1725.

Sur un courrier reçu de leur Cour le 26, les Ambassadeurs ont demandé que l'Infante leur soit remise. On a répondu qu'elle seroit remenée en Espagne avec tous les honneurs qui lui étoient dus, & qu'ils étoient les maîtres de l'accompagner. Ils sont venus le même jour me trouver, & ont eu avec moi une longue conférence sur les peines mutuelles de la division entre les deux Couronnes. » *Comptez*, » leur ai-je dit, *que l'Empereur n'ou-* » *bliera rien pour gagner le Roi* » *d'Espagne par toute sorte d'espé-* » *rance ; mais soyez sûrs en même* » *temps qu'il ne fera rien qui puisse* » *contribuer à la grandeur réelle d'un* » *Roi d'Espagne du sang de France,* » *par la raison qu'il ne se flattera* » *jamais de désunir pour toujours les* » *deux branches de la Maison de* » *France. Ainsi il ne comptera que* » *sur une division passagere, & son* » *amitié sera mesurée là-dessus : ainsi* » *voyez le fond que vous devez faire* » *sur ses promesses* «. 26 Mars.

1725. 28 *Mars.* Le 28, on a appris que l'Abbé de *Livry* avoit reçu ordre de ſortir de Madrid en vingt-quatre heures, & des Royaumes d'Eſpagne en quinze jours; & que pareil ordre avoit été donné aux Conſuls de France dans tous les ports d'Eſpagne.

30 *Mars.* *Montéléon*, le principal des Ambaſſadeurs, eſt venu me voir à Paris, & nous avons eu une longue conférence ſur les meſures à prendre pour empêcher la diviſion; il a promis de n'y rien négliger. » *Mais*, diſoit-il, *on* » *auroit pu négocier avec l'Eſpagne*, » *avant que de prendre une réſolu-* » *tion ſi dure.* Je lui ai répondu: » *Si vous voulez raiſonner ſur des* » *principes certains, je vous ferai* » *voir qu'on ne pouvoit tenir une autre* » *conduite, que celle qu'on a ſuivie:* » *établiſſez, ce qui eſt une vérité* » *conſtante, que M. le Duc & ceux* » *qui ont l'honneur d'être du Con-* » *ſeil de Sa Majeſté, étoient déter-* » *minés à marier le Roi, & exami-* » *nez les ſentimens de colere outrée* » *du Roi & de la Reine d'Eſpagne.* » *Vous conviendrez que ſi on leur* » *avoit parlé du renvoi de l'Infante*

» *comme d'un projet, leur premiere*
» *repartie, voyant le renvoi incertain,* 1725.
» *eût été qu'ils regardoient ce renvoi*
» *comme un affront mortel; que ſi*
» *l'on perſiſtoit, il n'y a ſorte d'ex-*
» *trémités où ils ne ſe portaſſent, &*
» *certainement ils auroient déclaré la*
» *guerre. Donc*, concluois-je, *il étoit*
» *plus convenable de faire connoître*
» *notre réſolution avant une déclara-*
» *tion de guerre certaine, que quel-*
» *que temps après. Par-là, nous évi-*
» *tions au moins un engagement, dans*
» *lequel le Roi d'Eſpagne ſe ſeroit*
» *jeté, s'il en avoit pu eſpérer la rup-*
» *ture ou le retardement du renvoi,*
» *puiſque ce renvoi étant certain, il*
» *s'en faut peu qu'il ne ſe porte*
» *aux dernieres extrémités* «. Montéléon n'a pu répondre à mon raiſonnement, & nous nous ſommes ſéparés bons amis.

Exécuté. Enfin le 31 Mars, les ordres ont été donnés pour faire partir l'Infante le 15 Avril. On n'a rien oublié pour la magnificence des préſens & la pompe de la marche. La Ducheſſe de *Tallard* a été nommée pour la reconduire, & l'on eſt aſſez heureux de

31 Mars & 15 Avril.

perſuader à cette jeune Princeſſe, que
1725. ſon voyage n'eſt que pour aller voir le Roi & la Reine ſes pere & mere, qui voyagent ſur les frontieres de leurs Etats. On a appris que les Eſpagnols renvoient Mademoiſelle de *Baujollois*, ſœur de la jeune Reine douairiere d'Eſpagne, qui avoit été promiſe à l'Infant Dom Carlos, & que ces deux Princeſſes reviennent enſemble. M. *d'Orléans* a envoyé des Dames en poſte pour les recevoir à Bayonne. A leur tête eſt la Princeſſe de *Bergue*, fille du Duc de *Rohan*. Le Prince de *Robecq* a été nommé Majordome, M. de *Creſſy* premier Ecuyer. Le Duc de *Nevers*, Grand-Ecuyer, n'a pu faire le voyage, à cauſe de ſa goutte.

Mariage du Roi conclu. 6 & 7 Avril. Le 2 Avril, le Roi a réſolu d'épouſer la Princeſſe *Marie*, fille du Roi *Staniſlas* de Pologne, & M. le *Duc* a écrit à ſon pere, qui ne pouvoit recevoir une nouvelle plus agréable & plus ſurprenante. Le courrier qui apportoit le conſentement, eſt revenu le 6. Le Roi eſt retourné à Verſailles le lendemain, & on a réſolu de ne déclarer le mariage que quand l'In-

fante ſera près d'arriver ſur les frontieres d'Eſpagne. 1725.

Le Prince & la Princeſſe de Conti.

Preſque dans le même temps, on a appris que le Prince de Conti, & la Princeſſe ſa femme qui étoit dans un couvent depuis trois ans, ſe ſont raccommodés ſans l'entremiſe de perſonnea, près avoir refuſé l'un & l'autre tous les expédiens que leur famille & leurs amis avoient imaginés pour les réconcilier. Le Public penſoit qu'une inclination de cette Princeſſe avoit occaſionné ſa retraite, & qu'une autre inclination cauſoit ſon retour.

Surintendante de la Maiſon de la Reine. 16 Avril.

Madame la Ducheſſe & M. le Duc en ont été également ſurpris. On a ſu que la Princeſſe de Conti s'étoit déterminée à ſortir du couvent par l'eſpérance d'être Surintendante de la Maiſon de la Reine : mais M. le *Duc* a propoſé Mademoiſelle de *Clermont* ſa ſœur. Ce choix a déplu beaucoup à Madame la Ducheſſe, qui vouloit cette place pour elle-même, avec la ſurvivance pour Madame la Princeſſe de *Conti*, ſous prétexte de la mettre par-là à couvert des mauvais traitemens de ſon mari. La Cour d'Eſpagne étoit entrée dans les arrange-

mens de ces Princeſſes, & avoit envoyé ordre à ſon Ambaſſadeur d'en ſolliciter l'exécution auprès du Roi & de M. le *Duc*. Celui-ci ne voulut pas procurer de l'autorité à ſa mere, qui ſe plaignoit déjà de ce qu'il ne lui donnoit aucune connoiſſance des affaires. Par-là il ſe la mit à dos, ainſi que Mademoiſelle de *Charolois*, fort piquée de voir ſa cadette deſtinée à une place ſi importante, à ſon préjudice. Ainſi la diviſion s'augmente dans la Maiſon de Condé, où elle étoit déjà, parce que M. le *Duc* avoit noblement refuſé de propoſer une de ſes ſœurs au Roi, comme ſa mere le déſiroit.

1725.

La Baſtie, Boiſſieux & Cereſt.

On a fait partir le même jour le Comte de la *Baſtie*, pour aller réſider à Florence. La ſanté du Grand-Duc, attaqué d'hydropiſie, baiſſoit tous les jours. On a déclaré auſſi le Comte de *Boiſſieux* mon neveu, Ambaſſadeur extraordinaire en Danemarck, & le Comte de *Cereſt*, frere du Comte de *Brancas*, en Suede.

Dame d'honneur de la Reine 29 Avril.

M. le Duc avoit agité pluſieurs fois avec moi le choix très-difficile d'une Dame d'honneur pour la Reine.

Nous la désirions sur-tout d'une conduite non seulement sans reproches, mais qui eût toujours été respectable ; nous balancions entre la Maréchale de *Grammont* & la Maréchale de *Boufflers*. La premiere s'excusa, à cause de la santé languissante de son mari, & la seconde fut déclarée le 19 Avril. 1725.

Le lendemain on fit partir *Vanchon*, Lieutenant-Colonel du régiment Royal, qui étoit fort connu du Roi Stanislas, pour lui porter des Mémoires, qui furent les premieres instructions à la Princesse sa fille. Cependant on demeuroit toujours dans le silence sur la Reine future, jusqu'à ce que l'Infante fût près de la frontiere d'Espagne. *Vanchon.*

Le 30, on a déclaré les douze Dames du Palais destinées à la Reine ; savoir, la Maréchale de *Villars*, les Duchesses de *Bethune*, de *Tallard*, d'*Epernon*, la Comtesse d'*Egmont*, & la Princesse de *Chalais*, Mesdames de *Nesle*, de *Prie*, de *Gontault*, de *Matignon*, de *Rupelmonde*, & de *Merode*. *Maison de la Reine formée.* 30 *Avril.*

M. de *Breteuil*, Secrétaire d'Etat, a été fait son Chancelier ; Samuel

1725. *Bernard*, Surintendant; Paris du *Vernay*, Secrétaire des commandemens. *Villacerf*, qui avoit été premier Maître d'Hôtel de Madame la Dauphine, a donné deux cent mille francs pour la même charge : *Nangis* étoit déjà Chevalier d'honneur, & le Comte de *Tessé* premier Ecuyer. L'Evêque de Châlons a été nommé premier Aumônier : l'Evêque de *Fréjus* a demandé du temps pour se déterminer à accepter la place de Grand-Aumônier, & il l'a accepté enfin.

Observation d'économie. Je m'étois fort opposé à ce qu'on formât une Maison à la Reine, au moins jusqu'à ce que les finances épuisées fussent un peu rétablies. Je représentai au Conseil, que du temps du feu Roi, j'avois empêché pendant deux ans qu'on ne fît la Maison de M. & Madame de *Berry*, remontrant que l'Impératrice n'avoit d'autres Pages, Ecuyers, carrosses, Valets de pieds, Officiers & cuisine, que celle de l'Empereur. Mes représentations furent inutiles, & l'avidité de la Cour pour profiter de toutes les charges, entraîna M. le *Duc*, malgré mes raisons, dont il reconnoissoit la solidité.

Le 7 Mai, on a fait sortir des prisons de Vincennes M. le *Blanc*; il a été envoyé à Lizieux; MM. de *Belle-Isle* les deux freres, à Carcassonne. Des raisons d'Etat & l'esprit remuant que l'on connoissoit à ces trois personnes, avoient déterminé à les retenir prisonniers. On savoit que, du temps de M. le Duc d'*Orléans* & du Cardinal *Dubois*, ils avoient proposé de faire arrêter M. le *Duc*; & même que l'aîné *Belle-Isle*, lorsque le Cardinal de *Rohan* arriva de Rome, après l'élection du Pape Conti, étoit allé au devant de lui à Fontainebleau, pour lui proposer d'entrer dans ce parti, qui se formoit contre M. le *Duc*.

1725.

Le Blanc, Belle-Isle. 7 Mai.

Le 10 Mai, étant allé le soir, avant le Conseil, chez M. le *Duc*, ce Prince m'a appris qu'on avoit été informé le matin par un courrier de *Dubourg*, chargé des affaires du Roi à Vienne, d'un traité signé le 30 Avril entre l'Empereur & le Roi d'Espagne. Fonseca, Ministre de l'Empereur auprès du Roi, a reçu ordre de le déclarer, & l'a fait le jour même. Il y avoit quatre mois qu'on savoit qu'un nommé Riperda traitoit avec l'Empereur de la part du Roi d'Espa-

Traité entre l'Espagne, l'Empereur & le Portugal. 10 Mai.

gne. Cette Cour d'Eſpagne avoit caché ſoigneuſement ſes deſſeins au Roi de France & au Roi d'Angleterre, pendant que ces deux Puiſſances médiatrices n'oublioient rien pour lui faire obtenir de l'Empereur toutes les ſatisfactions poſſibles au ſujet des inveſtitures de quelques Etats d'Italie. D'ailleurs il paroiſſoit toujours beaucoup d'aigreur dans la Reine d'Eſpagne, qui gouvernoit abſolument le Roi ſon mari.

1725.

Mariages. On eut auſſi divers avis que l'on faiſoit un double mariage de l'Infante d'Eſpagne avec le Prince du Breſil, fils aîné du Roi de Portugal; & de la fille aînée de celui-ci avec le Prince des Aſturies. On parloit auſſi du mariage de Dom Carlos, ſecond fils du Roi d'Eſpagne, avec la ſeconde fille de l'Empereur. Enfin tout marquoit une réunion entiere de la Maiſon d'Autriche avec le Roi d'Eſpagne, ce petit-fils de Louis XIV que nous avions mis ſur le trône, en ſacrifiant les biens & le ſang des François. Ce même Roi de Portugal, auquel Louis XIV avoit auſſi conſervé ſon Royaume malgré les efforts de la Maiſon

ſon d'Autriche, qui n'avoit rien oublié pour les perdre l'un & l'autre, s'uniſſoit auſſi avec cette Maiſon contre la France; tant il eſt vrai que les alliances, les obligations & la reconnoiſſance ſont de foibles liens entre les Têtes couronnées. 1725.

Celui du Roi déclaré.

Sur la fin du mois de Mai, le Roi déclara ſon mariage avec la Princeſſe de Pologne, fille unique du Roi Staniſlas, qui avoit régné bien peu d'années. Il auroit été déclaré plus tôt, ſans quelques mauvais bruits mal fondés, que le Duc Régent ne crut pas devoir négliger. Madame l'Abbeſſe de Remiremont avoit écrit à Paris à un homme attaché au Prince de *Vaudemont*, que cette jeune Princeſſe tomboit du haut-mal. Ce bruit devint public dans Paris; j'en avertis M. le *Duc*, qui envoya *Mogne*, un des plus habiles Médecins du Royaume, au Roi Staniſlas; & il ſe trouva que la calomnie n'avoit pas la moindre apparence de vérité; de ſorte qu'il n'y eut plus de difficultés. Sa Majeſté fit part de ſon mariage au Roi d'Eſpagne; & ce fut Aldobrandin, Nonce

du Pape à Madrid, qu'on chargea de remettre la lettre.

1725.

Arrivée de l'Infante en Espagne.

L'on avoit appris quelques jours auparavant, que l'Infante avoit été remise au Marquis de Sainte-Croix & à la Duchesse de Los-Rieres, qui étoient envoyés au devant d'elle. Ils reçurent les présens de pierreries faits à l'Infante, & emporterent, sans se faire prier, la quantité prodigieuse d'habits, de linges, de toutes sortes de provisions que le Roi avoit fait acheter avec profusion pour cette Princesse.

La Reine.

Celle de Pologne avoit près de vingt-deux ans, bien faite & aimable, ayant d'ailleurs la vertu, l'esprit, & toute la raison qu'on pouvoit désirer dans la femme d'un Roi qui avoit quinze ans & demi. Le Duc d'*Antin* fut nommé pour aller faire la demande. Je l'avois proposé à M. le *Duc* dès Marly. Le Marquis de *Beauvau* fut chargé de se rendre auprès du Roi *Stanislas*, pour concerter tout, & prendre ensuite la qualité d'Ambassadeur, lorsqu'il seroit question de faire la demande; & il fut décidé que huit des Dames du Palais iroient avec la

Dame d'honneur jusqu'à Strasbourg, où se feroit la cérémonie du mariage. 1725.
On fit un grand changement dans les logemens de Versailles, pour en donner à ces Dames.

M. le *Duc* m'annonça un grand Conseil de Finance, pour délibérer sur des impositions à mettre. Comme la matiere étoit difficile & importante, je lui avois conseillé de ne s'en pas charger seul. Ce Conseil fut composé de M. le *Duc*, du Garde des Sceaux, de l'Evêque de *Fréjus*, du Duc d'*Antin*, de *Noailles* & moi, du Contrôleur-Général; & pour Conseillers d'Etat, *Desforts*, *Fagon*, *Gaumont*, d'*Ormesson* & d'*Angervilliers*. Il s'est tenu chez M. le Duc, le 5 Juin. L'Evêque de Fréjus y a prétendu la préséance sur les Conseillers d'Etat, sans raison, puisque ceux-ci l'ont dans le Conseil sur les Archevêques. Pour obvier aux contestations, on a pris place selon que l'on entroit, & on a opiné comme on étoit assis. *Finances & cinquantieme.* *5 Juin.*

Le Contrôleur-Général a fait voir qu'il étoit dû cinquante-sept millions d'arrérages des rentes des trois années dernieres : il a dit que le moyen de

1725. se libérer à cet égard, étoit de tourner quinze millions de ces arrérages en capitaux, dont on feroit la rente, & de payer le reste avec l'augmentation de plusieurs charges de Finance, qu'on supprimeroit & rétabliroit tout de suite à un plus haut taux. Cet agiotage a été approuvé.

Mais il étoit de plus question, a-t-il ajouté, de trouver de nouveaux fonds, tant pour se mettre au courant des payemens, qu'afin de pouvoir augmenter les troupes, ce qui étoit indispensable, & renouveler les magasins des frontieres, qui étoient totalement épuisés; & enfin, de se mettre en état de soutenir la guerre, si on y étoit forcé; pour tout cela, il a proposé d'imposer un cinquantieme sur tous les fruits de la terre & de l'industrie, blés, vins, grains, bois, foins, forges, &c. dont on comptoit tirer vingt-cinq millions par an, qui serviroient, s'il n'y avoit pas de guerre, à payer les anciennes dettes & à commencer de libérer le Royaume.

Compagnie des Indes. Cette imposition a été trouvée remplie d'une infinité de difficultés : cependant il n'y a eu que le Duc de

Noailles, d'*Angervilliers* qui a opiné le premier, & moi, qui nous y sommes opposés. Nous avons proposé de doubler plutôt la capitation, ou de faire des impositions de fourrages & ustensiles, comme pendant la guerre. Il me vint encore en tête un autre expédient : » *La ferme de tabac*, » dis-je au Conseil, *va de neuf à dix* » *millions ; quand elle a été cédée à* » *la Compagnie des Indes, elle n'al-* » *loit qu'à trois. Il n'y a qu'à la* » *reprendre pour le Roi, & donner* » *dessus à cette Compagnie une re-* » *tenue de trois millions, qui est tout* » *ce qu'on lui doit* «. J'ai bien vu, à la maniere dont ma proposition a été reçue, qu'elle ne plaisoit pas, & j'en ai senti la raison : c'est que la plupart de ceux devant qui je parlois, avoient de gros intérêts dans cette Compagnie. Je me suis donc rejeté sur un autre objet, que j'ai cru devoir faire précéder par ce petit préambule à M. le *Duc*. 1725.

» *Après l'intérêt du Roi & de* » *l'Etat, le vôtre, Monsieur, est ce-* » *lui qui m'est le plus cher, & il n'y* » *a rien que je ne fusse prêt à vous*

1725. » *sacrifier, pour vous éviter la cruelle*
» *douleur de former une imposition*
» *qui vous sera éternellement repro-*
» *chée : car, quoique vous ne paroiſ-*
» *siez que vous rendre au ſentiment*
» *du plus grand nombre, c'eſt ſur*
» *vous que le Public en jettera tout*
» *l'odieux. J'ai peut-être le malheur*
» *de vous déplaire en vous diſant*
» *cette vérité ; mais permettez-moi*
» *de vous adreſſer ce que j'écrivis une*
» *fois au feu Roi en circonſtance ſem-*
» *blable : que je voyois bien qu'il étoit*
» *plus avantageux de ſuivre la ma-*
» *xime des habiles Courtiſans, qui*
» *eſt de préférer le bonheur de plaire*
» *à ſon Maître, à celui de le bien ſer-*
» *vir.* J'ajoutois : *Peut-on plaire ſans*
» *ſervir ? ſans doute. On n'en voit*
» *que trop d'exemples. Peut-on ſervir*
» *ſans plaire ? hélas ! oui. C'eſt peut-*
» *être ce qui m'arrive à préſent ; mais*
» *je n'en dirai pas moins mon avis :*
» *c'eſt que, puiſqu'on eſt obligé de*
» *mettre des impoſitions, il faudroit*
» *les faire précéder de diminutions*
» *conſidérables dans les dépenſes de*
» *la Maiſon du Roi. Il y en a une,*
» a repris le Duc d'Antin ; *qui vous*

» *a bien déplu, c'eſt ce mail de* » *Verſailles. Il eſt vrai*, ai-je ré- 1725.
» pondu ; *quarante mille écus pour* » *faire jouer le Roi au mail un ſeul* » *jour dans l'année, m'a fait beau-* » *coup de peine. Mais*, a repliqué » M. le Duc un peu piqué, *ſi le Roi* » *m'avoit ordonné de prendre deux* » *années du Gouvernement de Pro-* » *vence pour faire ce mail ? Je n'en* » *aurois pas murmuré*, ai-je répondu, » *quoique ce Gouvernement de Pro-* » *vence ait été bien gagné* «. J'en ai été pour mes vérités. Le cinquantieme a paſſé à la pluralité. L'Evêque de *Fréjus* eſt ſorti avant la concluſion, pour ſuivre le Roi au Salut, & a dit qu'il ſeroit de l'opinion du plus grand nombre ; mais le Duc de *Noailles*, d'*Angervilliers* & moi nous avons perſiſté dans notre opinion.

Diſcipline du Parlement.

Le ſoir du même jour 5 Juin, M. le Duc m'a envoyé prier de paſſer chez lui fort tard, & m'a dit que l'on croyoit néceſſaire de faire un Edit, pour ôter à tous les Conſeillers des Parlemens qui n'auroient pas dix ans de ſervice, la liberté de ſiéger, lorſqu'il ſeroit queſtion de délibérer ſur les

Edits & Ordonnances du Roi. » *Je*
1725. » *ne ſuis pas informé des uſages du*
» *Parlement*, lui ai-je dit, *pour dé-*
» *cider ſur une pareille matiere. Je*
» *prévois que l'exécution de ce deſ-*
» *ſein ſera difficile & très-odieuſe*,
» *ſi vous n'avez pas quelque exem-*
» *ple qui vous y autoriſe, & je vous*
» *exhorte à ne pas prendre cette af-*
» *faire ſur vous, & d'en parler au-*
» *paravant au Conſeil* «. Il m'a dit que c'étoit une choſe réſolue, qu'au reſte il n'y avoit que quatre perſonnes qui le ſuſſent, & qu'il me prioit de n'en pas parler. Mais arrivant à Paris le 6, j'ai trouvé cette réſolution publique, & j'ai dépêché ſur le champ un courrier à M. le Duc, pour l'avertir que ſon ſecret n'avoit pas été bien gardé. Comme on prévoit ne pas pouvoir faire paſſer ce réglement ni le cinquantieme de bon gré, on a annoncé un Lit de Juſtice.

Lit de Juſtice. 8 Juin. Le 8 Juin, le Roi eſt arrivé au Parlement ſur les dix heures, & tout le monde étant aſſis, il a dit d'une voix ferme & haute : » *Meſſieurs*, » *je vous ai fait aſſembler pour vous* » *apprendre mes volontés ſur divers*

» *réglemens qui regardent le bien de*
» *l'Etat ; mon Garde des Sceaux* 1725.
» *vous les expliquera* «. Ce qu'il a fait par un discours assez long, dans lequel il a tâché de justifier l'impôt du cinquantieme, & la nouvelle discipline qu'on vouloit introduire. Le Premier Président a répondu fort bien, assurant le Roi de la disposition de son Parlement à la plus respectueuse soumission ; mais il a fait observer que Louis XIII avoit promis autrefois d'envoyer trois ou quatre jours auparavant les matieres qui devoient être délibérées, afin qu'on ne fût pas surpris, & qu'on ne se déterminât qu'après les avoir bien examinées.

L'Avocat-Général Gilbert a dit, qu'il voyoit bien que le Roi vouloit être obéi, & qu'il n'empêchoit ; mais que son devoir l'obligeoit de représenter les difficultés : ce qu'il a fait très au long, montrant le chagrin du Peuple en voyant mettre de nouveaux impôts dans un temps de paix, & ajoutant que le réglement de discipline, qui alloit priver de voix dans des matieres très-importantes des sujets fort capables, mettoit le comble

à sa douleur. Le Duc d'*Orléans* n'a
1725. point parlé. Le Prince de Conti s'est opposé à différentes fois à ce qu'on proposoit. Les Présidens & Conseillers ont dit qu'ils ne pouvoient opiner. Tout le reste a gardé un profond silence. Le Roi a levé la séance d'un air morne sur les deux heures & demie. Le Parlement est resté assemblé, & le murmure est très-grand à Paris, aussi bien que la consternation.

Le Roi Staniſlas. Je n'avois pas écrit au Roi Staniſlas ni à la Princesse sa fille; il me prévint par une lettre fort obligeante & très-bien écrite. J'eus l'honneur de le remercier, & d'écrire à la Princesse.

On ne sait pourquoi un scélérat s'avisa d'attenter aux jours de ce Prince, & de vouloir l'empoisonner. M. de *Harlai*, Intendant d'Alsace, en fut averti, & que ce malheureux se retiroit dans le château de Salkenbourg du Comte de Linange, terres de l'Empire. Il prit trente hommes, & entra la nuit dans le château, d'où cet homme venoit de se sauver; mais on trouva sa cassette remplie de poisons. Comme il ne convient pas d'entrer à main armée sur le territoire

d'autrui, on désavoua M. de Harlai, & on fit rendre le Bailli du château qui avoit été amené à Landau comme fauteur du scélérat. M. le Comte de Linange fut prié d'ordonner à sa Justice d'approfondir cette affaire; mais elle n'eut pas de suite. 1725.

Cependant les affaires de finances, établies par le Lit de Justice, n'avançoient pas. Le cinquantieme trouva des difficultés sans nombre. Le Clergé commença par s'y opposer formellement pour ce qui le concernoit. Je trouvai le Contrôleur dans une visite qu'il me fit, bien embarrassé de ces obstacles, & je l'exhortai à chercher d'autres ressources. *Le cinquantieme.*

Dans ce temps, une affaire où Madame de *Prie* étoit mêlée, fit beaucoup de peine à M. le Duc. On publia qu'il y avoit une obligation signée par elle & par le Marquis d'*E****, de faire réussir une affaire moyennant quatorze cent mille francs qui lui reviendroient. De pareils gains, dans un temps où le Public étoit opprimé, aigrissoient les esprits déjà irrités contre M. le *Duc*. La Marquise de *Prie* dit que d'*E**** étoit un imposteur, qui *Madame de Prie.*

avoit ſuppoſé ſon nom, pour donner
1725. plus de relief à ſon engagement & en tirer davantage. On fit ſemblant de le pourſuivre, & il ſe ſauva à Bruxelles. Sa réputation, à la vérité, n'étoit pas bonne, & on pouvoit jeter la faute ſur lui; mais le Public ne vouloit pas juſtifier Madame de *Prie*, ni penſer que d'*E**** eût eſpéré de faire ſeul une affaire ſi conſidérable. Il fut aſſez prouvé que la Marquiſe de *Prie* n'avoit pas ſigné cette obligation; mais le Public ne voulut jamais conſentir à la diſculper.

Préparatifs du mariage. 2 Juillet. Le Duc d'*Orléans* fut nommé pour épouſer la Princeſſe de Pologne au nom du Roi, & on lui donna cent mille écus, ſur ce qu'il prétendoit lui être néceſſaire pour la dépenſe du voyage. Il fut décidé que le Duc d'*Antin* partiroit le 15 Juillet, & les Dames le 20. La Reine d'Eſpagne & Mademoiſelle de *Beaujolois* ſont arrivées le 2 de ce mois à Vincennes.

Voyage à Chantilly. Le 7 Juillet, le Marquis de *Breteuil* eſt venu me voir de la part de M. le Duc, & le même jour eſt auſſi venue Madame la Marquiſe de *Prie*, pour me preſſer de retourner le plus tôt que je

pourrois à Chantilly, où il y avoit une groſſe Cour. J'en étois parti pour un rhume ; mais mon oppoſition bien connue aux derniers Edits avoit fait croire que je m'en étois retiré par mécontentement, & il ſe répandoit dans le Public des diſcours qui faiſoient de la peine à M. le *Duc*, & que ma préſence ſeule, à ce qu'il me mandoit, pouvoit diſſiper. J'ai réſolu de lui donner cette ſatisfaction, quand ma ſanté ſeroit rétablie. Il m'a appris que dans les changemens d'appartemens à Verſailles, il m'avoit fait donner le plus grand & le plus commode du château. 1715.

Emeutes. Le pain étoit très-cher, ce qui occaſionna des émeutes en pluſieurs villes du Royaume. Il y en eut une dans le Fauxbourg Saint-Antoine, cauſée par un Boulanger, qui voulut vendre l'après-midi ſon pain plus cher que le matin. Le Peuple s'aſſembla, pilla ſa boutique & toutes celles du Fauxbourg. Il vouloit entrer dans la ville : on ferma la porte Saint-Antoine. Les Archers du Gué à pied & à cheval s'étant raſſemblés, tirerent, & eurent le malheur de tuer un homme de

condition qui passoit son chemin.
1725. L'émeute ne fut dissipée que dans la nuit. A Caen, l'Intendant d'*Aube* fut obligé de se sauver, & plusieurs maisons furent pillées, ainsi qu'à Lisieux. Le désordre fut encore plus grand à Rouen. La populace arrêta le carrosse du Duc de *Luxembourg*, Gouverneur de la Province. Plusieurs de ses gens, qui voulurent le défendre, furent blessés, & il eut peine à se sauver dans le vieux château. La rareté du blé, très-grande dans plusieurs Provinces, occasionnoit ces tumultes, & le murmure étoit très-vif contre le Gouvernement. Les Parlemens de Bordeaux, Bretagne & Bourgogne refusoient d'enregistrer l'Edit du cinquantieme, & le Clergé persistoit dans son opposition.

Procession de la châsse de Sainte Genevieve. 5 Juillet.

On fit le 5 Juillet la procession de la châsse de Sainte Genevieve, dévotion très-grande dans le Peuple, & qui se fait avec beaucoup d'appareil dans les calamités. La disette du pain étoit affreuse, & la saison si pluvieuse depuis deux mois, qu'il y avoit tout à craindre pour la récolte. La procession réussit, & le succès confirma le Peuple

dans ſa dévotion à la Patrone de Paris.

1725. Je ſuis retourné le 13 Juillet à Chantilly, & ai parlé avec ma ſincérité ordinaire ſur l'Edit du cinquantieme. J'ai conſeillé à M. le *Duc* de le changer au trentieme en argent; j'en ai preſſé auſſi le Contrôleur-Général; mais ni l'un ni l'autre n'a été ébranlé.

Le cinquantieme. 13 Juillet.

Le Comte de *Tarlo*, parent du Roi Staniſlas & envoyé par ce Prince, eut audience du Roi le 15; & le même jour, le Comte de *Morville* vint me dire que le Roi m'avoit nommé pour ſigner les articles du mariage avec le Garde des Sceaux.

L'Ambaſſadeur d'Angleterre à Madrid, mande qu'il voyoit le Roi d'Eſpagne diſpoſé à recevoir des ſatisfactions ſur l'offenſe prétendue du renvoi de l'Infante. On a répondu que le Roi ne demandoit pas mieux que de faire ſur cela tout ce que le Roi ſon oncle pouvoit déſirer. L'Eſpagne fait entendre qu'elle voudroit qu'un Prince du Sang allât faire cette ſatisfaction. Il n'y a dans ce moment que le Comte de *Charolois* qui ſoit libre de tout emploi; mais ſon caractere prompt & violent ne le fait pas pa-

L'Eſpagne s'adoucit.

roître autrement propre à pareille commiſſion : & comme les Cardinaux ſont fort reſpectés en Eſpagne, on ſe propoſe d'en envoyer un.

1725.

Danemarck & Ruſſie. Pendant ce temps-là, le Danemarck a pris de grandes inquiétudes de l'armée maritime des Moſcovites; & le Roi d'Angleterre, qui eſt dans ſes Etats d'Hanovre, preſſe le Roi d'envoyer à ce Prince des ſecours en argent. On l'a propoſé au Conſeil. Je m'y ſuis oppoſé, & ai dit qu'il falloit au moins voir plus clair dans les deſſeins de la Czarine; & peu de jours après, notre Envoyé à Pétersbourg a écrit que la Czarine promettoit de ne pas attaquer le Danemarck.

Signature du contrat par le Maréchal. 19 Juillet. J'ai été le 19 ſigner le contrat de mariage du Roi, chez le Garde des Sceaux. Le douaire n'eſt que de vingt mille écus d'or, évalués à huit francs. La médiocrité m'a ſurpris. On m'a expliqué que c'eſt le douaire ordinaire des Reines : mais il y a cent mille écus de pierreries qui lui demeureront propres.

Mécontentemens. Le Clergé a déclaré au Contrôleur-Général qu'il ne conſentira jamais au cinquantieme, & on a appris que les

Parlemens continuent à refuſer d'enregiſtrer. Le mécontentement de la conduite de M. le *Duc* paroît général, dont je ſuis fort affligé ; & au haſard de faire quelque peine à ce Prince, je ne lui cacherai pas la vérité. 1725.

Départ pour le mariage. 22 Juillet.

Le 22 Juillet, Mademoiſelle de *Clermont* eſt partie de Chantilly, pour ſe rendre avec la Maiſon de la Reine à Strasbourg. La Dame d'honneur & les Ducheſſes ont pris les premieres places. M. le Duc avoit fait dire par M. de *Maurepas* aux Dames qui n'étoient pas titrées, qu'elles ne fiſſent pas de mauvaiſes difficultés, parce qu'elles ne ſeroient pas ſoutenues dans leurs prétentions.

Finances de la guerre. 29 Juillet.

M. de *Breteuil*, Secrétaire d'Etat ayant le département de la guerre, eſt venu dans mon appartement à Chantilly m'apporter, de la part de M. le Duc, les états ſur leſquels on pouvoit retrancher des dépenſes inutiles ; & l'on eſt convenu de quelques retranchemens ſur les Officiers réformés, dont l'entretien a augmenté de trois quarts, depuis que j'ai quitté l'adminiſtration de la guerre.

1725. On a lu au Conſeil, des dépêches envoyées par le Duc de *Richelieu*, qui préparoient à quelque incident de la part de Riperda, déclaré Ambaſſadeur d'Eſpagne à la Cour de l'Empereur. Ce Miniſtre, qui a fait le dernier traité ſur les inveſtitures accordées à l'Eſpagne, n'oublie rien pour mettre la diviſion entre la France & l'Eſpagne. Il a déclaré qu'il prétendoit paſſer devant l'Ambaſſadeur de France; prétention d'autant plus mal fondée pour un Roi d'Eſpagne, cadet de la Maiſon de France, que les Rois de la Maiſon d'Autriche y ont renoncé par une déclaration authentique il y a plus de cinquante ans.

Riperda veut troubler.

Suede, Danemarck, Ruſſie & Angleterre.

On a appris auſſi par des lettres de Stockholm, que l'alarme y eſt aſſez grande de l'armement de mer de la Czarine, qui demande un port à la Suede, pour retraite à ſa flotte. Le parti du Duc de Holſtein, gendre de la Czarine, eſt très-fort en Suede, partagée par diverſes factions. Le parti du Roi régnant paroît le plus foible : celui de quelques Seigneurs du Royaume voudroit tenir la balance entre le Roi & le Duc de Holſtein.

On nous demande de l'argent pour ce Roi; l'Angleterre preſſe, & offre d'en envoyer auſſi. 1725.

Je ne ſuis pas pour des dépenſes qui vont rompre toute négociation avec la Czarine. On traite depuis long-temps avec cette Princeſſe; elle nous fait même de grandes avances, juſqu'à offrir à M. le *Duc* une de ſes filles en mariage : mais ce Conſeil de France ſe laiſſe ſubjuguer par l'Angleterre, qui cherche à troubler, & à laquelle on ne croit pas pouvoir rien refuſer.

Satisfactions exigées par l'Eſpagne. 1 Août.

J'ai reçu, le premier Août, une lettre du Marquis de Grimaldo, principal Miniſtre d'Eſpagne, auquel j'avois adreſſé une lettre que j'écrivois au Roi d'Eſpagne, & dont je lui avois envoyé la copie incluſe. Ma lettre au Roi m'a été renvoyée cachetée; mais le Miniſtre m'a répondu ſur la copie qu'il a gardée, qu'on vouloit des ſatisfactions proportionnées à l'outrage du renvoi de l'Infante; & ces ſatisfactions, expliquées par le Nonce & l'Ambaſſadeur d'Angleterre à Madrid, ſont que M. le *Duc*, premier Miniſtre, aille lui-même faire des excuſes au Roi d'Eſpagne; ce qui eſt deman-

der l'impoſſible. Riperda, pendant ce
1725. temps, continue à déclarer ſes prétentions : il a même eu la mal-honnêteté de ne pas répondre au Duc de *Richelieu*, qui lui a fait part de ſon arrivée à Vienne.

Le Roi ſigne ſon contrat. 9 Août. Le 9 Août, le Roi a ſigné le contrat de ſon mariage à Verſailles, en préſence des Princes & Princeſſes du Sang, qui ont ſigné auſſi, de même que le Comte de *Tarlo*. Il eſt parti ſur le champ, pour en aller porter la nouvelle à la future Reine à Strasbourg.

Angleterre, Empire, Pruſſe & Sardaigne. Le Conſeil d'Etat a été occupé, le 12, de pluſieurs matieres très-importantes, qui regardent l'Angleterre, l'Eſpagne, le Roi de Pruſſe & l'Empereur. Comme elles exigent de plus grandes délibérations, M. le *Duc* m'a dit, & à l'Evêque de Fréjus, de me trouver le ſoir chez lui. Il a dit auſſi à M. de *Morville*, Secrétaire d'Etat, d'y apporter pluſieurs traités faits en divers temps avec les Couronnes ci-devant nommées. Le réſultat de nos délibérations a été d'envoyer au Comte de *Broglio*, Ambaſſadeur auprès du Roi d'Angleterre à Hanovre, ordre de renouveler les traités faits avec le Roi

d'Angleterre & le Roi de Pruſſe, qui eſt allé voir le Roi d'Angleterre à Hanovre. 1725.

Droit de dace.

On a fait appeler à ce Conſeil le Comte de *Gambis*, Ambaſſadeur auprès du Roi de Sardaigne, qui eſt venu faire un petit voyage à Paris par permiſſion; & on a pris de lui des éclairciſſemens ſur des prétentions du Roi de Sardaigne pour le droit appelé *dace*, ou *droit de ville franche*. L'établiſſement en étoit du temps de François Premier, & avoit pour fondement les dépenſes auxquelles le Duc de Savoie ſe trouvoit obligé dans la guerre contre le Turc. Il paroiſſoit que ce droit avoit été payé, puis refuſé pendant le regne preſque entier du feu Roi, enſuite rétabli par un article du traité de 1713. Tout peſé, on a autoriſé M. de *Gambis* à faire un abonnement pour les vaiſſeaux François.

Cérémonie du mariage à Strasbourg.

Le 18 Août, arriva le Chevalier de *Conflans*, dépêché par le Duc d'*Orléans*, pour rendre compte au Roi de la cérémonie du mariage, faite à Strasbourg. Il nous raſſura ſur la perſonne de la Reine, qu'il nous dit très-

aimable, point belle, mais très-éloi-
1725. gnée de la laideur qu'on lui prêtoit assez généralement.

Evêques. On a appris, le Dimanche, au Conseil d'Etat, par les dépêches du Cardinal de *Polignac*, que plusieurs Evêques de France avoient écrit au Pape sur le cinquantieme, qu'on voulut faire porter au Clergé, comme au reste du Royaume. Cette conduite des Evêques a paru imprudente, & elle a été désapprouvée. On a ordonné au Cardinal de Polignac de savoir qui étoient ces Evêques.

Disette. *18 Août.* M. le Duc a parlé de l'inquiétude où il étoit pour le pain de Paris. Le dernier marché avoit été très-court, & plusieurs s'en étoient retournés sans en avoir. On craignoit d'en manquer dans les premiers marchés, & l'on a donné tous les ordres possibles pour prévenir ce malheur. La Cour les attribuoit en grande partie à la négligence du Lieutenant de Police & du Prévôt des Marchands. On a changé l'un & l'autre, & mis à la place du premier, *Hérault*, Intendant de Tours, & le Président *Lambert* est entré en exercice de celle de Prévôt des Mar-

chands un an plus tôt qu'il n'étoit résolu. On a fait prendre des blés emagasinés dans plusieurs monasteres de Paris, & on a ordonné de moudre le nouveau. Par-là on a évité le manquement réel; mais il est d'une cherté excessive, ce qui excite des murmures très-violens. 1725.

On a appris, le 25, au Conseil d'Etat, par les dépêches du Duc de *Richelieu*, que le Roi d'Espagne a fait toucher six millions à l'Empereur, & que ce Prince leve vingt mille hommes. Il étoit surprenant que Philippe V, de la Maison de Bourbon, donnât beaucoup plus d'argent à l'Empereur pour faire la guerre à la France, que les derniers Rois de la Maison d'Autriche n'en avoient jamais donné pour se garantir de la France. Il n'avoit été guere moins surprenant que la France, en 1719, eût donné de l'argent à l'Empereur, pour chasser de Sicile le Roi d'Espagne, qui avoit attaqué dans cette isle le Roi de Sardaigne son beau-pere. Cette conduite, très-blâmable de toutes parts, étoit également contre les véritables inté- *Espagne, 25 Août.*

rêts de la France, de l'Eſpagne & du Roi de Sardaigne.

1725.

Fauſſe politique du Régent.

Cela venoit de ce que, pendant la régence, il n'avoit été queſtion que de l'intérêt mal entendu du Duc d'*Orléans* Régent, qui, craignant les menées de l'Eſpagne, avoit cru devoir s'allier avec l'Angleterre, l'Empereur & la Hollande. C'eſt cette fauſſe politique, jointe au ſyſtême abominable de *Law*, qui a été la ſource des malheurs dont la France eſt accablée, & dont elle ſouffrira encore long-temps. Je ne peux ſonger, ſans une très-vive douleur, que la guerre eſt prête à s'allumer entre la France & l'Eſpagne, & que tous les efforts qu'a faits le feu Roi, pour mettre une couronne ſur la tête de ſon petit-fils, & pour la ſoutenir au riſque même d'ébranler la ſienne, vont avoir une fin ſi terrible. Ces réflexions me rempliſſent d'amertume toutes les fois qu'il s'agit au Conſeil de nos différends avec l'Eſpagne, qui paroiſſent nourris par la Reine, couſine-germaine de l'Empereur, femme entiere & implacable, qui a pris un empire abſolu ſur ſon mari.

La

La Reine eſt arrivée le 4 Septembre à Moret. Le Roi eſt allé la recevoir une lieue au delà. J'ai trouvé ſa perſonne fort aimable. Le Roi l'attendoit avec impatience, & en a paru très-content. Il lui a préſenté les principaux de ceux qui étoient auprès de lui ; & quand il s'eſt un peu éloigné, elle m'a adreſſé la parole entre les autres, & m'a dit que le Roi ſon pere s'étoit fort entretenu avec elle des obligations qu'elle m'avoit. Elle eſt arrivée le 5 à Fontainebleau ; il y a eu comédie & feu d'artifice. Le Roi, après s'être mis un moment dans ſon lit, eſt allé dans celui de la Reine, ſuivi de M. le *Duc*, du premier Gentilhomme de la Chambre, du Grand-Maître de la garderobe & de moi. Nous ſommes entrés le lendemain dans la chambre, pendant que la Reine étoit au lit. Les complimens ont été modeſtes ; ils montroient l'un & l'autre une vraie ſatisfaction de nouveaux mariés.

1725. *Arrivée de la Reine. 4 Septembre.*

Le jour d'après, la Reine s'eſt promenée à pied dans le Jardin de Diane. J'avois donné à dîner ce jour-là aux

Entretient avec la Reine. 6 Septembre.

1725. quatre Princes de Baviere, dont l'un étoit l'Electeur de Cologne, à M. le Comte de *Clermont*, au Cardinal, au Prince de *Rohan*, & à pluſieurs autres. Le repas a été gai. Je ſuis deſcendu enſuite dans le jardin de Diane, où j'ai entretenu la Reine très-long-temps. Comme elle me marquoit de la bonté, je lui ai dit : » *Madame, la ſatisfaction eſt générale du mariage & des commencemens, & tout ce qui connoît les grandes qualités qui ſont en vous, déſire que vous preniez empire ſur l'eſprit du Roi. Vous augmenterez l'admiration & l'attachement du peuple, ſi vous voulez bien laiſſer entendre que la généroſité & la libéralité que vous exercez avec joie, n'eſt troublée que quand vous ſongez que tout ce que vous donnez aux François vient des François, & que vous tirez les biens que vous répandez, d'une nation que vous voudriez bien qui fût plus opulente «.*

Traité avec les Rois d'Angleterre & de

Le 13 Septembre, le Secrétaire de l'Ambaſſade du Comte de Broglio a apporté le traité ſigné entre la France,

le Roi d'Angleterre & le Roi de Pruſſe. Cette alliance avec les deux puiſſans Princes de l'Empire eſt à la vérité un frein à l'Empereur, s'il vouloit remuer; mais auſſi c'eſt lui donner lieu de ſe plaindre de ce qu'en pleine paix on ſuſcite les Princes de l'Empire contre lui; auſſi n'approuvai-je que médiocrement ce traité, parce que bon dans le fond, il me paroît fait à contre-temps. On en a envoyé la ratification le 17. 1725. *Pruſſe à Hanovre.* *13 Septembre.*

Mouvement de l'Eſpagne

Quelques jours auparavant, on avoit appris, par des lettres de *Firmacon*, Commandant en Rouſſillon, que quatorze bataillons des troupes d'Eſpagne s'approchoient de Puycerda, & qu'elles faiſoient conduire douze pieces de canon de 24 à Urgel, petite place aſſez voiſine de Mont-Louis. Sur ces nouvelles, on fit partir le Comte de *Coigny*, Lieutenant-Général, deſtiné à commander ſur ces frontieres, & pour Maréchaux de camp, *Barville*, *Barat* & *Gaſſion*. On ordonna auſſi des diſpoſitions pour que la frontiere ne fût pas dégarnie de troupes, ſi le Roi d'Eſpagne vouloit l'attaquer.

1725. Comme j'étois dans le cabinet de la Reine, le 18 Septembre, on lui a apporté une lettre du Roi ſon pere. Après avoir commencé à la lire, elle m'a appelé, & m'a dit : *Voici qui vous regarde*, & m'a lu une page entiere, qui contenoit les ſentimens d'eſtime dont le Roi m'honoroit, mandant à ſa fille qu'elle ne pouvoit pas mieux placer ſa confiance. Prête à refermer la lettre, elle m'a rappelé une ſeconde fois, pour me faire voir que, dans la fin, le Roi ſon pere confirmoit les mêmes ſentimens.

Eſtime du Roi Staniſlas.

18 Septembre.

Avis à la Reine.

Pendant qu'elle ſe promenoit le ſoir à pied dans les jardins, je me ſuis approché d'elle, & lui ai dit : » *Madame, les bontés du Roi votre* » *pere me donnent un courage que je* » *n'ai pas naturellement, car Votre* » *Majeſté trouvera, pour l'ordinaire,* » *que je ſuis mauvais Courtiſan &* » *fort timide; mais ce qu'elle m'a fait* » *l'honneur de me lire de ſa lettre,* » *me fait prendre la liberté de lui* » *donner une marque de mon attache-* » *ment, que je me flatte qu'elle* » *daignera approuver. J'oſe donc lui* » *répéter ce que je lui ai dit il y a*

» *quelques jours ſur le mérite de* » *l'eſprit d'économie, ſi néceſſaire* » *dans nos Maîtres. Votre Majeſté* » *rendra cette qualité bien reſpecta-* » *ble, ſi Elle veut bien faire enten-* » *dre qu'Elle en eſt ſérieuſement oc-* » *cupée, par la néceſſité indiſpenſable* » *de ſoulager l'Etat* «. 1725.

Ville & Comtes de Lyon. 22 *Septembre.*

On décida le 22, au Conſeil des Dépêches, un procès qui duroit depuis un temps infini, entre le Chapitre des Comtes de Saint-Jean de Lyon, & les Echevins de la même ville. Les Comtes gagnerent leur procès très-juſtement, & la Ville de Lyon fut condamnée à de gros dommages & intérêts, appelés *amende*. Les Secrétaires d'Etat, en opinant, dirent que dans les autres Tribunaux, les Echevins auroient été condamnés aux dépens; mais qu'on ne les prononçoit jamais dans le Conſeil du Roi. » *Pour-* » *quoi*, répliquai-je, *le Conſeil du* » *Roi, qui eſt le plus reſpectable du* » *Royaume, ſeroit-il retenu par un* » *mauvais uſage? Et puiſque l'on* » *trouve de la vexation de la part* » *d'une Ville puiſſamment riche,* » *contre un Chapitre des plus illuſ-*

» *tres, mais pauvre, je penſe qu'il*
1725. » *faut punir la vexation par la con-*
» *damnation aux dépens* «; & mon avis fut ſuivi.

Le Roi Stanislas à la Cour. 15 Octobre. J'ai été paſſer les cinq ou ſix premiers jours d'Octobre dans mon château de Villars; j'en ſuis revenu le 13, & j'ai été chez la Reine, que j'ai trouvée ſeule dans ſon cabinet. J'ai eu l'honneur de l'entretenir aſſez long-temps, & cette Princeſſe me montroit des ſentimens très-reſpectables ſur ſes devoirs. Elle étoit dans l'impatience de voir le Roi ſon pere, qui devoit arriver le 15. M. le Duc a été le 14 au devant de lui, juſqu'à Ville-Neuve-la-Guerre.

Il eſt arrivé le 15 au château de Bouron, ſur les quatre heures après midi. Je l'ai ſalué comme il deſcendoit de cheval, & j'en ai été embraſſé avec une tendreſſe très-vive. Ses premieres paroles ont été des remercîmens de toutes les obligations qu'il comptoit m'avoir. La Reine eſt arrivée une demi-heure après. Le Roi ſon pere a été la recevoir comme elle deſcendoit de carroſſe. La Reine ne pouvoit ſe détacher de lui, &

son bon cœur attendrit tout ce qui les voyoit. La Reine sa mere est arrivée quelques momens après, & les embrassemens ont recommencé. Elle a présenté à sa mere les Dames & toute la Cour, &, en me montrant, elle lui a dit : *Voilà un de nos meilleurs amis.* La Reine de Pologne m'a marqué les mêmes sentimens que le Roi son mari. Ce Prince m'a fait prier de revenir le jour d'après, ne pouvant, dans ces premiers momens, m'entretenir comme il le désiroit. 1725.

Visite du Roi. 16 Octobre.

Le Roi alla, le 16, voir le Roi & la Reine de Pologne. L'entrevue se passa avec beaucoup de témoignages d'amitié de la part du gendre : sa conversation fut même libre & aisée ; il parla beaucoup plus que d'ordinaire, sa timidité naturelle le rendant taciturne lorsqu'il se trouve avec des personnes qu'il n'a pas coutume de voir. La Reine dîna entre le Roi & la Reine sa mere, & son pere à côté du Roi ; moi je dînai avec les Dames.

Entretien avec le Roi Staniſlas,

Comme je sortois de table, le Comte de *Tarlo* m'a dit que le Roi de Pologne m'attendoit dans sa chambre : nous y sommes restés une heure

& demie seuls. Il a commencé par me
1725. dire qu'avant toutes les obligations qu'il savoit m'avoir sur le mariage de sa fille, il me connoissoit par mes grandes actions, & par l'estime du Roi de Suede. » *Je n'ai vu*, me dit-il obli-» geamment, *que ce malheureux Roi* » *& vous que je puisse compter comme* » *les deux Héros de l'Europe. Je me* » *souviens avec des regrets qui me* » *sont toujours sensibles, de l'année* » 1707, *lorsque vous le pressiez de* » *marcher à Nuremberg avec son* » *armée, qui étoit en Saxe, dans* » *le temps que celle de France n'étoit* » *qu'à vingt lieues de cette ville.* » *Que ne suivit-il vos conseils ! Cette* » *marche auroit décidé de l'Empire* » *& de plusieurs Couronnes* «. Nous avons parlé ensuite des affaires du Gouvernement, dont il étoit fort instruit, & il m'a prié qu'il puisse m'entretenir tous les jours pendant qu'il demeurera dans le voisinage de Fontainebleau.

Qui va à Fontainebleau. 17 Octobre. Le 17, le Roi Stanislas arriva sur les huit heures du soir à Fontainebleau. Il entra chez le Roi pendant le Conseil, qui se leva : les Rois s'em-

brasserent ; la conversation s'établit entre eux & ce qui étoit au Conseil, & fut très-libre. La Reine arriva à huit heures & demie, & entra dans le cabinet du Roi, d'où elle mena son pere dans son appartement, par la porte de la ruelle de la chambre du Roi. 1715.

Turquie & Perse.

Le Conseil recommença. On y lut la ratification du traité d'Hanovre, & l'on eut la confirmation de la prise de Tauris par le Bacha Abdala, & quelques avis que le même Bacha avoit marché à Hispahan avec l'armée Ottomane, ce qui devoit procurer la conquête entiere de l'Empire Persan par les Turcs. Ainsi ces mêmes Turcs, qui, après le siége de Vienne, avoient été battus en toutes occasions par les Chrétiens, ayant trouvé une Nation encore plus ignorante qu'eux dans la guerre, & avilie par près de cent ans de paix, s'en rendirent maîtres en deux campagnes ; tant il est vrai que les longues paix sont presque aussi dangereuses que les longues guerres.

Prieuré de S. Martin des Champs. 20 Octobre.

Il y eut, le 20, chez le Roi, Conseil des Dépêches, où furent appelés les quatre Conseillers d'Etat qui

avoient examiné le procès entre le
1725. Prince Frédéric d'Auvergne & l'Archevêque de Cambrai, pour le Prieuré de Saint-Martin-des-Champs, qui valoit près de cinquante mille livres de rente. L'affaire fut décidée tout d'une voix en faveur de l'Archevêque de Cambrai, fils naturel du Duc d'Orléans, lequel jouissoit déjà de plus de deux cent cinquante mille livres de rente. On auroit voulu que le Prince Frédéric eût pu gagner; mais la conduite de son frere, l'Archevêque de Vienne, ne lui avoit laissé aucun droit, ayant donné ce Prieuré, avec toutes les formalités nécessaires, à l'Archevêque de Cambrai, & si solidement, que la seconde nomination qu'il avoit faite en faveur de son frere, étoit nulle de tout point.

Clergé. Le même jour, l'Assemblée du Clergé a pris congé du Roi, l'Evêque de Langres portant la parole. Son discours a été trouvé très-beau & bien prononcé. Cette Assemblée persistant à refuser son consentement à la levée du cinquantieme, il lui avoit été envoyé une lettre de cachet pour se séparer,

& même défense de s'assembler chez le Président, qui étoit l'Archevêque de Toulouse. Tous les membres parurent fort irrités, & résolurent, tout d'une voix, d'écrire au Roi une lettre, qui ne fut pas approuvée par cinq ou six Evêques & Archevêques. Tout le reste la signa, & refusa, dans la premiere chaleur, le don gratuit, qu'elle accorda ensuite. 1725.

M. de *Maurepas*, Secrétaire d'Etat, fut envoyé à Paris le 8 Novembre, pour faire ôter des registres de l'Assemblée cette lettre qu'elle avoit écrite au Roi, & on n'oublia rien pour donner au Clergé toutes les marques de la mauvaise satisfaction que l'on avoit de sa conduite. *Mortifié. 8 Novembre.*

L'affaire du Prévôt de Paris contre les Lieutenans Civil, Criminel, & de Police, fut rapportée au Conseil des Dépêches. Cette charge, très-belle dans son origine, & très-ancienne, puisqu'elle fut établie par Hugues Capet, avoit été peu à peu détruite; il n'en restoit plus que le nom, les appointemens, qui sont de huit mille livres, dont quatre mille payées sur les épices du Châtelet, le *Prévôt de Paris. 10 Novembre.*

droit de préſider le jour de ſon inſ-
1725. tallation ſeulement, l'uſage d'intituler les Jugemens de ſon nom; mais il avoit perdu la voix délibérative, & tout le reſte des attributs de premier Juge.

Le Comte d'*Eſclimont*, pourvu de cette charge par la démiſſion de ſon pere, employa deux années à s'inſtruire & à rechercher les titres. Ayant obtenu d'être jugé au Conſeil des Dépêches, devant le Roi, il prouva très-clairement que tous les Edits & Déclarations des Rois, qui avoient ôté la voix délibérative aux Grands Baillis & Sénéchaux du Royaume, n'avoient pas nommé le Prévôt de Paris. Ainſi la voix délibérative lui fut rendue. Il fut auſſi réglé que le Lieutenant Civil prononceroit ſes Jugemens au nom du Prévôt; que dans les cérémonies du Châtelet, le Prévôt de Paris marcheroit à la droite, ſes Gardes & Hoquetons devant lui; que d'ailleurs l'adminiſtration de la Juſtice reſteroit comme ci-devant aux trois Lieutenans, Civil, Criminel, & de Police.

Ils perdirent, par cette déciſion,

ce qu'ils ne pouvoient gagner que par la ſuppreſſion totale de la charge de Prévôt de Paris. Cependant le Lieutenant Civil ſe crut dégradé, & préſenta pluſieurs Requêtes en réviſion. Le Garde des Sceaux le protégeoit fort, & il obtint que l'on parleroit encore de ſon affaire au premier Conſeil. Le Jugement y fut confirmé, & l'Arrêt publié comme il avoit été rendu d'abord. 1725.

Monnoie. Peu de jours après le retour du Roi à Verſailles, il fut publié une diminution d'eſpeces. Les louis d'or valant ſeize livres, devoient être réduits à quatorze au premier de l'année 1726, & à douze livres au premier Février ſuivant. On eſpéra par-là remettre quelque circulation dans le Royaume. Tout ce qui avoit de l'argent le tenoit caché, par les craintes mal fondées de voir rétablir le papier.

Pruſſe, Hollande & Empire. Je fus abſent de la Cour un mois, retenu à Paris par un rhume. Pendant ce temps, il ne ſe paſſa rien de bien important au Conſeil, ſur les affaires étrangeres. On comptoit faire accéder la Hollande au traité d'Ha-

novre. Les intérêts de cette Républi-
1725. que pouvoient très-aiſément ramener une guerre, par la réſolution où elle étoit de s'oppoſer à la Compagnie d'Oſtende, & au contraire la ferme réſolution de l'Empereur de la ſoutenir. Le Comte de Konicſeck, Miniſtre de Vienne à la Haye, donna des Mémoires remplis de menaces, ſi les Hollandois accédoient au traité.

D'un autre côté, le Roi de Pruſſe déclara au Roi d'Angleterre, par une lettre qui marquoit une grande foibleſſe, que ſi la Hollande accédoit, il n'entreroit dans aucun engagement avec elle au ſujet de la Compagnie d'Oſtende. Par cette lettre, où il faiſoit voir une grande crainte des forces de l'Empereur; crainte fondée ſur la ſituation trop étendue de ſes Etats; il confirmoit une opinion que j'avois toujours eue, c'eſt que, s'il y avoit guerre avec l'Empereur, le Roi de Pruſſe n'exécuteroit en façon du monde les traités; que tout au plus il ſeroit neutre la premiere campagne, & la ſeconde, feroit ce que l'Empereur voudroit, & que l'on pouvoit craindre quelque choſe de pareil des Princes

de l'Empire, qui paroiſſoient préſentement attachés à la France, qu'ils ne ſeroient jamais fermes, tant qu'ils auroient à craindre les armes de l'Empereur, qui pouvoit tout d'un coup occuper leur pays. 1725.

» *Rappelez-vous*, *Sire*, dis-je au » Roi, *les diſcours que le Roi de* » *Pruſſe a tenus, il y a quelque* » *temps, ſur ſes nombreuſes forces.* » *Il n'eſt pas queſtion*, diſoit-il, *des* » *cinq mille hommes que je m'engage* » *par le traité à donner; mais je mar-* » *cherai avec quarante mille hommes.* » *Sur quoi j'eus l'honneur de faire* » *remarquer à Votre Majeſté, que* » *c'étoit le parti le plus ſage, &* » *même le ſeul bon qu'Elle pût pren-* » *dre; que pour lors il faudroit lui* » *envoyer trente mille François &* » *tout ce que l'Angleterre pourroit* » *donner; & avec une armée conſi-* » *dérable, marcher droit en Boheme;* » *que c'étoit le ſeul moyen de con-* » *tenir les Princes de l'Empire, &* » *que par tout autre, à coup ſûr, on* » *les perdroit, & le Roi de Pruſſe* » *auſſi* «.

En effet, dans le Conſeil du 30

1725. Décembre, on a lu dix-huit articles écrits par le Roi de Pruſſe, ou conditions nouvelles, par leſquels on peut juger que ſon acceſſion au traité d'Hanovre n'eſt pas bien ſolide. Sur cela j'ai repréſenté, peut-être pour la ſixieme fois, qu'il falloit conclure avec le Roi de Sardaigne; liaiſon, ſans comparaiſon, la plus néceſſaire.

M. le Duc & l'Evêque de Fréjus. Décembre. Pendant le mois de Décembre, il y a eu une intrigue de Cour des plus importantes. Depuis que M. le Duc étoit premier Miniſtre, l'Evêque de *Fréjus* avoit inſpiré au Roi, qu'il ne devoit jamais travailler ſeul avec lui, & il étoit établi que l'Evêque de Fréjus entroit toujours dans le cabinet du Roi une demi-heure avant M. le *Duc*, aſſiſtant à ce qu'on appeloit *travail*, qui étoit un ſuprême Conſeil, pour la diſtribution de toutes les graces, grands & petits bénéfices, gouvernemens, charges de guerre & de Cour: en un mot, M. de *Fréjus* avoit la complaiſance de laiſſer à M. le *Duc* le gros des affaires; mais lorſqu'il étoit queſtion de graces, il ſe trouvoit que, quand M. le *Duc* vouloit en parler au Roi, elles étoient déjà données aux

amis de M. de *Fréjus*, malgré les promeſſes du premier Miniſtre à d'autres. 1725.

Il tenta de ſortir de cette ſujétion par le moyen de la Reine; & le Mardi 18 Décembre, le Roi ayant entretenu M. de *Fréjus* ſur les ſix heures du ſoir, la Reine envoya le Marquis de *Nangis* le prier de paſſer chez elle, où ſe trouvoit M. le *Duc*. Ils garderent le Roi deux heures; de ſorte que M. de *Fréjus*, à qui le Roi avoit promis de revenir ſur le champ, s'impatienta, & s'en alla chez lui.

Ce même ſoir, M. le *Duc* m'écrivit de ſa main un billet de ſix lignes, pour me prier de me rendre inceſſamment à Verſailles. Il avoit apparemment deſſein de me faire part de ce qu'il regardoit comme ſon triomphe; & certainement, ſi je l'avois vu avant ce qui s'étoit paſſé chez la Reine, j'aurois pu lui être utile, en empêchant une entrepriſe ſi mal concertée; mais il ne m'en parla pas; & quand il me manda, je ne pus me rendre auprès de lui, parce que je venois de prendre médecine.

M. de *Fréjus* ne douta pas, par la longue converſation du Roi avec la

1725. Reine & M. le *Duc*, que la résolution avoit été prise de donner à celui-ci des audiences particulieres, ce qui au fond étoit assez à sa place à l'égard d'un premier Ministre ; mais apparemment le Prélat n'en jugea pas ainsi, & le Mercredi 19 il partit le matin de la Cour, après avoir écrit au Roi & à M. le *Duc*. Le Roi ne reçut sa lettre qu'au retour de la chasse, & parut très-fâché : il se retira dans sa garderobe pour être seul, & parut absorbé dans ses réflexions. Le Duc de *M* *** y pénétra. C'étoit un homme plein d'honneur ; mais de ces gens qui s'exagerent souvent les choses. Il lui étoit plusieurs fois arrivé de parler au Roi de Madame de *Prie* & de *Paris Duvernai*, dont il disoit des horreurs ; ce n'étoit pas sans retomber sur M. le *Duc*. Dans cette occasion, il prit fortement auprès du Roi le parti de M. de *Fréjus*, & se fit donner par écrit un ordre qu'il porta lui-même à M. le *Duc*, d'envoyer sur le champ à M. de *Fréjus*, à Issy, ordre de revenir auprès du Roi ; ce qui fut exécuté le Jeudi 20, à dix heures du matin.

Dans la premiere entrevue, M. le

Duc me fit de grandes plaintes de la conduite de M. de *M****, & ſur-tout de l'inſolence avec laquelle il prétendoit qu'il lui avoit parlé : » *Voilà ce que c'eſt*, lui dis-je, *de ne* » *pas conférer de vos affaires avec* » *ceux en qui vous devriez prendre* » *confiance. Vous avez donné qua-* » *rante mille écus à M. de M**** » *ſans leſquels*, diſoit-il, *il ne* » *pouvoit ſervir ſon année de premier* » *Gentilhomme de la Chambre. Si* » *vous m'aviez conſulté, je vous au-* » *rois conſeillé de placer plus utile-* » *ment cette ſomme* «. M. le *Duc* en revint à me dire qu'il ne pouvoit plus long-temps ſouffrir de ne pouvoir avoir une audience particuliere du Roi, & qu'il ne reſteroit pas dans une ſituation véritablement honteuſe pour un premier Miniſtre. » *J'avoue*, lui ré- » pondis-je, *qu'elle eſt telle ; mais* » *puiſque vous avez ſouffert deux* » *ans, il faut patienter encore, juſ-* » *qu'à ce que vous ayez trouvé un* » *moyen ſolide d'en ſortir. Quinze* » *jours, un mois de plus ne doivent* » *pas être comptés, à moins qu'il n'y* » *ait ce qu'on appelle* periculum in

1725.

1725. » mora : *pour lors il faudroit bruſ-*
» *quer. C'eſt à vous de voir ce qui*
» *convient. Au reſte*, ajoutai-je, *fai-*
» *tes attention que tout ce qui en-*
» *vironne le Roi, ſuivra le crédit ; &*
» *ſi celui de M. de Fréjus eſt le plus*
» *fort, les mêmes qui vous paroiſ-*
» *ſent les plus affidés, changeront aſ-*
» *ſurément : ainſi prenez bien garde*
» *déſormais à qui vous vous con-*
» *fierez* «.

La Reine & M. de Fréjus. La Reine me parla de ſes peines ſur celles de M. le *Duc*, & de l'envie qu'elle avoit de les faire ceſſer. Je lui remontrai que cette affaire étoit très-délicate ; qu'avant de montrer quelques idées qui n'étoient pas tout-à-fait celles du Roi, il falloit bien le perſuader qu'elle n'avoit d'autre déſir que de lui plaire, & n'inſiſter que quand elle le verroit diſpoſé à prendre tout ce qu'elle lui diroit, comme venant de ces ſentimens-là. Elle eut auſſi avec l'Evêque de *Fréjus* une aſſez longue converſation, dont elle me rendit compte. Quelque effort qu'elle fît, elle ne put l'engager à procurer des audiences particulieres à M. le *Duc* ; & le premier Miniſtre, qui avoit l'ad-

miniſtration de tout le Royaume, n'avoit pas la liberté d'en rendre compte un moment ſeul au Roi. 1725.

Dans les Conſeils d'Etat du 10 & du 13 Janvier, on a lu des dépêches qui donnent de grandes inquiétudes ſur la fidélité du Roi de Pruſſe dans ſes engagemens. Le Comte de *Broglio*, Ambaſſadeur en Angleterre, nous a dit qu'il étoit perſuadé de l'influence du Miniſtere Britannique ſur le Roi de Pruſſe, & qu'il étoit aſſuré que ce Prince feroit tout ce que l'Angleterre voudroit : mais cette perſuaſion ne me fait pas changer de ſentiment ſur la Pruſſe. 1726. *La Pruſſe & la France. 10 & 13 Janvier.*

On s'appercevoit que les affaires commençoient à ſe brouiller de tous côtés. Le Duc de *Richelieu* marquoit de Vienne, qu'il croyoit la guerre certaine ; & *Fénelon*, Ambaſſadeur en Hollande, marquoit par ſes dépêches, lues le 20, plus de difficultés qu'il n'en avoit prévu pour l'acceſſion de la République au traité d'Hanovre.

Le même jour, M. le Duc me dit qu'il vouloit m'entretenir ſur une longue converſation qu'il avoit eue avec M. de *Fréjus*. Elle avoit roulé prin- *M. le Duc & Villars. 20 Janvier.*

cipalement sur Mme de *Prie* & *Paris Duvernai*, dont M. de Fréjus conseilloit, ou plutôt ordonnoit, pour ainsi dire, l'éloignement tant d'auprès de M. le Duc, que d'auprès de la Reine. Il me dit qu'il vouloit avoir mon avis là-dessus. Je lui répondis : » *N'avez-* » *vous pas deux ou trois personnes* » *en qui vous croyez du bon sens &* » *de l'attachement pour vous ? Ras-* » *semblez-les, & prenez votre parti :* » *car, pour moi, je vous déclare que* » *seul, je ne vous dirai jamais mon* » *dernier mot* «.

1726.

La Reine & Villars.

La Reine me mena le même jour dans son cabinet, & me parla avec une vive douleur, des changemens qu'elle voyoit dans l'amitié du Roi. Ses larmes couloient abondamment. Je lui répondis : » *Je crois, Mada-* » *me, le cœur du Roi bien éloigné* » *de ce qu'on appelle amour ; vous* » *n'êtes pas de même à son égard ;* » *mais croyez-moi, ne laissez pas* » *trop éclater votre passion. Qu'on* » *ne s'apperçoive pas que vous crai-* » *gnez de la diminution dans ses* » *sentimens, de peur que tant de* » *beaux yeux qui le lorgnent conti-*

» *nuellement, ne mettent tout en jeu*
» *pour profiter de ſon changement.* 1726.
» *Au reſte, il eſt plus heureux pour*
» *vous que le cœur du Roi ne ſoit pas*
» *fort porté à la tendreſſe, parce*
» *qu'en cas de paſſion, la froideur*
» *naturelle eſt moins cruelle que l'in-*
» *fidélité* ». Je lui tins encore d'autres diſcours, que je crus capables de la calmer, & je la conſolai un peu. Elle attribuoit ce changement à M. de *Fréjus*; & à la vérité elle n'avoit eu lieu de s'en appercevoir que depuis la petite retraite de l'Evêque & ſon prompt retour à la Cour.

La Reine & M. de Fréjus. 27 Janvier.

Le 27 Janvier, la Reine eut avec l'Evêque de Fréjus une longue converſation, qu'elle me rapporta l'après-midi. Il y avoit été beaucoup queſtion du renvoi de Madame de *Prie* & de *Paris Duvernai*: » *Mais quelle*
» *haine*, lui avoit dit la Reine, *avez-*
» *vous donc contre eux, pour inſiſter*
» *ſi fort ſur leur éloignement? Je ne*
» *leur en veux point*, répondit-il,
» *& ſi je preſſe M. le Duc, ce n'eſt*
» *qu'à cauſe du tort qu'ils lui font.*
» *Mais moi*, répliqua-t-elle, *com-*
» *ment me réſoudre à éloigner des*

» *perſonnes, dont l'un, Secrétaire de*
1726. » *mes commandemens, demande des*
» *Juges ſur ce qu'on lui reproche,*
» *& l'autre, que l'on approfondiſſe*
» *les torts qu'on lui donne ? J'avoue*
» *que la diſgrace de ces gens-là, dont*
» *je ſuis très-contente, me fera de*
» *la peine* «. A cela l'Evêque ne dit mot. Elle lui parla auſſi du changement qu'elle trouvoit dans l'amitié du Roi. Il répondit aſſez ſéchement : » *Ce n'eſt pas ma faute* «. Elle lui reparla encore des peines de M. le *Duc* ſur le refus des audiences particulieres ; mais elle n'y gagna rien. Je lui dis qu'elle avoit peut-être un peu trop pouſſé l'Evêque ; qu'il falloit le ménager, lui marquer de la confiance, & ſur-tout paroître toujours contente de ſa conduite. Enfin je fis ce qui dépendoit de moi pour tranquilliſer la Reine & M. le *Duc* : que tout n'étoit pas perdu, qu'il falloit un peu compter ſur le chapitre des accidens, dont parle le Cardinal de Rets dans ſes Mémoires, & que la chance ne ſeroit peut-être pas toujours pour l'Evêque.

Londaigne. Les Conſeils d'Etat, dans les derniers jours

jours de Marly, ont roulé sur les mesures à prendre avec le Roi de Sardaigne. On attendoit à cet égard des nouvelles du Roi d'Angleterre, qui, étant parti d'Hanovre, essuya une rude tempête pour se rendre dans son Royaume. 1726. *Empereur & Russie. Février.*

On reçut dans les premiers jours de Février, un courrier de *Campredon*, Ministre de France à Pétersbourg, qui apprenoit des résolutions de la Czarine de porter la guerre en Danemarck pour les intérêts du Duc de Holstein. Il assuroit le traité conclu avec l'Empereur. Le Duc de *R**** au contraire, disoit que le traité n'étoit pas encore commencé, & il se prétendoit sûr de ce qu'il avançoit, parce qu'il avoit gagné un des Commis qui chiffroit les dépêches du Comte de Zinzendorff. Mais je fis observer que les doubles espions sont plus communs qu'on ne pense, & que ce Commis, qui vendoit le chiffre de l'Empereur, pouvoit fort bien le faire du consentement de son Maître, pour tromper par de fausses confidences. Et en effet, la lettre qui fut lue au Conseil

du Roi paroiſſoit l'ouvrage d'un double
1716. fripon.

Le Duc, Villars & Fréjus. 3 *Février.* M. le *Duc* m'a encore parlé des inſtances que M. de Fréjus lui a faites de nouveau pour renvoyer Madame de *Prie* & *Duvernai*; mais qu'il lui a faites plus foiblement; & il paroît ſe flatter de les retenir. » *Cela eſt* » *aſſez indifférent à l'Evêque*, lui » ai-je dit, *s'il ne parloit qu'à vous* » *du déſir qu'il a de voir partir des* » *perſonnes que le Public voit de* » *mauvais œil; je pourrois croire*, » *comme il vous le dit, que c'eſt* » *pour votre intérêt qu'il vous preſſe*; » *mais c'eſt pour le ſien qu'il veut* » *que le Public ſoit informé qu'il ne* » *tient pas à lui qu'on ne renvoie de* » *la Cour des perſonnes qui déplai-* » *ſent à ce Public, & voilà tout ce* » *qu'il déſire, n'étant peut-être pas* » *fâché dans le fond que vous les* » *reteniez, afin que l'averſion aug-* » *mente contre vous. Remarquez qu'il* » *ne vous parle jamais de tant de* » *choſes dont je vous preſſe ſouvent* » *inutilement, comme d'augmenter la* » *Ferme des poſtes, de retirer celle*

» *du tabac à la Compagnie des In-*
» *des, d'ôter le cinquantieme, de* 1716.
» *faire ceſſer les jeux que vous per-*
» *mettez dans Paris, d'ôter les ex-*
» *pectatives de tant de gouvernemens*
» *donnés à des enfans, de faire ré-*
» *ſider les Gouverneurs dans les pla-*
» *ces frontieres pendant pluſieurs*
» *mois, & tant d'autres choſes que*
» *je vous repréſente; parce que j'aime*
» *l'Etat, & que je voudrois voir vo-*
» *tre gouvernement applaudi, ce qui*
» *ne touche point l'Evêque: & moi*
» *qui n'ai que ce but dans tout ce que*
» *je dis, je vois quelquefois que je*
» *vous déplais par mes libertés* «.

Pruſſe & Empire. 19 Février.

Le Comte de Rotembourg, Ambaſſadeur à Berlin, a mandé que le Roi de Pruſſe étoit dans des agitations terribles ſur les ſuites que pouvoit avoir pour lui le traité d'Hanovre, que les Emiſſaires de l'Empereur l'intimidoient, & gagnoient toujours du terrein ſur lui; qu'il faudroit, pour ſoutenir ce Prince, qu'il fût permis à l'Ambaſſadeur de lui faire eſpérer trente bataillons & vingt-cinq eſcadrons François prêts à voler à ſon ſecours. D'un autre côté, le Duc de R***, revenu

de ſes eſpérances de paix, mande que
1714. l'Empereur eſt diſpoſé à la guerre, & il la regarde comme ſi certaine, qu'il prend la liberté de preſſer le Roi d'attaquer les Princes du Rhin, pour les empêcher de s'unir à l'Empereur.

J'ai dit au Conſeil : » *Nous voici* » *au 19 Février, & je ne vois en-* » *core rien d'avancé du côté du Roi* » *de Sardaigne, qui nous eſt cepen-* » *dant ſi néceſſaire pour arrêter les* » *efforts que l'Empereur fera en Ita-* » *lie. Il faut auſſi faire repartir au* » *plus tôt le Comte de Broglio, & qu'il* » *preſſe le Roi d'Angleterre de s'aſ-* » *ſurer invariablement du Roi de* » *Pruſſe. Ce Prince eſt forcé, par la* » *ſituation de ſes Etats, à une guerre* » *offenſive, ou à la neutralité. Et que* » *n'auroit pas à craindre le Roi* » *d'Angleterre, d'une neutralité qui* » *laiſſeroit ſes Etats d'Hanovre à* » *la diſcrétion de l'Empereur, le-* » *quel pourroit même entraîner dans* » *ſon parti les Suédois, en leur of-* » *frant Breme & quelques autres* » *places ! C'eſt pourquoi, quelque aſ-* » *ſuré qu'il ſe croie du Roi de Pruſſe,* » *il faut faire entendre au Roi d'An-* » *gleterre qu'il ne doit rien négliger*

» *pour affermir ce caractere vacillant* «.

Il l'eſt au point, que l'on a ſu par les dépêches lues au Conſeil le 2 Mars, qu'il a défendu à ſes Envoyés en Suede & en Hollande, de faire aucun pas pour procurer l'acceſſion de ces Puiſſances au traité d'Hanovre, & qu'il a même menacé le Général Bulon, ſon Envoyé en Suede, de le faire mettre aux fers, parce qu'il avoit preſſé la Suede d'accéder. 1726. 2 Mars.

» *Si ces nouvelles ſont vraies*, ai-je » dit au Conſeil, *il faut s'attendre à* » *la guerre, & l'Empereur ne peut* » *avoir de bon Miniſtre qui ne la lui* » *conſeille. En voici les raiſons : il* » *vient de déclarer un ordre de ſucceſ-* » *ſion, qui éloigne ſes ſœurs & ſes* » *nieces de toute eſpérance. Par-là* » *il s'eſt aliéné la Maiſon de Baviere,* » *& par conſéquent l'Electeur de Co-* » *logne. D'un autre côté, par le* » *traité d'Hanovre, nous détachons* » *de lui les Princes Proteſtans les* » *plus puiſſans après ſes parens, &* » *nous lui ôtons toute conſidération* » *dans l'Empire. Il n'y a donc rien* » *qu'il ne doive faire pour regagner* » *le Roi de Pruſſe ; & ſi-tôt qu'il* » *l'aura regagné, il n'a pas de mo-*

1726. » *mens à perdre pour prévenir ſes* » *ennemis, parens & autres. Il pourra* » *ſeulement être un peu retardé par* » *l'Eſpagne, qui ne déclarera ſûre-* » *ment pas la guerre que la flotte* » *& la flottille ne ſoient rentrées* «. Nous ſûmes qu'en attendant il s'aſſuroit de la Czarine, & que le Comte de Rabutin étoit parti de Vienne le premier Février, pour aller achever à Pétersbourg un traité commencé.

Gros jeu. Le jeu étoit très-gros à Marly, & le Roi & la Reine perdoient deux cent mille francs en deux mois. J'ai dit à la Reine, que rien ne lui feroit tant d'honneur, que de renoncer à un pareil jeu, & j'ai repréſenté auſſi au Roi, avec lequel j'avois l'honneur de jouer quelquefois au piquet, qu'il s'amuſoit de même de notre petit jeu, & qu'un gros jeu ne convenoit guere à un Roi.

Mort de l'Electeur de Baviere. 6 Mars. On a appris le 6 Mars, par un courrier, la mort de l'Electeur de Baviere, d'un polype dans l'eſtomac. Il étoit âgé de ſoixante-deux ans. C'étoit un Prince rempli de toutes les bonnes qualités déſirables pour le commerce de la vie. Il avoit de la

valeur, un grand désir de gloire; mais si peu d'application à ses affaires, que ses Ministres, abusant de sa facilité, l'avoient jeté dans de grands désordres. Ils le voloient impunément, lui gagnoient des sommes considérables à toutes sortes de jeux, qu'il jouoit toujours avec grands désavantages. Il laisse quatre Princes, qui ont été deux mois à la Cour de France, pendant le mariage du Roi. 1726.

Le Duc de *Richelieu*, & *Saint-Saphorin* Ambassadeur d'Angleterre à la Cour de l'Empereur, étoient chargés d'un traité que le dernier avoit entamé avec l'Electeur, en passant à Munich, dans l'année 1725. La mort de l'Electeur suspend ces mesures, qu'il est question de reprendre avec son fils.

Diligence de Lyon. 12 Mars.

Dans le Conseil du 12 Mars, on a proposé d'augmenter de cent livres à cent dix livres les places de la Diligence de Paris à Lyon, qui n'étoient dans le principe que de soixante-deux livres, & les Entrepreneurs s'engageoient à garantir les voyageurs du vol. J'ai trouvé qu'il étoit contre la dignité du Gouvernement qu'il parût

que les chemins ne puſſent être libres
1726. en France que par des aſſurances. J'ai repréſenté que les Maréchauſſées, qui coutent dix-neuf cent mille livres par an, devroient pourvoir à la ſûreté publique, & mon avis a été ſuivi.

Pruſſe & Hollande Le Comte de *Rotembourg* ramene un peu le Roi de Pruſſe, qui cependant n'eſt pas encore fort aſſuré, puiſqu'il a empêché ſon Miniſtre à Stockholm de conſommer l'acceſſion de la Suede au traité d'Hanovre, & que cet obſtacle a dérangé toutes les meſures priſes par les Miniſtres de France & d'Angleterre : néanmoins cette acceſſion avance fort dans les ſept Provinces-Unies, & on a appris dans les derniers jours de Mars, que quatre y conſentent.

Cérémonie. 1 Avril. Le premier Avril, la Reine d'Eſpagne demeurant à Vincennes, vint voir le Roi & la Reine avec ſa Cour. Le Roi la reçut ſur le haut du degré. Elle fut un quart d'heure chez lui ; il la mena enſuite chez la Reine, où la viſite ne fut pas plus longue ; elle la reçut dans ſon antichambre, & la reconduiſit de même. L'Eſpagnole s'aſſit dans un fauteuil entre celui du

Roi & celui de la Reine, & la viſite fut courte. 1716.

La Reine lui rendit ſa viſite peu de jours après. Madame d'*Orléans*, ſa mere, me fit dire que ſa fille nous inviteroit, avec les autres Grands d'Eſpagne, & même les Chevaliers de la Toiſon d'or, à ſe trouver à Vincennes pour y recevoir la Reine. M. le *Duc* ne croyoit pas cela convenable; mais je lui dis que c'étoit un devoir indiſpenſable à remplir auprès de la Reine d'Eſpagne, & un reſpect pour la Reine, & nous nous y trouvâmes tous.

Compagnie d'Oſtende & Pruſſe.

On a lu dans le Conſeil du 10 Avril, des dépêches de Madrid, qui commencent à faire entrevoir que les Cours de Madrid & de Vienne pourroient ne pas ſoutenir leurs engagemens ſur la Compagnie d'Oſtende. L'Angleterre & la Hollande refuſent d'entrer dans aucune ſorte de négociation à ce ſujet; & il eſt aiſé de juger que ſi l'Empereur n'attire pas à lui le Roi de Pruſſe, il n'a d'autre parti à prendre que de céder, pour gagner du temps. *10 Avril.*

On ne ſait trop ce qui arrivera,

tant ce Roi paroît incertain lui-même.
1726. Sa coutume eſt de répondre de ſa main aux Mémoires de ſes principaux Miniſtres. Ilgern & Knipauſen ſont à préſent ceux qui ont la principale part à ſa confiance. Comme ils lui faiſoient derniérement des repréſentations pour l'obliger à tenir ſes engagemens, il a écrit ſur le Mémoire d'Ilgern : *Vous avez touché bien des guinées ;* & ſur celui de Knipauſen : *Vous avez touché bien des louis d'or.*

14 *Avril.* Il s'eſt expliqué néanmoins aſſez clairement au Comte de *Rotembourg*, chez lequel il eſt venu dîner de Poſtdam à Berlin : » *Je puis*, dit-il, » *mettre ſoixante mille hommes en* » *campagne, mes places gardées ;* » *cependant, ſi la Czarine & la Po-* » *logne m'attaquoient, je ne pour-* » *rois défendre mes Etats. Voyons* » *donc*, ai-je dit dans le Conſeil du » 14, où on nous a appris cette ré- » flexion du Roi de Pruſſe, *voyons s'il* » *faut donner le temps & les moyens* » *à l'Empereur de le regagner, de* » *concert avec la Czarine* «. C'étoit dire : voyons lequel eſt le plus utile ou le plus dangereux, de com-

mencer la guerre, ou de l'attendre.

Dans ce temps, un nommé la *Freſnaye*, Conſeiller au Grand-Conſeil, ſe tua chez une Madame *Tencin*, ſœur de l'Archevêque d'Embrun. C'étoit une aſſez jolie perſonne, de l'eſprit, très-intrigante, accoutumée à faire tous les uſages poſſibles de ſa beauté & de ſon eſprit, pour parvenir à ſes fins. Elle avoit été en grand commerce avec le Cardinal *Dubois*, & s'étoit mêlée de beaucoup d'affaires du temps de *Law*, ainſi que ſes freres. L'Archevêque d'Embrun étoit homme d'eſprit, & qui, chargé des affaires de France à Rome, y avoit fort bien ſervi. 1726. *La Freſnaye. Madame Tencin.*

Ce la *Freſnaye*, perdu de dettes, d'amour, de jalouſie, & de toute la fureur que les plus grands déſordres peuvent mettre dans l'eſprit, ſe tua chez elle. On peut juger de l'éclat que fit une pareille action. Il avoit laiſſé en dépôt un écrit de ſa main, contenant toutes les horreurs qu'il s'étoit imaginé pouvoir cauſer la perte de Madame *Tencin*. Elle fut en effet arrêtée. Il y eut procès entre le Grand-Conſeil & le Châtelet, à qui jugeroit le

mort, & le Grand-Conseil l'emporta.

1726. Au Conseil des Dépêches du 13, on a décidé le procès entre le Cardinal Bissy & le Comte d'Evreux, sur la Capitainerie de Monceaux. Elle a été déclarée Capitainerie de Maison Royale. J'ai pris la liberté de dire au Roi : » *Cette Capitainerie est inutile* » *à vos plaisirs, puisque vous n'y* » *allez jamais ; il vous en coute plus* » *de trente mille francs en gages* » *d'Officiers ; c'est une dépense que* » *vous faites pour qu'un homme soit* » *en droit de tyranniser soixante-trois* » *Seigneurs ; car par les Mémoires* » *que nous avons vus, il y a ce nom-* » *bre dans l'étendue que M. le Comte* » *d'Evreux demande. Il est de la* » *bonté, & j'ose dire de la justice de* » *Votre Majesté, de détruire ces Ca-* » *pitaineries, inutiles à vos plaisirs* «. Mais ce qui a été vraiment inutile, ce sont mes représentations.

Capitainerie de Monceaux. 13 Avril.

Voltaire. Dans le même temps, *Voltaire* fut mis à la Bastille, séjour qui ne lui étoit pas inconnu. C'étoit un jeune homme qui, dès l'âge de dix-huit ans, se trouva le plus grand Poëte de son temps, distingué par son Poëme

de Henri IV, qu'il avoit composé dans ses premiers voyages à la Bastille, & par plusieurs Pieces de Théatre fort applaudies. Comme ce grand feu d'esprit n'est pas toujours, dans la jeunesse, accompagné de prudence, celui-ci étoit un grand Poëte & fort étourdi. 1716.

Il s'étoit pris de querelle chez la *Lecouvreur*, très-bonne Comédienne, avec le Chevalier de *Rohan*. Sur des propos très-offensans, celui-ci lui montra sa canne. *Voltaire* voulut mettre l'épée à la main. Le Chevalier étoit fort incommodé d'une chute qui ne lui permettoit pas d'être spadassin. Il prit le parti de faire donner, en plein jour, des coups de bâton à *Voltaire*, lequel, au lieu de prendre la voie de la Justice, estima la vengeance plus noble par les armes. On prétend qu'il la chercha avec soin, trop indiscrétement. Le Cardinal de *Rohan* demanda à M. le *Duc* de le faire mettre à la Bastille. L'ordre en fut donné, exécuté, & le malheureux Poëte, après avoir été battu, fut encore emprisonné. Le Public, disposé à tout blâmer, trouva pour cette fois, avec raison, que tout le monde avoit tort;

Voltaire, d'avoir offenſé le Chevalier
1726. de *Rohan*; celui-ci, d'avoir oſé commettre un crime digne de mort, en faiſant battre un Citoyen; le Gouvernement, de n'avoir pas puni la notoriété d'une mauvaiſe action, & d'avoir fait mettre le battu à la Baſtille, pour tranquilliſer le batteur.

Madame Tencin. Tout cela arriva pendant un voyage de cinq ou ſix jours que je fis dans mon château, avec une aſſez grande compagnie. J'y appris auſſi que Madame *Tencin* avoit eu la liberté de venir trois heures chez elle, après quoi elle fut remiſe, pour la forme, à la juſtice du Châtelet. Le Public blâma encore cette indulgence pour une perſonne qui n'avoit pas ſon approbation.

Trois eſcadres Angloiſes. *28 Avril, & 1 Mai.* Les Conſeils d'Etat des 28 Avril & premier Mai ont été occupés de matieres très-importantes, & qui exigeoient de ſérieuſes réflexions. Trois armées navales ſortirent en même temps des ports d'Angleterre pour la Méditerranée, la Baltique & l'Océan vers l'Amérique, avec des ordres à leurs Amiraux, dont nous ne fûmes informés qu'après leur départ. Le ſecret ſur cette matiere étoit ſi impor-

tant, que l'on ne haſarde pas encore de le mettre ſur le papier. Tout ce que je puis dire, c'eſt que les Anglois jugerent apparemment que nous ne ſerions pas fâchés d'être étonnés, & que, ſi l'Eſpagne nous faiſoit des reproches, nous ferions valoir notre ignorance. 1726.

L'Empereur, la Ruſſie & la Suede.

Un courrier du Duc de *Richelieu* apporta des diſpoſitions peu favorables du nouvel Electeur de Baviere, pour accéder au traité d'Hanovre; & les lettres du Comte de *Rotembourg* fortifioient les ſoupçons de voir le Roi de Pruſſe ſe détacher de ce traité, & de grandes apparences de liaiſons avec l'Empereur. On eut auſſi ſoupçon qu'il s'étoit ſigné à Vienne, entre l'Empereur, la Czarine & la Suede, un traité de garantie, qui annonçoit une plus grande union prochaine entre ces Puiſſances. Enfin, on a ſu poſitivement par les dépêches lues le 5 Mai, que ce traité avoit été ſigné le 17 Avril à Vienne; & le Comte de *Rotembourg* nous préparoit à voir inceſſamment le Roi de Pruſſe ſe ſéparer de l'alliance de la France & de l'Angleterre.

5 Mai.

Groſſeſſe de la Reine.

On avoit ſoupçonné la groſſeſſe de la Reine dès le 10 Mars: elle m'a fait

connoître ſa joie dans ces jours-ci, & ſon extrême déſir eſt bien légitime, que ſes eſpérances puiſſent ſe fortifier.

1716.

Marquis de Montauban. 11 Mai.

Une matiere bien importante, & qui faiſoit du bruit dans le monde, a occupé le Conſeil du 11 Mai. Par un Arrêt du Conſeil, du 13 Mars 1724, il avoit été donné à l'Intendant de Dauphiné pouvoir de juger au criminel le Marquis de *Montauban-Soyans*, en ſe faiſant aſſiſter des Juges qu'il voudroit choiſir. Le Garde des Sceaux & le Contrôleur-Général avoient tous deux ſigné l'Arrêt, & tous deux ſans l'avoir examiné. Il paroît qu'ils avoient été ſurpris par *Pelouſe*, premier Secrétaire du Garde des Sceaux, homme mal famé, & ennemi déclaré du Marquis de *Montauban*.

Le Contrôleur-Général a évité de ſe trouver au Conſeil, & on a remarqué de la part de *Breteuil*, Secrétaire d'Etat, Rapporteur, des ménagemens pour engager le Conſeil à ne pas faire un examen trop ſévere. Pour moi, quand mon tour eſt venu d'opiner, j'ai dit : » *Dieu m'a fait la* » *grace de ne m'écarter jamais de* » *l'exacte juſtice & vérité, autant*

» *que je l'ai pu connoître : je déclare* » *donc que je crois de la juſtice du* » *Roi, d'éclaircir une affaire auſſi* » *importante que de voir émaner de* » *ſon Conſeil un Arrêt qui a pu faire* » *porter la tête ſur un échafaud à* » *un homme de la premiere qualité* » *du Royaume* «. Quelqu'un a dit que les Miniſtres ne doivent compte qu'au Roi de leur conduite. » *Ils en doi-* » *vent un encore plus ſévere à Dieu,* » ai-je répondu, *& à leur propre* » *gloire, & jamais le Roi n'eſt* » *mieux ſervi, que lorſque ſes Mi-* » *niſtres ſont fideles à de tels prin-* » *cipes* «. On a rendu juſtice au Marquis de *Montauban*, mais avec trop de douceur pour les coupables. 1716.

On a ſu dans le Conſeil du 12 Mai, par les lettres du Comte de *Cerès-Brancas*, que le Comte de Horn, regardé comme la meilleure tête de la Suede & le plus eſtimé dans le Sénat, n'étoit pas pour l'acceſſion de ce Royaume au traité d'Hanovre. Le ſieur *Valpolde*, revenu de Londres le 14, s'eſt rendu le 15 à Verſailles; il n'oublie rien pour excuſer le Gouvernement d'Angleterre d'avoir donné à *Angleterre & Pruſſe. 12, 14 & 15 Mai.*

1726. ſes Amiraux, à l'inſçu de la France, des ordres qui étoient de vraies déclarations de guerre. Comme on n'a pas réſolu de ſe fâcher bien fort, ſes excuſes ont été reçues. Cet Ambaſſadeur eſt venu deux jours de ſuite me voir, & me prier de faire un projet de guerre, ſuppoſée d'après la défection du Roi de Pruſſe, que les apparences font craindre. Il m'a appris auſſi que le Prétendant eſt parti de Rome le premier Mai, & qu'on ignore la route qu'il a priſe.

Situation fâcheuſe du Royaume.

J'ai parlé, dans ce temps, très-ſérieuſement à M. le Duc, & lui ai repréſenté l'opinion que j'avois toujours eue, que c'étoit par les réformes, l'économie, l'uſage que l'on devoit faire de la ferme des poſtes, de celle du tabac, abandonnée à la Compagnie, de celle des ſalpêtres; enfin, que l'on pouvoit trouver des reſſources, & non pas mettre ſur un Royaume épuiſé, & qui payoit près de cent quatre-vingt millions par an à ſon Maître, cinq différentes impoſitions tout d'un coup, qui étoient le cinquantieme, le joyeux avénement, la levée & l'habillement de la Milice, la ſuppreſſion & le réta-

bliſſement de pluſieurs charges, & l'augmentation des monnoies. J'ai rappelé que, dans le Conſeil du 5 Juin de l'année derniere, j'avois ſoutenu fortement ce ſentiment; & » *s'il avoit* » *été ſuivi*, ai-je ajouté, *on auroit* » *évité les horreurs de la ſituation* » *préſente; & combien n'augmente-* » *ront-elles pas, ſi on a la guerre* « ? 1726.

Monnoies. 25 & 26 Mai.

On a tenu diverſes conférences chez M. le Duc & chez le Contrôleur-Général avec MM. *Fagon* & *Desforts*, pour rétablir la circulation; car l'eſpece diſparoît & devient ſi rare, que les recouvremens ſont de la derniere difficulté. On ne s'eſt occupé dans le Conſeil des Dépêches du 25, que d'Arrêts de ſurſéance, que les quatre Secrétaires d'Etat étoient ſollicités de tous les endroits du Royaume de demander. Ceux que l'on accordoit pour empêcher des banqueroutes, en produiſoient d'autres. On n'avoit que le choix des embarras, & tous les remedes étoient également dangereux. Dans cette criſe, on a pris le plus facile, qui eſt l'augmentation des eſpeces; & le 26 Mai, il a paru un Arrêt du Conſeil, qui met les louis de 20 à 24 liv.

les écus de 5 à 6 livres, & le reſte à proportion.

1716.

Commerce envahi par l'Angleterre. 30 Mai.

Cependant les nouvelles étrangeres menaçoient d'une guerre aſſez prochaine. Il paroiſſoit que la Czarine faiſoit marcher près de ſoixante mille hommes en Courlande, & qu'elle-même devoit aller à Riga; que l'Empereur vouloit envoyer quarante mille hommes en Siléſie, qu'il avoit traité avec les Electeurs de Baviere & de Cologne, qui lui fourniſſoient vingt-quatre mille hommes; que le Roi de Pologne, comme Electeur de Saxe, en donnoit autant, & que le Roi de Pruſſe chanceloit toujours dans ſon attachement au traité d'Hanovre.

Les Hollandois, d'un autre côté, alongeoient la négociation ſur leur acceſſion. Ils demandoient des conditions injuſtes, qui pouvoient nous brouiller avec tous les Corſaires d'Afrique. Sur quoi j'ai dit au Roi, dans le Conſeil du 30 Mai : » *Lorſque la* » *puiſſance maritime du feu Roi* » *votre Biſaïeul l'emportoit ſur les* » *armées navales de l'Angleterre &* » *de la Hollande jointes enſemble,* » *il a été obligé aux plus grands*

» *efforts, pour amener les Algériens à*
» *la paix. Présentement les Corsai-* 1726.
» *res d'Alger, de Tunis & de Tri-*
» *poli sont en paix avec l'Empereur,*
» *& ont même des Envoyés à Vienne.*
» *Par cette paix, les côtes de Naples*
» *& de Sicile sont à couvert de leurs*
» *pirateries, & leurs bâtimens ne*
» *peuvent plus avoir d'autre objet*
» *que celles de France. S'ils rom-*
» *pent avec nous par les conditions*
» *que demandent les Hollandois,*
» *sans doute soufflés par les Anglois,*
» *la paix se rétablira difficilement,*
» *vu la foiblesse de notre marine, qui*
» *ne leur en imposera pas. Les An-*
» *glois leur donneront retraite dans*
» *tous leurs ports, & seront la seule*
» *Puissance maritime respectée, par*
» *conséquent maîtresse de tout le com-*
» *merce, ce qu'elle cherche avec ar-*
» *deur; & le peu qui reste à la*
» *France sera détruit par ces cor-*
» *saires, aiguillonnés & soutenus*
» *sous main. Il est, Sire, de mon*
» *devoir & de ma fidélité de supplier*
» *Votre Majesté de faire de sérieu-*
» *ses réflexions sur ce que je prends*
» *la liberté de lui représenter «.*

& moi ; nous y avons dîné ; & après,
1727. on a agité les divers plans qui pouvoient être ſuivis pour la guerre : mais comme on étoit incertain de ceux que l'Angleterre pouvoit former, que la Suede n'étoit pas encore décidée, que l'alliance avec la Sardaigne languiſſoit, & qu'on n'étoit pas ſûr du Roi de Pruſſe, il étoit impoſſible de former un plan fixe. On a décidé ſeulement de preſſer nos préparatifs, levée de cavalerie, aſſemblée & marche des milices, magaſins de vivres & de munitions, ſur-tout vers le Rhin, d'autant plus qu'on voyoit plus d'incertitude que jamais dans les réſolutions de la Suede, & que les Moſcovites commençoient à ſe mettre en mouvement.

Arrêt du Parlement caſſé.
* 15 *Février.*

Le 15, il a été queſtion dans le Conſeil des Dépêches, d'un Arrêt du Parlement donné contre le ſieur de *Maſſol*, Gentilhomme de Bourgogne, en faveur d'un nommé *Saint-Germain*, fameux agioteur, qui avoit gagné plus de vingt millions au Miſſiſſipi. Les plus honnêtes gens de la troiſieme Chambre du Parlement, qui l'avoient donné, le déſapprouvoient

eux-mêmes hautement ; mais ils n'avoient pu faire autrement, parce que la forme étoit contre le sieur de *Massol*. M. de *Maurepas*, Rapporteur, a été, par le même principe, contre la cassation, ainsi que MM. de *Morville*, *Desforts*, & les Maréchaux de *Tallard* & d'*Huxelles*. Pour moi, j'ai dit que je ne m'étonnois pas que les Tribunaux inférieurs fussent retenus par la forme ; » *mais*, ai-je ajouté, » *devant la personne sacrée du Roi*, » *toute injustice évidemment reconnue doit être réparée ; & il n'est* » *pas du respect dû à celui qui fait* » *les Loix, que devant lui celles* » *qu'il a imposées pour la justice*, » *confirment une injustice manifeste* «. Le Garde des Sceaux, M. le Prince de *Conti*, M. le Duc d'*Orléans* ont été de mon avis, & les Maréchaux d'*Huxelles* & de *Tallard* y sont revenus. 1727.

Dans le Conseil d'Etat du 15, on a lu des lettres du Duc de *Richelieu*, qui rendoit compte des propositions de l'Empereur pour empêcher la guerre. Il offroit de suspendre pour deux ans le commerce d'Ostende, & *Congrès offert.* 15 *Février.*

de nommer une ville pour un Con-
1724. grès, Baſle, Nancy, ou Aix-la-Chapelle, au choix du Roi, pour terminer ce qui concernoit la Compagnie d'Oſtende, & que le Roi & l'Empereur fuſſent les arbitres des différends entre l'Angleterre, l'Eſpagne & la Hollande. Il y avoit des lettres du Nonce de Vienne à celui de France, qui portoient que le Cardinal de Fleuri avoit demandé trois ans de ſuſpenſion. Le Cardinal aſſura qu'il n'en avoit jamais parlé. » *Si l'Empereur accorde cinq* » *ans de ſuſpenſion*, ai-je dit au Con- » ſeil, *je ſuis d'avis de l'accepter*, » *puiſque rien n'eſt ſi important, vu* » *l'état des Finances du Royaume,* » *que d'éloigner la guerre pendant* » *cinq ans ; mais je prévois que les* » *Anglois n'y conſentiront pas* «.

Hollande. 28 Février. En effet, on ſut par les lettres de Fénélon, que Fagel, & la plupart de ceux qui avoient part en Hollande au Gouvernement, dévoués aux Anglois, vouloient la ſuſpenſion de vingt ans ; & le Baron de Fonſeca, chargé des affaires de l'Empereur, déclara au Cardinal Fleuri, que ſon Maître ne l'accorderoit tout au plus que de ſix

à ſept ans ; ainſi c'étoit une rupture. Valpold manda qu'il ſeroit en France le 10 Mars, & l'on compta qu'il apporteroit les dernieres réſolutions d'Angleterre. 1727.

Des lettres de *Cambis*, Ambaſſadeur à Turin, nous font appréhender que le Roi de Sardaigne ne prenne le parti de l'Empereur. Ce Prince avoit fait attendre près de deux mois ſa réponſe aux propoſitions très-avantageuſes de la France, de l'Angleterre & de la Hollande, qui offroient, en cas de guerre, de l'aider de ſubſides conſidérables, & de garantir ſes conquêtes, en lui fourniſſant troupes & artillerie telles qu'il pouvoit déſirer ; & après ce long délai, il préſentoit pour réponſe un Mémoire, par lequel, après avoir expoſé les périls de la guerre pour lui, il prétendoit, en attendant la jouiſſance paiſible des conquêtes qu'il feroit, que le Roi le mît en poſſeſſion de la vallée de Barcelonette, & de quelques autres dans la Breſſe, Bugey & Valromey. De telles propoſitions ont paru ſi odieuſes au Conſeil, qu'il a été réſolu de n'y pas répondre. » *Apparemment*, ai-je *Sardaigne. 23 Février.*

» dit ironiquement, *l'Empereur offre actuellement au Roi de Sar-*
1727. » *daigne le Vigevanasc, en attendant qu'ils puissent ensemble conquérir le Dauphiné & la Provence* «.

Empire. Je me suis ensuite étendu sur la nécessité d'éviter la guerre. » *L'orgueil des Anglois*, ai-je ajouté, » *leur cache les périls que courent les Alliés d'Hanovre, par la guerre du Nord, que l'on doit regarder comme la plus importante & la plus dangereuse pour le Roi d'Angleterre, si l'Empereur peut faire usage des troupes Moscovites, jointes à celles de Prusse, aidées de celles qu'il a déjà achetées du Roi de Pologne, Electeur de Saxe, de celles de Wolfenbuttel, & des siennes propres, sous les ordres du Prince Eugene* «.

Neutralité du Nord proposée. 2 & 4 *Mars.* Nous reçûmes des nouvelles qui auroient donné une tournure avantageuse aux affaires du pays d'Hanovre, si elles se fussent réalisées. Sekendorf, Ministre de l'Empereur auprès du Roi de Prusse, avoit travaillé pendant quatre heures avec ce Prince, qui avoit envoyé, le 9 Février, un de ses

Officiers en poſte en Angleterre, avec des ordres ſi ſecrets, que *Rotembourg*, ſi bien informé d'ordinaire, n'avoit pu les pénétrer. 1727.

Le Roi d'Angleterre nous informa, le 4, de ce que le Roi de Pruſſe avoit caché avec tant de ſoin à *Rotembourg*; c'eſt qu'en cas de guerre, il propoſoit une neutralité pour les Etats de l'Empereur & pour ceux du Roi d'Angleterre dans l'Empire, quand même la guerre ſeroit allumée ailleurs entre l'Empereur & l'Angleterre; ainſi l'Empereur auroit pu envoyer contre nous, ſur le Rhin, toutes les troupes qu'il comptoit oppoſer aux Confédérés d'Hanovre, & jeter ſur nous l'odieux de la guerre, ſi on la faiſoit dans l'Empire, & ſi nous ne voulions pas accepter la neutralité.

Sur ces nouvelles, le Cardinal nous a raſſemblés chez lui le 5 Mars, les Maréchaux d'*Huxelles*, de *Tallard*, *Morville* & moi, & on a agité, pendant un très-long Conſeil, les meſures que l'on pouvoit prendre relativement à la propoſition de la neutralité & de la ſuſpenſion de la Compagnie d'Oſtende. On a fait le projet

de ſe rapprocher, le plus qu'il ſeroit
1727. poſſible, ſur les points qui pouvoient éloigner la guerre, & notamment de borner la ſuſpenſion du commerce d'Oſtende à cinq ans : » *Car*, ai-je » dit au Conſeil, *ſi l'Empereur n'a* » *pas d'autres raiſons d'entrer en* » *guerre que le commerce d'Oſtende*, » *puiſqu'il a propoſé la ſuſpenſion* » *pour deux ans, trois de plus ne* » *doivent pas l'arrêter, ni l'engager* » *à mettre pour ſi peu l'Europe en-* » *tiere en feu* «. On a appris, non ſans inquiétude, que le Roi de Pruſſe traitoit très-vivement avec les Moſcovites, & qu'il venoit d'envoyer un courrier au Prince Eugene; qu'en ſus la flottille arrivoit en Eſpagne, ce qui pouvoit rendre Sa Majeſté Eſpagnole & l'Empereur plus difficiles.

Goûtée par les Anglois, contraire à la France & à la Hollande. 10 *Mars.*

Horace Valpold arriva le 10 Mars, ſelon ſa promeſſe. Il parut par ſes premiers diſcours, que la propoſition du Roi de Pruſſe, d'une neutralité dans l'Empire, étoit du goût du Gouvernement d'Angleterre; mais il ne pouvoit être du nôtre, ni de celui de la Hollande, parce que cette neutralité nous expoſoit à voir refluer ſur nous,

par le Bas-Rhin & la Flandre, toutes les troupes, qui ſans cela auroient été occupées par les confédérés d'Hanovre. Il ne nous convenoit pas plus d'attaquer l'Eſpagne par terre, parce que, pendant que nous aurions attiré ſur nous toutes ſes forces, les Anglois ſe ſeroient promenés à leur aiſe ſur la mer, & ſe ſeroient emparés ſans riſque de tous les points d'appuis utiles à leur commerce. C'eſt ce que *Fénélon* eut ordre de remontrer avec force aux Etats-Généraux, auſſi intéreſſés que nous à ne pas laiſſer trop étendre le commerce des Anglois. 1727.

Eſpagne. Gibraltar.

Le Nonce Maſſey reçut un courrier du Nonce à Madrid, avec les réponſes du Roi d'Eſpagne ſur les propoſitions de l'Empereur, d'une ſuſpenſion de deux ans du commerce d'Oſtende. Le Roi d'Eſpagne y acquieſçoit; mais en même temps il demandoit Gibraltar, ſoutenant que la reſtitution lui en avoit été promiſe par le Roi d'Angleterre. Il dit qu'il en avoit ordonné l'attaque, & que la tranchée ſeroit ouverte le 22 Février. On dépêcha un courrier en Hollande, pour preſſer la réſolution des Etats, & on déclara au Nonce

qu'on vouloit la ſuſpenſion pour ſept
1727. ans.

Suede & Danemarck. Les nouvelles de Suede faiſoient eſpérer l'acceſſion au traité d'Hanovre ; mais tellement modifiée, que c'étoit proprement une neutralité. Le traité avec le Danemarck n'avançoit pas. Les Danois, ſuivant leur génie en négociation, faiſoient tous les jours de nouvelles difficultés.

L'Impératrice & la Reine. On parla de la groſſeſſe de l'Impératrice, qui ranimoit l'eſpérance preſque perdue de voir la Maiſon d'Autriche renaître, en même temps que la groſſeſſe de la Reine aſſuroit des rejetons à la branche aînée de Bourbon.

Commerce d'Oſtende. 12 Mars. Dans le Conſeil d'Etat du 12, on a donné des ordres au Comte de *Broglio* à Londres, & au Marquis de *Fénélon* à la Haye, de concerter leurs meſures, pour porter ces deux Gouvernemens à ſe contenter d'une ſuſpenſion du commerce d'Oſtende, au plus de ſept ans, terme auquel on croyoit bien que la Cour de Vienne ne conſentiroit pas ; mais on eſpéroit la ramener à cinq.

Empire. On apprit par diverſes nouvelles de l'Empire, que l'Empereur faiſoit mar-

cher trente mille hommes de ſes troupes ſur le Rhin, dont partie paſſoit par l'Evêché de Hombourg & la Franconie, & partie par la Souabe; mais cette nouvelle ne ſe confirma pas. 1727.

Gibraltar. 16 Mars. L'Amiral Vaquer, arrivé avec la flotte dans la baie de Gibraltar, fit entrer neuf cents hommes dans cette place. On ſut que la tranchée avoit été ouverte la nuit du 22 au 23 Février, & que le Général de Las-Torrès promettoit de prendre la place dans le courant du mois de Mars. Le Roi m'en montra un plan, & je lui dis : » *Si ce plan eſt exact, je tiens* » *la priſe de cette place preſque im-* » *poſſible par la force de ſa ſitua-* » *tion, ſes fortifications, & la faci-* » *lité qu'ont les Anglois d'y jeter* » *des ſecours continuels* «. Ainſi une véritable guerre étoit commencée entre l'Angleterre & l'Eſpagne, & il fut ordonné de preſſer la réponſe de la Hollande, qui devoit être envoyée à l'Empereur, & décider de la paix ou de la guerre avec nous.

Pruſſe, Turin & Ruſſie. Le Roi d'Angleterre manda au Roi de Pruſſe, ſur la neutralité, qu'il ne pouvoit rien faire ſans le conſente-

ment de ſes alliés. Les lettres de Tu-
1727. rin ne faiſoient plus eſpérer de traité avec le Roi de Sardaigne. Enfin le Comte de *Rotembourg* mandoit que l'on parloit à Pétersbourg de la marche prochaine des Moſcovites en Siléſie, & qu'ils offroient juſqu'à quarante mille hommes à l'Empereur. Tout dépendoit des véritables deſſeins de ce Prince, s'il ſouhaitoit auſſi ſincérement la paix que ſon Miniſtre Fonſeca & le Duc de *Richelieu* l'aſſuroient.

Plainte de l'Empereur au Parlement d'Angleterre. 29 Mars.

Un courrier d'Angleterre nous a appris que le ſieur de Palma, Réſident de l'Empereur à Londres, avoit préſenté de la part de ſon Maître, un Mémoire ſur les harangues du Roi d'Angleterre à ſon Parlement; Mémoire très-violent, par lequel l'Empereur démentoit les cauſes de diviſion énoncées dans ſes harangues, & avouoit les ſervices glorieux qu'il avoit reçus des Anglois, rejetant ſur les Miniſtres toute l'animoſité mal fondée qui alloit allumer la guerre. Palma ayant remis ce Mémoire au Roi, en répandit la nuit des copies, auſſi bien que d'une lettre du Comte

de Sizendorf, & en envoya à tous les Membres du Parlement. Le Roi ordonna au Réſident de l'Empereur de partir dans le moment de Londres, & de ſortir de l'Angleterre. Une conduite ſi violente ne répondoit pas aux déſirs de paix, que montroit l'Empereur. 1727.

Moſcovies. On apprenoit en même temps qu'il y avoit eu des ordres en Moſcovie d'arrêter toutes les nouvelles, ce qui paroiſſoit marquer le deſſein de cacher le plus long-temps qu'il ſeroit poſſible le mouvement de leurs troupes, dont on ſavoit que le Comte de Rabutin, Miniſtre de l'Empereur, preſſoit la marche.

Pruſſe, Angleterre, Vienne & Suede. Le Comte de *Rotembourg* mandoit auſſi que le Roi de Pruſſe attendoit le 20 Mars comme un jour très-important, & l'on jugeoit que c'étoit le jour du retour du courrier qui étoit allé propoſer en Angleterre la neutralité de l'Empire. Un courrier du Duc de *Richelieu* nous apporta de vives plaintes de ſa part contre Saint-Saphorin, Miniſtre d'Angleterre, dont la conduite violente aigriſſoit les affaires à Vienne. Les nouvelles de Suede

faiſoient eſpérer ſon acceſſion, mais
1727. moyennant des ſubſides qui alloient à plus d'un million pour la France.

Arrivée de la flottille. Les Anglois preſſent pour la guerre. 23 Mars.

Dans le Conſeil d'Etat du 23 Mars, on a appris l'arrivée de la flottille dans divers ports d'Eſpagne, ſans aucun vaiſſeau perdu. La nouvelle n'étoit pas trop agréable aux Anglois, dont l'Ambaſſadeur nous preſſe vivement de déclarer la guerre à l'Eſpagne. On a répondu, qu'il falloit attendre l'effet d'un Mémoire qu'on étoit près d'envoyer à l'Empereur; qu'on lui feroit ſavoir que la Hollande agréoit une ſuſpenſion de ſept ans du commerce d'Oſtende; qu'on n'étoit pas ſûr que l'Empereur l'acceptât ſi longue; mais qu'on ne déſeſpéroit cependant pas de l'amener à ce délai ou à un approchant, à moins que l'arrivée de la flottille, riche de dix-huit millions de piaſtres, ne le rendît plus difficile. Les lettres de Madrid marquoient une grande ſatisfaction de l'arrivée de la flottille; mais en même temps, qu'on ne s'attendoit pas à de grands progrès au ſiége de Gibraltar.

Moſcovites, Turin, Suede & Danemarck.

La Czarine avoit nommé Leſlée, Ecoſſois, pour commander les trente

mille Moſcovites qu'elle envoyoit en Allemagne. L'acceſſion n'étoit pas encore faite à Stockholm, ni le traité conclu à Copenhague; & par les dépêches de *Cambis*, toute négociation étoit ſuſpendue à Turin, pour ne pas dire rompue. 1727.

Après le Conſeil de Finance du 25, m'étant trouvé ſeul avec le Roi, ce qui eſt très-difficile, je lui ai fait mes plaintes très-reſpectueuſes de ce que je croyois m'appercevoir depuis long-temps, que je n'avois plus l'honneur de ſes bonnes graces. En effet, depuis près d'un an, ce Prince, qui avoit coutume de badiner avec moi, & de m'engager ſouvent à jouer avec lui, ne me parloit preſque plus. J'en augurois qu'on m'avoit rendu de très-mauvais offices auprès de lui; & j'en craignois d'autant plus les effets, que ſa diſſimulation étoit au plus haut point. Il m'a répondu en deux mots, comme s'il avoit craint d'être apperçu, qu'il m'aimoit toujours, & il n'a pas étendu davantage la converſation. *Inquiétudes de Villars.* 25 *Mars.*

On a lu dans le Conſeil d'Etat du 26, les articles convenus avec l'Angleterre & la Hollande, pour prévenir *Commerce d'Oſtende, & autre.* 26 *Mars.*

1727. la guerre. Comme elle paroiſſoit ſe former par les difficultés du commerce d'Oſtende, on demandoit pour premier article à l'Empereur, qu'il fût ſuſpendu pour dix ans ; mais liberté au Duc de *Richelieu* de réduire ce terme à ſept pour l'*eſtimation*. Les autres regardoient Gibraltar, & le commerce des Anglois aux Indes, qu'ils avoient très-étendu au préjudice de l'Eſpagne, & dont ils prétendoient ne rien retrancher.

Mémoire de l'Empereur à Ratisbone. Le Prince de Furſtemberg, premier Commiſſaire de l'Empereur à la Diete de Ratisbone, publia, par ordre de ſon Maître, un Mémoire en réponſe à celui que *Chavigni*, Miniſtre de France, avoit préſenté pour faire voir que le Roi vouloit la tranquillité de l'Empire. La réponſe établiſſoit le contraire, & accuſoit la France & l'Angleterre d'avoir fait leurs efforts pour renouveler la guerre des Turcs contre l'Empire.

Empereur, Pruſſe, Electeur Palatin. 30 Mars. On eut divers avis que le traité de l'Empereur avec le Roi de Pruſſe & l'Electeur Palatin étoit conclu ; & on diſoit même, que, pour terminer les différends entre ces deux Princes, l'Empereur

l'Empereur donnoit le Marquiſat de Burgaw. » *Si l'Empereur*, dis-je, » *donne un de ſes Etats pour réunir* » *le Roi de Pruſſe & l'Electeur Pa-* » *latin, comptez ſur la guerre; mais* » *j'ai de la peine à ajouter foi à* » *cette nouvelle* «. Ce n'eſt pas que je cruſſe beaucoup non plus aux diſpoſitions pacifiques que l'Empereur nous faiſoit annoncer par Fonſeca. » *Lorſque l'on veut tromper les Cours*, » obſervai-je, *on commence par trom-* » *per ſon propre Ambaſſadeur. Cette* » *maxime n'eſt pas nouvelle, & la* » *ſuite nous fera voir ſi l'Empereur* » *la met en pratique* «. Toujours eſt-il certain que Sekendorf ne ceſſoit d'aſſurer le Duc de *Richelieu* que ſon Maître vouloit la paix. La Dictature de Ratisbone refuſa un Mémoire préſenté par le Miniſtre d'Angleterre; le Roi de Pruſſe étoit toujours irréſolu. La Suede & le Danemarck marquoient une prochaine diſpoſition d'accéder au traité d'Hanovre, & le ſiége de Gibraltar n'avançoit pas. 1727.

Valpold, Ambaſſadeur d'Angleterre, m'a amené, le 4 Avril, le ſieur de Stanhop qui revient de l'ambaſ- *Projet de guerre. 4 Avril.*

sade d'Espagne, & qui a quitté Ma-
1727. drid au sujet du siége de Gibraltar. Ils m'ont dit que si les premieres lettres du Duc de *Richelieu* n'apportoient pas la paix, il falloit attaquer l'Espagne vigoureusement; je leur ai répondu: » *C'est sur terre que la guerre se doit* » *faire, puisque nous devons l'avoir* » *sur-tout avec l'Empereur. Il faut* » *donc nous envoyer vingt mille An-* » *glois. Premiérement, parce que* » *j'aime mieux vingt mille Anglois* » *que trente mille Allemands. Se-* » *condement, parce que l'Empereur* » *& la plus grande partie de l'Empire* » *étant contre nous, avec tout l'ar-* » *gent d'Angleterre, on n'aura que* » *peu d'Allemands; & le Prince de* » *Hesse lui-même, sur lequel vous* » *comptez, nous manquera, si l'An-* » *gleterre & la France ne font passer* » *conjointement une armée considéra-* » *ble dans l'Empire. Observez que,* » *supposé que l'Empereur veuille at-* » *taquer le pays d'Hanovre, il fau-* » *dra faire en sorte qu'il passe pour* » *l'agresseur, afin de ne pas réunir* » *l'Empire entier contre nous «.*

Accession de la Suede, On a su enfin, le 6 Avril, que la

Suede avoit accédé au traité d'Hanovre, aux conditions de cinquante mille livres ſterling de ſubſide, & de donner dix mille hommes qui ſeroient payés par la France & l'Angleterre. On ne parloit plus du mouvement de ces trente mille Moſcovites ; mais les lettres de *Rotembourg* à Berlin, lues le 9 Avril, préparoient à l'attaque des Etats d'Hanovre. Les ordres du Roi de Pruſſe à ſes troupes, à ſon Miniſtre à Pétersbourg, à ſes Généraux & Secrétaires d'Etat de cacher tous les mouvemens ; les courriers qu'il envoyoit journellement à Vienne, qu'il en recevoit, & dont il ſe réſervoit le ſecret, ne permettoient pas de douter de ſon union avec l'Empereur. Sur quoi on a mandé à Rotembourg de porter ſes plaintes & de menacer de ſe retirer.

1727. *Moſcovites & Pruſſe. 4 & 9 Avril.*

Stanhop étant ſur ſon départ pour l'Angleterre, eſt venu avec Valpold dîner chez moi. Je lui ai dit ; » *Vous* » *allez à Londres, ſouvenez-vous de* » *dire au Roi que ſi nous avons la* » *guerre, malgré les apparences de* » *la paix, nous la ferons ſur terre* » *& non ſur mer. Ainſi, je vous ré-* » *pete qu'il faut plus de troupes &*

Guerre ſur terre.

» *moins de vaiſſeaux* «. C'étoit tout le contraire de ce que déſiroient les Anglois, qui auroient mieux aimé une eſpece de défenſive ſur terre, aſſez animée cependant pour occuper les forces d'Eſpagne pendant qu'ils auroient maîtriſé la mer, où il y avoit beaucoup plus à gagner pour eux. 1727.

L'Eſpagne goûte la paix, & l'Empereur auſſi. 16 & 20 Avril.

Le courrier Banieres, arrivé en cinq jours & quatre heures de Madrid, a apporté des réponſes qui préparent à d'autres favorables ſur les préliminaires; elles ſont arrivées de Vienne le 20. Les préliminaires que nous avions envoyés, contenoient ſix articles. L'Empereur a fait un contre-projet, compoſé de douze. Il convient de tout ce qu'on a propoſé pour la ſuſpenſion de la Compagnie d'Oſtende pendant ſept ans, & même pendant dix, ſi on veut, employant même le terme d'*abolition* qu'on ne lui demandoit pas; mais il y a d'autres articles ſur le commerce & ſur Gibraltar, qui pourront paroître durs aux Anglois. La Cour de Vienne propoſe de s'en tenir ſur le commerce aux traités faits en Hollande avant 1725, leſquels ont été fort changés à l'avantage des Anglois depuis ce

temps-là. J'ai fait remarquer que le terme d'*abolition* étoit malicieusement inséré, afin que l'Empereur pût dire qu'il sacrifioit ses intérêts personnels. 1727.

Cour de Russie.

On apprit par les lettres de Pétersbourg, que la Czarine qui, portée par la faction de Holstein, paroissoit vouloir perdre le Prince Menzikoff, & le tenoit même aux arrêts chez lui, avoit changé de dessein après une conversation secrete avec ce Prince. Sur les premieres craintes de ce changement, la Princesse de Holstein & sa seconde fille s'étoient jetées à ses pieds, pour la conjurer de rester ferme dans la résolution de disgracier Menzikoff; mais une seconde conversation avec lui la détermina de nouveau en sa faveur, & elle déclara le Czarowitz son successeur, lui destinant en mariage la fille de Menzikoff : on prétendoit que le Ministre de l'Empereur avoit conduit cette négociation, ce qui devoit le rendre tout-puissant dans cette Cour.

Ratisbone. Préliminaires. 23 Avril.

Un courrier de *Champigny* nous a appris que le Ministre du Roi d'Angleterre à Ratisbone, avoit eu ordre

1727. de ſortir de la ville en vingt-quatre heures, & des Etats de l'Empire en quinze jours. Ces procédés ne paroiſſoient pas propres à avancer la réconciliation à laquelle on travailloit, non plus que le contre-projet de l'Empereur, ſur lequel on attendoit l'avis de l'Angleterre & de la Hollande. Valpold étoit perſuadé qu'il produiroit la guerre, parce qu'au lieu de convenir des préliminaires, on faiſoit de nouvelles propoſitions qui tendoient principalement au retour des galions. Il vouloit abſolument que l'on déclarât ſur le champ la guerre à l'Eſpagne.

Danemarck. 27 Avril. La nouvelle que l'on reçut, le 27, de la ſignature du traité avec le Danemarck, parut d'autant plus ſurprenante, que *Camilly* avoit eu défenſe de rien ſigner ſans nouveaux ordres. On jugea qu'il s'étoit mal conduit en nous engageant à près de deux millions par an de ſubſide, outre la paye de douze mille hommes & ſous des conditions embarraſſantes, comme de payer d'avance. On réſolut de réformer cet article & pluſieurs autres, avant que de ratifier.

Nouveaux articles. 2 Mai. On ſe décida auſſi à envoyer de

nouveaux articles à l'Empereur, en fixant un temps pour les signer. On n'y parloit ni de Gibraltar, ni du commerce. Ils furent envoyés au Duc de *Richelieu* le 2 Mai, & le même jour à l'Espagne par le Nonce Maffey, ainsi qu'à notre Ambassadeur à la Haye, pour être communiqués aux Etats-Généraux. 1727.

Mort du Prince de Conti. 4 Mai.

Le Prince de Conti, attaqué d'une fievre violente, est mort le 4 Mai. La division étoit terrible entre lui & sa femme. Ce pauvre Prince avoit le malheur de l'aimer presque autant qu'il en étoit haï. Quelques petites tracasseries, occasionnées par une diversité de sentimens, les avoit séparés, & elle s'étoit mise dans un couvent. Le désir d'en sortir, ou par l'ennui, ou par d'autres raisons, l'engagea à prier son mari de venir lui parler. La fin de cette conversation fut qu'il la ramena dans son carrosse chez lui.

Ils furent bien ensemble cinq ou six jours; mais l'amour, la haine & la jalousie renouvelerent les premiers troubles dans la maison. Il voulut la mener dans son château de l'Isle-Adam malgré elle; & cette

1717. Princeſſe, dont la haine étoit ſoutenue de l'eſprit & de toutes les qualités les plus propres à faire tourner la tête à ſon mari, n'oublia rien pour cela pendant ſon ſéjour à l'Iſle-Adam, d'où il revint à Paris avec la fievre. Dans ſes derniers momens, il parla à ſa femme de ſon inclination violente pour elle, la pria de régler ſon teſtament elle-même, chaſſa ceux de ſes gens qu'il avoit chargés de l'avertir de la conduite de ſa femme, & qui l'avoient trop fidélement ſervi, entre autres la Comteſſe de la *Roche*. Enfin ce pauvre Prince eſt mort victime de deux cruelles paſſions entre mari & femme, l'amour & la jalouſie.

Et de Madame de Maiſons. Le même jour eſt morte Madame de *Maiſons*, ma ſœur, d'un coup de ſang. C'étoit une femme de beaucoup d'eſprit, & qui avoit une grande conſidération dans le Parlement : mon affliction eſt très-vive, parce que je l'aimois paſſionnément.

Danemarck. 7 Mai. Dans le Conſeil d'Etat du 7 Mai, on a encore examiné le traité ſigné par *Camilly*, entre le Danemarck & nous; & on a fait diverſes obſervations qui tendent à ſavoir ſi on ratifiera. Ce-

pendant, comme on eſt dans une crainte violente ſur la paix ou ſur la guerre, on a cru qu'il ne falloit pas rompre. L'Ambaſſadeur *Camilly* a fait la faute de ne donner que ſix ſemaines pour la ratification, & l'on ne peut, avant ce terme, avoir les réponſes du dernier courrier dépêché à Vienne. 1727.

Cour de Pruſſe.

On apprit par les lettres de *Rotembourg*, que le Roi de Pruſſe, très-violent, a battu ſon fils, pour un ſujet ſurprenant. Il mettoit tout ſon argent en troupes, & avoit ordonné la dépenſe la plus frugale pour la Reine ſa femme & ſon fils. Il ne leur donnoit que trois plats pour le dîner, & en cela il étoit obéi; mais il ſe trouva que le Prince, ſon fils aîné, ſe ſervoit d'une fourchette d'argent au lieu d'une de fer qu'il avoit preſcrite, & d'argent à trois fourchons, au lieu de deux qu'il avoit ordonnés, ſelon l'ancienne mode. Il s'en fâcha au point qu'il battit ſon fils. Il ne ſe nourriſſoit pas plus ſomptueuſement, & ſa dépenſe n'alloit pas à trois livres par jour. Par cette économie exceſſive, il avoit près de quatre-vingt mille hommes ſur pied, & ſoixante

millions actuels dans ses coffres, puissance fort au dessus de ses forces. La relation de *Rotembourg* le traitoit d'extravagant : » *Mais*, disois-je, » *ces extravagans ne sont quelque-* » *fois pas les ennemis les moins à* » *craindre* «.

1727.

Lettre du Roi d'Angleterre.

Le Roi d'Angleterre écrivit au Cardinal une lettre très-polie & très-flatteuse, par laquelle il le remercioit de sa fermeté dans ses engagemens, & opinoit sur la promesse de déclarer la guerre à l'Espagne, si, dans le terme d'un mois donné à l'Empereur, les derniers articles n'étoient pas signés.

Danemarck. 9 & 11 Mai.

Dans les Conseils d'Etat du 7 & 11 Mai, on a examiné encore si on ratifieroit en entier le traité avec le Danemarck. Enfin, après avoir délibéré sur les changemens très-justes que l'on pouvoit demander, on s'est rendu aux sollicitations de Valpold, qui disoit que les Ministres de l'Empereur à Copenhague profiteroient de la premiere occasion que l'on donneroit au Roi de Danemarck de rompre le traité. On a donc ordonné à *Camilly* de ratifier simplement, s'il y étoit obligé; mais de représenter que

payer d'avance étoit un peu dur.

Le Colonel Ameſtron eſt arrivé d'Angleterre. Il fait la charge de Maréchal Général des Logis de l'armée, laquelle le Général Cadogan a long-temps exercée ſous Marlboroug. Il vient pour concerter les plans de guerre. Les Hollandois doivent envoyer Petter, qui a fait la charge d'Intendant de leur armée, & le Général Groveſtein, le même qui m'a rendu Bouchain à diſcrétion. Fénélon a écrit que quelques-uns des principaux du Conſeil d'Etat de Hollande propoſent d'attaquer en même temps Luxembourg, Mons, & une armée d'obſervation ſur la Meuſe. » *Si MM. les Hollandois*, ai-je ré» pondu, *ne font pas des projets* » *plus ſages, nous pouvons en ima*» *giner d'autres* «. 1727. *Plan de guerre.*

Le Roi continuoit des voyages très-fréquens à Rambouillet deux fois par ſemaine, & faiſoit des chaſſes qu'il pouſſoit juſqu'à onze heures du ſoir. J'ai pris la liberté de lui dire, que par de pareils exercices de chaſſe, Louis XIII étoit mort de vieilleſſe à quarante-deux ans. *Chaſſe.*

On apprit dans le Conſeil d'Etat *Pruſſe. 15 Mai.*

1727. du 15, que le Roi de Pruſſe avoit refuſé audience au Comte de *Rotembourg*, notre Ambaſſadeur, qu'il avoit juſqu'alors traité comme ſon favori. On ne pouvoit donc plus douter de la mauvaiſe volonté de ce Prince.

Empereur. Fonſeca, Miniſtre de l'Empereur en France, informé des huit articles envoyés en dernier lieu à ſon Maître, diſoit hautement que certainement ils ne ſeroient pas écoutés, & les bruits de guerre ſe renouvelerent plus que jamais.

Guerre. Je repréſentai qu'il falloit donner des ordres très-précis à nos Ambaſſadeurs, de s'informer exactement du nombre & de l'état des troupes qui pouvoient être employées contre nous; n'étant pas poſſible de faire des projets ſolides pour l'offenſive ou la défenſive, ſans une connoiſſance certaine de tout ce que l'on pouvoit entreprendre ou craindre.

Affaire du Duc de Bouillon. *20 Mai.* Dans le Conſeil des Finances du 20 Mai, M. *Desforts*, Contrôleur-Général, a rapporté une affaire aſſez importante du Duc de Bouillon, qu'il avoit perdue deux ans auparavant, au rapport de *Dodun*. Il s'agiſſoit de

quarante-huit mille livres qui avoient été réduites, comme les biens de tout le Royaume, au denier cinquante. M. de Bouillon ſe contentoit de les avoir au denier vingt-cinq, & on les a rétablies avec les intérêts au denier vingt. Au fond le Roi n'avoit pas tort : cependant il a perdu ſon procès. 1727.

Czarine & Angleterre. 21 Mai.

On a lu dans le Conſeil du 21 pluſieurs dépêches de Pétersbourg, de Hollande & d'Angleterre. Les premieres diſoient la ſanté de la Czarine très-mauvaiſe, l'augmentation du crédit de Menzicoff, la diminution de celui de Duc de Holſtein, & les diſpoſitions les plus favorables pour le Czarowitz. *Fénélon* mandoit de la Haye ce qu'il avoit pénétré des inſtructions données à Petter & à Groveſtein, arrivés à Paris le 20, pour concerter avec nous les projets de guerre.

Empereur & Anglois.

Il eſt venu pluſieurs Ambaſſadeurs dîner chez moi le même jour. Fonſeca m'a dit : » *Vous êtes donc déterminés* » *à la guerre, puiſque l'Empereur* » *ne paſſera pas les huit articles de* » *l'Ultimatum.* Je lui ai répondu : » *C'eſt l'Empereur qui la voudra,*

» *puiſque les huit articles ſont rai-*
1727. » *ſonnables* «. Le Cardinal m'a dit que l'on auroit inceſſamment une conférence avec les Anglois & Hollandois nouvellement arrivés.

Diſcours de guerre. 22 Mai. Valpold m'amena le ſieur le Hop, ſon beau-frere, Miniſtre d'Angleterre à Ratisbone, lequel en avoit été chaſſé par ordre de l'Empereur. Le 22, le Général Groveſtein & Petter vinrent me voir, & Valpold me preſſa fort d'aller dîner chez lui avec ces Meſſieurs : ce que j'évitai, ne voulant pas être le premier à conférer avec eux ſur les projets de guerre, ni affecter non plus un ſilence qui pourroit leur faire quelque peine.

Diſpoſitions pacifiques de l'Empereur. 25 Mai. On ſut le 25 au Conſeil, qu'un courrier arrivé la veille, avoit apporté à Fonſeca le conſentement de l'Empereur aux huit articles. Il paroiſſoit qu'il avoit voulu faire connoître ſes intentions pour la paix le plus promptement qu'il avoit été poſſible. Il réſervoit ſeulement le conſentement de l'Eſpagne, que l'on ſuppoſoit ne devoir pas tarder, puiſque l'on ſavoit qu'il avoit été dépêché un courrier de Vienne à Madrid dès le 3 Mai. Ainſi

on pouvoit croire, du côté de l'Empereur, tout terminé. 1727.

Cependant le Cardinal nous a invités à dîner le 26, les Maréchaux d'*Huxelles*, de *Berwick* & moi, Valpold, Ameſtron, le Général Groveſtein, Petter, MM. de *Morville* & le *Blanc*, pour concerter les projets de guerre. La conférence a commencé à onze heures du matin, & fini à ſix heures du ſoir, un dîner aſſez court entre deux. Le Cardinal a ouvert la conférence par un diſcours de peu de paroles, montrant la néceſſité de prendre des meſures pour la guerre, ſi l'Eſpagne refuſoit. Valpold a parlé enſuite aſſez longuement ſur le péril des Etats d'Hanovre & du Landgrave de Heſſe, propoſant d'attaquer Rinfelds ſur le Rhin au deſſous de Maïence. Les Hollandois déſiroient une armée pour couvrir la Meuſe, & une autre pour attaquer Oſtende. Le Cardinal a propoſé le ſiége de Weſel, pour avoir une place ſur le Bas-Rhin & une entrée dans l'Empire, & ſoutenir les Etats d'Hanovre & de Heſſe. On a diſputé long-temps ſur ces divers projets. A la fin j'ai pris la parole, & dit :

Grand-Conſeil ſur les opérations de guerre.
26 Mai.

1727. » *Je vous crois bien perſuadés, Meſſieurs, que la matiere ſur laquelle on délibere aujourd'hui, eſt la plus importante qui puiſſe être agitée, puiſque de nos projets & de leur exécution dépend la deſtinée de pluſieurs Etats. L'Europe eſt armée au point que l'on peut compter preſque autant de bataillons & d'eſcadrons entre les Puiſſances attachées aux traités d'Hanovre & de Vienne & celles qui ne ſont pas encore déclarées, qu'il y en avoit dans la derniere guerre qui a ébranlé toutes les Monarchies de l'Europe. J'ai ſu par le Prince Eugene lui-même, que l'Empereur étoit déterminé à quitter ſa capitale, & que le Prince avoit demandé à l'Empereur qu'il attendît ſeulement quinze jours, convenant que ſi l'armée de France que je commandois, maîtreſſe du cours du Danube, deſcendoit à Vienne, Sa Majeſté Impériale courroit des riſques, & qu'il ſeroit prudent de ſe retirer; mais que s'il le faiſoit trop tard, ſa ſortie détermineroit un deſſein qui n'étoit peut-être pas*

» *encore formé. Dans la même guerre,*
» *le Roi d'Eſpagne a été forcé deux* 1727.
» *fois d'abandonner Madrid occupé*
» *par ſes ennemis, & le Roi de Sar-*
» *daigne, les Electeurs de Cologne*
» *& de Baviere ont perdu & recouvré*
» *leurs Etats. Je ſuis obligé de rap-*
» *peler ces grands événemens, pour*
» *vous faire voir que quand les pre-*
» *miers coups ſont tirés, on ne ſait*
» *quelle ſera la fin d'une guerre.*
» *Il faut donc y bien penſer avant*
» *que de la commencer. Après cette*
» *premiere & ſi importante réflexion,*
» *je dirai ſeulement que ſi l'on ſe*
» *détermine à la guerre, les plus*
» *grands projets & les plus hardis*
» *ſont ſouvent les plus ſages & même*
» *les plus heureux. Si on veut faire*
» *la guerre, il faut la bien faire,*
» *ne pas tâtonner; je le répete, les*
» *plus grands & les plus hardis pro-*
» *jets ſont ſouvent les plus ſages «.*

On n'a rien décidé avant dîner. La matiere a été repriſe en ſortant de table. J'ai propoſé de paſſer le Rhin avec l'armée du Roi, fortifiée de vingt mille Anglois; que les Hollandois faſſent la même choſe; que les

troupes d'Hanovre, de Danemarck
1727. & de Heſſe marchent dans l'Empire ; & que toutes ces différentes forces ſe placent entre l'Elbe & la tête du Mein. J'ai ajouté : » *Mais il nous* » *faut une place ſur le Rhin, & que* » *le concert ſoit juſte & fidele avec* » *nos Alliés. Il ne ſeroit pas raiſon-* » *nable que, faiſant la guerre pour* » *eux, ils ne miſſent pas au jeu au-* » *tant que nous. Si, comme je l'eſ-* » *pere, la guerre eſt heureuſe, je* » *veux qu'il nous en revienne quelque* » *choſe. MM. les Hollandois, vous* » *garderez de la Flandre ce qu'il* » *vous plaira, & vous nous en laiſ-* » *ſerez quelque part. Vous, MM. les* » *Anglois, vous aſſurerez votre com-* » *merce, ſans cependant ruiner l'Eſ-* » *pagne, ce qui ne nous conviendroit* » *pas. Enfin le projet eſt grand ;* » *mais ſur-tout un concert exact &* » *fidele* «.

Honneurs. 27 Mai. Le Roi vit les Gardes du Corps le 27 Mai. Dès que je parus, tout mit l'épée à la main. Le Duc de *Noailles* à la tête, me ſalua de l'épée, & on baiſſa les étendards. On leur donna les ordres pour marcher, le 30 Mai, vers la Meuſe.

Le jeune Duc de *Cruſſol*, très-foible & très-boſſu, eut une querelle à l'Opéra, avec le Comte de Ranſſan, très-grand & très-fort. Le Duc ne ſe crut pas offenſé. L'Allemand tint quelques diſcours; le Public, ſouvent méchant, les releva. La Ducheſſe d'*Uzès*, mere, femme de courage, & le Duc de la *Rochefoucault*, très-honnête homme, firent avertir leur fils. Il appela le Comte; ils ſe battirent derriere les Chartreux, ſe bleſſerent d'abord tous deux, & d'un ſecond coup d'épée, *Cruſſol* tua roide ſon adverſaire. 1717. *Cruſſol.* 29 *Mai.*

Le courrier Bannieres, dépêché au Duc de *Richelieu*, avec les huit articles formant l'*Ultimatum*, en a apporté douze, dreſſés par les Miniſtres de l'Empereur, de concert avec le Duc de Bournonville, Ambaſſadeur d'Eſpagne : ainſi on ne pouvoit douter que cette derniere Puiſſance ne la ratifiât. Je me ſuis rendu le 30 à Verſailles, ſachant que le Cardinal m'avoit envoyé chercher. Je l'ai vu au lever du Roi, & il m'a dit : » *Je vous* » *enverrai du Parc*, qui étoit ſon » premier Commis, *avec les douze* *Préliminaires de la paix.* 30 & 31 *Mai*, & 1 *Juin.*

» *articles, & vous me direz ce que*
1717. » *vous en penſez* ». Je les ai trouvés tels qu'il n'y avoit qu'à les approuver & ſigner.

On a paſſé preſque toute la nuit du 31 Mai au premier Juin, à lire les dépêches du Duc de Richelieu, du 23 Mai, qui rendoit compte des diverſes conférences qu'il avoit eues avec le Prince de Savoie, le Comte de Zinzendorf & le Comte de Staremberg, tous trois principaux Miniſtres de l'Empereur, auxquelles avoit aſſiſté le Comte de Bournonville, Ambaſſadeur d'Eſpagne à Vienne. Il paroît, par tous ces détails, que l'Empereur a voulu de bonne foi faire ceſſer les diviſions qui étoient prêtes à rallumer la guerre.

Fonſeca avoit ſes pleins pouvoirs, Valpold ceux du Roi d'Angleterre, l'Ambaſſadeur de Hollande ceux de la République; on les a donnés à M. de *Morville*, & tous quatre ont ſigné les préliminaires, & ſont convenus d'un Congrès, dans lequel tous les droits reſpectifs ſeroient réglés. J'ai fait compliment au Roi dans le Conſeil du premier Juin, ſur la gloire de

ſe trouver l'arbitre de l'Europe. On a appris le 8, par les lettres de Londres, que tout le monde, à commencer par le Roi, les Miniſtres & le Peuple, étoient fort contens de la ſignature des préliminaires, & on ſait que pareille ſatisfaction ſe montre en Hollande. 1727.

Il ne pouvoit y avoir de mécontens de la paix, que le Roi de Pruſſe & le Roi de Sardaigne, qui avoient fait de gros frais pour ſe mettre en état de faire la guerre; mais on pouvoit leur répondre que c'étoit leur incertitude, leur peu de conſiſtance dans les réſolutions priſes, & la crainte de ſe voir abandonné lorſqu'on ſeroit aux mains, qui avoit engagé les Puiſſances à faire la paix. L'Empereur avoit une raiſon de plus, dans les troubles qui agitoient la Cour de Pétersbourg, & qui lui faiſoient juſtement appréhender de n'en pas pouvoir tirer les ſecours promis.

Cour de Munich.

On a appris par les lettres de Pétersbourg, que la Czarine eſt à l'extrémité, & que les principaux de ſa Cour ont fait & ſigné une convention de reconnoître le Czarowitz pour Em-

pereur, & à ſon défaut, la cadette des
1727. Princeſſes; au préjudice de l'aînée, fiancée au Prince de Holſtein.

Je crois devoir mettre ici ce que j'ai appris dans les Conſeils, par les lettres des Ambaſſadeurs, & de la maniere la plus authentique, de la vie & fortune ſurprenante de la Czarine. Elle ſe nommoit *Mathurine*, étoit fille d'un Maître d'école de Livonie, & fut mariée à l'âge de quinze ans à un Caporal Suédois, lequel fut pris, avec ſa femme, par les Moſcovites. Un des Officiers Généraux du Czar la trouva jolie, & la prit. Le Prince Menzicoff la voyant dans les équipages de ce Général, la demanda. Elle lui parut aſſez aimable pour vouloir la garder, & il la mit auprès de la Princeſſe Menzicoff ſa femme, chez laquelle le Czar ſoupoit ſouvent: ce Prince, frappé de ſa beauté, en devint éperdument amoureux. Elle lui plut au point, qu'il s'en fit ſuivre dans toutes ſes guerres; & dans la malheureuſe journée de Pruth, où ce Prince ſe trouva enfermé avec ſes troupes battues par l'armée Ottomane, elle eut beaucoup

de part à tous les manéges qu'il y eut pour corrompre le Séraskier : elle rassembla, avec ses pierreries, tout l'or qui put se trouver dans l'armée, & le Séraskier, traître au Sultan, laissa échapper le Czar. 1727.

La vive inclination de ce Prince le porta à donner à sa maîtresse tout le mérite de sa délivrance ; il répudia sa femme, la fit enfermer dans un couvent, épousa Mathurine ; & l'ascendant qu'elle prit sur lui, augmenta tous les jours, au point que par tous les Etats assemblés, il la fit déclarer maîtresse de l'Empire après lui, & la fit couronner magnifiquement. Le cœur du Czar ne suffit pas à ses désirs. Ce Prince, trois mois avant sa mort, soupçonna un Intendant de sa femme de trop de liberté avec elle, & lui fit trancher la tête ; mais son foible pour elle ne diminua pas, & en mourant, il lui laissa une liberté si entiere, que, sans songer au Czarowitz son petit-fils, il lui donna, par son testament, l'autorité entiere, & pouvoir de disposer de l'Empire, qu'elle gouverna avec beaucoup de

fermeté & d'habileté, ſans oublier
1727. ſes plaiſirs.

Elle avoit pluſieurs amans; &, après avoir donné les premieres heures de la journée à l'Adminiſtration, le reſte de la journée ſe paſſoit à table, & tantôt un amant, tantôt un autre, ſans qu'aucun prît autorité ſur elle. Une telle vie ruine la ſanté : on la diſoit attaquée de maladies, ſuites de tant d'amours : elle dépérit pendant trois ans, ſans ſe relâcher ſur ſes plaiſirs, & elle fut emportée le 17 Mai, par une fievre continue, à laquelle ſe joignit une fluxion de poitrine.

La Czarine fit un teſtament très-ſage, dont le Prince Kurakin m'a apporté la copie, le 13 Juin. Elle y ordonne que le Czarowitz ſera reconnu Empereur, que la Princeſſe de Holſtein aura la premiere place dans le Conſeil, enſuite la Princeſſe Eliſabeth ſa ſœur, le Duc de Holſtein le troiſieme, le Prince Menzicoff, le Comte Goloskin, l'Amiral Apraxin, le Prince Galitzin, & le Baron Oſderman.

Pruſſe. On apprit par les lettres de Rotembourg, que le Roi de Pruſſe avoit été

été très-affligé des dispositions à la paix. Ses discours, la veille du jour qu'il en apprit la nouvelle, marquoient un dessein formé d'attaquer les Etats d'Hanovre. Ils étoient fort indiscrets, & très-propres à le faire repentir de les avoir tenus. 1727.

Le courrier Bannieres arriva le 21, & apporta les articles signés à Vienne par le Duc de Bournonville, Ambassadeur d'Espagne. Le Milord Walgraf, arrivé de Londres pour passer à Vienne, fut retenu à Paris, pour signer avec toutes les parties contractantes. On désiroit aussi voir arriver un Ministre d'Espagne, quoiqu'après la signature du Duc de Bournonville, une autre ne fût pas fort nécessaire; mais la chose auroit été plus réguliere, & il étoit de la gloire du Roi que la tranquillité de l'Europe s'affermît sous ses yeux. *Signature des préliminaires de la paix. 21 Juin.*

On reçut divers avis d'Espagne, que la santé du Roi étoit fort attaquée. Ce Prince avoit eu des défaillances, & se trouvoit si fort affoibli, que l'on jugeoit qu'il y avoit péril à l'amener en chaise à porteur, d'Aranjuez à Madrid. Il fit son testament, signé de *Cour d'Espagne.*

1727. sept ou huit des principaux de sa Cour, à la tête desquels étoit le Cardinal de Borgia, & il ordonna que pendant sa maladie, la Reine donneroit ses ordres, & feroit venir les Secrétaires d'Etat travailler chez elle. Le siége de Gibraltar étoit discontinué par la foiblesse des assiégeans, qui attendoient avec impatience les ordres pour la levée.

Cour d'Angleterre. 26 Juin. Entre les Conseils d'Etat du 22 & 29 Juin, arriva la nouvelle de la mort du Roi d'Angleterre, d'une attaque d'apoplexie, arrivée près d'Hanovre, où on le porta mort. Le Roi étoit à Rambouillet. On envoya un courrier au Cardinal, qui revint le 26 à Versailles. Valpold alla l'y trouver, & partit la même nuit pour Londres.

On ne croit pas que cette mort puisse apporter aucun changement dans les affaires générales, parce que les préliminaires sont signés; mais elle doit en apporter dans le Ministere, parce que le nouveau Roi & le défunt pensoient bien différemment l'un de l'autre. Il y avoit entre le pere & le fils une haine si excessive, me disoit le Comte de *Broglio*, que de-

puis plus de dix ans ils ne s'étoient parlé ni même salué. Gravesson, Avocat de la Chambre-Basse, avoit toute la confiance du nouveau Roi, & l'on ne doutoit pas qu'il ne devînt son principal Ministre. 1727.

Le Comte de *Broglio* eut ordre de revenir à Versailles, où il arriva le premier Juillet, salua le Roi, & on lui dit de s'en retourner le lendemain. On étoit très-content de sa conduite. Il me dit que le Roi George désiroit très-ardemment la guerre; qu'il projetoit, si les préliminaires n'étoient pas suivis d'une paix bien établie, de se mettre à la tête de son armée, qu'il comptoit, avec les secours de ses Alliés, porter à près de cent mille hommes; qu'il s'attendoit bien en trouver une pareille devant lui, sous les ordres du Prince Eugene, mais qu'il me demanderoit pour commander sous lui. 1 Juillet.

Malgré l'opinion qu'on avoit de changemens dans le Ministere Britannique, le nouveau Roi conserva les anciens Ministres dans leurs emplois. Il donna seulement la charge de Grand Ecuyer, qui étoit vacante, à Milord 5 Juillet.

Sarbroug, qui étoit le ſien. En Angle-
1727. terre, toutes charges ceſſent par la mort du Roi, & tous les Miniſtres Etrangers ont beſoin de nouvelles commiſſions. Ce Roi écrivit le 5 au Roi, à la Reine, & au Cardinal Fleury, pour leur apprendre la mort de ſon pere & ſa proclamation; mais on attendit, pour fixer le jour du deuil, qu'il en fît part par ſon Ambaſſadeur, ou par un Envoyé exprès.

Conſtitution. Le Roi paſſoit preſque tout ſon temps à Rambouillet, & le Cardinal dans ſa petite maiſon d'Iſſy, où l'on traitoit des affaires Eccléſiaſtiques, & ſur-tout de celles de la *Conſtitution*, dont l'accommodement n'avançoit pas. Le Pape avoit voulu donner une Bulle en faveur des Dominicains, qui augmentoit la diviſion.

Cour de Ruſſie. Immédiatement après les obſeques de la Czarine, le Prince Menzicoff fit célébrer les fiançailles du jeune Empereur avec l'aînée de ſes filles. Le Prince de Holſtein, Evêque de Lubek, qui devoit épouſer la ſeconde fille de la Czarine, mourut de la petite vérole, & le Prince Menzicoff mena le jeune Empereur à ſa maiſon de cam-

pagne, sous prétexte d'éviter l'air de la petite vérole qui étoit à Pétersbourg; mais, selon les apparences, pour être plus maître de la Cour. 1727.

Les lettres de Stockholm marquoient un grand désir des Suédois d'attaquer la Moscovie, à quoi notre Ministre eut ordre de s'opposer, afin que la tranquillité fût générale dans l'Europe. *Suede.*

Les apparences de guerre s'éloignant, il étoit juste de donner quelque soulagement aux Peuples. Le Contrôleur-Général le proposa. Je l'appuyai très-fortement, & il fut résolu : 1°. Que l'imposition du cinquantieme seroit entiérement supprimée, & par un Edit, puisqu'elle avoit été établie par un Edit. Le Roi se souvint que je m'étois toujours opposé à cette imposition; elle pouvoit s'évaluer à trois millions. 2°. Que l'on diminueroit trois millions sur la taille. 3°. Deux millions cinq cent mille livres sur l'imposition des fourrages. 4°. Un million cinq cent mille livres, pour soulager les Généralités qui avoient le plus souffert. C'étoit une diminution sur les charges du Peuple, de dix millions *Impôts retranchés. 7 Juillet.*

pour l'année 1728, ce qui causa une
1727. grande joie dans le Royaume.

Congrès. Dans le Conseil d'Etat du 13, on
13 Juillet. apprit, par les lettres du Duc de *Richelieu*, que l'Empereur vouloit s'en rapporter entiérement à ce que le Roi désireroit, pour former le Congrès d'Aix-la-Chapelle, tant sur le choix des Médiateurs, que sur celui des Ambassadeurs Plénipotentiaires.

Espagne. On apprit aussi que le Roi d'Espagne, sans attendre le retour des galions, faisoit remettre à toutes les Nations ce qu'elles avoient sur la flottille, & qu'il ne prétendoit même que huit pour cent pour l'indult, au lieu de douze qu'il avoit pris précédemment.

Soupçons sur l'Empereur. 16 Juillet. Mais on nous a donné des soupçons dans le Conseil d'Etat du 16 Juillet, sur la sincérité des bonnes dispositions de l'Empereur, par des avis qu'il n'avoit apporté tant de facilité à signer les préliminaires de la paix, que pour différer la guerre d'un an. Le Comte de Valbrond, son Ministre, s'en est expliqué ainsi au Roi de Prusse. Le Comte de Vesterlo mandoit la même chose de Luxembourg;

mais quand l'Empereur nous auroit trompés, il ne nous faiſoit toujours aucun tort par ce délai : c'étoit au contraire un avantage, parce que nous avions le plus grand intérêt d'éloigner une guerre qui trouvât encore nos finances dérangées. Le retard ne préjudicioit qu'aux Anglois, qui ne pouvoient rien perdre à la guerre, & qui eſpéroient profiter de la diviſion entre la France & l'Eſpagne, pour s'agrandir dans les Indes & ſe rendre maîtres du commerce de l'Europe. 1727.

Délais de l'Eſpagne. 20 Juillet.

L'Eſpagne ne paroiſſoit pas bien alarmée de ce danger, puiſqu'elle ne ſe preſſoit pas de prévenir la guerre. On apprit au Conſeil du 20, qu'elle faiſoit des difficultés ſur la ſignature des préliminaires. Elle n'avoit pas ordonné la levée du ſiége de Gibraltar ; les batteries & les tranchées exiſtoient toujours. C'étoit une continuation d'entêtement de la part du Roi d'Eſpagne, fondée ſur la folie de ſon Général, qui vouloit perſuader que par l'effet d'une mine très-follement entrepriſe ſous un rocher, il feroit ſauter la place.

Vaiſſeau Fréderic.

Il y avoit une difficulté plus importante & mieux fondée. Les Eſpagnols,

depuis la guerre commencée, avoient
1727. pris le *Frédéric*, vaiſſeau Anglois, qui portoit quatre millions de piaſtres, & ils le prétendoient de bonne priſe; tout cela retardoit la ratification des préliminaires.

Angleterre. Les Anglois marquoient beaucoup de zele à leur nouveau Roi, dont ils avoient augmenté la liſte civile : ainſi il n'y avoit rien à eſpérer pour le Roi Jacques, qui venoit de ſe raccommoder avec ſa femme, dont il s'étoit ſéparé, parce qu'elle demandoit qu'il éloignât un de ſes favoris. Ce favori fut ſacrifié, & le Prince partit de Boulogne pour ſe rendre dans les Pays-Bas Autrichiens, ſur les premieres nouvelles de la mort du Roi Georges.

Eſpagne & Gibraltar. 26 Juillet. Le Cardinal me donna à examiner un Mémoire fait pour envoyer à Madrid, & m'en demanda mon ſentiment. Ce fut la levée entiere du ſiége de Gibraltar, & que le Roi d'Eſpagne avoit grand intérêt que les tranchées & batteries fuſſent inceſſamment raſées, & qu'il ne reſtât aucun veſtige d'une entrepriſe auſſi folle : mais j'étois perſuadé en même temps, qu'il étoit plus difficile de faire entendre au Con-

ſeil de Madrid les raiſons de rendre, avant l'ouverture du Congrès, les douze millions du vaiſſeau le Frédéric. Le Mémoire fut envoyé au Nonce, le ſeul canal qu'il y eût pour le commerce entre les Cours de Verſailles & de Madrid. 1727.

On fut confirmé dans les nouvelles que l'on avoit depuis long-temps, que la ſanté du Roi d'Eſpagne étoit toujours très-mauvaiſe ; que ce Prince n'entendoit parler d'aucune affaire, que le Comte de Konniſeck travailloit ſouvent ſeul avec la Reine, & que cet Ambaſſadeur apportoit toutes les difficultés qu'il pouvoit à la réunion de l'Eſpagne avec la France.

Empire, Berlin & Sardaigne.

On fut informé en même temps, que l'Empereur conſervoit tous les chevaux de ſon artillerie, continuoit ſes recrues, augmentoit ſes magaſins, & faiſoit couler beaucoup de troupes vers le Rhin. *Rotembourg* mandoit de Berlin, que les Miniſtres de l'Empereur, qui alloient chez divers Princes de l'Empire, faiſoient entendre que l'Empereur n'avoit voulu que gagner du temps en ſignant les préliminaires. Enfin les apparences de la paix n'é-

toient rien moins que solides. On fut
1727. aussi informé par les nouvelles de Rome, que les affaires qu'elle avoit avec le Roi de Sardaigne étoient terminées. Il s'agissoit de quelques points de juriſdiction contestés.

Rapprochement de France & d'Espagne.

3 Août.

Le 3 Août, on reçut une lettre du Nonce à Madrid, qui envoyoit en original celle que le Roi d'Espagne lui écrivoit, pour donner part au nôtre de la naissance d'un troisieme Infant, qui fut appelé Louis. Cette lettre du Roi d'Espagne étoit tendre, & disoit que la réconciliation n'étant pas encore faite, il n'étoit empêché que par-là, de marquer le désir sincere qu'il avoit de voir renaître la bonne intelligence. Le Roi écrivit de sa main au Roi d'Espagne, & l'on n'attendoit plus que sa réponse, pour compter sur la réunion & la rendre publique, en envoyant un Ambassadeur.

Richelieu.

Par toutes les lettres de Vienne, on apprenoit une aventure du Duc de *Richelieu*, qui faisoit de la peine à ses amis. Il s'agissoit d'un commerce avec un Moine qui faisoit des sortiléges par des impiétés horribles. L'Archevêque de Vienne fit arrêter ce scé-

lérat. Le Duc de *Richelieu* mandoit à M. de *Morville*, qu'il s'étoit cru obligé de le réclamer, parce qu'il étoit agent de Bonneval ſon parent ; mais qu'il l'avoit abandonné dès qu'il avoit été informé de la vie qu'il menoit. Bien qu'on eût lieu de croire que ce jeune Duc pouvoit être mêlé par quelque eſprit de curioſité dans cette affaire, on ne le ſoupçonna pas d'avoir eu part aux impiétés qu'on attribuoit à ce méchant Moine. 1717.

Camps. On fit camper preſque toutes les troupes de France ſur la Meuſe, la Moſelle & la Sare. Ces divers camps furent commandés par le Duc de *Sully*, le Prince de *Tingry*, & le plus conſidérable par le Marquis de *Belle-Iſle*. Je penſois que les camps étoient néceſſaires ; mais qu'il falloit en même temps défendre à ceux qui les commandoient, toutes ſortes de luxe dans les tables & les équipages : c'eſt ce qui ne fut pas exécuté. Il falloit apprendre aux nouveaux Colonels tout ce qui regarde les mouvemens des troupes & la diſcipline de la guerre, mais en même temps les empêcher de ſe ruiner.

1727. *Cour de Moſcovie. 6 Août.*

Dans le Conſeil d'Etat du 6 Août, on a appris que le Prince Menzicoff, qui gouvernoit abſolument la Moſcovie, étoit très-dangereuſement malade d'un crachement de ſang; que l'on le diſoit auſſi très-vivement touché de ce que la Princeſſe Natalie, ſœur du Czar, qu'il deſtinoit à ſon fils, avoit rejeté cette alliance avec une hauteur digne de ſa naiſſance. On comptoit que les Princes Gallitzin, dont l'un commandoit les troupes ſous le Prince Menzicoff, & l'autre gouvernoit les finances, prendroient la plus grande autorité. Le Duc de Holſtein devoit ſortir de Moſcovie, & on continuoit à tirer par les tourmens toutes les connoiſſances poſſibles d'une conſpiration qui avoit été découverte quelques jours avant la mort de la Czarine.

Accouchement de la Reine. 14 Août.

Le Roi partit le 8 pour Rambouillet, & n'en devoit revenir que le 13. Je profitai de cette abſence, pour paſſer quelques jours à Villars. J'y reçus, le 14, un courrier qui m'apprit que la Reine ſentoit des douleurs. Je revins ſur le champ, & la trouvai heureuſement accouchée de deux filles.

L'Abbé de Montgon.

Pendant le peu de jours que je ſus

dans mon château, l'Abbé de *Montgon*, qui partoit en poſte pour Madrid, vint me voir, & me montra des mémoires très-importans. Je n'en parle ici que pour les rappeler dans le temps. 1727.

En arrivant à Verſailles, le 15 à dix heures du ſoir, j'ai trouvé à ma porte le Maréchal de *Tallard*, qui m'a appris le retour du Chancelier d'*Agueſſeau* à la Cour. Il avoit fait la révérence au Roi le jour même. Je ſavois qu'il en étoit queſtion, & j'ai appris en même temps, que le Garde des Sceaux d'*Armenonville* les avoit fait remettre au Roi par M. de *Morville* ſon fils. *Rappel du Chancelier. 15 Août.*

Je ſuis entré chez le Roi, comme il ſortoit de table. Il étoit ſeul dans ſon cabinet avec le Duc de *Gêvres*. Je lui ai fait mon compliment ſur la naiſſance des deux filles, & j'ai plaiſanté avec lui ſur le mérite du mari, quand la femme accouche de deux enfans. Il m'a dit : » *Avez-vous fait compli-* » *ment au Garde des Sceaux* « ? J'ai été embarraſſé, ne ſachant s'il ne les avoit pas donnés dans le moment. Il m'a dit : *Le voilà*, en me montrant *Bachelier* ſon premier Valet de

chambre. » *Où eſt ſa robe ?* ai-je ré-
1727. » pondu : *Bachelier* a répliqué : *Je*
» *la ferai faire de pinchina, afin*
» *que, quand je n'en aurai plus be-*
» *ſoin, ce qui ne tardera pas, je*
» *puiſſe en faire faire une redingote*
» *pour la chaſſe* «.

Prince de Robec. Le Roi, ce ſoir, contre ſa coutume, a demeuré plus d'une heure en converſation ſérieuſe avec le Duc de *Gêvres* & moi, parlant de pluſieurs aventures du temps de la régence. Il a parlé enſuite de l'aventure de la Princeſſe de *Bergues* & du Prince de *Robec*, auxquels le Roi d'Eſpagne avoit envoyé l'ordre de continuer la charge de Majordome auprès de la Reine d'Eſpagne ſa bru, y joignant celle de Grand-Ecuyer, & à la Princeſſe de *Bergues* celle de Grande-Maîtreſſe, & ordre en même temps de renvoyer la Ducheſſe de la *Force* & le Duc de *Nevers* : ſur leſquels ordres la Reine d'Eſpagne, ou, pour mieux dire, Madame d'*Orléans* ſa mere, avoit défendu la porte du Luxembourg à Madame de *Bergues* & au Prince de *Robec*.

Chauvelin. Il me parut que le Roi comptoit

disposer dans le moment de la charge de Garde des Sceaux ; & au contraire, le 16, on eut lieu de croire qu'il les garderoit plus long-temps, & on citoit des exemples que Louis XIII les avoit gardés plus d'un an, & le feu Roi deux mois. Il étoit aisé de voir que le Cardinal avoit résolu de les ôter à M. d'*Armenonville*, sans les rendre au Chancelier d'*Agueſſeau*, ce qui étoit embarrassant ; car le Chancelier les trouvant entre les mains d'*Armenonville*, n'avoit pas lieu de se plaindre de ce qu'on ne les ôtoit pas à celui qui les avoit, pour les lui donner ; mais il devoit lui être dur que les ôtant à l'autre, on ne les lui donnât pas en le rappelant.

1727. *Garde des Sceaux.* 17 *Août.*

Le 17, le Cardinal me dit que les Sceaux étoient destinés à *Chauvelin*, & qu'il me prioit de n'en pas parler. » *Je sais bien*, m'ajouta-t-il, *qu'on* » *parle mal de Chauvelin, mais on* » *ne cite pas des faits. A votre* » *place*, répondis-je au Cardinal, » *j'aurois deux amis, gens de bon* » *sens, dont je prendrois les avis dans* » *des occasions comme celle-ci. Dé-* » *fiez-vous des cabales. Pour moi,*

les écus de 5 à 6 livres, & le reſte à proportion.

1726.

Commerce envahi par l'Angleterre. 30 Mai.

Cependant les nouvelles étrangeres menaçoient d'une guerre aſſez prochaine. Il paroiſſoit que la Czarine faiſoit marcher près de ſoixante mille hommes en Courlande, & qu'elle-même devoit aller à Riga; que l'Empereur vouloit envoyer quarante mille hommes en Siléſie, qu'il avoit traité avec les Electeurs de Baviere & de Cologne, qui lui fourniſſoient vingt-quatre mille hommes; que le Roi de Pologne, comme Electeur de Saxe, en donnoit autant, & que le Roi de Pruſſe chanceloit toujours dans ſon attachement au traité d'Hanovre.

Les Hollandois, d'un autre côté, alongeoient la négociation ſur leur acceſſion. Ils demandoient des conditions injuſtes, qui pouvoient nous brouiller avec tous les Corſaires d'Afrique. Sur quoi j'ai dit au Roi, dans le Conſeil du 30 Mai : » *Lorſque la* » *puiſſance maritime du feu Roi* » *votre Biſaïeul l'emportoit ſur les* » *armées navales de l'Angleterre &* » *de la Hollande jointes enſemble,* » *il a été obligé aux plus grands*

s digni-
nsi j'es-
pas mau
ques ob-
on sem-
rde de
. Avan
avoien
er. Sou
le Chan-
s Pairs
'a suite
ux, une
qu'il a
r en son
er assis-
être re-
Sceaux
le qu'en
x a pris
er «. Le
l falloi
roit tor
dant ob
ux ayoi
le Chan
s entré
s pas op
ix prît l

» *j'ai une maxime dans les matieres*
1727. » *importantes, c'eſt de différer, s'il*
» *n'y a pas de péril dans le retard,*
» *& de me donner le temps de pren-*
» *dre mon parti. Celui-ci me paroît*
» *de nature à être différé, par la*
» *cruelle douleur que vous donnerez*
» *au Chancelier, homme de mérite,*
» *rappelé d'un exil très-injuſte «.*
La réſolution étoit déjà priſe. Mon ſentiment ne prévalut pas, & le nouveau Garde des Sceaux fut préſenté au Roi le 17 au ſoir : choix très-peu approuvé par le Parlement & le Public.

Congrès à Cambrai. On apprit, dans le Conſeil d'Etat de ce jour, que le Congrès ſeroit à Cambrai, au lieu d'Aix-la-Chapelle ; ce que le Cardinal avoit déſiré, pour aller lui-même ſigner la paix. L'Empereur avoit nommé les deux ſeconds Ambaſſadeurs Plénipotentiaires, qui étoient Vindergrato & Penterriéder ; & il étoit incertain ſi le Prince de Savoie ou le Comte de Sinzendorf ſeroit le premier, deſtiné ſeulement à ſe rendre au moment de la ſignature.

Cérémonial. Rang au Conſeil. J'ai été, le matin du 19, parler au Cardinal, & lui ai dit : » *Je dois,*
19 Août. » *Monſieur, compte au Roi, à moi-*

» *même & à mes confreres, des digni-*
» *tés dont je ſuis honoré; ainſi j'eſ-* 1727.
» *pere que vous ne trouverez pas mau-*
» *vais que je vous faſſe quelques ob-*
» *ſervations ſur la place qu'on ſem-*
» *ble vouloir donner au Garde des*
» *Sceaux dans le Conſeil. Avant*
» *Charles IX, les Pairs y avoient*
» *toujours précédé le Chancelier. Sous*
» *ſon regne, il fut réglé que le Chan-*
» *celier ne précéderoit que les Pairs,*
» *qui ſeroient créés dans la ſuite.*
» *Quant au Garde des Sceaux, une*
» *longue expérience apprend qu'il a*
» *tenu la place du Chancelier en ſon*
» *abſence: mais le Chancelier aſſiſ-*
» *tant au Conſeil, ne peut être re-*
» *préſenté par le Garde des Sceaux.*
» *Il y a ſeulement un exemple qu'en*
» 1664 *le Garde des Sceaux a pris*
» *place joignant le Chancelier*«. Le Cardinal m'a répondu qu'il falloit examiner, & que le Roi ne feroit tort à perſonne; qu'il falloit cependant obſerver que le Garde des Sceaux avoit la ſurvivance de la charge de Chancelier; ſur quoi nous ſommes entrés au Conſeil, & je ne me ſuis pas oppoſé que le Garde des Sceaux prît la

place ſuivant le Chancelier, ſelon le
1727. déſir du Cardinal & ſans conſéquence.

Le Conſeil ſe levant, j'ai ſupplié le Roi de vouloir bien m'écouter un moment ſur les prérogatives des Pairs. J'ai retenu le Cardinal, le Maréchal de *Tallard*, le Chancelier & le Garde des Sceaux; & après avoir préſenté l'état de la queſtion, j'ai ajouté: » *M. le Cardinal m'allegue, en fa-* » *veur du Garde des Sceaux, qu'il* » *a la ſurvivance de la charge de* » *Chancelier: j'ai repréſenté à Votre* » *Majeſté, que cette qualité de Sur-* » *vivancier ne donne rien de réel;* » *elle aſſure ſeulement: par exem-* » *ple, M. le Duc de Rets, en pré-* » *ſence de M. le Duc de Villeroi,* » *ne fait aucune fonction de Capi-* » *taine des Gardes du Corps*«. Le Cardinal embarraſſé a répondu: » *Il* » *n'y a qu'à donner des mémoires*«.

Entre le 19 & le 24, le Maréchal de *Tallard* & moi nous avons été à Paris conférer, ſans tenir d'aſſemblée, avec les Ducs de *Sully*, de la *Rochefoucault*, de *Villeroi*. Nous avions déjà entretenu à Verſailles ceux qui y étoient: nous n'avons rien trouvé

qui marque de la préférence en faveur des Pairs. On nous a montré même que pareille difficulté étoit arrivée dans les premieres années du regne de Louis XIII, que les Ducs de Montmorency, d'Epernon, de Montbazon & de Retz s'étant trouvés dans le Conseil avec le Garde des Sceaux, avoient cédé : la dispute en est imprimée dans Duchêne. Sur cela nous avons dit au Cardinal, que nous prendrions la séance comme il désiroit, le *sans conséquence* subsistant. 1727.

Dans ce Conseil d'Etat du 24, le nouveau Garde des Sceaux a fait la fonction de Secrétaire d'Etat & de Ministre des Affaires étrangeres à la place de M. de *Morville*, qui a pris la résolution de se retirer en même temps que M. le Garde des Sceaux d'*Armenonville* son pere. J'en suis fâché, parce que j'étois fort de leurs amis. Ainsi en quatre jours, *Chauvelin* a été revêtu des deux plus importans emplois de la Cour, à l'âge de quarante ans, & sans avoir rendu aucune sorte de service. C'est un homme d'une application vive & continuelle à s'attacher à tout ce qu'il pense pouvoir pro- *24 Août. Chauvelin.*

tude des avis continuels que l'on reçoit de l'augmentation de ſes troupes, de quelques ouvrages que l'Electeur Palatin fait faire en deçà du Rhin, vis-à-vis de Manheim, & d'un pont de bateaux que le même Electeur fait conſtruire. On a appris auſſi que les Anglois fortifioient l'eſcadre de l'Amiral Ozier, dans les Indes, de trois gros vaiſſeaux de guerre.

1727.

Prétendant. On a été informé de la route que le Roi d'Angleterre, nommé le Prétendant, a ſuivie depuis ſon départ de Boulogne. Il a traverſé le Tirol, paſſé à Aüsbourg, à Strasbourg, de là en Lorraine, où il s'eſt arrêté huit ou dix jours; il a paſſé à Lyon le 18 Août, & s'eſt rendu à Avignon, où il prétend faire ſon principal ſéjour : c'eſt ce que notre union avec l'Angleterre ne permettra pas.

Congrès. 30 Août. En ſortant du Conſeil du 30, le Cardinal de Fleury m'a dit que le Roi s'étoit déterminé ſur les Plénipotentiaires pour le Congrès de Cambrai, qui étoient, lui Cardinal pour le premier, les ſieurs de *Fénelon* & de *Brancas* pour les deux Ambaſſadeurs.

Réconcilia- Des lettres particulieres de Madrid,

lues au Conſeil du 31, apprirent que le Roi d'Eſpagne avoit déclaré ſa réconciliation faite avec le Roi, avec les plus grandes démonſtrations de joie, que les Infans étoient venus en baiſer les mains au Roi leur pere, & tous les Grands d'Eſpagne, & que cette joie avoit donné à ce Prince la meilleure nuit qu'il eût paſſée depuis trois mois. Cette particularité faiſoit connoître que ſa ſanté étoit plus altérée que l'on ne le publioit. Ces nouvelles faiſoient attendre un courrier qui apportât de Madrid la réponſe à la lettre que le Roi avoit écrite au Roi ſon oncle, & quelques réſolutions ſur la levée entiere du ſiége de Gibraltar & la reſtitution du vaiſſeau le Prince *Frédéric*. Les Anglois n'admettoient aucun adouciſſement ſur ces deux articles, qu'ils prétendoient être très-clairement expliqués dans les préliminaires. 1727. *tion avec l'Eſpagne.* 31 Août.

J'ai aſſiſté, le premier Septembre, à l'anniverſaire du feu Roi à Saint-Denis, où la compagnie devient tous les ans moins nombreuſe. On a appris la mort de la mere du Roi Staniſlas, qu'on a cachée à la Reine juſqu'à ce *Service de Louis XIV.* 1 *Septembre.*

que ſa ſanté fût entiérement rétablie.

1717. *Congrès.* 3 *Septembre.* Dans le Conſeil d'Etat du 3, on a ſu que le Penſionnaire de Hollande avoit fait des plaintes à *Fénélon* ſur le changement du lieu du Congrès d'Aix-la-Chapelle à Cambrai. Le Cardinal a fait remarquer que c'étoit par la faute de *Morville*, de ne l'avoir pas expliqué, quoiqu'il lui eût été recommandé. Il paroît que, depuis long-temps, il n'étoit pas content de ſa conduite : cependant il ne l'avoit en rien laiſſé appercevoir.

Eſpagne. 8 *Septembre.* Il n'arrivoit pas de courriers de Madrid, ce qui étoit attribué à la mauvaiſe ſanté du Roi d'Eſpagne : mais ces retardemens étoient plutôt cauſés par l'attente de ce que la Cour de Vienne penſeroit ſur la retenue du vaiſſeau le Frédéric. Enfin le courrier arriva le 8, & apporta des lettres fort tendres du Roi d'Eſpagne, ſur la joie de la réconciliation, & ſur le déſir qu'il avoit de voir arriver un Ambaſſadeur. On lui envoya une liſte de cinq ou ſix, le priant de faire connoître celui qui lui ſeroit le plus agréable.

Le Roi & la Reine. Ce même ſoir, le Roi a ſoupé avec la Reine. Il y avoit très-peu de perſonnes ;

sonnes ; & comme il devoit partir le lendemain pour Fontainebleau, on s'est dit à l'oreille, qu'il étoit bien raisonnable de les laisser seuls ; & tout le monde est sorti ; mais un instant après, le Roi a ouvert la porte. 1727.

Espagne. Dans les lettres & mémoires très-longs du Marquis de la Paz au Nonce, il y avoit une explication en termes très-ambigus sur les deux articles des préliminaires, qui regardoient la levée entiere du siége de Gibraltar, & la restitution du vaisseau le Prince Frédéric. Les raisons étoient très-obscures, mais la résolution très-claire de s'en remettre entiérement à la décision du Roi, pour la levée du siége, persuadé cependant que les préliminaires ne l'exigeoient pas. Quant à la restitution du vaisseau, le refus étoit très-net, & on lisoit en deux endroits du mémoire, que l'Empereur ne trouveroit pas que l'Angleterre fût fondée à demander la restitution avant l'examen du Congrès, qui pouvoit bien être différé par ce refus.

Turquie. Les nouvelles de Constantinople, lues au Conseil, étoient que les Turcs 17 Septembre.

avoient de très-mauvais succès contre
1727. les Perses, que le Bacha de Babylone n'obéiroit pas aux ordres de la Porte, & avec grande raison, puisqu'il croyoit que l'on demandoit sa tête, présent que tout homme sage doit refuser. On avoit apporté à Constantinople celle du Bacha de Bender.

Cour de Russie. On apprit de Pétersbourg, que la santé du Prince Menzicoff étoit rétablie, qu'il avoit résolu de ne plus songer au mariage de son fils avec la sœur du Czar, & qu'il le destinoit à la fille du Prince de Gallitzin, en quoi la sagesse de sa conduite paroissoit, abandonnant une alliance à laquelle la sœur du Czar répugnoit, & en faisant une qui le lioit avec les plus puissans Seigneurs de Moscovie. On sut quelques jours après, que ce mariage s'étoit effectué, & que les courriers étoient très-fréquens de Vienne à Pétersbourg.

Angleterre & Espagne. 21 Septembre. L'Ambassadeur Valpold m'a dit qu'il étoit d'autant plus surpris du refus de la Cour de Madrid sur le vaisseau Frédéric, que les Ministres de Hollande à Vienne mandoient que l'Empereur ne s'opposoit pas à cette restitution. On a résolu d'envoyer le

Comte de *Rotembourg* à Madrid, pour agir vivement sur cette restitution, à laquelle l'Angleterre s'opiniâtroit, au point de faire craindre que les mesures prises pour empêcher la guerre, ne devinssent inutiles. Le Comte a été chargé de porter l'Ordre du Saint-Esprit au dernier Infant, & on a lu ses instructions au Conseil d'Etat du 21. 1727.

Pologne. On a appris par les nouvelles de Pologne, que le Comte Maurice de Saxe avoit été obligé, par les troupes Moscovites, de sortir d'une isle près de Mittau, où il s'étoit fortifié avec un petit nombre de troupes; que les Moscovites avoient déclaré qu'ils ne souffriroient ni l'élection du Comte de Saxe, ni que la Courlande fût réduite en Palatinat de Pologne. La commission de la République de Pologne est entrée dans Mittau avec mille hommes de troupes, cavalerie & infanterie. Cette commission devoit casser l'élection du Comte Maurice, en quoi les Polonois & les Moscovites étoient d'accord. La Reine de Pologne mourut, laquelle depuis longtemps ne vivoit plus avec le Roi son mari.

1727. J'eus grand monde à Villars à la fin de ce mois, l'Ambaſſadeur d'Angleterre Valpold, Milord Valgraf, Peter Miniſtre de Hollande, beaucoup d'autres Etrangers, le Chancelier d'*Agueſſeau* avec toute ſa famille.

Angleterre. 28 Septembre. Le Comte de *Broglio* manda, & on lut ſes lettres au Conſeil du 28, que le Roi d'Angleterre lui avoit parlé très-vivement ſur la reſtitution du vaiſſeau le Frédéric, refuſée par l'Eſpagne. Il montra à notre Ambaſſadeur un grand déſir de commencer la guerre, diſant : » *La France ſeule a fait la* » *guerre à toute l'Europe, & à pré-* » *ſent qu'elle eſt jointe à l'Angle-* » *terre, la Hollande, la Suede, le* » *Danemarck & des Princes puiſ-* » *ſans dans l'Empire, doit-elle ſouf-* » *frir que l'Eſpagne nous donne la* » *loi* » ! Ce Prince marquoit beaucoup d'envie d'aller commander l'armée dans l'Empire, & il laiſſoit auſſi appercevoir quelque ſorte d'inquiétude ſur la réconciliation de la France avec l'Eſpagne. Tout ce que le Roi avoit de Miniſtres dans les Cours étrangeres, mandoit que les craintes ſur cette réconciliation étoient très-répandues, &

demandoit des ordres bien clairs & bien décidés pour détruire ces impressions. Le Roi d'Angleterre envoya ordre à la flotte qu'il avoit sur les côtes d'Espagne, d'empêcher la sortie des escadres Espagnoles du port de Cadix. Ce fut pour la seconde fois que les Anglois donnerent de pareils ordres, sans les concerter avec nous. 1727.

On lut dans le Conseil d'Etat du premier Octobre, les instructions de *Bonnac*, nommé à l'Ambassade de Suisse : elles portoient en substance, de ne faire paroître aucun désir du renouvellement de l'alliance générale avec le Corps Helvétique, toute impatience de notre part étant plus propre à l'éloigner. Les difficultés venoient de ce que le Comte du *Luc*, notre Ambassadeur en 1715, avoit très-mal à propos engagé la France à faire restituer par les Cantons Protestans les pays qu'ils avoient conquis sur les Catholiques, dans la petite guerre de Raynembourg. Il mit cette restitution pour base du renouvellement de l'alliance générale, qui devoit succéder à celle conclue en 1663 avec le feu Roi, pour le temps de sa vie, *Suisse.* 1 *Octobre.*

celle du Dauphin, & dix ans après.
1727. La mort du Dauphin, arrivée en 1710, rendoit ce terme plus qu'expiré.

Rome. Prétendant. On reçut de Rome une réponse à ce qui avoit été publié par le parti du Cardinal de *Noailles*, pour prouver que ce que le Cardinal de *Polignac* avoit promis de la part du Pape, n'avoit pas été tenu. On sut ainsi que le Pape refusoit de faire sortir d'Avignon le Roi d'Angleterre, comme nous l'en pressions, disant que ce n'étoit pas au Pere de l'Eglise à chasser de ses Etats un Roi qui sacrifioit sa couronne à sa religion. Cependant nous nous étions réduits à ne pouvoir refuser à l'Angleterre ce qu'elle nous demandoit sur cela.

Congrès. 3 Octobre. On apprit, le 3 Octobre, par les lettres du Duc de *Richelieu*, que la Cour de Vienne paroissoit vouloir chercher des expédiens pour éviter toute division & faire en sorte que le Congrès s'ouvrît le plus tôt qu'il seroit possible. Le Duc de Bournonville proposa même que le vaisseau le Prince Frédéric, qui étoit la cause des retards, fût amené des Indes dans les ports de France, en attendant ce qui

en seroit décidé à Cambrai, & on avoit lieu d'espérer que les courriers dépêchés à Vienne & à Madrid rapporteroient des réponses favorables. 1727.

Le Roi *Staniſlas* étoit venu voir la Reine à Verſailles, & avoit demandé un rendez-vous au Cardinal. Le Cardinal me pria de mander au ſieur *Deſquidy*, Capitaine de mes Gardes & Seigneur de Chailly, de tenir un appartement prêt dans ſon château, pour la conférence. J'y fus invité avec le Duc de *Charoſt*. Le Roi, qui chaſſoit, avoit fait eſpérer d'y venir voir ſon beau-pere : notre converſation, après avoir duré trois heures, commençoit à languir, lorſque le Roi arriva en chaiſe de poſte ; ce qui conſola fort le Roi Staniſlas, qui craignoit que ſa viſite ne manquât. *Staniſlas.*

Peira, qui avoit accouché la Reine, ſoutint qu'elle ne devoit pas voir le Roi qu'après un certain temps, ſous peine de n'avoir plus d'enfans. Cette contrainte, dont le terme n'étoit pas déterminé, attriſtoit la Reine & les honnêtes gens de la Cour, qui craignoient que le Roi ſe trouvant ſans femme, ne cherchât ailleurs quelque *Sageſſe du Roi.*

amuſement, choſe fort naturelle à un
1727. homme de dix-huit ans. Ceux qui connoiſſent le Roi, n'y voient pas d'apparence. Le Duc de *Béthune*, qui étoit fort dévot, m'a rapporté qu'étant avec le Roi & Peſé, tous trois ſeuls, celui-ci parlant des plaiſirs, lui avoit dit : » *Si vous vous trouviez avec* » *Madame de Gontaut, & qu'elle* » *vous permît tout, ne ſeriez-vous* » *pas tenté ?* que lui Béthune avoit répondu : » *Je m'enfuirois* » ; & que le Roi avoit paru, par principe de conſcience, approuver ce ſentiment, quoiqu'il ne fût pas ſi dévot que le Roi d'Eſpagne ſon oncle, lequel eſt fort pour les femmes, & néanmoins s'eſt expoſé, il y a quelques années, à être très-mal à Naples, par continence, maladie à laquelle les Princes ſont peu ſujets. Le Cardinal a été d'avis que la Reine vienne à Fontainebleau. Elle eſt partie le 13 Octobre, pour arriver le 14. J'ai eu, pendant tout l'automne, grand monde à Villars; entre autres Madame la Ducheſſe, & beaucoup de Dames.

Inquiétudes des Alliés. 12 Octobre. On a lu, dans le Conſeil du 12, pluſieurs dépêches, qui marquent des

inquiétudes de la Hollande & de l'Angleterre ſur la réconciliation avec l'Eſpagne, & un déſir de ces deux Puiſſances d'entrer en guerre contre l'Empereur & l'Eſpagne. On a écrit à nos Ambaſſadeurs à Londres & à la Haye, de parler ferme, de dire que le Roi avoit marqué aſſez de conſtance dans ſes réſolutions; que ſi ſes Alliés vouloient la guerre, ils n'avoient qu'à commencer, qu'on les ſuivroit auſſi-tôt, & que ces défiances perpétuelles offenſoient. 1727.

Négociations du Nord.

Les liaiſons avec le Czar & le Roi de Pruſſe ſe fortifient. Le Comte de Flemming fait à Berlin, de concert avec le Roi de Pologne, de fréquens voyages, que l'on peut regarder comme autant de projets de guerre, le Comte de Flemming étant très-puiſſant auprès du Roi de Pologne, & fort ambitieux. En un mot, l'ouverture du Congrès paroît s'éloigner.

Ruſſie. Menzicoff. 16 Octobre.

Dans le Conſeil d'Etat du 16, on a appris la diſgrace du Prince Menzicoff, qui étoit le maître en Moſcovie. Elle a été précédée de la mort du Comte de Rabutin, Ambaſſadeur de l'Empereur auprès du Czar, &

fort en crédit dans cette Cour. On
1727. mandoit de Pétersbourg, que certaine Ville ayant envoyé, ſuivant l'uſage, pour premiere marque de ſoumiſſion, du ſel, un pain lardé de ducats d'or, le Czar les avoit donnés ſur le champ à ſa ſœur ; ce que le Prince Menzicoff déſapprouva, & les avoit fait reprendre. Peu de jours après, une autre Ville ayant envoyé pareillement au Czar des étoffes d'or, il les voulut donner pareillement à ſa ſœur. Une Comteſſe Forbona, parente du Prince Menzicoff, les reprit auſſi à la Princeſſe par ſon ordre. On avoit remarqué que le Czar étoit ſorti en ſerrant les deux poings & grinçant les dents ; que, deux jours après, il avoit été à une maiſon de campagne du Chancelier, lui avoit marqué ſon mécontentement contre Menzicoff. Le Chancelier, diſoit-on, fortifia ſon aigreur, & lui dit : » *Si, en ſuivant le teſtament* » *de la Czarine, votre minorité dure* » *encore quatre ans, le Prince Men-* » *zicoff aura le temps & le moyen de* » *ſe rendre maître de tout* «. Deux jours après, le Prince voulant donner, dans une de ſes maiſons de plaiſance,

une fête au Czar, il a refusé d'y aller. Enfin on comptoit six jours entre la premiere colere du Czar & ce qui éclata après, qui fut une déclaration que le Czar lui envoya faire, qu'il vouloit être le maître, & donner les ordres; & peu d'heures après, deux Capitaines ont été relever la garde qui étoit chez ce Prince, & s'assurer de sa personne. Ce changement étoit fort contraire aux intérêts de l'Empereur, auquel le Prince Menzicoff étoit dévoué. 1727.

Espagne. On ne recevoit rien de Vienne sur les difficultés qui arrêtoient la ratification des préliminaires; rien non plus de Madrid, qui fît espérer la prochaine ouverture du Congrès. Cependant la Reine d'Espagne ayant été nommée *Governadona* pendant la maladie du Roi, on disoit que, depuis qu'elle étoit revêtue de cette autorité, il s'expédioit plus d'affaires en un mois, que précédemment en un an.

Menzicoff. 19 Octobre. Le 19, dans le Conseil d'Etat, on a appris que le Prince Menzicoff est parti de Pétersbourg; qu'un Capitaine, avec cent vingt hommes, le conduisoit dans un de ses châteaux,

cent lieues au delà de Moſcou ; que
1727. près de cent charrettes de ſes équipages ont été arrêtées en ſortant de Pétersbourg : ce qui peut faire croire qu'il lui arrivera encore quelque autre peine. Oſterman, un des principaux Miniſtres, mis autrefois auprès du Czar, comme ſon Gouverneur, par le Prince Menzicoff lui-même, a envoyé chercher le Secrétaire du Comte de Rabutin, Ambaſſadeur de l'Empereur, pour le charger d'aſſurer ſon Maître, que les changemens apportés à la Cour n'en apporteroient aucun dans les traités conclus. Les lettres n'apprennent rien de plus ſur le Miniſtère du Czar ; mais il eſt aiſé de prévoir que, s'il ne fait pas choix d'un premier Miniſtre puiſſant & habile, le pouvoir deſpotique qu'a établi ſon grand-pere ne ſe ſoutiendra pas.

Strasbourg. 28 Octobre. Dans le Conſeil des Dépêches du 18, le Roi a permis au Cardinal de Rohan une levée de deux cent mille francs ſur ſes ſujets d'Alſace, pour rétablir le palais épiſcopal de Strasbourg.

J'ai paſſé le reſte de la belle ſaiſon à Villars, où M. le Duc, Madame la Ducheſſe d'Orléans, & tout ce qu'il

y a de plus considérable est venu me voir. 1727.

On a lu dans le Conseil d'Etat du 22, les dépêches du Marquis de *Fénélon*, qui rend compte de la conférence qu'il a demandée aux Etats de Hollande, pour leur faire connoître que leurs inquiétudes sur la réconciliation avec l'Espagne offensent le Roi. On a lu que la République auroit voulu qu'on fît des menaces à l'Espagne : *Fénélon* a répondu que le Roi étoit persuadé qu'il ne falloit jamais menacer, que le coup ne fût prêt à partir, la menace seule n'ayant pas grand effet. Le Pensionnaire s'est excusé des termes qui avoient pu marquer de l'inquiétude, & a assuré que la République avoit une entiere confiance en l'amitié dont le Roi l'honoroit. *Hollande.* 22 *Octobre.*

Le 25, arriverent les courriers que l'on attendoit de Madrid & de Vienne. Par les dépêches du Duc de *Richelieu*, il paroissoit que l'Empereur n'approuvoit pas la retenue du vaisseau le Prince Frédéric, & que le Comte de Kaminiek, son Ambassadeur à Madrid, avoit ordre d'en pres- *Espagne.* 25 *Octobre.*

ſer la reſtitution. *Rotembourg* rendoit
1727. compte de la premiere audience du Roi & de la Reine d'Eſpagne, dans laquelle il s'étoit principalement étendu ſur la ſatisfaction du Roi & de toute la France, de la réconciliation. Il parla des difficultés qui retardoient les préliminaires. Le Roi, & ſur-tout la Reine, ſe plaignirent de la dureté des Anglois; & lorſque *Rotembourg* ouvrit la bouche ſur la reſtitution du vaiſſeau & ſur les effets de la flottille, on lui répondit par demander la reſtitution de Gibraltar. Cependant on eut lieu d'eſpérer, par cette premiere audience, mais ſur-tout par les ſentimens de la Cour de Vienne, qui ne vouloit pas la guerre, que la ratification des préliminaires ne tarderoit pas, & par conſéquent l'ouverture du Congrès.

Cour de Ruſſie. Par les lettres de Pétersbourg, on voyoit les mauvais traitemens augmenter tous les jours contre le Prince Menzicoff, dégradé de toutes ſes dignités. Il y avoit grande apparence qu'on lui feroit ſon procès. On s'étoit ſaiſi de tous ſes papiers, & on avoit pris tout ce qu'il avoit de pierreries & de bijoux les plus précieux.

On a lu, le 2 Novembre, des dépêches de *Rotembourg*, qui rendent compte de deux audiences depuis la premiere, dans lesquelles la Reine d'Espagne a renouvelé ses plaintes de la dureté des Anglois; & parlant sur Gibraltar, elle a demandé au Roi la clef d'une cassette, d'où elle a tiré une lettre en original du Roi d'Angleterre, qui promettoit la restitution de Gibraltar; & comme *Rotembourg*, suivant ses ordres, demandoit toujours la restitution du vaisseau, la Reine a dit: » *Hé bien! nous le remettrons entre les mains du Roi, jusqu'à la décision du Congrès* «. L'affaire en étoit là. Cependant, comme l'Empereur conseille la restitution entiere, on a lieu d'espérer de l'obtenir. 1727. *Espagne.* 2 *Novembre.*

Le Roi, en dormant, s'est jeté hors de son lit, & blessé assez fort au genou, de maniere que l'on a cru devoir l'empêcher de marcher pendant plusieurs jours, & lui faire garder le lit. Ayant les grandes entrées, j'ai demeuré assez souvent des heures entieres au chevet de son lit, & lui ai tenu des discours convenables sur les bons *Le Roi.*

principes. Il les écoutoit avec plaiſir, & s'informoit des déſordres arrivés dans le Gouvernement pendant ſa minorité. Je lui ai coulé un jour un projet que j'avois formé, ſans le communiquer à perſonne, pour le mener à Pontoiſe, & le faire déclarer majeur; il m'a dit: » *Vous auriez empêché* » *les grands malheurs du papier* «.

1727.

Eſpagne. J'ai reçu une lettre de Madrid de l'Abbé de *Montgon*, qui me marquoit de la part du Roi & de la Reine d'Eſpagne, que l'un & l'autre comptoient fort ſur mon amitié.

Le Roi parle au Conſeil. 8 Novembre. Le Roi, pour la premiere fois, a dit ſon avis au Conſeil des Dépêches du 8. Les voix étoient partagées ſur une affaire peu importante, & la déciſion étoit néceſſaire. Il a été de l'avis dont étoient le Duc d'*Orléans*, le Chancelier, le Garde des Sceaux, le Maréchal d'*Huxelles*, & moi.

Les Anglois arment. 9 Novembre. On ne vit pas, par les dépêches lues au Conſeil d'Etat du 9, de Vienne & de Madrid, qu'on dût eſpérer une prompte réponſe ſur le vaiſſeau le Prince Frédéric. Cependant les Anglois armoient fortement, & on pouvoit leur compter plus de cinquante

vaiſſeaux de ligne en mer, ſans les eſcadres qui environnoient les côtes d'Eſpagne en Europe & dans les Indes. 1727.

Indemnités ſur le Luxembourg. 11 Novembre.

M. le Contrôleur-Général rapporta dans le Conſeil des Finances du 11, une requête de MM. les Cardinaux de *Noailles* & de *Biſſy*, comme Archevêque de Paris & Abbé de Saint-Germain, ſur les indemnités prétendues contre le Roi pour les terres occupées par les bâtimens du Luxembourg & du Palais-Royal. Ces indemnités avoient été réglées par un Edit de 1667, confirmé par une Déclaration de 1722, qui les régloient ſur un pied très-juſte; & MM. les Eccléſiaſtiques furent déboutés de leur demande.

Cour de Ruſſie. 12 Novembre.

Les dépêches de Pétersbourg, lues le 12, marquoient trois partis qui ſe diſputoient la confiance du jeune Czar. Le premier, à la tête duquel paroiſſoit Oſterman; le deuxieme des Princes Gallitzin, & le troiſieme des Princes d'Olgorouky, lequel paroiſſoit ſe joindre au premier, pour détruire le ſecond.

Angleterre. 16 Novembre.

Les lettres particulieres d'Angleterre marquoient un déſir entier de la

Nation de voir commencer la guerre
1727. avec l'Espagne, & préparoient à un coup d'éclat de la part des forces qu'elle avoit actuellement en mer, surtout dans l'Amérique.

Prusse. Le Général Flamming étoit toujours auprès du Roi de Prusse; & j'ai dit au Conseil, que, vu le caractere ambitieux d'un homme qui faisoit une figure considérable en Pologne & gouvernoit le Roi Auguste, j'étois persuadé qu'il suggéreroit quelques projets de guerre contre les Etats d'Hanovre.

Le Roi & la Reine. 17 Novembre. La très-légere indisposition du Roi, causée par sa chute, ne pouvoit l'empêcher de rompre son célibat, qui duroit depuis plus de trois mois, longue abstinence pour un homme de 18 ans. Il recommença, le 17, à vivre maritalement avec la Reine, & ce fut une nouvelle pour la Cour, qui n'en fourniſſoit aucune, puisque jamais on n'avoit vu moins de galanterie. Comme le dégoût du Roi pour tout autre plaisir que la chasse, & le deuil de la Reine avoient empêché les divertissemens à Fontainebleau, le voyage fut très-ennuyeux.

Espagne. 19 Novembre. Les dépêches de *Rotembourg*, lues

le 19, donnerent plus d'eſpérance de la reſtitution du vaiſſeau, parce qu'il étoit arrivé un courrier de l'Empereur au Comte de Kaminiek, qui avouoit que l'Empereur conſeilloit cette reſtitution. L'Angleterre offroit de retirer ſes armées navales d'Amérique & des côtes d'Eſpagne, aux conditions de cette reſtitution, & de la parole de rendre les effets Anglois chargés ſur la flottille. On pouvoit donc compter ſur l'ouverture du Congrès de Cambrai, à moins que l'Empereur, avec toutes ſes démonſtrations de paix, ne voulût la guerre, & n'y portât ſecrétement la Reine d'Eſpagne. *Rotembourg* mandoit qu'on ne lui rendoit pas ſes dépêches exactement, & il ne pouvoit douter qu'elles ne fuſſent retenues pour les déchiffrer. Il avertiſſoit auſſi qu'il arrivoit des lettres de France, qui pouvoient traverſer ſa négociation; en aſſurant la Cour d'Eſpagne que la France abandonneroit l'Angleterre, ſi l'on tenoit bon en Eſpagne, & que jamais les François ne ſe détermineroient à faire la guerre à l'Eſpagne. Cependant l'expérience de ce 1727.

qui s'étoit passé en 1719, devoit ôter
1727. cette espérance au Roi d'Espagne.

Cour de Russie. On apprenoit, par les nouvelles de Pétersbourg, que le Conseil du Czar n'étoit pas changé, que l'on ne rappeloit pas les exilés, & que c'étoit le Comte d'Osterman qui avoit le principal crédit.

Villeroi. Le Maréchal de Villeroi a été très-mal. Il avoit la haine la plus violente contre le Cardinal, dont il a été autrefois grand ami. Le Cardinal a été le voir, & comme il comptoit mourir, la réconciliation s'est faite.

Espagne & Angleterre. 30 Novembre. On a lu, dans le Conseil du 30, des lettres du Marquis de *Rotembourg*, datées des 14 & 15, & un mémoire du Marquis de la Paz sur les matieres qui empêchoient la ratification des préliminaires. Il contenoit en substance, que l'amour du Roi d'Espagne pour le Roi son neveu, son affection pour les François, les très-vives instances de l'Empereur, l'obligeoient, quoique sa gloire y fût intéressée, à rendre le vaisseau le Frédéric, malgré toutes les infractions de l'Angleterre, desquelles un mémoire de Patigno,

Secrétaire d'Etat, faiſoit une longue énumération ; mais cette reſtitution ne devoit ſe faire que dans ſix mois, & on vouloit une garantie du Roi & de l'Empereur, que l'on examineroit dans le Congrès, non ſeulement ſi cette reſtitution étoit juſte, mais tout ce qui regarderoit celle de Gibraltar, & que le Roi d'Angleterre & la Nation exécuteroient fidélement ce qui ſeroit décidé au Congrès & par des Arbitres impartiaux. On répétoit pluſieurs fois, que c'étoit ſur les inſtances de l'Empereur que le Roi d'Eſpagne s'étoit rendu ; & il m'a paru que ce mémoire étoit une eſpece de manifeſte, pour faire voir à l'Empire que l'Empereur n'oublioit rien afin d'empêcher la guerre. 1727.

On n'a pas décidé dans ce Conſeil la réponſe que l'on devoit faire, parce qu'on vouloit la concerter avec l'Angleterre ; mais Valpold m'a dit qu'il falloit agir, & demandoit que l'on envoyât ordre au Comte de *Rotembourg*, ſur la reſtitution, d'exiger un oui ou un non, & qu'il partît de Madrid ſur le refus. On a pris un parti plus modéré, & dans le Conſeil 3 *Décembre*

d'Etat du 3 Décembre, on a lu les
1727. Dépêches faites pour le Comte de *Rotembourg* : elles lui preſcrivoient de faire connoître au Roi & à la Reine d'Eſpagne, à laquelle on adreſſe preſque toujours la parole, que les conditions ſous leſquelles on offroit de rendre le vaiſſeau, étoient injurieuſes aux Alliés, & tendoient à mettre de la diviſion entre eux, à quoi on ne parviendroit pas. Enfin on demandoit une réponſe plus ſatisfaiſante, & on ordonnoit au Comte de déclarer que, s'il ne la recevoit pas dans quelques jours, il ſe retireroit. Comme l'Eſpagne paroiſſoit réſolue à faire ceſſer les ſubſides quand le Congrès ſeroit ouvert, on étoit incertain ſi le ſeul déſir de pouſſer les ſubſides le plus loin qu'il ſe pourroit, rendoit la Cour de Vienne difficile, malgré les promeſſes faites au Duc de *Richelieu*, & réitérées par Fonſeca, qu'elle vouloit terminer tous les différends ; ou ſi cette même Cour de Vienne ne vouloit que gagner du temps, pour porter les choſes à la guerre, lorſqu'elle ſeroit plus en état de la faire avec avantage.

Danemarck. Les autres dépêches de toutes les

Cours n'étoient pas bien importantes. Celles de Danemarck ne traitoient pas fort honorablement *Camilly*, notre Ambaſſadeur, qui ne ſe conduiſoit pas fort bien dans le cérémonial, ainſi que dans les affaires plus importantes. Cette opinion ſe confirma dans le Conſeil du 17. 1717.

Eſpagne & Angleterre 7 & 10 Décembre.

Dans les dépêches du Comte de *Rotembourg*, qui furent lues aux Conſeils d'Etat du 7 & du 10, on ne trouva rien qui fît eſpérer de grands changemens au mémoire du Marquis de la Paz. Dans une très-longue converſation que le Comte avoit eue avec le Roi & la Reine d'Eſpagne, où même on l'avoit fait aſſeoir pour l'entretenir plus librement, uſage peu commun entre des Rois & un Ambaſſadeur, la Reine d'Eſpagne avoit » dit: » *Nous nous ſommes réduits plus* » *que l'on ne pouvoit le demander: ſi* » *on n'eſt pas content., patience* «.

Conſtantinople & Tunis.

Du côté du Nord, rien ne paroiſſoit important. Les lettres de Conſtantinople marquoient un grand déſir de la Porte de faire la paix avec les Perſans. Les Barbareſques de Tunis & d'Alger faiſoient de petits déſor-

dres ſur nos côtes de Provence, & on fit arrêter l'Ambaſſade de Tunis, juſqu'à ce que la Régence eût déclaré qu'elle feroit les ſatisfactions qu'on prétendoit.

1727.

Angleterre. 14 Décembre. On a lu enfin, dans le Conſeil d'Etat du 14, des lettres de *Rotembourg*, qui apprennent qu'à la conſidération du Comte de Konigs-Ek, le Roi & la Reine d'Eſpagne ont déclaré que l'on rendra le vaiſſeau, & la plupart des autres difficultés levées; en ſorte que l'on a réſolu de ne pas s'arrêter aux difficultés que faiſoit encore Valpold. J'ai donc dit au Roi: » *Il faut s'expliquer nettement avec* » *l'Angleterre, & déclarer que l'on* » *eſt ſatisfait des offres de l'Eſpa-* » *gne, & que ne s'en pas contenter,* » *c'eſt déclarer à l'Europe que l'on* » *veut abſolument la guerre* «. Tout le Conſeil a penſé de même; mais Valpold, qui prend un grand empire ſur le Cardinal de Fleury, & qui a été trois heures avec lui, a fait ſuſpendre la réſolution, & l'on attend à décider à un autre Conſeil.

Veut la guerre. 21 Décembre. Dans celui du 21, on a agité encore les réponſes à faire. Valpold fait toujours

toujours de grandes difficultés, & il ne faut pas s'étonner que le Miniſtere d'Angleterre ſoit porté à la guerre. Il a obligé le Roi & la Nation à des dépenſes immenſes depuis deux ans. Les flottes qu'ils tenoient dans la Baltique, dans la Méditerranée, & ſurtout dans les Indes Eſpagnoles, y ont, pour ainſi dire, péri deux fois, les hommes de maladie, & les vaiſſeaux par des vers qui les rongeoient. Leur Amiral Ozier y eſt mort, & beaucoup de leurs meilleurs Officiers. Irrités de toutes ces pertes & de l'inutilité de leurs dépenſes, les Anglois veulent la guerre, craignant que „dans un Congrès, l'empire qu'ils prennent dans le commerce ne ſoit conſidérablement diminué. 1717.

On tâche d'éviter. Valpold a reçu un courrier d'Angleterre le 22. Sur les ordres qu'il a apportés, lui & Peſter ſont venus parler très-vivement au Cardinal : ils ont été près de quatre heures chez le Garde des Sceaux, & ont eu avec moi une converſation qui a été fort animée. On avoit fait des reproches à *Rotembourg* de ce qu'il s'étoit ſi avancé ; il donnoit dans ſes lettres, lues *22 & 28 Décembre.*

le 28, de bonnes raiſons de ſa conduite : que l'avantage de voir rendre ſur le champ le vaiſſeau le Frédéric, de retrouver les effets de la flottille, & par-là d'empêcher la guerre, lui avoient paru des biens ſi conſidérables, qu'il n'avoit pas jugé à propos de ſe laiſſer amuſer par les petits intérêts qu'objectoient les Anglois. Les lettres de *Fénélon*, de la Haye, marquoient une vivacité égale en Hollande contre la paix ; cependant, par les expédiens que nous donnions à *Rotembourg*, nous nous flattions toujours qu'il n'y auroit pas de rupture.

1727.

Turquie & Perſe.

Les lettres du Duc de *Richelieu*, du 15, apprirent que l'on comptoit à Vienne ſur la paix entre la Porte & la Perſe, & les nouvelles de Conſtantinople confirmerent que cette paix avoit été traitée & ſignée par le Bacha de Babylone avec de très grands avantages pour les Turcs, qui demeuroient maîtres de toutes leurs conquêtes. Sur cette nouvelle, quelques-uns du Conſeil dirent : » *Cette paix donnera de* » *l'inquiétude à la Cour de Vienne,* » *& la déterminera à finir avec nous* «. Je répondis que le déſir d'aſſurer de ſi

grandes conquêtes ne permettroit pas aux Turcs d'attaquer l'Empereur ni le Czar, que par conséquent cette paix n'influeroit en rien sur les délibérations de la Cour de Vienne à notre égard. 1727.

Espagne.

On apprit, le 31, dans le Conseil d'Etat, par les lettres de Madrid, que le Roi & la Reine d'Espagne étoient fort irrités que les Anglois ne fussent pas contens de ce que *Rotembourg* avoit consenti aux conditions de l'Espagne, & signé en conséquence. Le Conseil de Madrid étoit divisé de sentimens; Patino fort opposé aux sommes qu'on donnoit à l'Empereur, & le Marquis de la Paz, qu'on venoit de faire Conseiller d'Etat, très-dévoué à l'Empereur. 31 *Décembre.*

Les délibérations du Conseil d'Etat de Hollande alloient à donner un terme trop court à l'Espagne, pour prendre sa résolution. Les Hollandois vouloient que, si l'Espagne n'accordoit pas sur le champ ce qu'on lui demandoit, on rappelât aussi-tôt les Ministres de France & de Hollande, & Kett qui avoit été admis pour l'Angleterre.

1728. Il eſt arrivé, le premier Janvier, un courrier du Duc de *Richelieu*, qui aſſure que la Cour de Vienne eſt toujours oppoſée à la guerre, & que le Conſeil de l'Empereur, prévoyant que l'on ne finiroit pas à Madrid, envoyoit Penterrieder en toute diligence, pour empêcher la rupture.

Empereur. 1 Janvier.

Chevaliers de l'Ordre. Le Roi a déclaré, le premier jour de l'an, dans un chapitre de l'Ordre, qui a été tenu avant la Meſſe, huit Chevaliers du Saint-Eſprit : ſavoir, le Duc de *Richelieu* avec diſpenſe, le Duc de *S. Simon*, le Prince de *Dombes* & le Comte d'*Eu*, les Maréchaux de *Roquelaure* & d'*Aligre*, le Comte de *Grammont*, & le Comte de *Cellamare* déſiré par le Roi d'Eſpagne. Cette promotion affligeoit fort le Duc de *Grammont*, Colonel des Gardes, qui voyoit ſon cadet paſſer devant lui. Elle a fait peine auſſi à pluſieurs Grands Officiers de la Maiſon du Roi, & au Marquis d'*Avaray*, qui avoit un brevet d'aſſurance pour la premiere promotion.

Eſpagne. Commerce. 3 & 7 Janvier. On a lu, le 3, des lettres de *Rotembourg*, qui annoncent des nou-

velles très-cruelles pour le commerce : c'eſt que le Roi d'Eſpagne met un nouvel indult de vingt-trois & trois quarts pour cent ſur les marchandiſes de la flottille. Les Négocians François de Cadix marquoient que pluſieurs d'entre eux retiroient à peine douze par cent de leurs capitaux, ce qui étoit une ruine entiere pour nos Commerçans. Ces nouveaux ſujets que nous avons de nous plaindre de la Cour d'Eſpagne, joints aux plaintes qu'elle fait elle-même de ce que nous ne voulons pas nous en tenir à tout ce qu'a ſigné *Rotembourg*, met une aigreur très-vive dans les eſprits. Cependant on a écrit à *Rotembourg*, par un courrier dépêché le 7, de maniere à eſpérer qu'on ne rompra pas. C'eſt à la place du terme d'*indemnité*, que la Cour d'Eſpagne a mis dans ce que *Rotembourg* a ſigné, de ſubſtituer celui de *prétentions* du Roi d'Eſpagne, ſur les dommages cauſés par les armées navales d'Angleterre. 1728.

Angleterre & Allemagne.

On a appris que l'Angleterre avoit fait un traité avec le Duc de Wolfenbuttel, moyennant vingt-cinq mille livres ſterling par an, par lequel il s'en-

gageoit à ne pas donner entrée dans la
1728. ville de Brunſvik aux ennemis du traité d'Hanovre, & d'adhérer au traité en divers cas. » *Si quelques raiſons*, » ai-je repréſenté, *peuvent déterminer* » *l'Empereur à la guerre, ce ſera* » *de voir que, pendant qu'on tra-* » *vaille à la paix, on lui ſuſcite des* » *ennemis dans l'Empire, à com-* » *mencer par le Landgrave de Heſſe,* » *qui a levé douze mille hommes pour* » *le ſervice d'Angleterre : il ſemble* » *que les Anglois ne cherchent qu'à* » *ſoulever l'Empire contre l'Empe-* » *reur : ce qui ne marque pas de* » *bonnes diſpoſitions de leur part «.*

Eſpagne. L'Eſpagne ne paroiſſoit pas mieux
11 Janvier. intentionnée. Les lettres de *Rotembourg*, lues au Conſeil le 11, marquoient qu'il n'avançoit pas dans ſa négociation. La Reine perſiſtoit à vouloir que le mot d'*indemnité* ſubſiſtât, & elle avoit déclaré que, pour l'*indult*, le Roi étoit le maître de le mettre au taux qu'il vouloit dans ſes Etats, & qu'aucune Puiſſance étrangere n'avoit droit de s'en mêler.

Angleterre. D'un autre côté, le Miniſtere Anglois étoit fort inquiet de voir appro-

cher l'ouverture du Parlement, ſans pouvoir montrer à la Nation qu'elle eût retiré aucune utilité des dépenſes très-grandes qu'elle faiſoit depuis deux ans; & on apprit que l'aſſemblée du Parlement étoit prorogée juſqu'au 2 Février. 1722.

Affaire de Belle-Iſle. 13 Janvier.

On a parlé, dans le Conſeil des Finances du 13, d'un incident ſur l'échange de Belle-Iſle, ce qui m'a donné occaſion d'expoſer mes ſentimens ſur le fond de cette affaire. J'ai donc dit: » *Je ſuis très-convaincu, Sire, que les préopinans n'ont pas moins de zele que moi pour les intérêts & le ſervice de Votre Majeſté; mais je ne puis m'empêcher de vous repréſenter que cet échange vous eſt très-déſavantageux. Votre Majeſté n'a plus de domaines; & ſi Dieu nous accorde la grace que nous lui demandons, qui eſt de vous donner pluſieurs Princes, vous n'aurez plus d'apanage à leur donner. Ce qu'on accorde au Marquis de Belle-Iſle eſt la plus grande partie de l'apanage de feu M. le Duc de Berry. Je ſuis informé par pluſieurs Con-*

1728. » *ſeillers d'Etats & pluſieurs des* » *principaux de la Chambre des* » *Comptes, que vous perdez plus de* » *ſoixante mille livres de rente à cet* » *échange. Pour moi, par ces conſi-* » *dérations, je n'ai jamais voulu le* » *Comté de Melun, qui m'a été of-* » *fert par M. d'Argenſon, Garde* » *des Sceaux* «. M. le Maréchal d'*Huxelles* & quelques autres prépinans, ſont revenus à mon avis, de revoir l'affaire au fond; mais M. le Duc d'*Orléans*, fort ami de M. de *Belle-Iſle*, a dit que c'étoit une affaire conſommée, & mes repréſentations ont été inutiles. Le Roi m'a écouté avec beaucoup d'attention, &, le Conſeil levé, étant demeuré ſeul avec moi, il m'a dit : » *Vous ſou-* » *tenez bien mes intérêts* «: & il m'a tendu la main, ce qui eſt beaucoup pour le Roi, qui ne s'ouvre en rien au monde.

Hollande. 14, 18 & 21 *Janvier.* On a ordonné, dans les Conſeils d'Etat des 14 & 18, au Marquis de *Fénélon* de faire bien obſerver au Gouvernement de Hollande, que le Roi n'ordonnant à *Rotembourg* de partir de Madrid, que pour faire voir à ſes

Alliés la conduite la plus ſcrupuleuſe à leur égard, ne veut plus, ſi l'Eſpagne n'accorde pas ce qu'on lui demande, avoir de Miniſtre à Madrid, même pendant que ceux d'Angleterre & de Hollande y reſteront. Les lettres de *Rotembourg*, lues le 21, préparent à le voir partir de Madrid après la réception des derniers ordres qu'il doit avoir reçus par le dernier courrier. Le Conſeil de Madrid confirme l'indult de vingt-ſix pour cent ſur les effets de la flottille, ce qui eſt la ruine des Négocians. 1718.

Il y grande rumeur à la Cour, à l'occaſion de lettres anonymes répandues dans Verſailles, qui attaquent Mademoiſelle de *Charolois* & pluſieurs autres Dames.

Angleterre. Le Cardinal a reçu des lettres du Roi d'Angleterre, qui le remercie de ſa fermeté à ſoutenir ſes engagemens. On a lu une lettre du Garde des Sceaux au Duc de *Neucaſtel*, par laquelle il explique la conduite de la France à l'égard de l'Angleterre. Cette lettre eſt pour être lue à l'ouverture du Parlement, que le Miniſtere Anglois differe autant qu'il peut, dans

l'eſpérance de voir l'Eſpagne ſoumiſe;
1728. & afin que les ennemis du Gouvernement n'aient pas à lui reprocher l'inutilité des dépenſes prodigieuſes que l'Angleterre fait depuis deux ans.

Polonois. L'Abbé de *Polignac* a mandé qu'un jeune Abbé Polonois, nommé Opolinsky, parent de notre Reine, a eſſuyé la derniere inſulte de la part de trois infames abominables, protégés par le Cardinal Coſcia, favori du Pape, & qui ſe ſont refugiés dans des égliſes. Ainſi dans la Cité ſainte, & ſous l'autorité d'un Pape très-ſaint, les plus grandes abominations reſtent impunies.

Angleterre & Eſpagne. 23 Janvier. On a lu un mémoire envoyé par l'Angleterre, pour ſurmonter les difficultés de l'Eſpagne. On ſait auſſi, par les lettres du Duc de *Richelieu*, que Penterrieder, l'homme de confiance de l'Empereur, eſt parti de Vienne; enfin, de part & d'autre, on ſe rapproche au point qu'il n'eſt pas poſſible de rompre, ſi des intérêts cachés de l'Empereur ne portent à la guerre.

Rentes viageres. 27 Janvier. Dans le Conſeil de Finance du 27, on a lu le projet d'un Edit qui annonce au Public le rétabliſſement de dix-huit cent mille livres de rentes via-

geres ; en ſorte que la réduction deſdites rentes au profit du Roi, annoncée par un Edit du mois de Novembre 1727, qui devoit être de ſept millions deux cent mille livres, n'eſt plus que de cinq millions cinq cent mille livres. On avoit ordonné au ſieur de *Machault*, Conſeiller d'Etat, d'examiner leſdites réductions, & de ne point toucher aux rentes qui ſe trouveroient au deſſous de trois cents livres, ni, autant qu'il ſe pourroit, à celles des gens qui, ayant été forcés de mettre en rentes viageres le peu de bien que leur laiſſoit le ſyſtême de *Law*, étoient réduits à la mendicité. 1728.

Cour d'Eſpagne. 28 Janvier.

Par les dépêches de Madrid, lues le 28, on voit que les difficultés ſont preſque terminées ; mais on eſt convenu de n'en pas répandre le bruit, pour que nos Alliés ne puiſſent pas dire qu'avant qu'ils aient connoiſſance des conditions, le Conſeil du Roi eſt d'accord. On a fait repartir le courrier ſur le champ, pour conclure à Madrid ſur le pied des dernieres conventions.

On attribue les facilités de la Reine d'Eſpagne à l'état où eſt le Roi ſon mari, dont la fin paroît prochaine.

1728. A une ſombre mélancolie ſuccedent des emportemens très-violens, qui l'ont porté à frapper ſon Médecin, on dit même ſon Confeſſeur. Il ne ſe nourrit que de confitures & d'huile, ne dort plus, & eſt d'une maigreur extrême. On l'a mené au Pardo, petite maiſon de campagne à trois lieues de Madrid, apparemment afin qu'on ait moins d'occaſions de le voir. La maigreur, l'inſomnie, & ne ſe plus nourrir que d'huile & de confitures, ne permettent pas d'eſpérer qu'il puiſſe durer long-temps. Il ne laiſſe pas d'aller encore à la chaſſe.

Ligue du Nord. Les nouvelles du Nord apprennent que le Roi de Pruſſe eſt allé voir le Roi de Pologne à Dreſde, où on lui a préparé de grands divertiſſemens. Toutes les apparences ſont que les fréquens voyages du Général Flemming à Berlin ont préparé une ligue entre l'Empereur, le Czar, les Rois de Pologne & de Pruſſe : c'eſt mon opinion. On verra par les ſuites du Congrès de Cambrai, ſi elle eſt fondée.

Eſpagne & Empire. 1 Février. Les lettres de *Rotembourg* des 15, 17 & 19 Janvier, lues au Conſeil le

premier Février, font toujours eſpérer un heureux ſuccès de la négociation, & craindre la fin prochaine du Roi d'Eſpagne. Son inſomnie continue avec du dégoût & une petite fievre : on lui a donné l'émétique, qui n'a pas eu un grand effet. La Reine d'Eſpagne paroît incertaine du parti qu'elle prendra. 1718.

Puiſſance du Cardinal.

Penterrieder eſt arrivé le dernier de Janvier, & a eu une conférence de cinq heures avec le Cardinal de Fleury, auquel il a remis une lettre très-flatteuſe de l'Empereur. Son autorité abſolue & entiere, que rien ne balance, lui donne une grande conſidération. Les François & les Etrangers le regardent comme le maître du Royaume.

Chevaliers de l'Ordre. 2 Février.

Il y a eu, le jour de la Chandeleur, une promotion de huit Chevaliers : le Prince de *Lixheim* Lorrain, les Ducs de *Grammont*, *Gêvres*, *Béthune*, *Harcourt*, la *Rocheguyon*, le Comte de *Teſſé*, & le Marquis de *Nangis*, premier Ecuyer & Chevalier d'honneur de la Reine.

Apparences de paix générale. 4 Février.

Le Comte de *Broglio* a mandé de Londres, & on a ſu, dans le Conſeil d'Etat du 4, que le Roi d'Angleterre

& ſon Conſeil approuvent ce qui s'eſt
1718. conclu à Madrid, & promettent des pleins pouvoirs pour ſigner : on a dépêché en Hollande, pour en avoir de la République, & rien ne retarde plus l'ouverture du Congrès. On a dépêché à Madrid, pour convenir du temps de l'aſſemblée.

Les nouvelles du Nord ne parlent que des divertiſſemens que le Roi de Pologne donne au Roi de Pruſſe, qui a envoyé ordre au Prince Royal ſon fils, de venir le trouver à Dreſde. Enfin les plaiſirs & le calme s'établiſſent dans toute l'Europe, en attendant le Congrès de Cambrai, où, ſelon les apparences, les Puiſſances ne donneront à leurs Miniſtres que des ordres pacifiques.

Rois d'Eſpagne & de France.
8 Février.

Les lettres de Madrid, lues le 8 au Conſeil, apprennent que la maladie du Roi d'Eſpagne augmente, la fievre continue, des redoublemens, l'inquiétude de la Reine très-grande : elle a trouvé à propos d'admettre le Prince des Aſturies dans le Conſeil, incertaine ſi elle perſévérera dans ſes engagemens avec l'Empereur, ou ſi elle ſe donnera à la France. Son agitation eſt vive.

Le carnaval s'eſt paſſé triſtement à notre Cour, le Roi n'aimant aucun des divertiſſemens qui regnent par-tout dans ce temps. 1718.

Entre autres incommodités du Roi d'Eſpagne, les lettres du 2, lues le 15, apprennent qu'une rétention d'urine de trente heures a obligé de ſe ſervir de la ſonde, & tout fait craindre la fin prochaine de ce Prince. Le Czar eſt parti pour Moſcou. *Cour d'Eſpagne. 18 Février.*

Le 17, preſque tous les Ambaſſadeurs ſont venus dîner chez moi, & ceux qui ſont deſtinés pour le Congrès de Cambrai, m'ont parlé du déſir qu'ils ont que le Congrès ſoit à Paris. A la vérité ils y trouveroient leurs commodités; mais c'eſt déjà aſſez que l'Empereur ait conſenti qu'au lieu de le tenir à Aix-la-Chapelle, ville impériale, il ſoit indiqué à Cambrai. Cependant je penſe qu'il accordera volontiers qu'il ſoit à Paris, auquel cas on peut s'attendre qu'il fera payer cette complaiſance. *Congrès. 17 Février.*

Rien au Conſeil d'Etat du

Les lettres de *Rotembourg*, du 6 & du 9, lues le 22, font craindre de plus en plus une fin prochaine du Roi *Roi d'Eſpagne. 22 Février.*

d'Eſpagne. La fievre ne l'a pas quitté, & il eſt tellement abattu, qu'à peine peut-il être une heure hors de ſon lit dans un fauteuil. Enfin, quoique l'air du Pardo lui ſoit contraire, ſa foibleſſe eſt ſi grande, qu'on n'oſe le tranſporter à Madrid.

1728.

Angleterre & Eſpagne. 25 Février. On a reçu les conſentemens de l'Angleterre avec le ſeul mot de *réciprocité*, que le Roi veut être employé dans les articles. Il eſt parti un courrier, qui porte au Comte de *Rotembourg* les pleins pouvoirs, pour ſigner à Madrid. A la rétention d'urine du Roi d'Eſpagne, a ſuccédé un flux dangereux. Les craintes de le perdre augmentent.

Eſpagne. 29 Février & 3 Mars. On a appris dans le Conſeil d'Etat du 29, que le Comte de Konigs-Ek dépêchoit ſouvent des courriers de Madrid à Vienne. La maladie du Roi d'Eſpagne augmente : on a preſſé *Rotembourg* de faire ſigner. Il a mandé qu'il lui revient que l'on négocie ſur la Sicile, au lieu des Etats de Florence, pour l'Infant Dom Carlos ; & l'on vient d'examiner dans le Conſeil du 3 Mars, quel parti il y auroit à prendre ſur cela.

Le Roi a fait dire aux Princeſſes du Sang, que ſon intention eſt que dans les muſiques & aux audiences des Ambaſſadeurs, elles occupent les places, ainſi que du temps du feu Roi. L'uſage étoit que la Reine avoit ſon fauteuil au milieu, & les Princeſſes du Sang touchant les tabourets des Dames. Elles avoient uſurpé de mettre leurs tabourets à côté de celui de la Reine, ce qui n'eſt permis qu'aux Enfans de France. Le Roi a donné à M. le Duc d'*Orléans* l'appartement qu'avoit M. le *Duc*. Il le fait préparer pour y loger la femme qu'il épouſera, & celui qu'il quitte eſt deſtiné à l'enfant dont la Reine eſt groſſe. 1728. *Cérémonial. Logement.*

Les lettres d'Eſpagne, lues le 7, apprennent que la fievre continue au Roi d'Eſpagne, & *Rotembourg* preſſe pour recevoir les pleins pouvoirs, craignant que, ſi la mort du Roi d'Eſpagne ſurvient, les ſignatures ne ſoient beaucoup retardées. La Reine d'Eſpagne de Bayonne, qui a été à l'extrémité, eſt hors de péril. *Eſpagne. 7 Mars.*

Penterrieder a dit, par ordre de l'Empereur, au Cardinal, que Sa Majeſté Impériale s'engageroit à tous *Congrès fixé à Soiſſons.*

1728. les lieux que l'on voudroit pour le Congrès ; Saint-Germain même, ſi le Roi le veut. On s'eſt déterminé à Soiſſons, qui n'eſt qu'à ſix lieues de Compiegne. Mais il a été décidé de ne déclarer cette réſolution qu'après en avoir parlé aux Ambaſſadeurs d'Angleterre & de Hollande. J'ai dit là-deſſus : » *Certes la politeſſe de l'Em-* » *pereur eſt grande, & rien n'eſt* » *plus glorieux pour le Roi ; mais* » *il faut prendre garde, au Congrès,* » *que l'Empereur ne veuille faire* » *payer ſa politeſſe, & les Anglois leur* » *condeſcendance ; & ſur-tout ne pas* » *négliger les périls de notre com-* » *merce, que l'Angleterre détruit* «.

Eſpagne. 14 Mars. On a ſu, le 14, que *Rotembourg* a reçu les pouvoirs ; & qu'après quelques légeres difficultés, la Reine d'Eſpagne a déclaré qu'elle ordonnoit la ſignature, laquelle *Rotembourg* compte envoyer par ſon premier courrier. La ſanté du Roi d'Eſpagne étoit un peu rétablie, toujours de la fievre, mais l'appétit meilleur, & ſes forces plus grandes : cependant il ne veut pas quitter le Pardo, quoique l'air ne lui ſoit pas bon.

Le Roi de Pruſſe eſt de retour à Berlin, & prépare de grandes magnificences pour recevoir le Roi de Pologne. 1728. *Pruſſe.*

On a appris, le 21, de *Rotembourg*, que tout a été ſigné, & les ratifications ont été apportées. Ainſi rien ne retarde plus l'ouverture du Congrès, que les réponſes des Cours de Vienne & de Londres pour en fixer le jour. *Rotembourg* mande que le Roi d'Eſpagne eſt ſans fievre, mais que ſes vapeurs noires continuent; ce n'eſt pas un péril imminent, mais peu d'eſpérance pour une longue vie. *Eſpagne.* 21 *Mars.*

Un procès-verbal, envoyé par le Commandant d'un vaiſſeau de notre Compagnie des Indes, nous a appris qu'il a été attaqué par trois vaiſſeaux Anglois qui l'ont traité indignement, ne pouvant cependant douter qu'il ne fût François. On a ordonné d'en demander des réparations convenables. *Piraterie Angloiſe.*

Les nouvelles de la ſanté du Roi d'Eſpagne ſont les mêmes. Ses vapeurs continuent; elles le portent à ne vouloir pas ſe faire couper la barbe ni même les ongles, & à ne vouloir pas retourner à Madrid. Il y a des *Eſpagne.* 24 *Mars.*

1728. difficultés peu importantes ſur les affaires générales, mais qui marquent combien la Reine d'Eſpagne & ſon Conſeil ont d'éloignement pour les Anglois, des plaintes ſur Gibraltar & ſur la retraite trop lente des vaiſſeaux Anglois des mers des Indes. Le Comte de *Rotembourg* partoit de Madrid au moment qu'il écrivoit. On a ordonné au Marquis de *Brancas* de s'y rendre inceſſamment. Ils doivent ſe rencontrer en route, afin que le Comte de *Rotembourg* l'informe de l'état actuel des affaires. Mais une fievre ſurvenue à *Brancas* l'oblige de différer ſon départ.

Conſtantinople. Le Roi a nommé le ſieur de *Villeneuve*, Lieutenant-Général du Préſidial de Marſeille, à l'Ambaſſade de Conſtantinople.

Cérémonial. Les ordres donnés aux Princeſſes du Sang par le Duc de la *Trimouille*, ont fait naître des querelles très-vives. On n'a rien oublié pour les animer contre les Ducs, qui n'ont pourtant aucune part au réglement de leurs ſéances aux muſiques & ſpectacles. Il court des Mémoires attribués aux Ducs de la *Trimouille* & de *Saint-Simon*,

& désavoués par eux. Ces Mémoires mettent tout en combustion. 1728.

Il y a eu un chapitre des Chevaliers de l'Ordre, pour lire les pouvoirs du Duc de *Richelieu*, & lui envoyer la permission de porter l'ordre avant que d'être reçu. Il lui sera porté par le Milord Walgralf qui va d'Angleterre à Vienne. *Richelieu.* 4 *Avril.*

Rotembourg se préparoit à partir le premier Avril. On lui faisoit espérer de voir le Roi; mais il s'en flattoit peu. L'ouverture du Congrès a été fixée au 20 Mai, & le Cardinal de *Fleury* & le Comte de Sinzendorf, qui doivent s'y trouver comme premiers Plénipotentiaires, ont pris leurs mesures pour s'y rendre le premier Juin. *Espagne. Congrès.*

On a su au Conseil d'Etat du 11, que *Rotembourg* a vu le Roi d'Espagne, auquel on avoit coupé la barbe & les ongles, ce qui ne lui étoit pas arrivé depuis sa derniere maladie. Il l'a trouvé en très-bonne santé & même engraissé, le teint fort bon. Enfin, on peut compter que la tête de ce Prince est seule attaquée. Il pourra vivre long- *Cour d'Espagne.* 11 *Avril.*

temps, & par cette raiſon l'autorité
1718. entiere conſervée à ſa femme.

Nord. Les nouvelles du Nord portent, que le Maréchal Flemming continue ſes négociations inconnues à nos Miniſtres. Cette union entre l'Empereur, le Czar, les Rois de Pruſſe & de Pologne, pourroit enfin attirer une guerre embarraſſante pour l'Electorat d'Hanovre.

Eſpagne. 18 Avril. *Rotembourg* avoit pris congé, le 6, du Roi & de la Reine d'Eſpagne. Il a laiſſé le premier en bonne ſanté, & a fini, avant ſon départ, le peu de difficultés qui reſtoient à terminer avant que d'envoyer aux flottes d'Angleterre dans les Indes & ſur les côtes d'Eſpagne, ordre de rentrer dans leurs ports, & pour remettre le vaiſſeau le Frédéric.

Nord. Nous avons appris le départ du Maréchal Flemming pour la Cour de Vienne, celui du Comte de Wratiſlau de Dreſde pour Moſcou, & on voit tous les jours toutes meſures priſes pour établir la plus forte union entre l'Empereur, le Roi d'Eſpagne, le Czar, les Rois de Pruſſe & de Pologne. Je ſuis toujours perſuadé que

ces mesures peuvent troubler le Nord.

Camilly, notre Ambassadeur, a pris congé du Roi de Danemarck. Ce Prince, outre le présent ordinaire, a fait porter chez lui quarante mille livres, outre le présent pour la signature du traité : ce qui a fait une ambassade très-utile à un homme qui n'en a pas trop bien rempli les devoirs. 1728. *Danemarck.*

Les quatre Electeurs de Baviere, Cologne, Treves & Palatin, doivent se joindre à Manheim, apparemment pour prendre des mesures sur les desseins des autres Princes de l'Empire. L'Angleterre a déjà engagé le Landgrave de Hesse & le Duc de Brunswick Wolfenbuttel. Les mesures que l'on prend pour former un parti contre l'Empereur, peuvent fort bien lui donner les moyens d'en former un considérable, composé des Puissances du Nord dont j'ai parlé, & de ces quatre Electeurs. *Empire.* 21 *Avril.*

Le Général Flemming est arrivé à Vienne. Le Duc de *Richelieu* mande qu'il ne peut rien pénétrer de ses négociations. L'Abbé de *Livry*, notre Ambassadeur en Pologne, n'en a rien démêlé non plus, & veut penser *Flemming.* 25 *Avril.*

qu'elles ont pour premier objet de faire
1718. en ſorte qu'une Ambaſſade du Roi ſon Maître, dont il ſeroit le Chef, ſoit reçue au Congrès de Soiſſons. Vu le caractere de M. de Flemming, déjà très-grand Seigneur, très-ambitieux & homme de guerre, je ne crois pas que tous ces mouvemens & ces ſoins le portent à cet unique objet, & je penſe plutôt qu'il eſt toujours queſtion d'une guerre dans le Nord.

Le Duc de *Richelieu* mande auſſi que l'Empereur a dit au Comte de Windiſch Gratz, deſtiné à être ſecond Ambaſſadeur au Congrès, qu'il n'ira pas à Soiſſons. Le Comte de Sinzendorf doit être le premier, mais pour n'y paſſer que huit ou dix jours, c'eſt-à-dire, le même temps que le Cardinal de *Fleury*. Ce changement eſt pour y laiſſer le Baron de Penterrieder ſeul.

Eſpagne. On a appris que le Roi d'Eſpagne eſt retourné à Madrid en bonne ſanté; cependant ſa tête n'eſt pas entiérement raffermie. Il ſort tous les jours pour aller à des dévotions, & ſe montre beaucoup.

Religion. 2 Mai. Le Cardinal de *Polignac*, par ſes dépêches

dépêches lues le 2 Mai, marque que le Pape eſt dans une grande fureur, auſſi bien que le Sacré Collége, ſur la lettre au Roi de douze Archevêques & Evêques, & même contre le Concile d'Embrun, que le Pape comptoit fulminer des excommunications, mais qu'il l'a engagé à différer. 1728.

Les lettres de Lisbonne marquent d'un autre côté, que la fureur du Roi de Portugal eſt violente contre le Pape, qu'il a fait ſortir de force ſon Nonce, lequel a excommunié le Secrétaire d'État qui a envoyé l'ordre de le faire ſortir.

Le Comte de *Rotembourg* eſt venu me voir en arrivant de Madrid. Il m'a dit que la ſanté du Roi d'Eſpagne eſt parfaite, celle du Prince des Aſturies très-foible. *Eſpagne.*

Comme les affaires ne ſeront pas vives juſqu'à l'ouverture du Congrès, & que les fréquens voyages du Roi à Rambouillet rendent les Conſeils plus rares, je lui ai demandé permiſſion d'aller paſſer dix jours à Villars. *Vacance. 3 Mai.*

Il y a eu de grandes vivacités de la part des Princes du Sang, ſur les Mémoires que l'on attribue aux Ducs *Cérémonial.*

de la *Trimouille* & de *Saint-Simon*;
1718. déſavoués par eux. Les Princes ont obtenu que celui que l'on attribue au Duc de la *Trimouille*, ſeroit brûlé par la main du Bourreau; ce qui a été exécuté le dernier Avril, à la réquiſition du Procureur-Général.

Religion. 7 Mai. On ne voit que Mémoires & imprimés ſur les diviſions de l'Egliſe. Les Cardinaux de *Rohan* & de *Biſſy* ont travaillé à un Mémoire qui a été préſenté au Roi le 7 Mai, & qui doit être rendu public. Il attaque la Conſultation ſignée par les cinquante Avocats & neuf Evêques des douze qui ont écrit au Roi. Ceux-ci ont fait d'avance une proteſtation contre tout ce que les Cardinaux de *Rohan* & de *Biſſy*, & preſque tous les Evêques qui ſe trouvent à Paris, peuvent compoſer contre eux.

Empire. 17 Mai. Les dépêches du Duc de *Richelieu*, lues le 17, contenoient la ratification de l'Empereur, de ce qui a été ſigné à Madrid par les préliminaires & l'ouverture du Congrès. Le Comte de Sinzendorf, retenu par une légere indiſpoſition, ne doit plus s'y rendre le 4 Juin, comme cela a été réſolu;

ce qui différera le départ du Cardinal, qui devoit s'y rendre le même jour que le Comte. 1718.

Asie. Le Duc de *Richelieu* mande auſſi la mort du Général Flemming à Vienne, où il travailloit, ſelon les apparences, à une grande union entre l'Empereur, le Roi ſon Maître, le Roi de Pruſſe, & le Czar qui doit partir dans peu pour Moſcou. Les affaires du côté de Perſe ne donnent pas grande inquiétude aux Moſcovites, par les embarras que trouve Eſcherif dans ſes nouvelles dominations. On dit même qu'un fils du dernier Sophi a épouſé une fille de l'Empereur de la Chine, qui lui promet des forces pour rentrer dans ſon Royaume, & on attend à Moſcou un Envoyé de ce fils du Sophi.

Le Blanc & d'Angervilliers. 19 Mai. M. le *Blanc*, Secrétaire d'Etat de la guerre, eſt mort le 19, & ſa charge a été donnée à M. d'*Angervilliers*. Etant Préſident de la guerre, je l'avois propoſé pour l'Intendance d'Alſace, une des meilleures du Royaume; j'ai enſuite demandé pour lui à M. le Duc celle de Paris, & c'eſt avec grand plaiſir que je le vis placé

dans une charge auſſi importante.

1728. *Eſpagne.* 23 & 31 *Mai.* On a appris, dans le Conſeil d'Etat du 23, la petite vérole du Prince des Aſturies, maladie dangereuſe pour ce jeune Prince. On apprend, le 31, qu'il eſt hors de danger, que la Reine d'Eſpagne de Bayonne eſt pareillement guérie. Le Marquis de *Brancas* a eu audience d'elle à ſon paſſage.

Le Comte de Sinzendorf eſt parti de Vienne le 15; le départ du Roi pour Compiegne eſt toujours fixé au 4 Juin. Tous les Ambaſſadeurs qui doivent aller au Congrès de Soiſſons, ſe rendent à Paris.

Suiſſes. Les lettres de *Bonac*, Ambaſſadeur en Suiſſe, nous font voir qu'il ſonge à traiter avec les Suiſſes ſur les dettes contractées les dernieres années du regne de Louis XIII, lorſqu'il ſera queſtion du renouvellement de l'alliance générale avec le Corps Helvétique. J'ai demandé : » *A-t-il été* » *queſtion de ces vieilles dettes,* » *lorſque le feu Roi a renouvelé* » *l'alliance en 1663 ?* Le Garde des » Sceaux a répondu : *Non. Mon ſen-* » *timent eſt donc*, ai-je dit, *que l'on* » *défende à Bonac de rien écouter*

» *sur pareille matiere, lorsque l'on* » *traitera du renouvellement de l'al-* » *liance : car il n'est pas juste de* » *l'acheter par des sommes qui n'ont* » *pas été demandées, lorsque cette* » *alliance a été renouvelée il y a* » *près de soixante-dix ans.* «. 1728.

Domaines de Franche-Comté. 1 *Juin.*

On a agité au Conseil des Finances du premier Juin, devant le Roi, une affaire très-importante sur les domaines de Franche-Comté; savoir, s'ils seroient déclarés inaliénables avant la conquête faite par le feu Roi en 1674, ou s'ils ne le seroient que depuis ladite conquête. Il a été jugé à propos de ne pas alarmer toute la Noblesse de cette Province, en montrant un désir de la part du Roi de rentrer dans ces domaines; & l'affaire a été remise après l'examen des Commissaires.

Ambassadeurs. 1, 4 & 5 *Juin.*

Le même jour, le Comte de Sinzendorf a fait la révérence au Roi avant le Conseil; il étoit venu auparavant me voir. Le Cardinal a invité le Maréchal d'*Huxelles* & moi à dîner avec lui. Il est venu dîner le 4 chez moi avec son fils, le Baron de Penterrieder, & Fonseca Ministre de l'Empereur. Je les ai menés à l'Opéra.

1728. Le Roi eſt parti pour Compiegne ce même jour, & Sinzendorf le 5 pour Bruxelles, d'où il doit revenir le 11 à Compiegne. Il m'a entretenu ſur quelques matieres, de maniere à me faire connoître qu'il ne ſera pas facile au Congrès. Il paroît même que ſon retour eſt incertain par l'Allemagne ou par l'Italie, ſous prétexte que l'Empereur doit aller en Stirie, & qu'il y prendra ſes derniers ordres. La Reine a eu quelques accès de fievre, ce qui n'a pas empêché le départ du Roi.

Petites guerres. 9 Juin. Les Miniſtres du Roi en Allemagne nous ont appris, par leurs dépêches lues au Conſeil du 9, qu'il y a pluſieurs ſemences de diviſion. L'Electeur Palatin ne veut pas ſe ſoumettre aux ordonnances de l'Empereur, pour l'affaire de Sluigemberg, ni le Duc de Mekelbourg pour ſes différends avec la Nobleſſe de ſes Etats. Les hoſtilités ſont commencées entre le Prince de Olfin & ſes ſujets. L'Empire ſoutient le Prince, & les Hollandois la ville d'Emdem, dans laquelle ils ont droit de garniſon. Ainſi, outre les grands démêlés entre les grandes Puiſſances de l'Europe, celles du ſecond ordre paroiſſent très-diviſées.

On apprend de Madrid, qu'on y prépare des matieres difficiles pour le Congrès. Elles ſont connues, & on eſpéroit les adoucir ; mais il paroît que la Reine en eſt bien éloignée. Le Roi, diſoit-on, devoit aſſembler un grand Conſeil. Il paroît que ſa ſanté eſt bien rétablie ; mais ſon humeur noire ſubſiſte. Les Eſpagnols font de grands magaſins dans leurs frontieres de Catalogne & de Biſcaye, & l'Empereur augmente toujours ceux de Luxembourg. 1728. *Eſpagne.* 13 *Juin.*

Les fêtes que le Roi de Pruſſe donne au Roi de Pologne, ſont auſſi magnifiques que celles que le Roi de Pologne lui a données, & nul Miniſtre dans le Nord n'a encore pénétré les traités qui ſont entre l'Empereur & ces deux Rois. *Pruſſe.*

Le Cardinal de Fleury eſt parti le 13, pour ouvrir le Congrès le 14. Le Comte de Sinzendorf, comme Miniſtre de l'Empereur, a parlé le premier, le Cardinal enſuite. Tous les Miniſtres ont dîné ce même jour chez lui. Le jour d'après, ce doit être chez le Comte de Sinzendorf, & le troi- *Ouverture du Congrès.* 14 *Juin.*

sieme chez le Duc de Bournonville ;
1728. Plénipotentiaire d'Espagne.

On a lu, le 16, dans le Conseil, des dépêches du Cardinal. La premiere de lui seul, par laquelle il rend compte au Roi de ce qui s'est passé le premier jour, des visites que lui ont rendues tous les Plénipotentiaires. Le Comte de Sinzendorf ne veut pas que le Cardinal lui donne la main chez lui, quoique celui-ci ait déclaré qu'on dût le regarder, non comme Cardinal, mais comme Plénipotentiaire.

Le Cardinal mandoit au Roi, dans la seconde, qui lui étoit commune avec les deux autres Plénipotentiaires, que la troisieme journée avoit été employée à examiner & à échanger les pouvoirs des Ministres ; que, dans la quatrieme, ils ont fait leurs demandes respectives, dont on ne peut répondre qu'après les avoir communiquées à leurs Maîtres & reçu leurs ordres.

Nord. Les nouvelles du Nord n'apprennent rien d'important. Les Ministres que nous avons dans diverses Cours, n'ont pu pénétrer les négociations que le Comte de Flemming a commencées

à Berlin, Dresde, & finalement à Vienne, où le Comte de Valker est envoyé de la part du Roi de Pologne pour les continuer. 1728.

Demandes des Espagnols. 10 Juin.

Dans le Conseil d'Etat du 20, on a lu une dépêche de nos Plénipotentiaires, signée du Cardinal, qui est revenu de Soissons la veille. Elle portoit que le Duc de Bournonville, dans la premiere demande, n'a parlé que de la restitution de Gibraltar. On l'a obligé de joindre d'autres demandes sur le commerce, afin qu'il ne soit pas dit que la premiere & seule demande soit refusée par les Anglois sans négociation.

Pleins pouvoirs des Hollandois.

Il y a eu quelques difficultés sur les pleins pouvoirs des Hollandois, qui sont en latin; on leur a demandé de les mettre en françois. Le Comte de Sinzendorf s'est employé à terminer cette premiere difficulté. Le Cardinal doit retourner à Soissons pour trois ou quatre jours, après quoi les apparences sont que la plupart des Plénipotentiaires viendront à Paris & à Versailles.

Ambassadeurs.

Le Comte de Sinzendorf, le Duc de Bournonville, Valpold, Hop, Ber-

wick, Miniſtre du Duc de Holſtein, 1728. & qui a eu un grand crédit auprès du feu Czar, ſont venus à Compiegne ; le Cardinal & le Garde des Sceaux les ont priés à dîner avec le Maréchal d'*Huxelles* & moi. Les conférences de tous ces Miniſtres ont été fréquentes avec le Cardinal.

Le Roi d'Eſpagne veut abdiquer. 27 Juin. On a lu dans le Conſeil d'Etat du 27, des lettres du Marquis de *Brancas*, du 16, qui éclairciſſent une nouvelle dont la Cour de Madrid a été fort agitée. Le Roi d'Eſpagne avoit écrit au Préſident de Caſtille un billet de ſa main, lequel lui a été porté par la *Roche*, Valet de chambre François, qui a ſa premiere confiance, avec défenſe d'en parler à la Reine. Par ce billet, il ordonnoit au Préſident de Caſtille d'aſſembler les Miniſtres, & de leur déclarer qu'il abdiquoit la couronne & la remettoit au Prince des Aſturies. La Reine en a été informée le jour d'après, & eſt entrée dans la plus violente colere. On croit que c'eſt le Préſident de Caſtille qui l'a avertie : elle a pleuré auprès du Roi, & l'a fait changer de réſolution. Le billet a été rendu par le Préſident, & brûlé.

On croit que la Reine écrira au Pape, pour en faire venir une défenſe d'abdiquer ; & on ne doute pas, ſi elle arrive, ſous peine d'excommunication, qu'elle ne retienne le Roi. La Reine a réſolu de le garder à Madrid, & d'éviter le voyage de Saint-Ildefonſe. 1728.

Religion. On a appris par les lettres de Rome, que le Pape eſt toujours très-irrité ſur les affaires de la Conſtitution, & contre ceux qui attaquent le Concile d'Embrun. Il a fait afficher une Bulle, qui déclare tous ces ennemis du Concile d'Embrun ſchiſmatiques, & en quelque maniere Hérétiques ; il excommunie *ipſo facto* tous ceux qui liront la Conſultation des cinquante Avocats.

Londres, Vienne & Hollande. Les nouvelles de Londres marquent une grande inquiétude des Négocians Anglois ſur le retour des galions, & l'uſage que l'Eſpagne en fera : & celles de Vienne, que l'Envoyé de Hollande eſt fort en peine des ſentimens de l'Empereur ſur les affaires de Friſe.

Eſpagne. 4 Juillet. On a appris dans le Conſeil d'Etat du 4, que l'on ne parle plus en Eſpagne de l'abdication ; & un bruit

répandu du voyage du Cardinal Alberoni à Madrid, ne ſe ſoutient pas.

1728.

Ambaſſadeurs. Le Cardinal eſt parti après le Conſeil pour Soiſſons, & le Maréchal d'*Huxelles* & moi pour Paris. On dit que les principaux Ambaſſadeurs du Congrès vont venir à Paris & à Verſailles, & même que le Comte de Sinzendorf a loué une maiſon entre Paris & Verſailles.

Richelieu. Le Maréchal de *Richelieu* eſt revenu de ſon ambaſſade, & a fait ſa révérence au Roi le 3. On l'a trouvé fort changé.

Eſpagne & Angleterre. 7 Juillet. Les lettres de nos Plénipotentiaires de Soiſſons, lues au Conſeil d'Etat le 7, contiennent les demandes de la Hollande, & les réponſes de l'Angleterre & de l'Eſpagne. La premiere demande l'abolition entiere de la Compagnie d'Oſtende, le rétabliſſement du commerce permis à chaque particulier, & la réparation de pluſieurs infractions de la part de l'Eſpagne contre les vaiſſeaux Hollandois, contraires aux traités de Munſter, d'Utrecht & de Londres, ſur leſquels ils fondent leurs griefs. En interprétant les articles de ces traités, les Impériaux &

les Eſpagnols ſoutiennent qu'ils n'y ont manqué en rien, que les plaintes ſont injuſtes; mais les Mémoires des uns & des autres finiſſent par des aſſurances de chercher tous les moyens poſſibles d'établir la tranquillité de l'Europe, & que tels ſont les ordres de leurs Maîtres. 1728.

Cour de Vienne. Les lettres de Vienne apprenoient le départ de la Cour de l'Empereur pour Neuſtat, & de là pour Gratz. Les diviſions en Weſt-Friſe augmentent, & même les voies de fait ont commencé.

Eſpagne. Commerce. Un vaiſſeau richement chargé eſt arrivé à Cadix, & le Roi d'Eſpagne y prend les mêmes droits qu'il a fait ſur la flottille. Notre Ambaſſadeur a eu ordre de faire à cet égard les plus vives repréſentations.

Cour d'Eſpagne. 14 Juillet. On a écrit au Duc de Bournonville, Ambaſſadeur d'Eſpagne au Congrès, qu'on a obligé le Roi d'Eſpagne à s'engager par ſerment, qu'il n'abdiquera plus; & le Marquis de *Brancas* a mandé par ſes lettres lues au Conſeil le 14, qu'il a vu pluſieurs fois le Roi d'Eſpagne dans ſon lit, dont il ne veut plus ſortir, quoique ſa ſanté ſoit

1728. très-bonne pour le corps ; mais pour l'esprit, on y voit du dérangement, pour peu qu'on veuille étendre la conversation. Le Duc de Bournonville m'a dit qu'il attend d'un jour à l'autre un courrier de Madrid ; qu'après son arrivée il donnera son Mémoire, pour travailler à terminer les différends entre l'Espagne, l'Angleterre & la Hollande.

Domestiques. J'ai proposé au Conseil, que le Roi défende aux Ministres Etrangers de laisser porter des cannes à leurs laquais, ce qui est indécent, aucun François ne prenant cette liberté. Le Cardinal a dit que le Roi y mettra ordre.

Espagne. 18 Juillet. Les lettres de *Brancas*, lues au Conseil du 18, marquent que le Roi d'Espagne est toujours dans le même état, plus malade d'esprit que de corps. On a donné à l'Empereur les trois millions, suivant son traité, & son crédit paroît toujours très-grand à Madrid. Il y a apparence que l'on songe à marier l'Infant Dom Carlos en Italie, dit *Brancas*; car on fait de grands préparatifs dans le palais de Milan, & on construit un vaisseau bien doré, qu'on croit destiné au transport du Prince.

Les lettres de Ratisbonne marquent que l'Empereur eſt le maître de la Diete. Rien n'avance au Congrès, & on attend toujours les réponſes de Madrid, ſur les premieres demandes des Hollandois & des Anglois. 1728. *Diete. Congrès.*

Il paroît, par les dépêches de *Brancas*, écrites le 18 & lues le 25, qu'il a toujours permiſſion de voir le Roi d'Eſpagne, mais en préſence de la Reine, qui ne laiſſe aucune liberté au Roi ſon mari. On lui a même ôté encre & papier, du moins le Cardinal l'a dit dans le Conſeil. Son petit billet au Préſident de Caſtille aura fait prendre cette précaution. *Roi d'Eſpagne. 25 Juillet.*

Le Cardinal a de grandes conférences avec le Comte de Sinzendorf. Le Duc de Bournonville differe toujours ſes réponſes ſur celles qu'il attend de Madrid, d'où il reçoit cependant de fréquens courriers. Il m'a montré le traité de 1721 entre la France & l'Eſpagne, dont un article oblige la France à pourſuivre la reſtitution de Gibraltar juſqu'à entiere exécution. Les traités d'Hanovre, au contraire, lient la France à ſoutenir les Puiſſances dans leurs poſſeſſions détaillées. Ces deux *Gibraltar.*

traités ſont oppoſés, puiſque par l'un
1728. la France doit faire reſtituer Gibraltar, & par l'autre, le conſerver aux Anglois. Le Cardinal a dit qu'il n'avoit aucune connoiſſance du traité de 1721, ni moi aucune.

Penterrieder. Le Baron de Penterrieder eſt mort à Soiſſons. Il m'avoit toujours marqué un grand attachement, depuis qu'il avoit été Secrétaire d'Ambaſſade du Prince Eugene, aux traités de Raſtat & de Bade. On le croyoit fort dévoué au Comte de Sinzendorf, qui a paru peu touché de ſa mort. Il avoit conçu de grandes jalouſies de Penterrieder, par l'amitié que l'Empereur lui marquoit. Elle avoit fait penſer, lorſque le Comte fut en danger à Vienne, que Penterrieder auroit ſa place, & on n'aime pas à voir ſon ſucceſſeur.

Noailles. 28 Juillet. La Maréchale de *Grammont* s'eſt abſolument rendue maîtreſſe de l'eſprit du Cardinal de *Noailles*, pour le porter à ſe ſéparer des Evêques oppoſés à la Conſtitution. Le Cardinal de *Fleury* a été dîner chez lui, & a obtenu une ſoumiſſion entiere de ce bon Cardinal, qui eſt un ſaint, à ce que la Cour de Rome en exige.

On a lu dans le Conſeil une lettre que le Roi écrit au Pape, pour lui apprendre ce qu'on a gagné ſur le Cardinal de *Noailles*, & on envoie ſon Mandement à Rome, avant que de le faire publier à Paris. Cela doit être ſecret juſqu'à ce qu'on ait réponſe du Pape. 1728.

La Reine. Ce même jour, la Reine eſt accouchée d'une fille. L'eſpérance d'un Dauphin avoit flatté, & on avoit préparé de grandes magnificences. L'accouchement a été heureux. J'avois joué avec Sa Majeſté juſqu'à deux heures après minuit. Elle a quitté deux fois le jeu, & dit qu'elle comptoit d'accoucher dans peu d'heures. Le Comte de Sinzendorf devoit donner un grand repas, qui a été contre-mandé par la fatigue de Dames qui déſirent en être, & qui ont été éveillées à cinq heures du matin.

Empire & Eſpagne. Prétentions. J'ai paſſé chez le Comte de Sinzendorf à Boulogne; notre converſation a été aſſez longue. J'ai jugé, par ſes diſcours, que les affaires du Congrès ne ſe termineront pas bien promptement, & même qu'il y aura des difficultés auxquelles le Cardinal de *Fleury* ne s'attend pas. J'ai vu auſſi

le Duc de Bournonville à Paris, qui
1728. a été indiſpoſé quelques jours. Il prépare un Mémoire qu'il doit donner au Cardinal le 3 Août. Il m'a encore montré l'article du traité de 1721, qui promet de faire rendre Gibraltar.

Eſpagne. Indult. 1 Août. Le Marquis de *Brancas* a envoyé un Mémoire de Patigno, qui a été lu le premier Août, au ſujet de l'indult pris ſur un vaiſſeau arrivé depuis peu en Eſpagne. Le Mémoire eſt très-fort. On y fait dire au Roi d'Eſpagne, qu'il eſt ſurpris qu'on s'ingere de trouver à redire aux impoſitions qu'il lui plaît de faire; qu'il eſt le maître; & que, lorſqu'on a changé les monnoies en France, il n'y a pas trouvé à redire. Le Marquis de *Brancas* a été introduit auprès du Roi d'Eſpagne, & après avoir entretenu la Reine, lorſqu'il a commencé à parler au Roi, qui eſt toujours dans ſon lit, elle s'eſt éloignée, quoique *Brancas* l'ait priée de reſter, comme pour laiſſer au Roi la liberté de parler ſeul. A toutes les raiſons de notre Ambaſſadeur, il a répondu ſéchement: » *Je ſuis le maître* » *chez moi* «.

Eſpagne. 3 Août. Le Duc de Bournonville a donné

ſon Mémoire, qui a paru dur aux Anglois. Comme on écarte, autant qu'il eſt poſſible, tout ce qui peut troubler la tranquillité, le Cardinal ſouhaite qu'il ne ſoit pas publié, & le Duc de Bournonville m'a dit qu'il a ordre de le faire publier, mais qu'il attendra. 1718.

Eſpagne. 4 & 8 Août.

Il n'a été queſtion, dans les Conſeils du 4 & du 8, que des nouvelles reçues de Madrid. La Reine paroît toujours très-dévouée à l'Empereur. Patigno, qui a le département de la Marine, auſſi bien que des Finances, augmente les forces de mer, en ſorte que l'Eſpagne a vingt-quatre vaiſſeaux de guerre dans les Indes.

Corſaires.

Les ordres que la France a envoyés vers les côtes d'Afrique, ont obligé la Régence de Tunis aux juſtes ſatisfactions qu'elle doit ſur toutes les infractions de ſes Corſaires, & à faire un traité de paix pour cent ans. Les Palatins ont rompu avec les Anglois, qui arment pour les réduire. Ils ont déclaré la guerre à l'Empereur, par la raiſon que, ne pouvant vivre que de rapines, dès qu'ils n'en font plus ſur

la France, il faut qu'ils en faſſent ſur
1718. les côtes de Naples & de Sicile.

Ambaſſadeurs. Le Comte de Sinzendorf eſt venu me voir pendant une petite indiſpoſition, qui m'a empêché de ſuivre le Roi à Fontainebleau. Il m'a dit que le courrier qu'il a dépêché à Vienne ſur la mort de Penterrieder, eſt revenu, & que Fonſeca eſt nommé à ſa place. Il differe ſon retour à Vienne, & Bournonville le ſien à Madrid juſqu'à la fin de Septembre.

Anglois & Hollandois. *4 Septembre.* Je me ſuis rendu à Fontainebleau le 30 Août, & ai aſſiſté au Conſeil d'Etat du 15 Septembre. On attend avec empreſſement le retour des courriers dépêchés à Vienne & à Madrid, pour terminer, avant le départ des Ambaſſadeurs, tout ce qui pourra empêcher la guerre. Les Anglois & les Hollandois ont paru la vouloir; Valpold & Goslinga s'en ſont expliqués ainſi au Congrès; mais ils ont un peu rabattu de leur fierté.

Sardaigne. On a appris, par un courrier du Roi de Sardaigne, la mort de la Reine ſa femme, d'une attaque d'apoplexie; ce qui cauſe un grand deuil à la Cour.

C'étoit une Princeſſe très-ſage & très-vertueuſe, avec laquelle le Roi ſon mari a toujours très-bien vécu, & même dans le temps de ſes plus vives amours avec Madame de Verne. 1728.

Diminution des tailles. Intendans. 7 Septembre.

Sur le compte qu'ont rendu les Intendans de toutes les Généralités du Royaume, de l'impoſſibilité où elles ſe trouvent de payer les impoſitions des tailles & capitations, le Roi, dans le Conſeil des Finances du 7, les a diminuées de près de trois millions. J'ai été fortement de l'avis de ſoulager les peuples. J'ai repréſenté que pluſieurs villages ſont abandonnés, ce qui eſt le plus grand des malheurs. Je me ſuis enſuite étendu ſur la néceſſité d'être plus difficiles ſur le choix des Intendans. » *Leurs emplois*, ai-je dit, » *ſont les plus importans du Royaume, puiſqu'ils ſont les maîtres des* » *provinces, & il ſeroit peut-être à* » *propos de ne les pas prendre uniquement parmi les Maîtres des* » *Requêtes* «. Le Contrôleur-Général a été de mon avis, & a ajouté que ceux qui rapportoient le mieux, & qui ſe faiſoient par-là le plus de réputation dans le Conſeil, n'étoient pas

toujours les plus propres à être Intendans. » *Je ne m'en étonne pas*, ai-je » répliqué ; *il faut, pour ces fonctions,* » *des qualités bien différentes. La* » *premiere, pour un Intendant, eſt* » *d'être juſte, déſintéreſſé, appliqué* » *à connoître ſon département. J'ai* » *lu*, ai-je ajouté, *dans le teſtament* » *du Cardinal de Richelieu, les di-* » *verſes qualités qu'il déſiroit dans* » *tous les emplois, & j'y ai remar-* » *qué qu'il dit que les plus dévots ne* » *ſont pas toujours les meilleurs Evê-* » *ques* «. Cette remarque a fait rire » le Roi. 1718.

Fermeté de l'Eſpagne. 8 Septembre. Les lettres de Madrid, lues dans le Conſeil d'Etat du 8, ſont importantes ſur la propoſition d'une ſuſpenſion. Le Roi d'Eſpagne eſt toujours le même, ſa tête toujours plus attaquée, ne voulant pas ſortir de ſon lit ; la Reine abſolument maîtreſſe, & plus dévouée à l'Empereur que jamais. Le Marquis de *Brancas* s'eſt plaint d'une violence outrée envers un de nos vaiſſeaux, & la réponſe a été plus violente encore que l'injure. On a refuſé au Miniſtre d'Angleterre à Madrid, la permiſſion d'envoyer un bâtiment porter les agrès

nécessaires au vaisseau le Prince Frédéric. Enfin la conduite du Conseil de Madrid nous prépare à de grandes difficultés sur la proposition d'une suspension. 1728.

Cérémonial. Tous les Ambassadeurs du Congrès sont à Fontainebleau. Le Cardinal leur a donné à dîner, & m'y a invité. Le 13, le Duc de Bournonville, le Comte de Sinzendorf, les sieurs de Goslinga, Barrenechea, Van-hoé, Ambassadeurs d'Espagne & de Hollande, sont venus à Villars. *13 Septembre.*

Titre d'Empereur refusé au Czar. On a appris, dans le Conseil d'Etat du 12, qu'il y a eu quelques difficultés à Soissons; l'Ambassadeur du Czar ayant voulu surprendre les nôtres, en donnant à son Maître le titre d'*Empereur* dans ses pleins pouvoirs, ce qui a été refusé. *12 Septembre.*

Religion. Les lettres du Cardinal de *Polignac* nous apprennent des difficultés de Rome sur la soumission du Cardinal de *Noailles*, auxquelles on ne devroit pas s'attendre: tant il est vrai que l'humeur & le faux zele ont peut-être autant contribué à établir les hérésies, que l'obstination & l'ignorance des Hérésiarques.

1728. Le Roi de Danemarck ayant envoyé des chevaux de ſelle au Roi, un entre autres, des plus beaux, qu'il montoit ſouvent, le Roi m'en a fait préſent.

Préſent.

Eſpagne. 15 & 17 *Septembre.* En comptant, dans le Conſeil du 15, le temps écoulé entre les dépêches du Marquis de *Brancas*, on a trouvé que le courrier avoit déjà été gardé dix jours ſans le renvoyer, terme bien long pour ſe déterminer ſur la propoſition de la ſuſpenſion. On a donc ordonné à *Brancas* de bien examiner la conduite de l'Ambaſſadeur de l'Empereur, & de démêler s'il agit auſſi vivement pour porter la Reine d'Eſpagne à la paix, que le Comte de Sinzendorf nous paroît le déſirer. Je crains toujours que l'on ne veuille nous amuſer juſqu'à ce que les galions ſoient arrivés, & les meſures de ceux qui peuvent ſe déclarer nos ennemis bien priſes.

Ces courriers ſi attendus ſont arrivés le 17. Par celui de Madrid, on ne voit pas un refus entier de la ſuſpenſion; mais on ne la fait eſpérer que dans la fin de Mars. Le Marquis de *Brancas* écrit que le Comte de Konigs-Ek

nigs Ek a preſſé la Reine d'Eſpagne au point qu'elle s'en eſt plaint, & qu'elle a dit qu'il étoit devenu Anglois. J'ai dit : » *L'expreſſion eſt un peu forte* «. On s'eſt imaginé, d'après cela, que le Duc de Bournonville partira inceſſamment. 1728.

Brancas a auſſi mandé que Riperda s'eſt ſauvé du château de Ségovie le 2 Septembre, & on ne l'a ſu à Madrid, qui n'eſt qu'à ſept lieues, que le 9. Donc Riperda étoit mal gardé, & on ne s'eſt pas ſoucié de le reprendre. Cependant le Roi d'Eſpagne demande à toutes les Puiſſances chez leſquelles il pourroit ſe retirer, qu'il lui ſoit remis comme criminel de leze-Majeſté, crime qui n'a pas été prouvé depuis qu'il eſt en priſon. *Riperda.*

On a un peu avancé dans la négociation, & il eſt réſolu que Sinzendorf ne partira pas, & que le Duc de Bournonville ſe rendra inceſſamment à Madrid, d'où il fait eſpérer de revenir dans la fin de Novembre. Il faut avouer que Sinzendorf montre un grand déſir d'empêcher la guerre. *Eſcadres, Galions. 26 Septembre.*

Il paroît, par les lettres de *Brancas*, lues le 26, qu'on eſt très-inquiet

1718. à Madrid des bruits qui s'y répandent des armemens des Anglois, & d'un deſſein formé d'arrêter les galions avec les eſcadres d'Angleterre & de Hollande, qui ſont à la hauteur de Cadix & de la Méditerranée, auxquelles ſe joindroient quelques vaiſſeaux envoyés par nous contre Tunis & Alger. Le Marquis de la Paz a mandé à *Brancas*, que, ſi le Roi d'Eſpagne pouvoit craindre quelque choſe de pareil, il prendroit plutôt le parti de brûler les galions.

Marine d'Eſpagne. Soit inquiétude ſur les forces de mer des Alliés d'Hanovre, ou par quelque autre motif, l'Eſpagne arme puiſſamment, & on compte que, dans le mois d'Avril, elle aura quatre-vingts vaiſſeaux de ligne, puiſſance bien ſurprenante pour l'Eſpagne, & que l'on n'a pas vue depuis l'armée navale de Philippe II, qui a péri ſur les côtes d'Angleterre.

Religion, 6 Octobre. Nous avons toujours un courrier à Rome, pour attendre la déciſion du Pape ſur la ſoumiſſion du Cardinal de *Noailles*. Il paroît une lettre de l'Evêque de Montpellier, horrible contre les Jéſuites.

Le courrier eſt enfin arrivé le 6, & le Cardinal de *Fleury* a pris la réſolution d'aller voir le Cardinal de *Noailles*, pour le porter à terminer une nouvelle difficulté que fait encore la Cour de Rome ſur ſon inſtruction paſtorale. 1728.

Les lettres de *Brancas*, lues au Conſeil du 10, portent que la Reine d'Eſpagne veut attendre le retour du Duc de Bournonville, avant que de s'expliquer ſur la propoſition d'une treve de quatorze ans. *Eſpagne: 10 Octobre.*

Bournonville eſt malade à Paris; cependant il eſt attendu le 10 à Fontainebleau, où eſt le Comte de Sinzendorf. Le Garde des Sceaux dit que ces deux hommes ſe haïſſent au dernier point; mais j'ai lieu de penſer que leur haine n'eſt pas ſi violente; car le Cardinal devant aller à Paris, a envoyé un courrier à Bournonville, pour lui dire de ne ſe pas donner la peine de venir à Fontainebleau, & qu'ils conféreroient à Paris: & Bournonville eſt néanmoins venu à Fontainebleau le jour même que le Cardinal en eſt parti, & s'eſt abouché avec Sinzendorf; d'où je conclus que *Paix ou rupture prompte?*

Brancas, lues au Conſeil le 20; la Reine d'Eſpagne veut toujours attendre l'arrivée du Duc de Bournonville.

1718.

Noailles. 24 *Octobre.*

La paix de l'Egliſe, que l'on croyoit pouvoir être déclarée par la publication du Mandement du Cardinal de *Noailles*, le 17 Octobre, a été différée. Vingt-deux Curés ont fait une proteſtation, même aſſez inſolente. Le Cardinal a demandé à aſſembler ſon Chapitre, avant que de publier & afficher, & le même jour il a paru une déclaration ſignée de lui, par laquelle il perſiſtoit dans ſes premiers ſentimens, ſoutenant la lettre qu'il avoit écrite au Roi avec les autres Evêques, contre le Concile d'Embrun. Il proteſtoit contre tout ce qui ſeroit ſigné de lui, juſqu'à l'article de la mort, qui ne ſeroit pas conforme à ſes premiers ſentimens ſur la Conſtitution. Ainſi la paix de l'Egliſe, que l'on attendoit de ce Mandement, eſt plus reculée que jamais par cette déclaration. Le Duc de *Noailles* eſt allé trouver ſon oncle à Paris, & en a rapporté des lettres pour le Roi & le Cardinal, qui détruiſent cette derniere déclaration: mais le Public trouve que

la famille de ce ſaint Cardinal pouvoit bien ſe paſſer de le jeter dans ces contradictions, & que l'on devroit reſpecter ſa vieilleſſe. 1728.

Brancas a mandé par ſes lettres, lues le 24, qu'on attend les galions dans le mois de Novembre; & le Marquis Mary eſt parti avec quatorze vaiſſeaux de guerre Eſpagnols, pour aſſurer leur retour. *Galions.* 24 *Octobre.*

Le Roi nous montra, le 24, au Conſeil, un bubon aſſez gros au front, qu'il diſoit être un clou. Le Samedi, il s'étoit trouvé mal à la chaſſe; il y eſt allé encore le Mardi: il s'eſt trouvé mal à la Meſſe, & s'eſt mis à table à neuf heures & demie, ſans manger, voulant aller à la chaſſe; mais la quantité de bubons qui lui paroiſſoient, & les inſtances qu'on lui a faites pour ne pas ſortir, l'ont laiſſé dans l'incertitude, & il eſt demeuré. On l'a déterminé avec peine à prendre un remede & à ſe mettre au lit ſur les ſept heures du ſoir. Le Mercredi matin 27, la petite vérole a été déclarée: elle eſt ſortie les jours ſuivans ſans fievre, ſans aucun mal, & plus heureuſement qu'on n'auroit jamais pu *Le Roi attaqué de la petite-vérole.* 27 *Octobre.*

1728. l'espérer. Enfin la maladie qui paroissoit la plus à craindre pour le Roi, dont la vie est si importante à son Royaume & à toute l'Europe, est arrivée, & finira, à ce qu'on espere, sans qu'il y ait lieu d'avoir la moindre inquiétude.

Tous les Ministres se sont rendus à la Cour. J'en suis parti le 2 Novembre, pour aller tenir à Paris une assemblée de Maréchaux de France. A mon retour à Fontainebleau, j'ai trouvé le Comte de Sinzendorf prêt à partir, après avoir reçu son courrier, qui ne lui permettoit pas de finir.

Espagne. 14 *Novembre.* Les Conseils, suspendus par la maladie du Roi, ont recommencé le 14. Dans celui d'Etat, on a fait lecture des lettres de *Brancas*, qui marquent la santé du Roi toujours la même, ne voulant ni se lever, ni se faire faire la barbe, mangeant bien, souvent trop, & rien qui fasse entrevoir un dépérissement. Ce qui parut extraordinaire, c'est qu'il n'a pas voulu faire ses dévotions, comme de coutume, à la Toussaint, se confesser, ni communier, ce qui surprend dans un Prince

aussi dévot : cependant il entend volontiers parler d'affaires. La Reine gouverne absolument, & remet toujours les réponses sur les diverses propositions d'accommodement, après l'arrivée du Duc de Bournonville. 1718.

Du côté du Nord on voit le Roi de Prusse augmenter prodigieusement ses troupes, jusqu'au nombre de cent mille hommes ; ce qui n'est nullement proportionné à la force de ses Etats. L'Angleterre arme aussi considérablement, mais sans faire sortir aucun bâtiment. *Nord.*

Le Roi est parti de Fontainebleau le 18, a couché à Petit-Bourg, y a séjourné le 19, & joué un très-gros jeu de lansquenet, où il a gagné six cents louis. *Gros jeu. 18 Novembre.*

Il y a eu dans le Conseil des Finances du 23, deux affaires assez considérables par les conséquences pour l'avenir. *Marchés onéreux. 23 Novembre.*

La première regardoit des domaines donnés par le Roi, par échange, de terres dans le parc de Versailles. J'y ai parlé fortement contre les mauvais marchés que l'on fait faire au Roi ; & cet échange de treize paroisses dans

l'Angoumois, au profit de MM. de
1728. *Beaucaire*, pour quelques arpens de terre dans le parc, a été cassé.

La seconde étoit aussi une acquisition de terres, que des gens protégés avoient achetées des Propriétaires, pour les revendre au Roi. Malgré le crédit des gens de Cour, qui s'intéressoient à l'affaire, le Contrôleur-Général s'est déclaré contre le marché; il a été d'avis que les terres soient restituées aux Propriétaires légitimes, mais qu'ils dédommagent les Acquéreurs, des frais qu'ils ont faits pour parvenir à la vente au Roi, qui n'a pas eu lieu. M. *Fagon* & le Maréchal d'*Huxelles* ont été de l'avis du Contrôleur-Général. Je m'y suis fortement opposé pour le dédommagement. » *Ces biens*, ai-je dit, » *ont été acquis sur une fausse exposition soutenue par crédit de gens* » *de Cour. On a persuadé aux Pro-* » *priétaires que le Roi vouloit qu'ils* » *fussent vendus à ceux qui devoient* » *les lui revendre. Ainsi il est injuste* » *que les Propriétaires perdent la* » *moindre chose en rentrant dans leurs* » *biens; c'est aux Acquéreurs à per-* » *dre. Il seroit même juste de les*

» *punir par une amende, ſauf leur* » *recours ſur les gens de Cour qui* » *les ont protégés* «. Le Garde des Sceaux, le Chancelier & M. le Duc d'*Orléans* ont été de mon avis, qui a paſſé; mais point d'amende. 1728.

Les lettres du Marquis de *Brancas*, écrites le 14, & lues le 24, marquoient que le Duc de Bournonville étoit arrivé à Madrid le 5, qu'il n'avoit pas encore parlé d'affaires, ce qui eſt ſurprenant après dix jours de ſéjour à Madrid; qu'au reſte, la joie du Roi d'Eſpagne ſur la convaleſcence du Roi, avoit été très-grande; qu'à la nouvelle de ſa maladie, il s'étoit fait raſer ſa barbe de huit mois, étoit ſorti dans la ville pour faire ſes dévotions, & le jour d'après à la chaſſe.... *Eſpagne. 24 Novembre.*

On n'a point parlé des affaires d'Eſpagne dans le Conſeil du 28. Le Comte de Sinzendorf a reçu un courrier de Madrid, a conféré avec le Cardinal le 27, & a déclaré ſon départ pour le 29, ſans qu'il paroiſſe rien d'avancé ſur les propoſitions dont il eſt queſtion depuis pluſieurs mois, & que les Hollandois ont même rendues publiques dans leurs Gazettes.

1728. Le Comte de *Broglio* mande de Londres, qu'on y murmure fort contre le Gouvernement, ſur l'incertitude de la paix ou de la guerre; que les fonds publics baiſſent conſidérablement; & que l'opinion générale eſt que le Comte de Sinzendorf n'eſt venu que pour amuſer & gagner le temps de faire arriver les galions en ſûreté à Cadix, & préparer à la guerre la ligue qui ſe forme entre l'Empereur, le Czar, les Rois de Pruſſe & de Pologne.

Anglois mécontens.

Le Cardinal traite ſeul. Le Cardinal de *Fleury* ne dit rien à moi ni au Maréchal d'*Huxelles*, de ce qu'il traite avec le Comte de Sinzendorf. Nous craignons que les ſoupçons des Anglois n'aient quelque fondement, & nous ſommes ſurpris que dans des circonſtances ſi importantes, on ne nous conſulte pas.

3 Décembre. On a lu, le 3, au Conſeil des lettres de *Brancas*, qui marquent ſon étonnement de ne recevoir aucune réponſe du Roi d'Eſpagne, ſur la propoſition de ſuſpenſion que l'on promettoit immédiatement après l'arrivée du Duc de Bournonville. Ce Duc diſoit ſeulement au Marquis de *Brancas*,

que l'on ſeroit content ; mais il a déclaré en même temps que cela iroit 1728.
juſqu'à la fin du mois de Mars. Les Ambaſſadeurs d'Angleterre preſſent vivement le Cardinal.

J'ai jugé à propos de me ſervir du prétexte d'une légere indiſpoſition, pour paſſer le mois de Décembre à Paris. Le Cardinal ne conſulte ni le Maréchal d'*Huxelles*, ni moi, & je ne ſuis pas fâché de m'abſenter des Conſeils. Le Public murmure de ce que nous ne ſommes pas conſultés. *Le Maréchal s'abſente du Conſeil.*

Cependant le Gouvernement d'Angleterre eſt attaqué par ſes ennemis, & il a cru néceſſaire de faire venir promptement à Londres le Prince Frédéric, fils aîné du Roi d'Angleterre, nommé le Prince de Galles, qui demeuroit à Hanovre. L'aſſemblée du Parlement approche. L'incertitude de la paix & de la guerre jette les Miniſtres dans un grand embarras, obligés à demander des fonds d'augmentation, après des dépenſes conſidérables depuis trois ans, & inutiles, puiſque la flottille eſt arrivée, & qu'on attend inceſſamment les galions. Stanhop & Walpold ſont partis le 25 pour Lon- *Angleterre.*

dres ; ils ſont tous deux membres du
1718. Parlement.

On ſe défie de l'Eſpagne. Le Cardinal de *Fleury* & le Garde des Sceaux commencent à craindre que Sinzendorf ne les ait amuſés & ne ſoit venu en France que dans cette unique vûe : ſavoir ſi ces deux hommes ne montrent pas en public ce ſoupçon, pour mieux cacher leur intelligence ſecrete avec l'Eſpagne. On a toujours ordonné au Marquis de *Brancas* de ne rien oublier, pour pénétrer ſi le concert continue d'être le même entre les Cours de Vienne & de Madrid.

Eſpagne & Portugal. On a appris, dans les derniers jours de l'année, par un courrier de *Brancas*, que toute la Cour de Madrid, c'eſt-à-dire, le Roi, la Reine, le Prince des Aſturies, la Princeſſe du Breſil, les deux Infans aînés, doivent partir le 7 Janvier, pour aller célébrer les doubles mariages ſur la frontiere de Portugal, où toute la Cour de Portugal va ſe rendre pareillement. Cette réſolution ſubite, après avoir long-temps laiſſé languir la conſommation des mariages, marque certainement un deſſein de s'aſſurer toutes les forces du Portugal, & de les unir à la ligue

entre l'Empereur & les autres Puiſſances du Nord. 1729.

Les lettres d'Angleterre, lues au Conſeil d'Etat du 12, marquent qu'il ſe prépare de grands débats dans le prochain Parlement entre les cabales de la Cour & celles qui lui ſont oppoſées, fortifiées par l'incertitude de la paix ou de la guerre, & par toutes les dépenſes inutiles qu'a faites l'Angleterre depuis quatre ans, pour empêcher le retour de la flottille & des galions, auxquels elle n'apporte plus nul obſtacle, ſans être plus aſſurée de la paix, qu'elle ne l'étoit lorſqu'elle a envoyé trois armées navales en Amérique, dans les mers du Nord & la Méditerranée. C'eſt un beau champ aux ennemis du Gouvernement. *Angleterre.* *12 Janvier.*

L'affaire d'Oſtende n'étoit pas non plus terminée, & c'étoit une ſemence de guerre pour la Hollande. Cependant l'arrivée du Comte de Sinzendorf à Vienne confirme les grandes eſpérances de paix que ce Miniſtre a toujours données. *Hollande.*

Une légere indiſpoſition du Roi, cauſée par des courſes de traîneaux, & des repas extraordinaires à la Ména- *Le Roi.*

gerie ont ſuſpendu les Conſeils, &
1729. les premiers de Finance ont été le 22, & d'Etat le 23. Ces courſes de traîneaux ont fait eſpérer aux Dames un peu plus de vivacité au Roi pour elles. On a danſé après ſouper, & ſi cela recommence ſouvent, il n'eſt pas impoſſible que quelque belle courageuſe ne mette la main-ſur le Roi.

Secret du Miniſtere de Vienne. On a lu, le 23, dans le Conſeil, des dépêches de Vienne, qui expliquent
23 Janvier. très-nettement la ſituation du Miniſtere, & l'eſpérance trompée des ennemis de Sinzendorf ſur ſon abſence. L'Empereur l'a très-bien reçu, & lui a dit : » *J'ai bien voyagé, & vous* » *auſſi ; j'ai dépenſé beaucoup d'argent, & vous auſſi ; je n'ai rien* » *fait, ni vous non plus* «. Ces mêmes lettres diſent que l'Empereur n'a jamais approuvé la ſuſpenſion ſur quoi a roulé toute la négociation de Sinzendorf. Les lettres de Madrid diſent auſſi que jamais la Cour d'Eſpagne ne l'a approuvée, & qu'elle étoit, ſur cela, de concert avec l'Empereur. On peut juger de là, que l'unique objet du Comte de Sinzendorf a été de gagner du temps. Il paroît

que ce n'avoit pas été l'opinion du Cardinal ; mais on doit le regarder comme certain, puiſque les mêmes lettres de Vienne marquent qu'il eſt établi dans le Conſeil de l'Empereur, que le Comte de Sinzendorf a propoſé la ſuſpenſion de lui-même & ſans le conſentement de l'Empereur, & que cependant l'Empereur l'a très-bien accueilli. 1720.

Les dépêches du Nord, lues le 26, parloient toujours de négociations aſſez vives dans ces Cours. L'Empereur & le Roi de Pruſſe menés par le même Sequendorf. Le Roi de Portugal augmentoit conſidérablement ſes troupes. On parloit du retour du Czar à Péterſbourg : il a donné part de la mort de la Princeſſe Natolie ſa ſœur, & on en prendra le deuil pour dix jours. *Armemens.* *26 Janvier.*

Les dépêches de Londres marquent auſſi une grande vivacité. Les écrits volent contre le Miniſtere, & ſes ennemis ſe préparent à l'attaquer fortement. *Angleterre.*

On a réſolu, dans les Conſeils du 7 & du 10, un traité avec l'Electeur Palatin, par lequel ce Prince s'engagera à ne pas s'oppoſer aux meſures *Electeur Palatin.* *7 & 10 Février.*

1729. que prendront les Cours de France & d'Angleterre, pour la tranquillité du Haut-Rhin.

Espagne & Portugal. 19 Février. Le Marquis de *Brancas* a écrit de Badajoz des lettres lues le 13, qui apprennent l'échange des Princesses des Asturies & du Brésil, & la consommation du mariage de la premiere à Badajoz. Les deux Rois ont eu deux conférences dans la maison de bois bâtie sur la riviere qui sépare les Royaumes, & les deux Cours ont paru dans la plus grande magnificence; celle de Portugal plus brillante par les habits & les carrosses dorés, ce que la Pragmatique, qui défend les dorures, ne permet pas à celle d'Espagne.

Au reste, *Brancas* ne croyoit pas que Leurs Majestés Catholiques eussent encore examiné le Mémoire que le Duc de Bournonville leur a remis à son retour de France, sur le traité de suspension. Une affaire aussi importante ne peut être retardée que par la résolution prise d'attendre le retour des galions, avant que de prendre aucun parti.

Inquiétude du Garde des Sceaux. Le Garde des Sceaux m'a avoué qu'il s'est mêlé de celui que prendront

les Cours de Vienne & de Madrid. Je lui ai répondu : » *Si celle de* 1727.
» *Vienne ne veut pas la guerre, celle*
» *de Madrid ne l'entreprendra pas ;*
» *mais vous devez ſavoir ſur quoi*
» *compter de la part de Sinzendorf,*
» *avec qui vous avez tant conféré, &*
» *ſavoir s'il n'a voulu que vous amu-*
» *ſer. Il pourra bien arriver*, m'a-t-il
» dit, *que la guerre ſera déclarée*
» *ſans qu'on s'y attende. En ce cas*,
» ai-je répliqué, *ſongez que celui qui*
» *ſe levera le plus matin, pourra*
» *avoir beau jeu* «.

Galions. On a appris par des vaiſſeaux Anglois arrivés des Indes, le départ des galions, & qu'ils pourront être en Europe dans le mois de Février. Le Roi d'Eſpagne doit ſe rendre pour leur arrivée à Séville, où les ſeuls Nonces, les Ambaſſadeurs de France & de l'Empereur ont permiſſion de ſuivre. On ne manque cependant pas de logemens pour les autres, qui ſe plaignent.

Eſpagne. 2 Février. *Brancas* marque par ſes lettres, lues le 2, qu'on ne ſait pas préciſément le temps que la Cour reſtera à Séville, où elle eſt arrivée. Il a ordre de preſſer le Roi d'Eſpagne de s'ex-

pliquer ſur les propoſitions négociées
1729. depuis neuf mois avec Sinzendorf. Il eſt bien étonnant que tant d'inſtances réitérées n'aient encore attiré aucune réponſe, & très-apparent que, ſi l'Empereur eût voulu, on les auroit rendues plus tôt.

Angleterre. Après de longs débats au Parlement d'Angleterre, dans leſquels le parti de la Cour a toujours été le plus fort de deux tiers, les deux partis ſe ſont réunis ſur ce point, de preſſer vivement la Cour d'Eſpagne de s'expliquer, l'incertitude paroiſſant plus fâcheuſe à l'Angleterre que la guerre.

Dans ces débats, Milord Pultenay, le plus oppoſé au parti de la Cour, a reproché à Robert Valpold les biens immenſes accumulés aux dépens des fonds que l'on tire de la nation. Cependant on a accordé au Roi les mêmes ſecours que l'année précédente, & on a réſolu d'envoyer une eſcadre conſidérable dans la mer Baltique.

Maïence. La mort de l'Electeur de Maience,
27 Février. dont l'Electeur de Treves eſt Coadjuteur, a donné lieu à diverſes brigues, par le Prince Théodore de Baviere, Evêque de Ratisbonne. On prétend que

l'Electeur de Treves, frere de l'Electeur Palatin, ſollicite à Rome la diſpenſe de ſe marier : ce que l'Empereur appuie, pour faire tomber l'Electorat de Maïence à Schomborn. On a envoyé ordre au Cardinal de *Polignac* de traverſer ſecrétement cette diſpenſe, parce qu'il convient mieux à la France de voir pluſieurs Electorats dans la Maiſon de Baviere, que de voir une créature de l'Empereur Electeur de Maïence. 1725.

Quelques avis venus à Nantes par un vaiſſeau marchand, ont annoncé, le 2 Mars, l'arrivée des galions; & les lettres de *Brancas*, lues au Conſeil, le 6, diſent que l'on voyoit près de Cadix, des vaiſſeaux que l'on jugeoit être la tête des galions. Il n'avoit encore aucune réponſe du Roi ni de la Reine d'Eſpagne ſur les matieres qui regardoient la ſuſpenſion; le Duc de Bournonville ne s'expliquoit pas clairement. Le Marquis de *Brancas* avoit ordre de preſſer vivement ſur trois points. Le plus important eſt une déciſion ſur tout ce qui peut faire ſubſiſter la paix, ou ramener la guerre. On craint que le Roi d'Eſpagne n'établiſſe *Galions.* 2 & 6 Mars.

un trop haut indult ſur les eſpeces ;
1729. & *Brancas* demande qu'on envoie un Ambaſſadeur en France : il n'a pas encore pu avoir, malgré ſes inſtances, de réponſe ſur ces trois points. Du côté de l'Empereur, on voit les ordres donnés pour les recrues des troupes, des difficultés nouvelles ſur l'affaire de Mekelbourg, & rien de fini ſur celle de Friſe, toutes ſemences de guerre.

Rome. 9 Mars. On a ſu le 9, par les lettres du Cardinal de *Polignac*, que Rome s'impatiente ſur l'Inſtruction paſtorale du Cardinal de *Noailles*, dont la compoſition trouvoit des difficultés continuelles. Il venoit de rendre aux Jéſuites les pouvoirs de prêcher & de confeſſer dans ſon dioceſe ; ce qui leur étoit interdit depuis très-long-temps, l'ayant même refuſé au Confeſſeur du Roi ; de ſorte que le Roi fut obligé dans le temps de faire ſa premiere communion à Saint-Cyr, du dioceſe de Chartres.

Arrivée des galions. 13 Mars. Dans le Conſeil d'Etat du 13, on a appris par les lettres de *Brancas* l'arrivée des galions à Cadix, les 20 & 21 Février, apportant trente-cinq à trente-ſix millions de piaſtres, ce qui

faiſoit plus de cent cinquante millions, monnoie de France. Le Roi & la Reine d'Eſpagne étoient partis de Séville avec des relais, pour arriver en un jour à l'iſle Saint-Léon, près de Cadix, d'où ils voyoient entrer les galions dans le port. Sur les vives inſtances que le Marquis de *Brancas* fait pour les intérêts des Négocians François, Anglois & Hollandois, qui ont les plus gros fonds ſur la flotte, Patigno, Miniſtre des Finances, répand qu'il fait examiner les mémoires des dépenſes immenſes, & des préjudices que le blocus de Porto-Bello par l'armée navale d'Angleterre a cauſés au Roi ſon Maître. 1729.

Tous les partis de Londres, marque le Comte de *Broglio*, ſe réuniſſent à demander une prompte déciſion de l'Eſpagne & de l'Empereur ſur la paix ou la guerre, & à nous preſſer d'attaquer l'Eſpagne. Sur quoi j'ai dit au Conſeil : » *L'Eſpagne n'étant* » *plus occupée de la ridicule entre-* » *priſe de Gibraltar, peut faire mar-* » *cher ſur les frontieres de Langue-* » *doc & de Guienne plus de qua-* » *rante bataillons & ſoixante-dix* Angleterre & Eſpagne.

» *eſcadrons. Avec de telles forces ;*
1719. » *l'Eſpagne n'eſt pas bien facile à*
» *attaquer* «.

Galions. 16 Mars. Tout ce qu'on ſavoit des galions, s'eſt confirmé par les lettres de *Brancas*, lues le 16. Parigno, fort occupé, ne donne aucune réponſe ; à peine même peut-il lui parler. Tout ce qu'il en a tiré, c'eſt que l'on travaille au mémoire des dépenſes immenſes que la guerre des Anglois leur a cauſées ; car ils appellent toujours infractions leurs ports bloqués en Amérique par les armées navales d'Angleterre. Les nouvelles de l'Empire ſont, que le Roi Auguſte de Pologne fait de grandes levées.

Cour d'Eſpagne. 20 Mars. On a appris, le 20, par *Brancas*, que le Roi d'Eſpagne va paſſer quinze jours dans un château du Duc de Medina Sidonia, où *Brancas* lui-même n'a pas permiſſion de ſuivre, & qu'on remet toutes les réponſes après le retour de ce voyage. Il eſt aiſé de voir par-là, que la Cour d'Eſpagne veut attendre des nouvelles de Vienne.

Des lettres de *Chamoret* rendent compte d'une converſation avec le Comte de Toutzen, pour faire voir très-

très-clairement que l'Angleterre ne peut plus demeurer dans l'incertitude sur la paix & sur la guerre, & qu'elle demande une décision avant le départ du Roi pour l'Allemagne, qui est fixé au premier Mai. » *Suivant* » *ce que vous mande Brancas*, ai-je » dit au Cardinal, *vous ne pouvez* » *avoir de réponse d'Espagne pour* » *ce temps-là ; mais vous pouvez* » *avoir celle de l'Empereur, & s'il* » *ne veut pas la guerre, l'Espagne* » *ne la peut pas faire. Cela est vrai*«, a-t-il répondu, & n'a rien dit de plus dans le Conseil. Il compte beaucoup sur l'Empereur ; l'événement fera voir s'il se trompe. 1729.

Le Cardinal de *Polignac* mande que l'impatience est grande à Rome, sur l'arrivée de l'instruction pastorale du Cardinal de *Noailles*. On a ordonné d'écrire au Cardinal de *Polignac*, qu'on n'a pu tirer du Cardinal de *Noailles* l'instruction pastorale telle qu'on la désiroit ; & qu'on a eu la même difficulté à l'obliger de faire, pour la publication du Jubilé, un Mandement qui pût être agréable à Rome ; qu'il faut qu'on se contente de ce *Rome.* 23 *Mars.*

qu'on a obtenu, & ne rien outrer.

1729. Tout eſt en ſuſpens, en attendant
Eſpagne & Vienne. les nouvelles de Vienne & de Madrid.
27 & 30 *Mars.* Celles de *Brancas*, lues le 27, laiſſent toujours dans l'incertitude. De concert avec les Miniſtres d'Angleterre & de Hollande, il a demandé une audience, que le Marquis de la Paz ne lui fait pas eſpérer ſi prompte. Patigno paroît le maître, & *Brancas* le déſigne premier Miniſtre, ſans en avoir le titre. On voit clairement qu'ils attendent des nouvelles de Vienne pour ſe déterminer.

On n'a rien appris dans le Conſeil du 30, qui puiſſe tirer de l'incertitude où on eſt du côté de Vienne & de l'Eſpagne. Du côté de Vienne, on voit toujours des difficultés ſur ce qui regarde l'affaire d'Anden en Friſe & ſur le Mekelbourg. Il y en a auſſi dans le Parlement d'Angleterre, qui retardent le départ de Valpold & de Stanhop.

Le Roi à l'Opéra. Le Roi a été à l'Opéra, & j'y ai beaucoup contribué : il n'avoit pas voulu entrer dans Paris depuis le dernier Lit de Juſtice. J'ai été dans ſa loge, je lui ai parlé du plaiſir qu'on

avoit de le voir, & le lendemain je lui ai encore reparlé ſi fortement des marques d'amour qu'il a reçues des Pariſiens, que j'eſpere le porter à revenir plus ſouvent. 1725.

Brancas marque de Cadix, qu'il a enfin obtenu audience du Roi d'Eſpagne, ainſi que les Miniſtres d'Angleterre & de Hollande; que tous ſe conformant aux ordres de leurs Maîtres, ont preſſé Sa Majeſté Catholique, ſur la juſtice qu'il doit aux Négocians, & plus encore ſur le conſentement à la ſuſpenſion qui doit aſſurer la tranquillité de l'Europe. Il a répondu qu'il la ſouhaitoit plus que perſonne, qu'il rendra juſtice, & la demande pour lui-même. C'eſt toujours la même réponſe; & le Marquis de *Brancas* ne paroît pas content du Duc de Bournonville. D'autres lettres, lues dans ce même Conſeil du 3 Avril, faiſoient connoître que les Cours de Vienne & de Madrid concertoient les meſures qu'elles avoient à prendre. On apprenoit que l'Empereur faiſoit des magaſins de blé à Cologne. *Eſpagne.* 3 *Avril.*

Le Cardinal *Fleury* garde toujours le même ſilence avec le Maréchal *Le Cardinal Fleury.*

d'*Huxelles* & moi, ſur ce qui peut
1719. regarder la guerre, & il ne s'ouvre pas davantage avec MM. d'*Angervilliers* & *Desforts*, Miniſtres de la Guerre & des Finances, ce qui eſt fort ſurprenant.

Rome. Il eſt arrivé un Bref du Pape, pour défendre le Jubilé à tous les Appelans. On a réſolu de tenir ce Bref ſecret, & le Roi a écrit au Pape & au Cardinal de *Polignac*, qu'il a empêché la Nonce de le publier, parce que ſa publication auroit cauſé un ſchiſme dans le dioceſe de Paris.

Londres, Vienne & Madrid. 5 & 10 Avril. On apprend, le 6, qu'il y a beaucoup de mouvemens dans les Chambres du Parlement. Le Comte de Tourzen a déclaré au Comte de *Broglio*, qu'il n'eſt pas poſſible de contenir ceux qui veulent un *ultimatum* de la part de l'Eſpagne, qu'il faut ſe décider ſur la paix ou ſur la guerre.

Les recrues de l'Empereur pour ſes troupes de Boheme & de Siléſie, ſont faites. Le Czar compte de venir à Pétersbourg, & de pouvoir mettre deux cent vingt mille hommes en campagne.

Le Roi & la Reine d'Eſpagne,

mande *Brancas* dans ſes lettres lues au Conſeil du 10, ont appris avec beaucoup de peine, par le dernier courrier arrivé de Vienne, que l'Empereur ne fait plus eſpérer le mariage de l'aînée des Archiducheſſes avec l'Infant Dom Carlos, & que la Reine d'Eſpagne paroît diſpoſée à une rupture avec l'Empereur; il y a même, dans ces dépêches, quelques propoſitions dont le Cardinal n'a pas parlé au Conſeil. Tout paroît dans une ſituation violente : cependant la Cour d'Eſpagne, malgré ſon irritation contre l'Empereur, ne faiſoit rien de ce qui regarde la diſtribution des galions. Le Roi d'Eſpagne la differe ſous divers prétextes, & Patigno travaille toujours à ſon mémoire des frais cauſés par l'infraction des armées navales d'Angleterre. 1729.

Il eſt aiſé de voir que c'eſt un prétexte. La Reine d'Eſpagne, tout irritée qu'elle eſt de voir ſes eſpérances trompées ſur le mariage de l'Infant Dom Carlos, ne veut pas cependant ſe fermer le chemin aux Etats de Parme & de Plaiſance, qui dépend, en grande partie, de l'Empereur : par *Parme & Plaiſance.*

conſéquent la rupture avec lui n'eſt pas encore déterminée.

1729.

Angleterre. 13 Avril.

Les lettres de *Broglio*, du 7, lues au Conſeil le 13, marquoient les plus vives inquiétudes des Miniſtres Anglois ſur notre prétendue inaction. Le parti de Valpold & Toutzen ſe diſoient perdus, ſi la France ne déterminoit pas l'Eſpagne à une prompte ſatisfaction. » *Pour moi*, diſoit Horace Valpold, *je ne repaſſe pas en Angleterre, ſi la France n'agit pas. Il faut déclarer la guerre. Si l'Angleterre veut abſolument la guerre,* » ai-je dit au Conſeil, *qu'elle ſe mette en état de la faire, & qu'elle faſſe paſſer inceſſamment vingt mille Anglois naturels en Hollande. C'eſt ce que je leur ai déjà mandé*, a répondu le Cardinal «.

Gibraltar attaché à l'Angleterre.

On a donné ordre à Brancas de preſſer avec la plus grande vivacité la diſtribution des *galions*.

Il avoit paru quelque diverſité d'opinons, dans le Parlement d'Angleterre, ſur Gibraltar; mais on a appris que le 5 Mars il a été réſolu tout d'une voix que Gibraltar ſera déclaré port franc, & qu'on y établira une

Cour de Juſtice : ce qui marque la réſolution déterminée de l'Angleterre de ne jamais rendre cette place, quoiqu'on ait lu en plein Parlement la lettre du Roi d'Angleterre, qui promettoit au Roi d'Eſpagne cette reſtitution. 1729.

Ruſſie. Le Czar a ordonné de grandes levées, & qu'on travaille à des tentes pour faire marcher toutes les troupes Ruſſiennes qui ſont en Livonie. L'Empereur preſſe ſes recrues, & tout paroît diſpoſé à la guerre dans le Nord.

Audiences. 21 Avril. Le 21 Avril, les trois Ambaſſadeurs d'Angleterre ont demandé audience au Cardinal, & l'ont tenu tout le matin ; les Ambaſſadeurs d'Eſpagne l'ont eu à leur tour l'après-midi.

Négociation ſecrete. Quelques jours auparavant, il étoit arrivé un courrier aux Ambaſſadeurs d'Eſpagne, chargé d'une lettre du Marquis de la Paz au Cardinal, du contenu de laquelle les Ambaſſadeurs n'avoient aucune connoiſſance, non plus que le Marquis de *Brancas*, notre Ambaſſadeur en Eſpagne. On nous a dit ſeulement que le Roi alloit paſſer huit jours à Corte de Arena pour chaſſer, que de là il reviendroit à Sé-

ville paſſer la Semaine-Sainte ; qu'enſuite il iroit à Grenade, où l'on faiſoit venir les Infans qui étoient reſtés à Madrid. La Reine d'Eſpagne paroiſſoit toujours indignée de ce que le mariage de l'Infant Dom Carlos avec l'aînée des Archiducheſſes étoit refuſé.

1729.

Le Roi devoit aller à Compiegne le 22 Avril. Le Garde des Sceaux a demandé que l'on remette le premier Conſeil après l'arrivée. Je ne ſuis parti qu'après le Roi, & j'ai donné un grand repas à l'Evêque de Lubek, Prince de Holſtein, aux Miniſtres du Nord, aux Ambaſſadeurs d'Eſpagne, au Cardinal de *Rohan*, à beaucoup de Dames, & à Madame la Ducheſſe.

Parme & Florence. 27 Avril.

On nous a lu dans le Conſeil du 27 Avril, une lettre aſſez étonnante du Marquis de la Paz au Cardinal *Fleury*, laquelle contient une propoſition du Roi d'Eſpagne de mettre des garniſons dans les Etats de Parme & de Florence, pour aſſurer ces Etats à Dom Carlos ; moyennant quoi on rendroit juſtice aux Négocians, ne prétendant que quatorze pour cent des galions, tant pour l'indult que pour les frais que l'infraction des Anglois avoit

causés au Roi d'Espagne, & seulement cinq pour cent de ce qui arrivoit des Açores pour le compte des Négocians. Ils craignoient un traitement bien différent, & c'étoit une grande joie d'un traitement qu'on ne pouvoit espérer, à beaucoup près, si favorable; mais la condition de mettre des garnisons dans les places de Parme & de Florence, étoit *conditio sine qua non.* 1729.

Cette lettre, sans nulle explication sur les moyens d'établir des garnisons en Italie, dans des fiefs de l'Empire, sans faire mention de l'Empereur, ni du traité de Vienne entre ce Prince & l'Espagne, nous a paru folle. Le Maréchal d'*Huxelles* s'en est expliqué ainsi. Pour moi, je me doute que la réponse est déjà faite, & qu'en ne voulant pas nous laisser ignorer une chose si importante, on ne demande pas notre délibération.

Les trois Ambassadeurs d'Angleterre au Congrès se sont rendus à Compiegne le 28 Avril. Leurs audiences sont longues, fréquentes & vives; mais le Cardinal n'en rend aucun compte au Conseil. On trouve qu'il hasarde d'être toujours seul avec ces *Négociation secrete. 28 Avril.*

trois Miniſtres habiles, & de ſe charger
1729. ſeul de les écouter & de leur répondre.
Empire & Angleterre. 1 Mai. Toutes les lettres du Comte de *Broglio* & de *Chamorel*, lues le premier Mai, diſent que Milord Toutzen aſſure nettement que ſi la France n'agit pas avec vigueur contre l'Eſpagne, l'Angleterre ſe réunira avec l'Empereur. L'inaction & l'état actuel ne pouvoient durer plus long-temps, & le Comte de *Broglio* étoit d'opinion qu'il falloit compter ſur le changement de l'Angleterre. » *Mais ceci*, ai-je dit » au Conſeil, *me paroît fort ſérieux*, » *auſſi bien que la propoſition du* » *Marquis de la Paz, laquelle nous* » *fait entrevoir une rupture de l'Eſ-* » *pagne avec l'Empereur, & les diſ-* » *cours de Toutzen une rupture de* » *l'Angleterre avec nous.* Le Cardinal a dit : *Non, non.* D'un air de » mécontentement, j'ai répondu : *Je* » *ne ſais que ce que j'entends, c'eſt ce* » *qui me fait trouver la matiere im-* » *portante* «. On s'eſt tu, & on a paſſé à d'autres nouvelles.

Cour de Ruſſie. Celles de Moſcou parlent d'un voyage du Czar de quelques ſemaines dans les terres des Princes Del-

gorouski ſes favoris, & de l'exil en Sibérie, avec une ſûre garde, du Prince Valquin parent du Czar. Celles de Londres & de la Haye parlent d'armement de mer très-conſidérables. Il en paroît auſſi un de dix vaiſſeaux de guerre à Cadix. Le Roi d'Eſpagne a réſolu d'être long-temps dans les Royaumes de Grenade & de Valence avec ſes enfans, qu'on fait venir de Madrid. 1729.

Angleterre & Empire. 4 Mai.

L'Empereur ayant fait à l'Angleterre la propoſition de renouer les anciens engagemens avec elle, les Miniſtres nous en ont donné avis ſur le champ, & promettent d'être fermes dans leurs engagemens. On a décidé au Conſeil du 4, que nous leur donnerons ſes mêmes aſſurances.

Cardinal de Noailles.

Ce même jour on a appris la mort du Cardinal de *Noailles*, dont la piété exemplaire pendant tout le cours de ſa vie, étoit au plus haut point reſpectable. Il avoit été le plus redoutable ennemi de la Conſtitution *Unigenitus*. Sur la fin de ſa vie, la Maréchale de *Grammont*, ſa niece, l'avoit obſédé & obligé de ſe ſoumettre. La Ducheſſe de la *Valiere*, ſa niece auſſi, combat-

toit sa sœur, laquelle, appuyée de la
1729. Cour, demeura maîtresse. Il est certain que l'esprit n'étoit plus le même. Les ennemis de la Constitution tirerent un écrit de sa main, par lequel il désavouoit tout ce que la Maréchale de *Grammont* l'avoit obligé de faire.

Combattu & persécuté par les deux partis qui profitoient de sa foiblesse, il changeoit souvent. Il est à présumer qu'on lui avoit fait espérer les explications si souvent demandées au Pape. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on n'a jamais pu tirer de lui une instruction pastorale telle qu'on la vouloit; & que Rome, malgré son acceptation, n'étoit pas contente de lui: & qu'enfin ses parens & son Conseil partagés, ont abusé de sa foiblesse en le persécutant, sans grande utilité, pour le parti de la *Constitution*. L'Archevêque d'Aix a été nommé son successeur le 5. Je l'ai proposé au Cardinal, qui m'a répondu seulement: *Il nous faut un homme bien sage.*

Ambassadeurs. 6 Mai. Le 6, les Ambassadeurs d'Angleterre sont arrivés à Compiegne. Ils sont venus me voir le même jour,

ainſi que ceux d'Eſpagne, & m'ont dit qu'ils eſperent un bon ſuccès. On a tout lieu de s'y attendre, ſi cela dépend de leur bonne volonté. 1729.

Enfin, dans le Conſeil d'Etat du 8, le Garde des Sceaux a rendu compte des importantes matieres qui juſque-là n'avoient été connues que du Cardinal & de lui. Il parut donc qu'il n'y avoit eu avec le Comte de Sinzendorf qu'un traité proviſionnel, & beaucoup d'aſſurances que l'Empereur ne vouloit pas la guerre, mais nuls engagemens. Du côté d'Eſpagne, la propoſition de mettre des garniſons dans les places de Toſcane & de Parme, afin d'aſſurer ces deux Etats à Dom Carlos, tendoit à dépoſſéder en quelque maniere ces Souverains de leur vivant: opération que le traité de partage de la Monarchie Eſpagnole, fait par l'Angleterre & la Hollande, avoit commencée; opération injuſte & contre tout droit divin & humain. Le Garde des Sceaux nous a donc appris que l'Angleterre entrera dans les meſures que propoſe l'Eſpagne, pour mettre ces garniſons; offrant, ſi les poſſeſſeurs ne veulent pas qu'elles ſoient d'Eſpa- *Parme. 8 Mai.*

gnols naturels, de les mettre de Suiſ-
1729. ſes ; mais à condition que le traité proviſionnel ſera ſigné auparavant. Tout cela s'arrangeoit ſans ſavoir ſi l'Empereur y conſentiroit, ſans nulles meſures priſes avec le Roi de Sardaigne. Ces nouveaux projets font voir que la paix n'eſt pas ſi aſſurée qu'on veut l'eſpérer. On a décidé de dépêcher un courrier à Madrid, portant notre réſolution, qui eſt de ne point mettre de garniſon dans les Etats de Florence & de Parme, ſans le conſentement de tous les alliés d'Hanover, ce qui équivaut à un refus.

Rome. Le courrier qui avoit été dépêché à Rome, ſur le Bref du Pape, pour exclure les Appelans du Jubilé, duquel on avoit empêché la publication, eſt revenu, & a apporté des aſſurances de la part du Pape, qu'il n'a eu aucune connoiſſance de l'expédition, ni de l'envoi dudit Bref, que c'eſt le Cardinal Corradini, homme violent, qui l'a fait expédier ſans la connoiſſance du Souverain Pontife : ce qui paroît bien hardi, pour ne pas dire très-inſolent, contre l'autorité du Pape.

Comme le Cardinal avoit fait d'avance à la Reine d'Eſpagne la réponſe arrêtée dans le Conſeil du 8, on a ſu, le 15, par un courrier du Marquis de *Brancas*, & de Vandermer Ambaſſadeur de Hollande, que la Reine regarde en effet la réſolution ſur les places de Toſcane comme un refus, & qu'elle en eſt outrée contre le Cardinal. Vandermer mande que la paſſion agit bien plus que la raiſon ſur l'eſprit de la Reine ; qu'il pourroit bien arriver qu'elle ſe déterminerоit ſubitement à la guerre ; que Patino & le Marquis de la Paz paroiſſent fort agités ; qu'on ne parle pas de délivrer l'argent des galions, & que l'on dépêche des courriers à Vienne. On a envoyé une nouvelle inſtruction pour le Marquis de *Brancas*, dont il ne doit faire uſage que trois ſemaines après l'avoir reçue, afin de donner à la Reine d'Eſpagne le temps de faire ſes réflexions. Par cette derniere inſtruction, on approche un peu plus de ſes intentions, ſans cependant vouloir ſuivre ſes premieres vûes. 1729. *Parme.* 15 *Mai.*

Le Cardinal de *Polignac* mande qu'on voit bien que le Cardinal Cor- *Rome.*

radini eſt un peu honteux de ce Bref envoyé ſans la connoiſſance du Pape.

1719.

Nord. 18 *Mai.*

On voit toujours par les lettres du Nord, un mouvement conſidérable par terre & par mer de la part des Ruſſes. L'Abbé l'*Anglois* mande le départ du Roi de Pologne pour Varſovie ; & dans ſes lettres lues au Conſeil le 18, il aſſure que Sequendorf, Miniſtre de l'Empereur, n'a rien obtenu ; que Mansfeltz, Miniſtre du Roi de Pologne, dévoué à l'Empereur, n'a aucun crédit, & que le Comte d'Em, qui paroît le plus en faveur, eſt dévoué à la France.

Lorraine.

Les lettres du Nord annoncent le départ du Czar pour Pétersbourg dans le mois de Mai. Celles d'*Audiffret*, Miniſtre du Roi en Lorraine, font voir un grand déſordre dans les finances du nouveau Duc ; elles ne promettent ſon voyage en France, que dans le mois de Septembre.

Eſpagne. 20. *Mai.*

On attend avec beaucoup d'impatience un courrier d'Eſpagne, ſans cependant eſpérer qu'il apporte aucune réſolution. Le Marquis de *Brancas*, dans ſes lettres de Séville du 5, lues au Conſeil le 20, marque qu'il n'a

rien fait auprès de la Reine, qu'on ne délivre toujours pas les effets des galions, & qu'on ne peut douter que cette Princeſſe n'attende des nouvelles de Vienne pour ſe déterminer. 1729.

Buſſy, chargé des affaires du Roi à Vienne, ne marque rien qui ſoit important, que le Secrétaire d'Eſpagne à Vienne lui a fait de grandes confidences ſur la réunion de ſa Cour avec la nôtre, & qu'il les ſoupçonne de n'être pas fidelles. En effet, nous apprenons en même temps que le Secrétaire d'Eſpagne à la Haye en fait autant avec notre Envoyé. *Buſſy* mande que les armemens des Turcs ſur les frontieres de Valachie ſont pour remettre le Kan des Tartares dans ſon devoir, duquel il s'eſt écarté depuis quelque temps. *Vienne.*

Les lettres de Florence apprennent les débauches du Grand-Duc, très-propres à avancer la fin de ſes jours. Le courrier que l'on attendoit d'Eſpagne, envoyé par les Miniſtres d'Angleterre, eſt arrivé le 23. On a lu ſes dépêches dans le Conſeil du 25 : elles répetent une très-vive colere de la Reine d'Eſpagne, ſur le refus de mettre des gar- *Eſpagne.*

niſons eſpagnoles dans les places de
1729. Toſcane & de Parme. La Reine a dit au Marquis de Brancas : Que le Cardinal Fleury eſt livré aux Anglois ; & » *ſi l'on trouve de ſi mauvais* » *parens*, a-t-elle ajouté, *il faut eſ-* » *pérer que l'on trouvera de bons* » *amis* «. Elle a fini par dire ſur les galions : » *Le Roi veut rendre juſ-* » *tice à tout le monde ; mais il n'eſt* » *pas juſte auſſi qu'il donne de l'ar-* » *gent pour lui faire la guerre* «. *Brancas* dit que le peu que le Roi d'Eſpagne a parlé dans cette converſation, a été pour approuver la Reine.

Allemagne. Nos Miniſtres d'Allemagne nous mandent qu'il eſt facile de réunir les quatre Electeurs Palatins à l'Electeur d'Hanover Roi d'Angleterre ; que le Landgrave de Heſſe, déjà dévoué à l'Angleterre, ſeroit ſoutenu des Ducs de Wirtemberg & de Brunſwick. Sur cela j'ai dit au Conſeil : » *Si l'Em-* » *pereur peut craindre une telle ligue* » *dans l'Empire, en ſa place je com-* » *mencerois la guerre plus tôt que plus* » *tard, & avant de la laiſſer former* «.

Congrès. Tous les Miniſtres Etrangers du Congrès ſe ſont rendus à Compiegne,

où il ne peut être pris aucune résolution, puisqu'il faut attendre le retour du dernier courrier envoyé en Espagne, qui ne peut arriver que dans le 10 Juin. Fonseca, Ambassadeur de l'Empereur, m'assure que l'Empereur ne veut pas la guerre. Il est certain qu'aucune Puissance ne la veut réellement, pas même actuellement les Anglois qui ont paru les plus animés. 1719.

Les lettres de *Brancas*, du 12, lues dans le Conseil du 29, parlent toujours de la colere de la Reine d'Espagne, & qu'il seroit possible qu'elle portât l'Empereur à la guerre; que d'ailleurs on ne parloit pas de délivrer l'argent des galions. On a lu une réponse du Cardinal au Marquis de Brancas, sur les travers de la Reine d'Espagne contre lui. » *Il ne convient* » *pas*, disoit le Cardinal, *de mettre* » *des garnisons dans les places de* » *Florence & de Parme, parce que* » *c'est s'emparer des Etats de Prin-* » *ces vivans; & quand l'Empereur* » *promettroit d'en investir Dom Car-* » *los après leur mort, c'est toujours* » *une demarche injuste & odieuse* » *pour le présent; & si cela ne se* *Espagne, 29 Mai.*

» *fait pas du consentement de l'Em-*
1729. » *pereur, c'est une guerre que l'on*
» *entreprend. Or, avant que d'entre-*
» *prendre une guerre juste ou injuste,*
» *il faut du moins convenir comment*
» *cette guerre se fera, avec combien*
» *& quelles forces*«. Enfin cette lettre, si la Reine d'Espagne vouloit y faire attention, la convainquoit absolument du peu de fondement de sa colere.

Roi d'Espagne. 2 *Juin.* En attendant que cette lettre fasse son effet, on en a lu, au Conseil du 2 Juin, une de *Brancas*, qui marque qu'elle est toujours dans les mêmes emportemens, qu'elle veut des garnisons Espagnoles dans les Etats de Parme, qu'elle attend des nouvelles de Vienne, & que tout est toujours dans la même incertitude sur la paix ou sur la guerre. Quant au Roi d'Espagne, il passe la journée à pêcher à la ligne, & le soir à dessiner; comme, dans sa campagne d'Italie, il passoit la journée à tirer des pigeons dans le château de Milan. C'est toujours le même homme.

Empereur. *Bussy*, chargé des affaires du Roi à Vienne, marque que certainement

depuis long-temps l'Empereur ne cherche qu'à gagner du temps. Je l'avois toujours bien penſé, & j'avois averti le Cardinal & le Garde des Sceaux que Sinzendorf les amuſoit. 1729.

Angleterre. Le Roi d'Angleterre eſt arrivé à Utrecht le 4 Juin, pour ſe rendre dans ſes Etats d'Hanover. *4 Juin.*

Ruſſie. Le Czar fait avancer des troupes vers la Pologne, dont le Roi a indiqué la Diete à Grodno pour le 4 Août. Majan mande de Moſcou, que le Czar a appris par un courrier du Général qui commande ſes troupes en Perſe, que celles du Sophi Ezrek ont été battues par les Moſcovites, & que la paix eſt faite avec ce Sophi, qui cede au Czar toutes les Provinces qu'il a conquiſes.

Majan envoie une relation très-curieuſe de ce qui s'eſt paſſé dans les derniers jours de la vie du feu Czar, & dans la courte durée du regne de la Czarine; ſes débauches avec un nommé Moton, auquel le Czar avoit fait couper la tête, ſont bien décrites. On y voit les intrigues du jeune Comte Sapia, du Comte Transhoé, pour faire déclarer une des Princeſſes

Impératrice, & perdre le jeune Czar
1729. à préſent régnant; la diſgrace de Transhoé & ſon fils, enſuite celle de Menzikoff qui avoit perdu Transhoé & qu'on vient de mener en Sibérie avec ſon fils. Tout cela eſt bien décrit par le Miniſtre de Danemarck à la Cour du Czar, & ce Miniſtre a lui-même eu beaucoup de part à ces intrigues.

Rome. On apprend de Rome, que Corradini & pluſieurs autres Cardinaux ſont toujours très-animés ſur les affaires de la *Conſtitution*, & peu contens de l'acceptation qu'en a faite le Cardinal de *Noailles*.

Armement. 15 Juin. Les lettres de Vienne du 15 Juin, marquent qu'on a dépêché pluſieurs courriers, & qu'à l'arrivée d'un d'eux à Bruxelles, on a fait partir le Chef des Ingénieurs pour Luxembourg. Les Anglois ont auſſi une armée navale prête à mettre à la voile de Porſtmouth; & les avis de la Haye diſent que l'eſcadre de Hollande de douze vaiſſeaux doit aller joindre celle d'Angleterre à Porſtmouth. Il paroît que l'on retient le courrier Bannieres à Séville, juſqu'à ce que la Reine d'Eſ-

pagne ait reçu des nouvelles de Vienne.

Le Roi de Suede paroît réſolu à ſon voyage auprès du Landgrave ſon pere. 1729. *Suede.*

Brancas marque par ſes lettres, lues le 19, qu'il ne peut avoir la réponſe ſi déſirée de la Cour d'Eſpagne, de plus de huit jours, par le voyage qu'elle fait à Porto-Morre ; qu'on ne parle point de délivrer les effets des galions, & que ces retardemens excitent de grandes plaintes de tous les Négocians. *Eſpagne.* 19 *Juin.*

Les lettres de Moſcou font mention des forces du Czar, qui conſiſtent en deux cent mille hommes de pied, & quatre-vingt mille chevaux, outre cela un grand nombre de Coſaques & Tartares, qu'il peut faire monter à cheval au premier ordre. Celles de Vienne parlent d'un corps d'armée de l'Empereur, prêt à marcher en Siléſie ; & celles de Hollande, que l'eſcadre aux ordres du Contre Amiral Sommerdik eſt partie du Texel pour aller joindre l'armée navale d'Angleterre à Porſtmouth. *Armement.*

On a lu dans le Conſeil d'Etat du 22, une inſtruction pour le Marquis de *Branças*, par laquelle on accorde *Propoſitions de l'Eſpagne accordées.* 22 *Juin.*

à la Reine d'Eſpagne tout ce qu'elle
1729. nous a demandé pour ſe ſéparer des intérêts de l'Empereur & s'unir avec la France ; c'eſt-à-dire, de mettre des garniſons Eſpagnoles dans les places de Toſcane & les Etats de Parme. Voici la raiſon de cette bruſque réſolution. Peut-être la Reine d'Eſpagne, fort piquée du refus de l'Empereur de l'Archiducheſſe aînée pour Dom Carlos, ne nous a-t-elle fait des propoſitions d'accommodement, que pour faire peur à l'Empereur. Ces propoſitions refuſées par nous, l'ont fort irritée ; & comme elle attend des nouvelles de Vienne, il pouvoit ſe faire que l'Empereur, pour empêcher cette Reine de ſe réunir à la France, lui accordât ou parût lui accorder tout ce qu'elle a demandé à ce Prince ; nous avons donc jugé à propos de le prévenir, d'autant plus que les Anglois veulent une déciſion prompte, & que leur armée navale, fortifiée de douze vaiſſeaux Hollandois, n'attend que le dernier mot pour mettre à la voile.

Vienne & Lorraine. Cependant on voit la négociation commencée depuis long-temps entre l'Empereur & le Roi de Pruſſe, dans une

une grande vivacité. Sinzendorf a reçu deux courriers de Vienne en vingt-quatre heures, & il a ordre de s'y rendre en toute diligence. Nous craignons beaucoup que le Prince Eugene ne veuille la guerre. L'Empereur retient près de lui le nouveau Duc de Lorraine, & ne veut pas consentir qu'il retourne dans ses Etats. 1729.

Suede. *26 Juin.* Le Roi de Suede désiroit fort d'aller voir le Landgrave de Hesse son pere. On lui a fait connoître que cet éloignement de son royaume ne convient pas dans la conjoncture présente. Les Etats lui ont accordé une somme pour la dépense de son voyage; mais il le remet à un autre temps.

Rome. Le Pape est revenu à Rome de son voyage de Bénévent. Le Cardinal Corradini, le plus violent sur les affaires de la Constitution, voudroit que l'on procédât vivement contre les Appelans, & anime le Sacré Collége sur l'écrit du Cardinal de *Noailles*, signé le 26 Février dernier, qui rétractoit tout ce qu'il avoit fait en acceptant la Constitution, disant qu'on lui avoit promis les douze articles.

Espagne. *3 Juillet.* Les lettres de *Brancas*, lues le 3

Juillet, marquent que le voyage de la
1719. Cour de Séville à Saint-Lucar & Port-Marie, a encore suspendu les réponses
1 de la Reine d'Espagne, laquelle paroît toujours irritée contre le Cardinal; que Patino a commencé à se servir de l'argent des galions, déclarant cependant que ce n'est que de celui qui doit revenir au Roi d'Espagne.

Hanovre. 6 Juillet. On a lu, dans le Conseil du 6, des instructions dressées pour *Chavigny*, Ministre du Roi à Ratisbonne, qui est envoyé à Hanover : 1°. pour prendre des mesures avec le Roi d'Angleterre sur les affaires de Mekelbourg; 2°. pour le préparer à celles qu'il doit prendre, si l'Empereur venoit à attaquer ses Etats d'Allemagne. On doit lui faire entendre qu'en ce cas le Roi pouvoit difficilement lui envoyer un corps de troupes de France. J'ai cru devoir faire une petite représentation au Conseil. » *Cet avertissement*, ai-je dit, *est* » *bien tardif; il semble que tout de-* » *voit avoir été concerté il y a long-* » *temps. Il y a long-temps aussi*, a » répondu le Cardinal, *que j'ai pré-* » *venu Valpold. En ce cas*, ai-je ré- » pliqué, *nous avons tous raison;*

» *Votre Eminence d'avoir averti, &* » *moi d'être juſtement ſurpris ſi on* » *ne l'avoit pas fait* «. 1729.

Dans le Conſeil d'Etat du 10, ont été lues les dépêches du Marquis de *Brancas*, du 25 Juin, qui marque l'arrivée, le 25, du courrier qui portoit la dépêche du 14, par laquelle on accordoit à l'Eſpagne tout ce qu'elle avoit demandé. Nous avons été bien ſurpris au Conſeil, & avec raiſon, de n'avoir pas appris ſept jours plus tôt, par un courrier, la reconnoiſſance de la Reine d'Eſpagne. » *Nous ne voyons*, » ai-je dit, *que des marques de ſa* » *colere, lorſque nous lui donnons* » *les raiſons de la néceſſité de pren-* » *dre des meſures pour exécuter ce* » *qu'elle déſire ; & lorſqu'enſuite* » *nous accordons tout, le remercî-* » *ment eſt bien lent* «. Le Maréchal d'*Huxelles* a ajouté : » *Si la* » *Reine d'Eſpagne n'eſt pas con-* » *tente, le Marquis de Brancas a* » *dû lui dire : Je prends congé. Il* » *eſt bien ſurprenant qu'il nous ac-* » *cuſe ſimplement la réception de la* » *plus importante nouvelle, & que,* *Froideur de l'Eſpagne.* 10 *Juillet.*

» *le* 10 *Juillet, on n'ait encore au-*
» *cun détail de ſa part* «.

1729. *Angleterre.* On a reçu divers avis que les Anglois s'accommodent avec l'Empereur & avec l'Eſpagne ; mais les Ambaſſadeurs d'Angleterre preſſent ſi vivement la déclaration de l'Eſpagne, qu'il n'y a pas d'apparence que leur Miniſtere ait rien conclu à cet égard.

Eſpagne. Galions. On a appris par la voie des Négocians, que Patino a ſi bien fait par le moyen des Marchands de Cadix, que les Négocians François embarqueront leurs marchandiſes pour les Indes, avant que d'avoir reçu l'argent des galions, malgré les réſolutions contraires qu'ils avoient priſes.

Etonnement du Conſeil. 17 Juillet. Le 17, ont été lues les dépêches du Marquis de *Brancas*, du 30 Juin, qui diſoient encore ſeulement que la Reine d'Eſpagne avoit paru contente du conſentement que la France & l'Angleterre donnoient à tout ce qu'elle avoit demandé, ſans expliquer rien de plus. Notre étonnement a redoublé, de voir qu'après ſept jours qu'avoit eus le Conſeil d'Eſpagne, pour connoître tout le prix de ce qui devoit

lui être si agréable, la réponse fût si froide; & on est très-mécontent du Marquis de *Brancas*, de ce qu'ayant reçu, le 24 Juin, une nouvelle si importante, il n'a pas déclaré à la Reine que puisqu'elle obtenoit tout ce qu'elle avoit demandé, il falloit donc commencer par rendre justice aux Nations dont elle retient plus de cinquante millions. » *Il est donc*, ai-je dit, » *demeuré tranquille depuis le 24* » *Juin jusqu'au 30, sans presser la* » *Reine d'Espagne pour une réponse* » *claire sur ses résolutions. Il ne faut* » *que dix jours au plus pour avoir* » *un courrier. Nous sommes au 17* » *Juillet; donc on peut compter que* » *le 7 Juillet il n'y avoit encore rien* » *de décidé pour délivrer les effets* » *des galions. L'indolence du Mar-* » *quis de Brancas est surprenante,* » *& la conduite de la Reine d'Es-* » *pagne ne permet pas de douter* » *qu'elle n'attende une derniere ré-* » *ponse de l'Empereur, puisqu'elle* » *emploie douze jours à délibérer sur* » *une matiere qui ne permet pas* » *d'irrésolution* «. 1729.

L'impatience très-juste des Anglois *Délais.*

1729. eſt au plus haut point. Le Roi va à Rambouillet. Le Cardinal ira paſſer ce temps à Iſſy, & m'a promis de me dépêcher à Villars un courrier, dès que l'on apprendra quelques nouvelles d'Eſpagne. Toutes celles d'ailleurs n'attirent aucune attention. Les affaires de Friſe ne ſont pas terminées, celles de Mekelbourg encore moins. Il y a eu quelques violences entre les troupes du Roi d'Angleterre & de Pruſſe, ſur les frontieres des Etats d'Hanover; mais il faudroit de plus grandes raiſons pour porter à la guerre. Cependant il y a eu, le 2 Juillet, une conférence chez l'Empereur, où l'on a appelé le Général *Veddel*, qui doit aller en Pologne, & le Général Sequendorf, qui ira à Berlin.

Le 25 Juillet, point de nouvelles. Le Marquis de *Brancas* ne marque, par le retour du courrier Banniere, que beaucoup de ſatisfaction de la Reine d'Eſpagne; mais rien de déciſif. Le Garde des Sceaux me mande que je puis manquer le premier Conſeil.

Conférences. 31 *Juillet.* Enfin, le 31, on a lu une dépêche de Brancas, qui fait voir qu'on commençoit à ſe remuer en Eſpagne; il

parloit de conférences qui devoient se tenir entre les sieurs de Patiño & le Marquis de la Paz, avec les Ministres de France & d'Angleterre, sur les moyens de convenir de ce traité provisionnel, dont on parloit depuis si long-temps; mais on ne voyoit pas encore d'ordres pour délivrer les effets des galions. *Brancas* marquoit en même temps que Konigs-Ek avoit des entretiens plus fréquens avec la Reine d'Espagne seule, & qu'on peut croire qu'elle ne veut que gagner du temps. 1718.

On a lu, dans le Conseil d'Etat du 7, des lettres du Marquis de *Brancas*, qui marquoient que rien n'avançoit, que la Reine d'Espagne étoit toujours très-réservée. Il disoit, à la fin de sa lettre, au Garde des Sceaux : » *Vous serez étonné de la* » *sécheresse de cette dépêche. Un* » *rhume très-violent dont je suis in-* » *commodé, y a quelque part* «. J'ai » répondu : » *J'aurois attribué la* » *sécheresse de sa dépêche, à celle des* » *réponses de la Reine d'Espagne;* » *mais puisque c'est un rhume, il* » *faut espérer que quelques verres de* *Lettres françaises.* 7 *Août.*

» *firop de capillaire mettront plus*
1729. » *d'onction dans la premiere* «. Le Roi & le Conſeil ont trouvé ma réponſe bonne.

Regret des Anglois. 12 Août. En effet, il nous eſt venu, le 12 Août, des offres obligeantes du Conſeil d'Eſpagne, de tranſporter, ſi nous voulions, à Paris la négociation pour le traité proviſionnel ; ce qui étoit propoſer encore des longueurs. » *Comment appelez-vous une pareille* » *conduite !* diſoit Stanhop dans une aſſemblée chez le Cardinal. » *Certai-* » *nement ils ne cherchent qu'à ga-* » *gner du temps : que n'avons-nous* » *agi dès l'année 1727, & mettre le* » *Maréchal de Villars à la tête de* » *nos armées ! Il n'eſt pas queſtion* » *de moi*, ai-je répondu, *mais d'exa-* » *miner quelles raiſons a l'Eſpagne* » *de vouloir gagner du temps. C'eſt* » *qu'apparemment l'Empereur en a* » *beſoin*, a dit Stanhop, *& qu'ils s'en-* » *tendent ; c'eſt ce qu'il faut dé-* » *méler* «.

Politique Eſpagnole. 14 Août. Les dépêches du Marquis de *Brancas*, lues au Conſeil du 14, contiennent un projet de pluſieurs articles, pour établir les garniſons Eſpagnoles

dans les places de Florence & de Parme, faire une ligne offenſive & défenſive entre la France, l'Eſpagne & l'Angleterre, & ainſi rallumer une guerre univerſelle. En même temps que la Reine d'Eſpagne délivroit ce projet, elle a déclaré qu'elle envoie un ordre à Cadix de donner l'argent des galions : mais les articles ſont ſi obſcurs & ſi remplis de contradictions, que le Cardinal de Fleury a dit qu'il ne croyoit pas l'ordre de délivrer l'argent des galions bien ſincere, d'autant plus qu'on ſavoit que la Reine d'Eſpagne avoit dit : » *Quand* » *la France & l'Angleterre auront* » *notre argent, ils ſe moqueront* » *de nous* «. 1729.

Vienne. On apprend, par des lettres de Vienne, que les Conſeils chez l'Empereur ſont très-fréquens ; que le Prince Eugene, ſoutenu de Staremberg, eſt pour agir, Sinzendorf pour temporiſer ; que les courriers ſont fréquens, & que l'on en dépêche ſouvent à Moſcou. Enfin la diſpoſition générale des affaires prépare à la guerre.

Eſpagne & Florence. 27 Août. A la place de ce projet obſcur & entortillé, on en a promis, dans le

Conseil du 17, un autre à *Brancas*; 1729.
si-tôt qu'on sera convenu avec les Ambassadeurs d'Angleterre : qu'il peut assurer d'avance la Reine d'Espagne qu'elle sera contente, puisqu'il ne sera question que d'examiner les moyens d'exécuter sûrement ce qu'elle demande. On lui a recommandé de ne rien omettre pour découvrir ce qui peut se traiter secrétement avec l'Empereur.

Galions. 21 Août. Des dépêches du 4 & du 6 Août, lues le 21, parlent bien de la délivrance de l'argent des galions ; mais aucun ne l'assure : on dit seulement que la flottille est repartie richement chargée. *Brancas* assure qu'il ne croit aucune intelligence entre l'Empereur & la Reine d'Espagne ; qu'on a proposé de menacer le Grand-Duc, s'il s'oppose aux garnisons Espagnoles, & que lui *Brancas* l'a approuvé ; ce qui a été fort blâmé dans notre Conseil. On y a murmuré quelque chose d'un secret confié par les Ambassadeurs au Cardinal, & qu'il n'a communiqué ni au Conseil, ni au Marquis de *Brancas*.

Nord & Allemagne. 24 Août. Les Moscovites rassemblent trente

mille hommes sur les frontieres de Courlande, apparemment pour satisfaire aux engagemens du Czar avec l'Empereur. *Chavigny*, arrivé auprès du Roi d'Angleterre à Hanover, dit dans sa dépêche, lue le 24, qu'il a proposé à ce Prince une ligue avec les quatre Electeurs de la Maison de Baviere, qu'il est question de subsides, lesquels Toutzhen, principal Ministre du Roi d'Angleterre, veut être payés par la France. Ce même Ministre dit ne pouvoir se fier aux Danois, auxquels la France donne plus de deux millions par an. J'ai dit sur cela : » *On se méfie du Danemark, que* » *nous payons fort cher, on veut en-* » *core nous faire payer ces Elec-* » *teurs; & je soutiens toujours que* » *nous ne pouvons compter sur ces* » *Princes de l'Empire, que quand* » *nos armées pourront assurer leurs* » *Etats. S'il y a de la guerre, faites* » *passer le Rhin à quarante mille* » *François, que l'Angleterre envoie* » *quinze mille nationaux, la Hol-* » *lande tout ce qu'elle voudra; alors* » *ne donnez de l'argent à personne,* » *& faites la guerre aux dépens des* 1729.

» *ennemis. Comme j'ai eu l'honneur*
1729. » *de mener trois fois les armées du*
» *Roi au delà du Danube, je puis*
» *parler avec plus de connoiſſance*
» *des moyens de les faire ſubſiſter* «.

Allemagne & Eſpagne. 27 & 28 Août. *Buſſy* écrit de Vienne, qu'on a fait partir un courrier en grand ſecret pour l'Eſpagne, ſans le communiquer au Secrétaire d'Eſpagne. On auroit dû apprendre au moins par les lettres de l'ordinaire d'Eſpagne, arrivées le 27, la délivrance de l'argent des galions ; & on ſait que, malgré la promeſſe de la Reine d'Eſpagne de le donner le 8 Août, il n'y avoit encore rien de délivré le 11, ce qui a commencé à cauſer des banqueroutes à Paris. Les lettres de *Brancas*, lues au Conſeil d'Etat du 28, promettent cette délivrance le 12, & que Patino devoit aller à Cadix pour cela : il aſſure toujours qu'il n'y a aucune intelligence entre l'Empereur & l'Eſpagne.

Angleterre. On a appris par les nouvelles d'Angleterre, que ſon armée navale à Portſmouth prend des vivres pour huit mois, ce qui marque un voyage de long cours. L'Angleterre a promis qu'elle n'attaquera pas les Indes Eſpa-

gnoles, à quoi la France ne peut jamais donner les mains. 1729.

Empire & Pruſſe. *31 Août.*

Des lettres de *Chavigny*, apportées par un courrier du Comte de Toutzhen aux Ambaſſadeurs d'Angleterre, & lues au Conſeil d'Etat du 31, apprennent des apparences de rupture entre les Rois d'Angleterre & de Pruſſe. *Solterne*, chargé des affaires du Roi à Berlin, avoit averti d'un conſeil tenu chez le Roi de Pruſſe, auquel Sekendorf, Miniſtre de l'Empereur, avoit aſſiſté, après le quel on avoit fait partir les Officiers-Généraux & particuliers, pour aſſembler une armée près de Magdebourg. Il y avoit entre ces deux Cours des différends trop légers, pour être les véritables cauſes d'une guerre; mais ils pouvoient ſervir de prétexte.

Contre-projet.

On travaille aſſidument au contre-projet qui doit être envoyé en Eſpagne; mais comme il doit être concerté avec le Roi d'Angleterre à Hanovre & avec ſon Conſeil en Angleterre, les réponſes ſont lentes à venir. Tout cela fait déſirer au Cardinal, qui montre trop ne vouloir pas

la guerre, que l'on convienne promptement avec l'Eſpagne.

1729.

Naiſſance du Dauphin. 4 Septembre.

Le 4 Septembre à quatre heures du matin, la Reine eſt accouchée d'un Dauphin, ce qui a cauſé la joie la plus ſenſible au Roi. Cette naiſſance eſt bien importante à la France, puiſque la poſtérité de Louis XV ôte toutes les cauſes de diviſions que les renonciations n'empêcheroient peut-être pas.

Galions. 5 Septembre.

On apprend par les lettres de *Brancas*, lues le 5, qu'on doit commencer à délivrer à Cadix l'argent des galions, mais en retenant près de vingt-cinq pour cent, malgré les promeſſes que ce ne ſeroit que douze. Les Négocians, qui craignoient de tout perdre, ſe trouvent encore fort heureux.

Rome. Hildebrand.

Les dépêches du Cardinal de *Polignac* marquent une grande colere du Pape, ſur ce qu'on a défendu dans le Royaume l'office de Grégoire VII, qui eſt plus connu ſous le nom du Cardinal Hildebrand, lequel a, plus qu'aucun autre, attaqué les Empereurs & les Rois, en les dépoſant de leurs trônes.

Berlin.

On apprend de Berlin, du 27 Août,

que la colere du Roi de Pruſſe ſe calme, & que ſon Conſeil, où Sekendorf, Miniſtre de l'Empereur, eſt toujours entré, malgré la préſence de ce Miniſtre & ſes inſtances, ne le porte pas à la guerre. 1719.

Le Roi a été faire chanter le *Te Deum* à Notre-Dame. J'ai repréſenté au Cardinal avec le Maréchal d'*Etrées*, qu'au *Te Deum* de la paix générale, le feu Roi m'avoit ordonné d'y aſſiſter, que les Ducs de la *Trimouille* & de *Lauzun* y étoient allés; que, comme Ducs, ils avoient été placés du côté gauche de l'autel, vis-à-vis du Clergé, avec des carreaux de velours bleu devant eux; que les Archevêques & Evêques n'avoient pas eu de carreaux, dont ils s'étoient plaints. Le Cardinal nous a répondu que le Duc d'*Orléans* Régent avoit fait donner une déclaration, qui n'admettoit plus ce qui avoit été pratiqué en faveur de ces trois Ducs. Nous avons dit, qu'il n'y avoit donc qu'à prendre patience; que, du temps de M. le *Duc*, on avoit pareillement détruit les honneurs que les Ducs avoient aux obſeques des Princes; qu'apparem- *Cérémonial.*

1729. ment on nous rendroit justice dans d'autres temps, comme de celui de Louis XIV, lequel mérite d'être respecté. J'ai été avec le Duc d'*Antin*, faire ma cour au Roi pendant son souper : il a mangé avec tous ceux qui l'ont suivi dans ses carrosses.

Contre-projet. 11 Septembre. On a lu, dans le Conseil du 11, le projet qui doit être envoyé au Marquis de *Brancas*, pour conclure enfin un traité avec l'Espagne. Ce projet a été concerté avec le Roi d'Angleterre à Hanover, & le Conseil d'Angleterre ; c'est-à-dire proprement, avec le Comte de Toutzhen, qui a suivi le Roi d'Angleterre, & Robert Valpold, qui est auprès de la Reine d'Espagne. On convient d'introduire dans Livourne & Plaisance six mille hommes des troupes que fourniront la France & l'Angleterre. Tout roule sur cette matiere.

Galions 14 Septembre. Les lettres de *Brancas*, lues le 14, apprennent que véritablement on délivre l'argent des galions, mais bien lentement, ce qui lui donne des soupçons ; & que, malgré les promesses du Roi & de la Reine d'Espagne, que l'on ne prendroit que quatorze sur

cent de l'argent des galions, cela va à près de vingt-cinq. On lui a donné ordre d'en faire des plaintes très-fortes. 1719.

Pruſſe & Nord.

Les Rois de Pruſſe & d'Angleterre s'arrangent. Le premier a nommé le Duc de Saxe-Gotha pour ſon arbitre ; & le ſecond, le Duc de Wolfenbuttel. Il paroît que le Général Sekendorf, Miniſtre de l'Empereur, entre dans les Conſeils du Roi de Pruſſe, qu'il a envoyé ſon Aide-de-Camp porter des dépêches importantes, & qu'à ſon arrivée l'Empereur a tenu un Conſeil. Les nouvelles de la Diete de Grodno ne ſont pas fort importantes, & le Roi de Pologne paroît fort preſſé de retourner promptement en Saxe.

Journal & Empereur.

Comme ma coutume eſt d'écrire, au ſortir du Conſeil, ce qui mérite le plus d'attention, en reliſant ce qui s'eſt paſſé depuis quelque temps ſur l'établiſſement de l'Infant Dom Carlos dans les Etats de Florence & de Parme, je ne crois pas poſſible que l'Empereur conſente jamais à voir un Prince d'Eſpagne maître des Etats qui ſéparent le Milanois des Royaumes de Naples & de Sicile, à moins que Dom Carlos ne ſoit ſon gendre. Le

Maréchal d'*Huxelles* penſe de même.

1729. *Fête.* 12 *Septembre.* La Ville a donné un grand repas aux Miniſtres du Roi, le Cardinal de Fleury à la tête, aux principaux Seigneurs, aux Miniſtres étrangers, & aux Préſidens des Cours ſupérieures, qui ſe trouvent à Paris.

Propoſitions de l'Empereur. 18 *Septembre.* Le Comte de Kimky, Ambaſſadeur de l'Empereur au Congrès, a reçu un courrier de Vienne pour faire des propoſitions. On les a lues dans le Conſeil du 18 : c'eſt de ſuivre exactement le traité de la quadruple alliance, qui ne parle pas des garniſons Eſpagnoles dans les places de Florence & de Parme; & l'Empereur demande auſſi que l'on garantiſſe ſa ſucceſſion : à quoi on a répondu qu'on ne traitera que de concert avec nos Alliés.

Mariage propoſé à l'Eſpagne. Le Marquis de *Brancas* mande qu'il y a quelques avis que l'Empereur offre ſa ſeconde fille pour l'Infant Dom Carlos, avec les Royaumes de Naples & de Sicile, en laiſſant à lui Empereur les Etats de Florence & de Parme.

Pruſſe, Angleterre & Empire. 21 *Septembre.* On mande de Berlin, que le Roi de Pruſſe fait la paix avec celui d'Angleterre, quoique l'Empereur lui offre trente mille hommes, avec le Prince

Eugene pour le soutenir; & cette dis-
position de l'Empereur a été assurée 1729.
par des lettres lues le 21, qui disent que Sekendorf a déclaré qu'il a des ordres directs de l'Empereur. Kimky & Sinzendorf, envoyés en Hollande & auprès du Roi d'Angleterre, disent & soutiennent le contraire. Stanhop, Ambassadeur d'Angleterre au Congrès de Soissons, a reçu ordre de se rendre auprès du Roi d'Espagne, & est parti le 18, & le Roi le 19, d'Hanover, pour retourner en Angleterre.

Accident. En revenant la nuit du 22 Septembre, d'une fête chez le Maréchal d'*Etrées*, j'ai versé dans mon carrosse. On a été obligé de m'ouvrir la jambe, où j'ai reçu autrefois des blessures; ce qui m'a éloigné de la Cour pour plus de six semaines. Il n'y a rien eu de considérable dans les Conseils. On a appris que Stanhop est arrivé à Séville, & on compte recevoir incessamment un courrier, qui apportera quelque décision sur ce qui se traite depuis si long-temps avec l'Espagne. *22 Septembre.*

Gouvernement de Versailles. *Blouin*, Gouverneur de Versailles & de Marly, est mort, & le second fils du Duc de *Noailles*, qui avoit la

1729. ſurvivance, a été mis en poſſeſſion. Le Duc ſon pere ſe charge de tous les détails, deſquels *Blouin* rendoit compte directement au Roi. Dans le même temps, ce fils, qui s'appelle le Marquis de *Mouchy*, a hérité de la Principauté de Poix, que lui laiſſe la Ducheſſe de *Richelieu*. Elle le fait ſon légataire univerſel.

Traité avec l'Eſpagne. 20 Novembre. Par les lettres du Marquis de *Brancas*, du 3, lues au Conſeil d'Etat le 20, on a appris que le traité ſigné arriveroit inceſſamment. Il rendoit compte de ſix ou ſept changemens ou additions, mais ſi peu importantes, que lui & les Ambaſſadeurs d'Angleterre n'avoient pas jugé à propos d'attendre de nouveaux ordres pour ſigner le traité. La Reine d'Eſpagne étoit prête à accoucher quand le courrier eſt parti, & on compte que le premier courrier qui apportera le traité, apportera auſſi la nouvelle de l'accouchement.

La Haye, Pruſſe & Moſcou. Il paroît par les lettres de la Haye, que le Penſionnaire eſt diſpoſé à garantir la ſucceſſion de l'Empereur. Les liaiſons des Rois de Pruſſe & de Pologne ſe fortifient. L'Empereur fait paſ-

ſer des troupes en Italie. Les nouvelles de Moſcou ſont, que le Sophi a défait Eſrech, & que l'Uſurpateur eſt ruiné : mais l'attention de l'Europe eſt ſur le traité entre l'Eſpagne & les Alliés d'Hanovre, principalement la France & l'Angleterre, & les ſuites que pourra avoir l'exécution du traité. 1729.

Conditions du traité. 17 Novembre.

Le courrier ſi attendu eſt arrivé le 25, & dans le Conſeil d'Etat du 27, on a lu les articles. Il ſont, à peu de choſe près, les mêmes qu'on a propoſés il y a ſi long-temps. La France & l'Angleterre s'engagent à faire introduire ſix mille Eſpagnols dans les places de Toſcane & de Parme, pour aſſurer ces Etats à l'Infant Dom Carlos, ou autre de ſes freres, après la mort du Prince poſſeſſeur. On donne quatre mois du jour de la ſignature du traité, pour y diſpoſer l'Empereur & les Princes, & le Roi d'Eſpagne veut que dans ſix mois les garniſons ſoient établies. La France donne, pour l'exécution de ces articles, ſix vaiſſeaux & ſix galeres, avec trois mille hommes qu'on aſſemble à Toulon ; les Anglois ſix vaiſſeaux & deux bataillons, & les

Hollandois preſque autant. Les Anglois conſervent les avantages du commerce, que les Eſpagnols leur avoient précédemment accordés ; & la France ne trouve d'autre avantage dans ce traité, que de ſe réunir avec l'Eſpagne & ôter cet Allié à l'Empereur.

1729.

Obſervation de l'Empereur.

31 Novembre.

L'Empereur a déclaré qu'il s'en tenoit aux engagemens de la quadruple alliance, dont il ne peut ſe départir ſans le conſentement de l'Empire ; & les lettres de Séville, lues le 31, apprennent que ſon Ambaſſadeur a donné un Mémoire au Roi d'Eſpagne, qui confirme qu'il ne s'éloignera en rien de la quadruple alliance. Il repréſente les périls auxquels l'Eſpagne s'expoſera en s'éloignant de lui & de l'Empire.

Electeurs.

Dans ce même Conſeil on a lu une longue lettre de *Chavigny*, qui travaille pour réunir les Electeurs de la Maiſon de Baviere à la France & à l'Angleterre.

Duc de Lorraine.

Le Duc de Lorraine eſt parti de Vienne, après avoir reçu de grands préſens de l'Empereur en argent & en pierreries ; & l'Archiducheſſe aînée lui a donné ſon portrait enrichi de diamans, ce qui paroît un préſent de noces.

On a agité, dans le Conſeil des Dépêches du 3, ſi, en faveur de la naiſſance du Dauphin, on donnera une amniſtie aux déſerteurs. J'ai parlé pour l'amniſtie, &, par occaſion, contre la peine de mort des déſerteurs. M. le Duc d'Orléans a été ſeul contre, & le Cardinal a été pour différer l'amniſtie, de peur que la publication ne perſuade que l'on compte ſur la guerre. 1729. *Amniſtie.* 3 *Décembre.*

On a lu, dans le Conſeil d'Etat du 4, le traité commencé par *Chavigny* & rédigé à Londres, par lequel les quatre Electeurs de la Maiſon Palatine s'uniſſent à la France & à l'Angleterre, moyennant des ſubſides de deux cent mille écus par an à chacun des Electeurs de Baviere, Maïence & Cologne. Celui de Maïence n'a voulu s'engager que pour deux ans; les autres, compris le Palatin, pour quatorze. Le Roi d'Angleterre, qui y a le principal intérêt pour conſerver ſes Etats d'Hanover, ne veut payer qu'une moitié aux Electeurs de Cologne & de Maïence, & que la France ſe charge du reſte. On a dépêché un courrier à Londres, pour terminer ces difficultés *Subſides aux Electeurs.* 4 *Décembre.*

1729. de ſubſides, que le Roi d'Angleterre ſera obligé de payer ſur la liſte civile, n'oſant pas les propoſer au Parlement. Ce traité lui eſt plus néceſſaire qu'à la France, vu le péril auquel ſeroient expoſés ſes Etats d'Hanovre, ſi la guerre commençoit.

Fête. *5 Décembre.* On a tiré un feu d'artifice dans la premiere cour du château, où l'illumination a été très-belle. Tout cela d'une grande dépenſe, ordonnée par le Duc de *Mortemar*, premier Gentilhomme de la Chambre, a été peu approuvé.

Réſolution honnête de l'Empereur. *6 Décembre.* Des dépêches d'Italie, lues le *6* au Conſeil, portent qu'il eſt entré ſix mille hommes de troupes de l'Empereur dans les Etats de Florence : il eſt certain que la réſolution la plus honnête eſt celle de l'Empereur, de s'oppoſer à voir dépouiller des Princes vivans de leurs ſouverainetés ; car bien que l'on déclare que l'on ne touchera pas à leurs revenus ni à leurs droits, & que les garniſons Eſpagnoles ſeront payées par l'Eſpagne, il eſt bien certain qu'un Prince n'eſt pas maître de ſon pays, quand les places ſont gardées par une Puiſſance étrangere.

Le

Le Marquis de *Bonnac* a donné, à l'occaſion de la naiſſance du Dauphin, une fête, à laquelle il a invité les Députés des treize Cantons; il leur a propoſé le renouvellement de l'alliance; mais ſans inſtances, la réſolution du Conſeil étant de ne plus faire aux Suiſſes des invitations inutiles & contre la dignité du Roi. Ils ont été bien traités, ont reçu de bon cœur & à la Suiſſe les préſens qu'on a bien voulu leur faire, & ont renvoyé les propoſitions de l'Ambaſſadeur *ad referendum* : ainſi la poudre a été tirée aux moineaux. 1729. *Suiſſes.*

Le Roi a été paſſer douze jours à Marly, où tout a été enrhumé auſſi bien qu'à Paris. Cette maladie a été plus dangereuſe à Londres, où il mouroit par ſemaine ſept ou huit cents perſonnes. *Rhume.*

On a ſu, dans le Conſeil d'Etat du 25, l'arrivée à Cadix d'un vaiſſeau qui apportoit le reſte de l'argent des galions. On a preſſé en vain le Roi d'Eſpagne de faire plus de juſtice aux Négocians. Il a tout remis au retour des galions qu'on ſe prépare à faire partir. *Galions.* *25 Décembre.*

1719. *Angleterre, Empire & Dannemarck.*

Cependant l'Angleterre commence à jouir de la paix signée avec l'Espagne, & réforme huit mille hommes du peu de troupes qu'elle avoit sur pied. L'Empereur au contraire travaille diligemment à rendre toutes les siennes complettes, & à remplir les magasins de ses places frontieres. On a aussi quelques avis d'un traité entre le Roi de Prusse & le Roi de Dannemarck. Celui-ci a déjà tiré plus de douze millions de la France, par le traité qu'a signé le Chevalier de *Camilly*.

Rome. 28 Décembre.

Le Cardinal de *Polignac* a fait savoir au Conseil du 28, qu'il fait inutilement des instances pour porter le Pape à approuver le dernier Mandement de l'Archevêque de Paris. On l'avoit cependant cru très-propre à ramener les Curés; mais les ennemis de la *Constitution* prennent de nouvelles forces de tout ce qu'on fait pour les calmer.

Retraite du Maréchal d'Huxelles.

Ce jour-là même, le Maréchal d'*Huxelles* s'est retiré du Conseil, alléguant sa mauvaise santé; mais en effet, peiné de son peu de crédit: son caractere est d'un courtisan adroit, disant toujours qu'il ne veut que du

repos ; mais fort occupé de la Cour, à laquelle il a toujours tenu par des cabales secretes. Il a voulu me persuader de me retirer aussi ; mais comme je vois encore quelque bien à faire, & que je suis fort peu touché de l'autorité, je reste content de la vie douce que je mene, mêlant les plaisirs au peu d'affaires qu'a un Ministre qui n'est pas chargé des expéditions. 1729.

Fin du Tome troisieme.